Dépôt
Annexe

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 545 917

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

OFFERT
A
LA BIBLIOTHÈQUE
de l'Ecole libre des Sciences Politiques
par M. Seydoux

D'AGADIR A SARAJEVO

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

g. 1033

DU MÊME AUTEUR

Les grands traités politiques. Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours. Avec des notices historiques et des notes. Deuxième édition, revue et mise au courant, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. . . . . 10 francs.

Le « Coup d'Agadir ». La querelle franco-allemande. Origines et développement de la crise de 1911, 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* . . . . 3 fr. 50

L'Allemagne et la France en Europe. La paix armée (1885-1894), 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine.* (*Ouvrage couronné par l'Institut* . . . . 7 francs.

TRADUCTION :

Ruville (A. de), professeur à l'Université de Halle. **La restauration de l'Empire allemand**. Le rôle de la Bavière. Traduit par P. Albin, avec une introduction sur les papiers de Cerçay et le secret des correspondances diplomatiques, par J. Reinach, député, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. . . . . 7 francs.

EN PRÉPARATION :

L'Allemagne et la France dans le monde. La politique d'expansion (1894-1911), 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. . . . . 7 francs.

LA GUERRE ALLEMANDE

28264

D'AGADIR A SARAJEVO

1911-1914

g. 1033

PAR

PIERRE ALBIN

SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Déceptions allemandes : Maroc et Libye. — Les victoires balkaniques : hantise du « péril Slave ». — Les lois militaires de 1913. — La mission Liman von Sanders. — Autriche et Serbie. — La mort de François-Ferdinand. — Un défi allemand. — Le jeu des alliances.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1915

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

Nineteen hundred and fifteen.
Copyright by F. Alcan and R. Lisbonne,
proprietors of Librairie Félix Alcan.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Introduction		IX
Chapitre premier.	— Un peuple mécontent	1
Chapitre II.	— Pour vaincre	19
Chapitre III.	— Parade française	36
Chapitre IV.	— Germanisme en action	57
Chapitre V.	— Deux, ou trois ?	90
Chapitre VI.	— Konopischt et Sarajevo	130
Chapitre VII.	— Le défi	158
Conclusion		200
Appendices		207
Index		247
Table analytique		255

INTRODUCTION

Le 1er août 1914, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie et deux jours après à la France.

En apparence et à en croire ses déclarations, l'Allemagne ne faisait qu'exécuter les clauses du traité qui l'obligeait à se ranger aux côtés de l'Autriche-Hongrie. L'empire austro-hongrois avait voulu rendre la Serbie responsable du meurtre commis à Sarajevo sur la personne de l'archiduc François-Ferdinand, et se préparait à écraser le petit royaume. La Russie avait déclaré qu'elle ne pouvait se désintéresser du sort d'un État slave, et avait commencé à mobiliser quelques corps d'armée sur la partie de sa frontière voisine de l'Autriche-Hongrie. Notre différend avec la Serbie, disait-on à Vienne, ne regarde que nous. Berlin faisait écho à cette prétention et l'appuyait. Mais la Russie, sans s'émouvoir, avait poursuivi ses préparatifs. La déclaration de guerre de l'Allemagne se présentait donc sous l'aspect d'un secours loyalement apporté à un allié menacé, contre l'inadmissible

prétention d'un adversaire commun à s'interposer dans un conflit qui aurait dû juridiquement lui demeurer étranger.

Qui s'est mépris, pourtant, dans le monde, sur la valeur de cette argumentation ?

Qui n'a senti ou deviné que la guerre européenne entreprise par l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie était surtout la « guerre allemande ». Qui n'a compris qu'il s'agissait d'une lutte préparée de longue date, décidée depuis quelques années, et brusquement provoquée par l'Allemagne au moment jugé par elle le plus opportun, pour des fins uniquement allemandes, bien que des intérêts austro-hongrois parussent le plus directement en jeu ? Qui n'a pas vu que si l'Allemagne, comme en 1871, sortait victorieuse de la lutte, c'est elle qui désormais dicterait ses lois à l'Europe ? Alors même que personne n'avait des événements qui ont précédé ce gigantesque conflit une connaissance complète et précise, chacun a envisagé la lutte qui s'ouvrait comme une lutte des nationalités en péril contre une nation aveuglée et pervertie par l'idée de la force et aspirant à établir son hégémonie sur le vieux continent.

La monstrueuse violation de la neutralité de la Belgique, préméditée depuis de longues années, comme le démontrait un réseau de voies ferrées stratégiques spécialement créé dans ce but, et exécutée

froidement, uniquement parce qu'il n'y avait pas « moyen de faire autrement » pour écraser la France en quelques semaines, convainquit les plus incrédules. Ce geste révoltant d'un égoïsme national oublieux non seulement des conventions internationales les plus sacrées, mais aussi des règles les plus élémentaires de l'honneur et de la morale humaine, fit apparaître dans toute sa crudité menaçante le rêve de domination dont la réalisation commençait. Une question se posait, précise et pressante : y aurait-il un peuple qui commanderait aux autres ?

La plus ancienne nation libérale de l'Europe se dressa alors, aux côtés de la France et de la Russie, contre l'intolérable ambition allemande. L'Angleterre, garante, elle aussi, de la neutralité belge, déclara la guerre à l'Allemagne.

La guerre européenne en résulta.

D'en écrire l'histoire, certes, le moment n'est pas encore venu. D'aussi grandioses événements ne se mesurent et ne se comparent qu'avec le recul des années, et lorsque l'évolution en est achevée. Huit mois se sont à peine écoulés depuis que s'est ouverte la lutte sans précédent à laquelle assiste le monde étonné, et de cette lutte, personne ne peut prévoir le terme. Les éléments d'information sont, par conséquent, incomplets ou, pour des raisons sacrées de salut national, inutilisables. L'heure est encore à

l'action, non aux considérations. *Primum vivere*...

Mais les responsabilités du fléau déchaîné sur l'Europe peuvent dès maintenant être démasquées. Des faits susceptibles de contrôle, des paroles qui restent autant que des écrits, sont là, éloquents en eux-mêmes, plus significatifs encore par leur rapprochement, pour dire qui a voulu la guerre, et pour quelles fins. Avant même que soit terminé le combat pour le droit, il faut que le monde sache de quel côté est le droit.

On va répétant, en Allemagne, que l'Allemagne combat pour son existence menacée, qu'antérieurement à la guerre une conjuration maligne de puissances jalouses avait perpétré l'encerclement, puis la perte de l'Allemagne. Il ne faut se lasser ni d'affirmer ni de démontrer que c'est là une audacieuse contre-vérité, que personne, autour d'elle, n'a préparé ni voulu cette perte et qu'au contraire, chez les nations dont elle alarmait le plus légitimement les intérêts par ses armements et ses menaces, elle n'a toujours trouvé que bonne volonté et désir de conciliation.

Depuis la fondation de son unité nationale sous la forme d'un empire fédéral, l'Allemagne, invoquant le péril imaginaire d'une agression de ses voisins de l'est et de l'ouest, a préparé la guerre. De 1871 à 1914, son histoire, digne d'admiration à tant d'égards, dit surtout sa volonté d'assurer un jour, que chaque jour on sent plus proche, sa suprématie nationale sur

les ruines des autres nations. Ses lois militaires encombrent ses annales parlementaires et donnent le signal des armements dans tout le monde civilisé. Elle n'entend d'abord, du moins elle le dit en attendant mieux, qu'assurer ses récentes conquêtes contre toute revendication. Mais, bientôt, à partir de 1893 surtout, c'est à se faire une place au soleil hors d'Europe, une place proportionnelle à sa puissance matérielle, qu'elle prétend faire servir son armée. De 1896 à 1900, elle se hérisse contre l'Angleterre, avec l'arrière-pensée d'entraîner la France et la Russie avec elle contre « l'insulaire ». Quelques années après elle a abandonné ce rêve, et c'est la France qu'elle espère à plusieurs reprises, en 1905 et en 1911 notamment, intimider en frappant de son épée sur la table diplomatique. Veut-elle la guerre, vraiment, ou cherche-t-elle seulement à mesurer jusqu'à quelle limite la France reculera devant la menace de guerre? Qui pourrait le dire? Ce qui est certain, c'est que par elle, le monde civilisé a vécu des heures et des mois d'angoisse.

Mais l'année 1911 était à peine écoulée qu'une évolution manifeste, visible, s'est faite dans l'esprit et les intentions de l'Allemagne et de ses gouvernants. L'idée de la guerre « inévitable », rapidement, a fait son chemin dans l'Empire, et des cercles pangermanistes a gagné la population et le souverain. Le peuple

allemand veut l'outil indispensable à une « victoire certaine ». Il est à peu près unanime à accepter les lois militaires de 1912 et de 1913, parce qu'il en espère la réalisation de ses espérances... Il n'y a pas moyen de faire autrement, semble-t-il dire. Il n'y a pas moyen, pense-t-il en vérité, de faire son chemin dans le monde, sinon l'épée à la main et au milieu de flots de sang.

Et, son armée portée à son maximum de puissance, l'Allemagne guette froidement « l'heure décisive ».

L'attentat de Sarajevo lui a apporté l'occasion si attendue. « Nous voilà enfin partis, dit le carnet d'un officier allemand, pour cette guerre tant désirée. »

Il y a donc eu un moment — la fin de 1911 — où dans la vie de l'Allemagne l'idée de la nécessité de la guerre s'est emparée du peuple presque tout entier, et à partir duquel, jusqu'au milieu de 1914, ce peuple a tendu tous ses efforts pour mettre dans son jeu tous les éléments susceptibles de lui assurer la victoire.

C'est une histoire résumée et panoramique de cette période émouvante qu'on a essayé de tracer ici.

Tous les faits, tous les événements, tous les mouvements d'opinion qu'on va lire sont connus et d'une vérification aisée. Les inductions tirées de leur rapprochement ordonné ou naturel, faites de prudence, le dénouement les a largement vérifiées.

L'auteur n'a essayé que d'y mettre un peu de ce

mouvement dont la vie des peuples est animée ; car les peuples ont un cœur et une âme, au moins autant que des intérêts. Au lecteur de juger si l'œuvre n'est pas indigne de la grande et palpitante matière dans laquelle on a eu l'ambition de la tailler.

Paris, mai 1915.

D'AGADIR A SARAJEVO

CHAPITRE PREMIER

UN PEUPLE MÉCONTENT

Il y a dans la vie des nations, comme dans celle des individus, des années décisives. Grossi des affluents du passé, le fleuve du présent prend une direction définitive. La rive de l'avenir apparaît. A quelle distance est-elle ? On ne saurait le dire encore. Mais elle est là, on la voit, un courant irrésistible porte vers elle le navire chargé des volontés et des efforts collectifs.

1911 est pour l'Allemagne une de ces dates fatidiques.

Deux grands faits ont affecté sa politique extérieure ou ému son opinion publique au cours de cette année :

La crise diplomatique consécutive à l'envoi d'un navire de guerre dans les eaux du port marocain d'Agadir ;

La conquête de la Libye par l'Italie.

Les raisons qui ont déterminé le gouvernement allemand à envoyer le croiseur *Panther* s'embosser devant Agadir, le 1er juillet 1911, étaient, d'apparence, plausibles. L'Allemagne estimait que le gouvernement français, par une expédition militaire sur Fez, employait un moyen détourné pour s'emparer du Maroc. En principe nous n'y faisons pas obstacle, disait-on à Berlin. Mais l'Allemagne n'a pas actuellement un domaine colonial en rapport avec sa puissance. Si la France veut ajouter à son empire africain

actuel l'empire chérifien, qu'elle donne à l'Allemagne une « compensation ».

Au fond, cette idée d'exiger ainsi, sous la menace, une compensation en échange d'un objet sur lequel l'Allemagne n'avait aucun droit, était des plus contestables. Le gouvernement français voulut néanmoins montrer sa bonne volonté et son désir de conciliation ; il accepta de discuter sur la base proposée. Après quatre mois de laborieuses négociations, le 4 novembre 1911, une « liquidation » générale de la question marocaine intervint entre les deux gouvernements : l'Allemagne reconnut à la France le droit d'établir son protectorat sur le Maroc. La France céda à l'Allemagne une partie de sa colonie du Congo, de manière que la colonie allemande du Cameroun pût rejoindre par deux pointes le fleuve Congo.

Dans le même temps que se poursuivaient ces négociations, l'Italie prenait une décision généralement imprévue : le 27 septembre, M. de Martino, son chargé d'affaires à Constantinople, remettait au ministre ottoman des Affaires étrangères un ultimatum annonçant l'intention de faire occuper par des troupes italiennes la Tripolitaine et la Cyrénaïque. L'ultimatum invoquait la méconnaissance par le gouvernement ottoman des intérêts politiques et économiques de l'Italie dans ces deux provinces, et laissait entrevoir la possibilité d'arrangements susceptibles de ménager la souveraineté de la Turquie. La Porte répondit par un refus catégorique ; l'Italie riposta par une déclaration de guerre.

Quelle qu'ait été la marche adoptée par le gouvernement italien dans cette grave question, les raisons occasionnelles ou profondes de son geste ne paraissent guère discutables.

La situation de l'Italie lui avait jusque-là imposé une politique extérieure d'expectative. Tard venue, comme l'Allemagne, à l'unité, mais moins favorisée que l'Allemagne

au point de vue des richesses naturelles, notamment de son sous-sol, son labeur et son ingéniosité étaient aussi venus à bout plus lentement de la pauvreté ; tandis que, d'autre part, un passé fait de la plus grande gloire qui ait rayonné sur le monde et une situation géographique exceptionnelle lui commandaient de veiller sur son avenir dans la Méditerranée et l'Adriatique. D'où ses accords de 1897 avec l'Autriche, au sujet des Balkans et de l'Albanie, et de 1902 avec la France au sujet du Maroc et de la Libye. Les uns et les autres étaient imprégnés du même esprit : reconnaissance de droits éventuels, promesse de ne réaliser aucun avantage sans que fût réservé à l'Italie un avantage équivalent.

Or l'Italie avait un intérêt de premier ordre, puisque la France s'assurait le protectorat du Maroc, à prendre, avant la fin des négociations de Berlin ses assurances en ce qui concernait la Libye. Qui sait en effet, ce que réservait l'avenir ? Demain peut-être une autre puissance, à la faveur de circonstances qui pouvaient être pires, étendrait la main sur cette unique partie libre de la côte méditerranéenne de l'Afrique, celle précisément qui semblait le mieux continuer la péninsule italienne ?

Hypothèse gratuite ? Alarme injustifiée ? Non. Justement au cours de cet été agité de 1911, un « affariste » allemand, un de ces organisateurs de spéculations en l'air comme il en est beaucoup dans tous les pays cosmopolites, s'était installé à Tripoli, où il avait réussi à se créer des intérêts apparents. Les « options » s'accumulaient dans ses mains[1].

1. Le terme « option » — néologisme récent — sert à désigner, dans le monde des affaires, la promesse de vente, ou de bail, ou d'obligation de faire. On en fait surtout usage dans les promesses de ventes de terrains ou de concessions minières. La promesse est généralement stipulée cessible, de manière qu'elle puisse circuler dans un grand nombre de mains. Le dernier cessionnaire « lève l'option », si elle lui paraît avantageuse, c'est-à-dire offre au vendeur le prix convenu ; son gain est constitué par la différence entre ce

Qu'allait-il arriver si des firmes allemandes acceptaient la cession qu'il leur proposait, avant que l'Italie eût réalisé, pour ce qui la concernait, les avantages que lui reconnaissait son accord avec la France? L'Allemagne, dont l'activité s'affirmait partout, au Libéria, en Angola, à Haïti, trouverait peut-être un jour prochain, dans la défense d'un de ses nationaux, un prétexte à revendiquer une partie de la côte de Libye, toute la province peut-être, un port au moins [1]. Il y a des heures où tout l'avenir d'un peuple dépend d'une décision héroïque. La mise est peut-être disproportionnée à la fortune du joueur, le gain immédiat un peu mince. Qu'importe! Il faut courir le risque sous peine de perdre sa place à la table de jeu.

L'Italie ne pouvait reculer. M. Giolitti conseilla l'action. Le roi Victor-Emmanuel acquiesça, disant, à ce qu'on raconte : *Avanti, Savoia!* La puissance militaire et navale de l'Italie, quelques difficultés que les opérations pussent présenter, ne laissaient d'ailleurs aucun doute sur leur issue. Soit par le moyen d'une expédition militaire débarquant à Tripoli, soit par une action navale sur les côtes ou les îles turques de la Méditerranée, l'Italie avait la certitude d'amener la Turquie, souveraine de la Libye depuis 1835, à composition.

Au moment donc où s'échangeaient à Berlin les signatures qui faisaient tomber l'obstacle au protectorat de la France sur le Maroc, il apparaissait nettement que l'Italie, en un temps indéterminé, mais relativement bref, se rendrait maîtresse de tout le pays qui, entre la Tunisie et l'Égypte, s'étend le long de la côte méditerranéenne,

prix et la valeur prise par l'immeuble depuis la promesse de vente. Les spéculations de cette nature sont très fréquentes dans toutes les villes neuves ou en voie de transformation.

1. L'affaire dont il est question fut évoquée ultérieurement à la Chambre des Députés italienne où le gouvernement donna de longues explications.

et dont le « hinterland » se prolonge jusqu'au Tibesti.

De violentes polémiques s'élevèrent alors dans la presse allemande, non seulement contre la France et contre l'Italie, mais encore contre la diplomatie impériale, accusée d'impéritie et d'incapacité.

Déjà, le 22 octobre, lorsque fut connue l'étendue, jugée insuffisante par le parti colonial, de la « compensation » accordée à l'Allemagne par la France, des intrigues violentes se nouèrent autour du gouvernement impérial et contre la fraction modérée de ce gouvernement. M. de Lindequist, ministre des Colonies, fut obligé de donner sa démission.

Mais, à peine furent connues les grandes ligues de l'accord marocain-congolais, que la tempête se déchaîna.

On en voulait d'abord au gouvernement d'avoir échoué dans ses efforts pour isoler la France de ses partners, de l'Angleterre principalement.

Il y a, disait le *Berliner Tageblatt* dès le 3 novembre, des erreurs de calcul impardonnables en diplomatie ; irréparables aussi. « Tout comme leurs prédécesseurs, écrivait le rédacteur en chef de ce journal, MM. de Bethmann-Hollweg et de Kiderlen-Waechter n'attendaient de l'Angleterre aucune espèce de contradiction. Le discours de Lloyd George stupéfia notre ministère des affaires étrangères ; aucun journal officieux ne risqua un mot contre lui ; on s'efforça de représenter au peuple allemand ce discours comme tout à fait innocent ; on s'ingénia même, à y voir une pointe contre la France. » Et le journaliste berlinois de s'indigner pour le compte de tous ses compatriotes à cette pensée qui se précise soudain à ses yeux : « Mais, alors, l'Allemagne a reculé devant l'Angleterre ! »

Quant au résultat de ces quatre mois de retentissantes négociations, qu'en pouvait-on dire qui n'humiliât l'Allemagne ?

Le 7 novembre, examinant la valeur intrinsèque du

marché conclu, le même journal conclut que ce marché ne comporte pour l'Allemagne que des charges hors de proportion avec les avantages obtenus.

Et si la diplomatie impériale avait caressé l'espoir de modifier, par cette « désastreuse » liquidation, les sentiments de la France à l'égard de l'Allemagne, elle n'avait, pour mesurer l'étendue de son erreur, qu'à considérer dans quel esprit l'opinion française avait accueilli la cession de « quelques arpents » de terre congolaise.

La France, affirmait la presse allemande dans son ensemble, avait transporté sur le terrain mondial sa « traditionnelle » politique d'hostilité envers l'Allemagne. Son empire colonial avait beau être immense, hors de proportion avec sa puissance, avec sa « vitalité », elle montrait une résolution inébranlable à gêner l'expansion de l'Allemagne. Les « marécages » congolais qu'elle consentait à abandonner ne constituaient qu'une satisfaction dérisoire pour un grand empire de 65 millions d'habitants, d'une puissance de production et d'une force militaire qui le plaçaient « au premier rang des États de l'Europe ».

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* avait beau affirmer : « Nous croyons que des deux côtés de l'accord, on peut être satisfait », sauf les journaux qui s'inspirent directement à la Wilhemstrasse, toute la presse manifestait un mécontentement non équivoque. « L'humiliation de l'Empire, concluait la *Gazette du Rhin et de la Westphalie*, est d'autant plus grande, que c'est l'empereur lui-même qui avait engagé l'honneur du peuple allemand au Maroc. »

Le 9 novembre, au Reichstag, un incident, menu en lui-même, mais significatif dans une monarchie aussi fortement centralisée, révélait l'étendue du mécontentement qui agitait l'opinion.

L'assemblée venait d'aborder la discussion des arrangements conclus avec la France. Le gouvernement avait mis à défendre son œuvre autant d'habileté que de ténacité.

Mais l'opposition plus tenace encore, parce qu'elle se sentait approuvée d'un grand nombre de ceux qui ne votaient pas avec elle, se faisait toujours plus acerbe et plus violente. M. de Heydebrandt, leader des conservateurs, venait de dire : « La France se sent très bien dans la situation actuelle, mais ce n'est pas par les concessions que nous assurerons la paix, c'est par l'épée allemande », lorsqu'on vit toute la salle se retourner. Dans la loge impériale, un jeune officier, mince dans l'uniforme noir à tresses blanches des hussards de la mort, les yeux bleus tirés vers les tempes dans un sourire approbatif, applaudissait toutes les phrases belliqueuses de l'orateur. Le parti des mécontents avait trouvé un chef : le kronprinz Guillaume !

Les simples soldats ne lui manquaient pas non plus, ni les volontaires.

Les postes diplomatiques allemands laissaient entendre, à travers les vantaux rembourrés de leurs bureaux, des protestations indignées. C'était souvent le premier ou le deuxième secrétaire, placé là pour surveiller ou stimuler son chef, qui élevait la voix. Parfois aussi c'était le chef lui-même qui faisait, sur la terre étrangère, écho aux mécontents d'Allemagne. Les Romains se rappellent encore de quelle malveillance acide M. von Jagow, ambassadeur du kaiser dans la Ville Éternelle, relevait ses commentaires de la politique de M. de Kiderlen-Waechter. Pangermaniste d'inclination, il ne cachait nullement ses accointances avec le parti militaire et l'entourage du prince impérial, et s'exprimait sur le compte de son supérieur hiérarchique avec une liberté qu'on n'aurait pas attendue d'un fonctionnaire allemand. Il posait ouvertement sa candidature à sa succession : s'il avait été à sa place, répétait-il volontiers et à tout venant, la France s'en serait tirée à moins bon compte et l'Allemagne serait maintenant en possession, non seulement du Congo français, mais aussi d'une partie du Maroc, peut-être du Maroc tout entier.

Une agitation ainsi entretenue et encouragée devait naturellement s'accentuer encore.

Deux mois en effet après cet incident, un curieux procès de presse révélait au monde étonné et à l'armée murmurante du pangermanisme, avec la pensée intime et les ressorts secrets qui avaient déterminé l'Allemagne, le 1er juillet 1911, à « donner du poing sur la table », la reculade à laquelle l'accord de l'Angleterre et de la France l'avait contrainte et dont M. de Jagow parlait en termes si amers.

Les faits de la cause se présentaient dans des conditions étranges.

Un journal conservateur et nationaliste de Berlin, la *Post*, reprenant et coordonnant des rumeurs qui circulaient depuis longtemps dans la presse pangermaniste, avait fourni sur les rapports antérieurs de M. de Kiderlen-Waechter avec la *Ligue pangermaniste* des précisions stupéfiantes. D'après la *Post*, le secrétaire d'État avait, quelque temps avant le « coup d'Agadir », donné à M. Claas, avocat et président de cette ligue, ainsi qu'à MM. Ripler et Erzberger, des assurances formelles qu'il adhérait à leur point de vue sur la question marocaine. Or, ce point de vue n'était ni plus ni moins que le suivant : l'Allemagne devait avoir, dans le nord de l'Afrique, « une part de valeur équivalente à celle de la France ». En d'autres termes, le Maroc, terre libre, devait être partagé proportionnellement à la puissance de chacun des copartageants, entre l'Allemagne, l'Espagne et la France. C'est ce qu'avait dit le 13 juillet précédent, dans un article qui parut alors énigmatique, un journal rhénan qui ne passe pas pour parler à la légère : *la Gazette de Cologne*.

Mais une revue, les *Grenzboten*, ayant qualifié de mensonges les récits de la *Post* et des organes pangermanistes, la rédaction de la *Post* prit la mouche. Elle se fâcha d'abord, couvrit d'injures le capitaine Kleinow, directeur

des *Grenzboten* et ami personnel de M. de Kiderlen-Waechter; puis, elle précisa : M. Claas — celui-ci était prêt à en témoigner — avait reçu du secrétaire d'État, au cours d'un déjeuner dans un grand restaurant de Mannheim, le 19 avril 1911, les assurances auxquelles il avait été fait allusion.

Cité pour diffamation devant le tribunal des échevins de Berlin, le directeur de la *Post* fut acquitté.

Mais l'incident n'était pas clos.

La *Gazette du Rhin et de la Westphalie* ayant repris les récits de la *Post*, M. Kleinow l'accusa d'être à la solde d'une famille d'industriels intéressés dans les affaires marocaines, les frères Mannesmann. M. Kleinow répondit à son tour par des démentis et des injures. La *Gazette* riposta. Un nouveau procès s'ouvrit devant le tribunal d'Essen. M. Kleinow, pour diffamation, fut condamné le 19 janvier 1912 à 300 marks d'amende. La preuve, en outre, fut apportée que M. de Kiderlen-Waechter avait bien tenu au président de la Ligue pangermaniste, les propos, causes de la polémique.

On devine dans quel esprit l'opinion publique allemande accueillait ces révélations. Eh quoi! Après avoir fixé un tel but à sa diplomatie, c'était là tout ce que la puissante Allemagne avait arraché à la France en quatre mois de négociations. Avoir rêvé d'une part du Maroc, et n'avoir pas obtenu, pâle contrefaçon d'une concession de territoire, même une *zone d'influence économique* dans le sud de l'empire chérifien, comme M. de Kiderlen-Waechter l'avait demandé!

Ainsi, l'on n'avait pas seulement la porte fermée à tout espoir en Asie, dans l'immense Afrique équatoriale, dans l'Orient proche! Même un débouché sur la côte ouest du Maroc, une simple fenêtre sur l'Atlantique, il suffisait de l'opposition de la France pour que l'Allemagne se les vît définitivement refuser! Quelle désillusion!

L'amertume, pour comble de malheur, n'était nulle part épargnée à l'opinion allemande. Ne voilà-t-il pas, en effet, que l'Italie à son tour, était venue fermer une autre « possibilité d'espérance » ? L'Italie, puissance de « deuxième rang » aussi, humble « troisième » dans le magnifique bloc de l'Europe centrale ?

Pour elle non plus il n'avait pas été d'invectives assez fortes ou assez outrageantes. Peu importait qu'elle eût été depuis 1882 l'alliée fidèle de l'Allemagne. Elle s'était emparée d'une « terre restée libre » ; cela avait suffi pour qu'elle fût traitée en ennemie de la civilisation. Le lendemain de l'ultimatum à la Turquie, la presse allemande ouvrait le feu ; la *Gazette de Francfort* fulminait : « C'est, disait-elle, une expédition de brigandage, un acte de violence contre lequel toute l'Europe civilisée, indépendamment des intérêts particuliers, devrait protester uniformément ». Le *Berliner Tageblatt* s'indignait de l'indifférence de cette Europe ainsi prise à témoin : « Il est possible, écrivait-il, que l'histoire juge ceux qui provoquèrent ce conflit moins sévèrement que les spectateurs d'aujourd'hui ». Le 14 octobre 1912, le même journal avait tiré la conclusion logique de ses attaques : « Mettons donc fin, demandait-il, à la Triple-Alliance, qui n'est qu'une survivance d'un autre âge ».

Et lorsque le décret par lequel le gouvernement italien annexa la Libye avait anéanti les espérances de médiation conçues un moment à Berlin, la *Gazette de Francfort* avait eu un mot qu'elle avait trouvé lapidaire. L'organe des commerçants rhénans s'était essayé à des indignations aristocratiques : « Cette annexion, avait-elle écrit, n'a pas plus de valeur que le titre d'empereur du Sahara que prit naguère le marchand de sucre Lebaudy ».

Injures sans portée ? Non. Ces injures exprimaient dix années de ressentiments accumulés. Le règne de Victor-Emmanuel III avait accentué pour l'Italie l'affranchisse-

ment de la tutelle allemande. D'une irréprochable loyauté quant au respect des engagements internationaux, le nouveau souverain n'en était que plus attentif à veiller sur la stricte indépendance de son pays. Les velléités de Guillaume II de poursuivre les anciens errements, de traiter l'Italie en mineure, avaient rencontré une résistance inattendue. L'étonnement d'abord, la bouderie ensuite en avaient été, du côté allemand, les conséquences naturelles. La mainmise par l'alliée sur la Libye, sans autorisation préalable de l'Allemagne, et en méconnaissance de l'étrange théorie pangermaniste sur les « terres restées libres », avait fait verser la mesure, et le mécontentement populaire s'était fortifié de l'appréhension officielle, des répercussions, en Orient, d'une guerre italo-turque.

C'en était trop ! Cette exclusion systématique avait assez duré ! L'Allemagne devait, tout en tirant des droits qui lui restaient au Maroc, tout le parti possible, veiller à ce qu'au moins les puissances de « troisième rang » lui cédassent leur place au soleil africain. Plus d'affirmations, des actes ! Il fallait, signifia M. Class le 25 janvier 1912, dans la *Post*, que le gouvernement impérial engageât le plus tôt possible des négociations pour acquérir la Guinée espagnole, enclavée désormais dans les possessions allemandes, et ces colonies portugaises dont l'étendue et la richesse hantaient depuis si longtemps l'imagination de l'empereur Guillaume lui-même.

Peut-être, en attendant le grand jour des réparations définitives, pourrait-on donner à l'empire allemand un domaine dont s'accommoderait « provisoirement » sa puissance en Europe. Mais il était bien entendu que cette solution n'était qu'un pis aller, un gage des compensations futures.

Les élections au Reichstag, auxquelles il fut procédé en ce mois de janvier 1912, précisèrent ces avertissements.

Les socialistes, vengeant leur échec de 1907, enlevèrent 110 sièges. Si le gouvernement voulait rallier une majorité, il fallait qu'il fît des concessions à cette fraction de gauche qui s'appelait nationale-libérale parce que, décidée à appuyer un programme de réformes, elle avait toujours voté les lois militaires destinées à accroître la puissance de la nation. Ses 46 voix unies à celles des 42 conservateurs, des 93 catholiques, des 15 conservateurs libres, et des 14 antisémites pouvaient seules permettre un travail législatif efficace. La voix populaire traçait donc son devoir au gouvernement.

Ainsi, peu à peu, avec des déformations inévitables, mais aboutissant toujours au même résultat, la thèse pangermaniste gagnait les couches profondes de l'empire, s'affirmait, devenait l'expression d'une sorte de droit, contre lequel l'Allemagne s'imaginait que la France et l'Angleterre groupaient en une ligue d'injustice toutes les nations de l'Europe.

La conclusion se dégageait d'elle-même : si l'Allemagne voulait, un jour, conquérir sa « place au soleil », il lui fallait encore accroître et perfectionner l'instrument de sa puissance.

Déjà, au cours des négociations de l'été 1911, M. de Kiderlen-Waechter, s'était plaint à M. Jules Cambon, ambassadeur de France, du contraste que présentait la superficie des colonies allemandes et l'étendue et la force de l'Empire en Europe. « Nous qui avons, répétait-il avec affectation, la première armée du monde... » La menace que le ministre laissait en suspens, les publicistes se chargeaient de l'achever : si la France ne se résignait pas à se faire plus petite devant l'Allemagne dans le monde, si elle s'obstinait à ne pas avouer qu'elle était devenue une *puissance de second rang*, il n'y avait plus qu'un moyen de lui faire entendre raison : celui qu'avait applaudi le kronprinz : la force des armes. Quant à l'opinion allemande, elle ne se

contenterait plus d'un « os à ronger » comme celui que son gouvernement lui avait jeté en pâture en concluant avec la France la convention du 4 novembre 1911.

Il serait oiseux de citer tous les articles de la presse allemande qui, brutalement ou avec des précautions oratoires, s'inspirent de ces idées. Maintenant que le fléau de la guerre est déchaîné, que les cœurs s'ouvrent et que les langues se délient, on peut juger de l'étendue et de la profondeur du mal qu'elles ont fait. Des polémistes comme M. Harden, des professeurs comme M. Lasson, sont approuvés par l'unanimité de leurs concitoyens.

Il ne serait pas moins inutile de formuler une réfutation en règle. On pourrait cependant faire observer qu'on ne voit pas bien le critérium qui permet à ces théoriciens de cataloguer les nations suivant une hiérarchie à la tête de laquelle ils placent naturellement l'Allemagne. En outre, s'il était vrai que chaque nation eût droit, lorsqu'elle a atteint une certaine puissance, à une redistribution du monde, et que, si cette redistribution lui est refusée, il fût de son devoir de recourir à la force des armes pour se faire « rendre justice », on aboutirait nécessairement à un état de guerre permanent, c'est-à-dire à la barbarie. En tous cas, la France, qui a le droit, autant que l'Allemagne, de se placer à la tête de la civilisation, a conquis, au prix de son sang et de son or, un empire colonial dont l'Allemagne est sans titre pour exiger la cession. Que l'Allemagne soit arrivée trop tard dans le partage du monde, comme on l'a dit même en France, c'est possible. Mais est-ce la faute de la France ?

Les mêmes observations et le même raisonnement pourraient s'appliquer aux sentiments qui animaient l'esprit public allemand à l'égard de l'Angleterre, dont l'empire colonial est le plus vaste, le plus beau et le plus riche du monde. « Pourquoi, écrivait dès 1910, M. Blatchford, l'Allemagne attaquerait-elle l'Angleterre ? Parce que l'Alle-

magne et l'Angleterre sont rivales commercialement et politiquement, parce que l'Allemagne convoite le commerce, les *colonies*, l'influence et l'empire que la Grande-Bretagne possède actuellement. »

Si l'Allemagne ne parlait pas encore, en ce début de 1912, d'attaquer l'Angleterre, du moins elle y pensait. Mais, avec cette méthode qui est une de ses forces, elle sériait les questions. L'Angleterre, par sa situation insulaire et sa flotte, était pour le moment à l'abri de ses coups. La France au contraire, avec sa frontière ouverte, où s'enfonçait comme un coin la Lorraine annexée, était la proie facile, « l'otage » désigné. C'est donc la France qu'il fallait d'abord maîtriser ou réduire.

Ainsi, lorsque les mécontents de l'Allemagne demandaient de nouveaux accroissements de puissance militaire, c'était pour qu'on ne vît plus, dans une querelle avec la France, un « pareil fait » se reproduire, un fait analogue à la convention du 4 novembre 1911 : la France laissée maîtresse du Maroc, l'Allemagne se contentant d'un lambeau d'Afrique équatoriale.

Lors donc que certains publicistes ou hommes d'État allemands prétendent que la guerre a été uniquement imposée à l'Allemagne par la seule nécessité de se garder contre le « péril slave », ils oublient d'ajouter que ce sentiment de convoitise qu'ils ont soulevé dans leur pays en leur montrant le vaste et riche domaine colonial de la France a été un des facteurs principaux qui ont entraîné la décision de leur gouvernement. La France continentale aurait paru bien plus « négligeable » aux gouvernants d'Allemagne, si elle ne s'était doublée d'une France extra-européenne, incomparablement plus étendue et presque aussi riche que l'autre.

A cette convoitise venait s'ajouter l'impression très vive, mais absolument fausse, que la France était irréductiblement hostile à l'Allemagne. « En examinant l'état de nos

relations avec la France, il ne nous est pas permis d'oublier que la France est irréconciliable », écrit le prince de Bülow dans son livre sur la *Politique allemande*. L'ex-chancelier commet une confusion volontaire : la France n'était irréconciliable avec l'Allemagne que dans la mesure où l'Allemagne comprenait cette réconciliation comme une reconnaissance de la suprématie politique de l'Allemagne et de la supériorité de ce que les Allemands appellent leur « Kultur ».

Cette prétention à contraindre la France comme d'ailleurs toutes les nations arbitrairement cataloguées de second rang à une alliance avec l'Allemagne, où celle-ci aurait, cela va sans dire, joué le rôle directeur, n'a pas été seulement repoussée par les États qu'elle menaçait ainsi directement. Des esprits indépendants, des hommes de jugement droit appartenant au Nouveau-Monde, non seulement l'ont clairement aperçue, mais encore ont dénoncé le péril qu'elle ferait courir, si elle n'était pas contenue, à la fois à l'indépendance des nations et à la liberté des individus.

Comment la France, mutilée en 1871, aurait-elle accepté le rôle de second dans un groupement où l'Allemagne s'adjugeait la première place, celle du maître ? Si M. de Bülow voulait dire que la France était irréconciliable, parce qu'elle se refusait à souscrire un pareil pacte, certes, il avait raison. Mais d'hostilité systématique envers l'Allemagne, il n'est pas vrai de dire qu'il y en eût en France.

Quoi qu'il en soit de ces questions de sentiments, de ces dispositions intimes, aussi délicates à apprécier que les consciences des individus sont difficiles à scruter, une chose est certaine, c'est que les cercles pangermanistes et nationalistes de l'Allemagne trouvèrent, au printemps de 1912, des oreilles complaisantes à leurs desseins chez les membres du gouvernement impérial. A cette époque

en effet, celui-ci déposa sur le bureau du Reichstag un projet de notable augmentation des forces militaires de l'Empire.

Déjà, un an auparavant, une loi avait porté l'effectif de l'armée à 519.636 hommes de troupe, 30.031 officiers ou assimilés et 89.446 sous-officiers. Des compagnies de mitrailleuses, un régiment d'artillerie, deux bataillons d'aérostiers avaient été créés...

Ces forces formidables étaient estimées insuffisantes. Il ne s'agissait plus d'augmenter par étapes successives, d'abord la qualité et la quantité des armements, puis le chiffre des effectifs. Ces deux objectifs devaient être atteints à la fois et aussi rapidement que possible. S'expliquant le 22 avril 1912 devant le Reichstag sur la pensée générale à laquelle obéissait le projet gouvernemental, le général von Heeringen, ministre de la Guerre, laissa tomber cette précision : « Nous voulons, dit-il, fortifier notre défense nationale et avant tout acquérir *une rapidité plus grande dans la préparation de la guerre* ».

Obtenir une amélioration de la mobilisation se rapprochant aussi près que possible de la perfection, voilà le but principal à atteindre. La création de formations nouvelles et d'un grand nombre de places d'officiers, telle était donc la caractéristique du projet.

Le tableau des créations proposées était d'ailleurs assez éloquent :

1 inspection d'armée,
1 inspection de santé,
2 corps d'armée,
2 états-majors de division,
22 inspections de landwehr,
26 bataillons d'infanterie,
123 bataillons d'infanterie renforcés,
2 sections d'infirmiers,
2 états-majors de brigade d'artillerie de campagne,
Renforcement de 1 régiment d'artillerie à pied,

1 inspection de pionniers,
2 bataillons de pionniers,
25 trains de projecteurs,
1 troupe, 1 compagnie et 2 détachements d'aviateurs,
1 compagnie de radiotélégraphie,
2 bataillons et 1 compagnie du train.

L'effectif obtenu par ces réformes et ces créations devait être le plus considérable qui ait été réalisé en Allemagne depuis 1871. « En vertu du quinquennat de 1911, dit M. Pierre Comert[1], l'effectif budgétaire de l'armée allemande devait être à la fin de 1915 de 515.000 hommes de troupe, 90.000 sous-officiers et 14.000 volontaires d'un an, soit environ, avec les employés militaires, 625.000 hommes. La loi actuelle augmentera ce chiffre de 29 hommes de troupe, 5.000 sous-officiers et environ 3.000 officiers. On arrive ainsi à un total de 662.000 hommes. Il faut encore ajouter à ce chiffre environ 40.000 officiers et fonctionnaires correspondant aux personnels administratifs assimilés en France aux officiers. *L'effectif de l'armée allemande du pied de paix sera donc en* 1915 *de plus de* 700.000 *hommes*. On voit quelle énorme distance le séparera alors de l'effectif budgétaire de l'armée française qui semble devoir rester à 552.000 hommes. »

Les plus importantes et les plus nombreuses de ces réformes devaient être réalisées au 1er octobre suivant.

Le 10 mai 1912, le projet gouvernemental était voté par le Reichstag. Tous les chefs de parti, sauf celui des socialistes, vinrent affirmer la nécessité pour l'Allemagne d'augmenter sa puissance militaire.

Quatre jours plus tard, le Reichstag adoptait en seconde lecture une loi créant une nouvelle escadre active.

Le même jour, la nomination du baron Marschall von

1. *Le Temps* du 12 mai 1912.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Bieberstein comme ambassadeur d'Allemagne à Londres était rendue officielle.

La coïncidence n'était pas négligeable.

Le baron Marschall ne passait pas seulement pour le plus habile des diplomates de son pays. C'est lui qui, au cours d'une mission de plus de dix ans à Constantinople, avait négocié avec le sultan Abd-ul-Hamid la concession à une société allemande d'un chemin de fer de la Méditerranée à Bagdad. Il ne faisait de doute pour personne qu'au lendemain du « coup » d'Agadir, qui avait si vivement opposé les intérêts anglais et allemands, un essai de rapprochement entre Londres et Berlin allait être tenté sur le terrain d'une entente économique en Afrique et en Orient et, comme pour l'accord conclu à Potsdam sur ce même terrain, qu'on en espérait du côté allemand une sorte d'assurance pour l'éventualité d'un conflit avec la France.

La presse allemande en même temps, comme si elle obéissait à un mot d'ordre, mettait une sourdine à ses attaques contre l'Italie ; et le monde officiel prodiguait à Vienne, où M. de Tchirschsky, ambassadeur d'Allemagne, jouait un rôle semblable à celui de M. von Jagow à Berlin, les protestations de dévouement. Qu'aurait valu en effet l'accroissement de la force militaire de l'Empire, si la dissociation de la Triplice était venu affaiblir son action politique. A tout prix il fallait réparer l'effet des outrages prodigués en Allemagne à la Nouvelle-Italie !

CHAPITRE II

POUR VAINCRE

L'été de 1912 fut employé par le gouvernement allemand à assurer une exécution aussi rapide que possible, plus rapide en tout cas que ne le comportaient les délais fixés par le Reichstag, des deux dernières lois militaires.

Ainsi, l'effectif des troupes devait atteindre en 1915 le chiffre de 544.000 hommes, celui des sous-officiers 95.000. Or, les dispositions prises permettaient de prévoir, d'après les précisions fournies par les tableaux budgétaires, qu'ils seraient, dès le 1er octobre 1913, respectivement de 541.000 et de 94.535.

Mais, même réalisés avec cette rapidité, ces accroissements allaient être jugés insuffisants.

De graves complications, surgies à l'orient de l'Europe, allaient en effet servir de prétexte à de nouvelles exigences du parti militaire. Les avantages conquis par les Slaves du sud sur les Turcs, leurs oppresseurs héréditaires, devaient permettre aux aspirations à l'hégémonie qui s'affirmaient en Allemagne d'invoquer le « péril slave ».

Le 18 octobre 1912, les alliés balkaniques, Bulgares, Monténégrins, Serbes, Grecs, se ruèrent sur la Turquie. En quelques jours, après avoir battu l'armée turque à Kirk-Kilissé et à Lulle-Bourgas, les Bulgares avançaient jusqu'à 40 kilomètres de Constantinople. Les Serbes,

après leur grande victoire de Kumanovo, s'emparaient de la Macédoine. Les Grecs occupaient Salonique et les îles de l'Archipel, et investissaient Janina. Les Monténégrins assiégeaient Scutari.

Sur l'intervention des puissances, un armistice fut conclu le 30 novembre, afin de permettre à des négociations qui devaient s'ouvrir à Londres le 13 décembre, de rechercher les bases de la paix entre Turcs et Balkaniques. La conférence se réunit en effet, mais tous ses efforts diplomatiques demeurèrent vains. Le 3 février 1913, les hostilités reprirent. L'inéluctable suivit son cours. Le 6 mars, Janina se rendait, le 26 mars, les Bulgares prenaient Andrinople d'assaut. Un nouvel armistice intervenait quelques jours plus tard.

Le 30 mai, la paix de Londres consacrait la fin de l'empire ottoman en Europe : Constantinople seule, et le territoire situé à l'est de la ligne Enos-Midia, demeuraient turcs.

Par contre, à la demande et sous la pression de la Triple-Alliance, le Monténégro voyait Scutari lui échapper, un débouché sur l'Adriatique était refusé à la Serbie au bénéfice d'une principauté d'Albanie à construire de morceaux hétéroclites, et dont la fondation, en principe, était acceptée par toutes les puissances.

Ce paradoxe albanais concrétait le sacrifice que la Triple-Entente et ses protégés, les Slaves du sud et les Grecs avaient fait de leurs intérêts et de leurs droits les plus sacrés sur l'autel de la paix européenne. La justice et le principe des nationalités commandaient d'attribuer à la Grèce l'Epire, au Monténégro Scutari et sa région, aux Serbes les territoires occupés par des Serbes et ce débouché sur l'Adriatique qui était une des conditions primordiales de leur existence économique.

Que pouvait redouter le bloc austro-allemand d'une satisfaction équitable accordée à ces aspirations ? La cons-

titution d'un bloc ennemi dans les Balkans ? Mais ce bloc se formerait bien plus sûrement si l'on arrachait aux États balkaniques le fruit légitime de leurs victoires ! Une attraction, dangereuse pour le groupe allemand, des Slaves du sud vers l'orbite de l'empire russe ? Vaine chimère ! Malgré leurs affinités de langue et de religion avec les Russes, les Slaves du sud avaient assez d'originalité et d'intérêts particuliers pour assurer à leur vie nationale une évolution propre, exclusive de toute absorption dans la vie de la Grande Russie. L'histoire de la Bulgarie depuis 1878 n'était-elle pas là pour attester cette vérité ?

Mais il est des fantômes auxquels certains gouvernements et certains partis ont intérêt à prêter une vie factice.

Il en fut ainsi, du moins pour l'Allemagne et les pangermanistes, du slavisme et de son frère géant le panslavisme.

Dès la fin de 1912, les premières et décisives victoires des Balkaniques sur la Turquie servirent de prétextes à des alarmes bruyantes et répétées dans la presse chauvine. Le gouvernement impérial les inspirait-il ? On ne peut, sans preuves, l'en accuser. Ce qui est certain, c'est qu'il partageait ou affectait de partager le sentiment qu'elles traduisaient. Deux faits capitaux dont la concommitance n'est certainement pas le résultat d'un simple hasard se situent en effet à cette époque : le renouvellement de la Triple-Alliance germano-austro italienne, et la mise à l'étude, tenue d'abord soigneusement secrète, d'un accroissement nouveau et sans précédent des forces militaires de l'Empire allemand.

Les circonstances extérieures qui ont entouré le premier de ces deux événements permettent d'attribuer aux gouvernants de l'Allemagne une préoccupation qu'il est intéressant de noter une fois de plus : le souci de resserrer les accords qui liaient l'Italie au bloc austro-allemand. Le

3 novembre, en effet, le marquis di San-Giuliano se rencontre à Berlin avec le chancelier de Bethmann-Hollweg et avec M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'État[1].

Un mois après, le 6 décembre, une note officielle rend public, dans les termes suivants, le résultat des négociations :

Le traité d'alliance existant entre les souverains et les gouvernements d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et d'Italie a été renouvelé sans aucun changement[2].

Des commentaires officieux insistent sur le caractère pacifique du pacte ainsi rajeuni. « Depuis sa fondation, constate la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la Triple-Alliance est devenue un facteur constant du groupement des puissances européennes. Sa solidité lui a donné un caractère incontestablement définitif. » Mais, comme le renouvellement a été publié à Vienne, à la veille du jour où les puissances, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs à Londres, vont s'efforcer en vain de rétablir la paix en Orient, on souligne avec ironie, du côté italien, cette coïncidence : « Il y a peut-être au Bullplatz, dit le *Popolo Romano* qui pourtant ne passe pas pour antitriplicien, une horloge qui avance toujours un peu, par excès de prévoyance. » L'avenir devait prouver que le coucou germanique avait en effet considérablement avancé sur l'heure italienne !

Quoi qu'il en soit, les dispositions intimes du gouvernement allemand s'accordent mal avec ses déclarations publiques. En même temps qu'il s'efforce de donner à sa politique l'apparence d'être purement défensive, il se décide à faire de son armée, par un effort d'une étendue

1. M. de Kiderlen-Waechter mourut le 30 décembre et fut remplacé par M. de Jagow, ambassadeur auprès du Quirinal, connu pour ses sentiments italophiles.

2. Sur la Triple-Alliance, voir l'Appendice II.

inconnue jusqu'à ce jour, l'instrument d'une irrésistible offensive.

C'est en effet, au cours de ce même mois de novembre 1912, qu'il arrête les bases d'une nouvelle loi militaire jugée indispensable à la « sécurité de l'avenir ». Le mot, comme l'indication de la date, sont de M. de Bethmann-Hollweg lui-même :

> C'est, dit le chancelier, pour des raisons de politique étrangère et de politique militaire qu'en novembre 1912, je me suis convaincu de la nécessité d'augmenter notre armée. C'est dans cette conviction, partagée d'ailleurs par le ministre de la Guerre et le chef du Grand Etat-Major général, que nous avons entrepris l'élaboration du projet de loi.
>
> Vous comprendrez que nous n'avons pu, dès ce moment, mettre l'opinion publique au courant de nos projets. Mais notre décision était prise : elle nous avait été dictée par le sentiment de notre responsabilité et pour la sécurité de l'avenir[1].

Les projets du gouvernement impérial ne tardent pas cependant à filtrer dans le public, puis à transsuder dans les informations de presse.

Le 14 janvier 1913, la *Taeglische Rundschau* y fait allusion et laisse entrevoir la gravité de l'effort financier qui va être demandé au peuple allemand. Neuf jours après, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* donne à comprendre oficieusement que le Reichstag sera saisi au cours de la session d'un nouveau projet « destiné à combler plusieurs lacunes de l'organisation militaire ».

Le monde officiel insiste en même temps avec une affectation unanime sur les *nécessités qui s'imposent à l'Allemagne*. Dans une adresse au chancelier, l'association des municipalités allemandes dit : « Le comité espère que le ministre de la Guerre soumettra au Reichstag

1. Séance du Reichstag allemand du 9 avril 1913. Le texte de cette déclaration peut être retrouvé dans les éditions du soir des journaux allemands du 9 avril ou dans le *Reichsanzeiger* du 10 avril 1913.

une nouvelle loi militaire de conceptions et de vues très larges et qui correspondra à la *gravité du moment présent* ».

Le 5 février, à l'occasion de l'inauguration à Kœnigsberg d'un monument au général York, l'empereur Guillaume II annonce officiellement la nouvelle loi militaire. Dans un discours à la Diète provinciale de la Prusse Orientale, il évoque une fois de plus en termes belliqueux les souvenirs de 1813, la « Divine Providence » qui « mit fin brusquement à l'élan victorieux du téméraire Corse ». Quatre jours après, parlant aux étudiants de Berlin, il attribue encore à une « action de Dieu », l'effort « libératoire d'il y a cent ans », et il termine en rappelant un mot de Bismarck : « Nous autres Allemands, nous craignons Dieu et ne craignons rien d'autre dans le monde ».

Le 12 février enfin, le Chancelier de Bethmann-Hollweg s'explique plus complètement au banquet de la Société nationale d'Agriculture et fait entrevoir l'étendue des sacrifices financiers qu'il demandera :

> Je suis convaincu que la nation est aussi unanime dans cette affaire. Elle le restera quand, aux environs de Pâques, nous déposerons le projet militaire devant le Reichstag. Les sacrifices seront lourds. Dieu a assigné au peuple allemand sur cette terre une place et dans le temps une histoire qui exigent de continuels sacrifices. Notre orgueil doit être de les supporter de bon cœur.

Mais l'élaboration du projet doit correspondre à des dessins bien grandioses. La publication s'en fait attendre. Le 2 mars, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'efforce de calmer l'impatience du peuple allemand. Le 3 mars, Guillaume II, par-dessus la tête des sénateurs de Brême, adresse de nouvelles exhortations à ses sujets. Le 7, le général von Heeringen, ministre de la Guerre, donne des explications confidentielles à chacun des chefs de parti du Reichstag, sauf au socialiste. Le 10, dans un ordre du

jour à « son armée », l'empereur évoque encore 1813 : « Le mot d'ordre de notre armée dans cette guerre sainte, n'était pas : « vaincre ou mourir », mais uniquement : « vaincre ».

Le 29 mars enfin, un résumé officieux de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dévoile les lignes essentielles du projet à l'opinion européenne stupéfaite et alarmée.

L'accroissement des effectifs s'impose d'abord à l'attention par son énormité.

Lorsque la loi sera exécutée, l'armée comptera 4.000 officiers, 15.000 sous-officiers, 117.000 soldats et 26.000 chevaux de plus que l'armée prévue par la loi de 1912. En ajoutant à ces chiffres une augmentation de 8.000 hommes applicable au corps de l'intendance, aux services de l'administration et des hôpitaux et aux ouvriers, on obtiendra pour l'armée allemande l'effectif total de 866.000 hommes, se décomposant ainsi :

Soldats	661.000
Sous-officiers	110.000
Officiers	32.000
Volontaires d'un an	15.000
Officiers assimilés et employés	48.000
Total	866.000

Soit une augmentation de 136.000 hommes sur les chiffres établis par la loi de 1912.

Ainsi seront rendus possibles : la création d'une nouvelle inspection d'armée, de trois postes de gouverneur de forteresse, d'une inspection des troupes de mitrailleuses d'infanterie, d'une inspection des troupes de chemin de fer, d'une inspection des troupes de télégraphie, d'une inspection de l'aérostation, de l'aviation et de l'automobilisme, d'une inspection de forteresses et de quinze inspections de la landwehr ; la création de dix-huit bataillons d'infanterie, de dix-huit compagnies cyclistes,

de dix-huit compagnies de mitrailleuses, de seize sections de mitrailleuses de forteresses, de six régiments et de quatre escadrons de cavalerie, de trois régiments et un bataillon d'artillerie à pied, de onze bataillons de pionniers.

L'exécution de la loi sera assurée dans un délai très court : « Toutes les mesures, dit la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, prévues dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie seront, étant donné leur caractère d'urgence, exécutées en octobre 1913. Dans les armes spéciales, certaines difficultés d'application obligeront à répartir l'exécution de ces mesures sur quelques années. Par contre, toutes les mesures prescrites par la loi de 1912 qui auraient pu s'échelonner jusqu'en 1915 seront achevées dès l'automne de cette année [1] ».

Les dépenses permanentes nécessaires seront : pour 1913, de 67.000.000 francs ; pour 1914, de 191.250.000 francs ; pour 1915, de 232.500.000 francs. Les ressources correspondantes seront demandées aux excédents de recettes prévus pour certains impôts, et aux produits d'impôts nouveaux.

Les dépenses non renouvelables s'élèveront à 1.123 millions de francs et seront couvertes par une contribution unique non renouvelable, un véritable impôt de guerre, réparti sur trois années : 544 millions pour 1913, 356 millions pour 1914 et 222 millions pour 1915.

Pour compléter ces dispositions financières, un projet de loi déposé quelques jours plus tard prévoit l'accroissement du trésor de guerre constitué par la loi du 11 novembre 1871. Aux 150 millions de francs en or déjà renfermés dans la tour Julius à Spandau, on ajoutera 150 millions de francs en or obtenus par l'émission de billets de banque de 5 et 10 marks, et 150 millions de

1. Dans son bulletin du 31 mars 1913, le *Temps* fait d'ailleurs très justement remarquer que l'exécution de la loi devait être encore plus rapide. Cela ressortait notamment des chiffres fournis par le projet de budget complémentaire pour 1913.

francs en argent monnayé obtenus par une nouvelle frappe de monnaie. Ainsi le Trésor de guerre de l'Empire s'élèvera dans l'ensemble à 450 millions. « Le Trésor de guerre, dit l'exposé des motifs, permettra à la Reichsbank d'émettre immédiatement 900 millions en billets de banque pour le paiement de la mobilisation et l'allègement de l'inévitable tension du marché. »

Quant au but poursuivi, l'organe officieux de la Chancellerie n'en fait pas mystère : « Notre armée pourra ainsi passer plus aisément de l'état de paix à l'état de guerre en un temps très court ». Et pour qu'il ne subsiste point de doute sur l'espérance caressée, le journal ajoute, parlant de l'augmentation du nombre des officiers : « Elle est nécessaire pour accroître les *chances offensives* de l'armée, assurer facilement notre mobilisation et améliorer la valeur de nos réserves ».

Malgré le soin avec lequel tous les agents du gouvernement impérial ont tenu en éveil l'esprit de discipline et de sacrifice du peuple allemand, l'opinion n'accepte pas unanimement, il est juste de le reconnaître, le principe et les conséquences financières et politiques d'une aussi formidable accroissement de puissance militaire. Quelques sceptiques mettent en doute la sincérité des raisons alléguées dans l'exposé des motifs. Dans un journal qui passe pour l'organe des radicaux, le Dr Potthef, député, adjure le gouvernement d'exprimer le fond de sa pensée : « Vraiment, dans une situation comme la présente, l'heure n'est pas aux cachotteries. Ce que l'on nous demande, ce n'est pas une mesure de temps de paix, c'est tout simplement une mobilisation. On nous rappelle à satiété ces derniers temps les souvenirs de 1813. N'y a-t-il pas une différence ?... En 1813, le péril était immédiat. L'est-il ?... Voilà la question [1] ».

1. *Le Berliner Tageblatt* du 1er avril 1913.

Quelques jours après, le 7 avril, M. de Bethmann-Hollweg, dans un sensationnel discours au Reichstag, ouvre la discussion de la loi, dont il s'efforce de justifier les dispositions par les conditions nouvelles que les circonstances font à l'empire allemand.

On est en pleine crise balkanique. La guerre modifie l'aspect de l'Europe orientale. Devant le monde germain, le péril slave se dresse :

A la place de la Turquie européenne, dit-il, *dont la vie était passive, existent aujourd'hui des États qui viennent de prouver une force de vie extraordinaire.*

Nous avons intérêt à ce que cette force s'affirme dans le travail pacifique comme elle l'a fait dans la guerre. Il est à souhaiter que les États balkaniques traversent maintenant une période de longue paix qui les mettra dans un rapport économique étroit avec leurs voisins et avec l'ensemble des États enropéens. Ils deviendront ainsi à leur tour un facteur du progrès et de la paix de l'Europe.

Toutefois, un des résultats de cette guerre ne saurait être douteux. Si jamais il se produisait une conflagration européenne qui mît face à face les Slaves et les Germains, il serait pour nous désavantageux que la place occupée autrefois par la Turquie d'Europe dans l'équilibre des forces fût prise maintenant en partie par les États slaves. Cette modification de la situation militaire et politique s'est préparée sur le continent. Maintenant qu'elle est accomplie, nous agirions sans conscience si nous ne tirions pas de ce fait ses conséquences inéluctables.

Mais est-elle à son tour aussi inéluctable que certains se plaisent à le dire, cette guerre germano-slave ? M. de Bethmann-Hollweg le nie :

Je ne dis point ceci, poursuit-il, *parce que je consi-*

dère comme absolument nécessaire qu'un choc se produise entre les Slaves et les Germains. Bien des écrivains soutiennent le point de vue opposé. C'est une entreprise dangereuse.

De telles thèses exercent une influence suggestive par les devises qu'elles répètent à nos oreilles. Elles fécondent en quelque sorte le sol sur lequel poussent les passions égarées des peuples.

Le chancelier se flatte d'ailleurs de demeurer, en ce qui concerne ses rapports avec la Russie, dans la tradition gouvernementale allemande :

Le gouvernement russe, notre grand voisin slave, entretient avec nous des rapports amicaux. Depuis que je suis en fonctions, j'ai considéré comme de mon devoir d'avoir avec le cabinet russe des relations de franchise et de confiance.

Le cours de l'histoire, nos rapports avec les hommes d'État russes qui dirigent avec la volonté du Tsar la politique de l'empire dans le sens de rapports amicaux envers nous, me permettent de penser que du côté russe, on va répondre à nos efforts.

Il n'y a pas, à ma connaissance, d'opposition d'intérêts entre la Russie et l'Allemagne. Les deux pays peuvent se fortifier économiquement sans que leurs routes se croisent et que leurs plans se contrarient. De bons rapports réciproques ne peuvent qu'encourager ce développement. La différence de race ne pourra pas, à elle seule, provoquer une guerre russo-allemande. Nous autres, en tout cas, nous n'en prendrons pas l'initiative. Le souverain russe actuel, à ce que je crois, ne le fera pas non plus.

Mais ce certificat et ses hommages décernés à la volonté

pacifique de la Russie officielle, le chancelier fait surgir le spectre du nationalisme :

Cependant, nous savons, et les hommes d'État russes le savent aussi bien que nous, que les courants panslavistes dont Bismarck se plaignait déjà, dont il était inquiet, ont été puissamment renforcés par les victoires des Slaves des Balkans. Les milieux panslavistes ont en partie célébré les victoires bulgares comme si elles étaient les victoires de la pensée slaviste sur la pensée germanique. Je n'ai pas besoin de vous parler ici des polémiques violentes qui se sont produites entre une partie de la presse russe et une partie de la prsse austro-hongroise. Elles sont connues de tous. Dans les accents passionnés des journaux de ces deux pays, l'on retrouve l'écho des dispositions que, depuis des années, le problème balkanique fit naître entre l'Autriche et la Russie.

Il y aura donc, pense M. de Bethmann, un moment où l'Allemagne se trouvera en présence d'un conflit austro-russe. Or, le choix de l'Allemagne ne peut être douteux. La tradition germanique, la politique de Guillaume II, le respect du pacte conclu avec l'Autriche le tracent à l'avance [1].

Nous nous sommes efforcés, dans la mesure du possible, d'atténuer cette tension, mais nous n'avons pas le droit de cacher comme l'autruche notre tête dans le sable. Il est évident, en effet, que notre fidélité d'alliance s'étend au delà des ressources de la diplomatie.

La vigueur nouvelle de l'opposition de races a accru l'importance des modifications politiques et militaires apportées par la guerre balkanique. Nous sommes contraints, dans nos calculs d'avenir, d'en tenir compte.

1. Voir l'appendice II.

Dans le conflit ainsi envisagé, quelle sera l'attitude de la France ?

M. de Bethmann-Hollweg est donc appelé, comme Bismarck en 1887, à aborder la question des rapports franco-allemands ; au point de vue officiel, il en est ici comme pour la Russie :

Nos rapports avec le gouvernement français sont bons. Dans son discours du 11 *janvier* 1887, *Bismarck a exposé quelle forme ces rapports ont pris, par suite du cours de l'histoire et du caractère national des Français.*

Il disait alors :

« Si les Français sont décidés à attendre que nous les attaquions, nous sommes certains que la paix est assurée pour toujours. »

La situation n'a pas changé depuis. Dans les quarante dernières années nous avons, dans les moments critiques, donné à la France et au monde bien des preuves de notre désir de vivre avec notre voisin de l'ouest côte à côte, séparés, mais en paix. Ce désir est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le fortifier en l'exprimant à nouveau.

Bismarck craignait autrefois une attaque de la France au cas où un gouvernement belliqueux et cherchant à l'extérieur une diversion à ses difficultés intérieures arriverait au pouvoir. Bismarck considérait la guerre comme possible si, à ce moment, la France avait quelques raisons de penser qu'elle nous était supérieure, soit par sa force militaire, soit par ses alliances.

Aucune de ces éventualités ne s'est produite tant que Bismarck est resté en charge. Aujourd'hui, j'ai toutes raisons de croire que le gouvernement français actuel désire vivre en paix avec nous. Personne ne sait quels changements l'avenir nous réserve.

Si l'on compare notre époque à celle de 1887, *les chances de guerre ont, à mon avis, plus décru qu'aug-*

menté. Aucun homme n'est en mesure de se représenter les dimensions de la catastrophe d'une guerre européenne, l'étendue de cette œuvre de misère et de destruction. Toutes les guerres précédentes ne sont que des jeux d'enfants en comparaison. Aucun homme d'Etat n'est assez frivole pour approcher la mèche du baril de poudre. La tendance qu'on pouvait en avoir autrefois a bien diminué aujourd'hui.

Par contre la force de l'opinion publique s'est accrue de notre temps. Dans cette opinion publique, les éléments qui dominent sont toujours les plus bruyants. Plus les institutions sont démocratiques, plus les minorités ont d'importance dans ces périodes de passions.

On saisit ici la pensée du chancelier. C'est celle de l'opinion publique allemande presque unanime. C'est par-dessus tout celle du personnel gouvernemental.

Le grief essentiel de l'Allemagne contre la France, c'est que la France entend demeurer sur le même rang que l'Allemagne :

Cependant, aujourd'hui, le phénomène que Bismarck redoutait s'est produit. Dans les milieux français, je ne parle pas seulement des chauvins, mais des gens calmes et réfléchis, on croit que la France est sinon supérieure à l'Allemagne, du moins égale, grâce à l'excellence de son armée, à la confiance qu'on a en l'alliance russe et en l'espoir qu'on place peut-être dans l'Angleterre.

Ceci, Messieurs, c'est l'autre face, la face dangereuse du réveil du sentiment national français. Les éléments chauvins nous montrent souvent et avec une certaine ostentation que leurs aspirations sont dirigées contre l'Allemagne.

L'armée française est bonne, très bonne même à en croire les jugements militaires compétents. L'armée est

l'espoir de la nation, tous les partis, le peuple entier sont prêts à faire pour elle tout ce qui sera possible.

De l'autre côté des Vosges toute une littérature chauvine a pris naissance qui, en faisant l'éloge de l'armée, la compare à l'armée allemande.

On fait du tapage autour de la supériorité de l'artillerie française, sur l'avance de l'aviation française, sur la meilleure éducation du soldat français, D'avance on voit nos campagnes submergées sous les flots de la cavalerie et de l'infanterie russes.

Les Français avec leur tempérament vif ont vu dans les défaites turques de Kirk-Kilissé et de Lule-Bourgas, des défaites allemandes, des victoires des instructeurs français sur les instructeurs allemands.

D'avance on escompte l'appui des États balkaniques, celui des Alsaciens-Lorrains. Dans son illusion, la France a déjà gagné la guerre.

Avec l'Angleterre, l'Allemagne s'efforce de dissiper les malentendus nés des armements navals. M. Winston Chirchill a proposé de suspendre les armements pendant une année. Le chancelier ne croit pas possible de réaliser cette proposition, mais il considère qu'elle représente un grand progrès dans le retour à la confiance dans les relations anglo-allemandes. L'espoir secret apparaît déjà ici, de s'assurer, dans une lutte future, la neutralité du « cousin » anglais.

Et M. de Bethmann-Hollweg, pour conclure, développe cette pensée, qui est le suc de la politique impériale : « La capacité de défense militaire d'un peuple est en dernière analyse la pierre de touche de sa force morale et matérielle ».

Trois jours de débats suffirent pour conduire la discussion jusqu'au bout de la première lecture. Les seules oppo-

sitions que rencontra le projet gouvernemental furent formelles et d'apparence[1]. Comme il était arrivé souvent dans le passé, elles vinrent des conservateurs qui, tout en reconnaissant la nécessité de la loi pour des raisons faciles à deviner, repoussaient les modalités de la « couverture financière » proposée par le gouvernement. Des considérations inverses rangèrent les socialistes dans la majorité : hostiles, disaient-ils, à l'augmentation des armements, ils voteraient cependant les réformes fiscales que la « couverture » nécessitait, parce que ces réformes s'accordaient à leur programme.

Le résultat, qui seul importait au point de vue international, fut qu'en moins de trois mois, malgré les bouleversements dont les moyens fiscaux proposés menaçaient la vie économique de l'Allemagne, le vote de la loi militaire fut assuré.

Le 27 juin, le projet gouvernemental, auquel la Commission avait apporté quelques timides tempéraments de détail, revenait devant le Reichstag pour la deuxième lecture. Le 30 à deux heures et demie, non seulement le projet était adopté, mais encore ces tempéraments étaient supprimés et le texte primitif rétabli dans son intégrité.

Le soir même, la *Gazette de Cologne*, dont le correspondant à Berlin prenait en matière de politique extérieure ses inspirations à la Wilhelmstrasse, après avoir constaté la sécurité que la nouvelle loi valait à l'Allemagne sur le continent, en avouait le but plus lointain : « Cette sécurité nous rend libre la voie vers une politique mondiale productive. Nous sommes encore tout à ses débuts. De longs

1. Au Reichstag allemand, la première lecture représente la discussion générale qui précède le renvoi à la Commission pour l'examen des articles. Lorsque la Commission a délibéré et statué, le projet de loi revient devant l'assemblée pour la deuxième lecture, que clôt un scrutin définitif.

chemins pleins de promesses s'ouvrent à nous en Asie et en Afrique »[1].

Lorsqu'il s'efforçait d'expliquer à la tribune du Reichstag l'effort militaire sans cesse grandissant qu'il demandait au peuple allemand, le gouvernement impérial variait peu ses arguments. Par la bouche de M. de Bethmann-Hollweg, c'était toujours la voix de Bismarck qu'on croyait entendre. Le « péril slave » d'un côté, de l'autre l'esprit de revanche qui, en France, couvait sous la cendre, exposaient l'Allemagne à un risque redoutable : une guerre sur deux fronts.

Mais la pensée intime de l'Allemagne s'exprimait librement hors de l'enceinte parlementaire. Ce qu'elle préparait c'était, avant qu'à l'est, le continent russe eût pu préparer sa résistance organisée, une guerre préventive qui lui permît d'asseoir en Europe l'hégémonie dont elle entendait bien ensuite tirer dans le monde des avantages en rapport avec sa force.

Le kronprinz Guillaume, quelques semaines auparavant, en avait fait d'ailleurs l'aveu avec franchise :

« Ce n'est, avait-il écrit, qu'en nous appuyant sur notre brave épée que nous pourrons garder au soleil la place que nous devons y avoir, mais qu'on ne nous y accorde pas de bon gré. »

Et il avait ajouté :

« Dans tous les conflits politiques, l'épée restera jusqu'à la fin du monde le grand facteur du choix[2]. »

Aveu superflu ! Depuis longtemps l'Europe était avertie du danger qui la menaçait !

1. La *Gazette de Cologne* est connue en Allemagne pour avoir fait avec le gouvernement impérial un pacte en vertu duquel, libre dans l'expression de ses opinions sur le terrain intérieur, elle reçoit des informations de politique extérieure contre l'engagement de tenir compte des directions qui lui sont données.

2. Extrait du livre l'*Allemagne en armes*, qui parut à Berlin au mois de mai 1913, et dont la préface et deux chapitres avaient été écrits par le prince héritier.

CHAPITRE III

PARADE FRANÇAISE

Les préparatifs militaires de l'Allemagne trouvèrent la France à la hauteur de ses devoirs. La leçon d'Agadir avait été entendue ; l'opinion publique était prête aux sacrifices nécessaires.

Au moment où le gouvernement allemand obtenait d'un Reichstag conscient du but poursuivi le vote de la loi du 10 mai 1912, et où il se décidait à élaborer le projet qui consacrait son suprême effort, M. Armand Fallières achevait son septennat pacifique et digne. M. Raymond Poincaré avait pris à la Présidence du Conseil la succession de M. Caillaux, tombé le 9 janvier 1912 à la suite d'une séance de la commission sénatoriale chargée d'examiner la récente convention conclue avec l'Allemagne[1].

Par une coïncidence qui n'était pas due au simple jeu des combinaisons ministérielles, M. Poincaré s'était chargé en même temps du portefeuille des Affaires étrangères.

Les questions internationales passaient, par une explicable répercussion de la crise d'antan, au premier rang de la vie politique française. On en avait assez de l'attitude

1. Le ministère de M. Caillaux avait duré du 27 juin 1911 au 10 janvier 1912. M. Poincaré garda le pouvoir du 14 janvier 1912 au 18 janvier 1913.

menaçante de l'Allemagne. En cédant contre le protectorat marocain, mais sous le canon du croiseur *Berlin*, embossé devant Agadir, deux bandes du territoire du Congo français, le cabinet précédent était allé jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles L'opinion avait ratifié, sans enthousiasme, une « liquidation » du passé, mais elle gardait le souvenir profond et ému du procédé employé pour engager la conversation. Pacifique, certes, son attachement aux institutions démocratiques, sa soif de réformes, tout prouvait qu'elle l'était toujours, comme aux premiers temps de la République. Mais si elle avait gardé la même répulsion pour la politique du « poing sur la hanche », elle entendait bien exiger que personne dans le monde, fût-ce l'Allemagne, ne parlât à la France « le poing sur la table ». L'arrivée de M. Poincaré aux affaires, son entrée au Quai d'Orsay, répondaient à cet égard, à ses désirs les plus profonds. De son esprit cultivé et clairvoyant, de sa volonté opiniâtre, de son caractère même de Lorrain, peu porté aux accommodements, elle attendait des directions éclairées, une influence bienfaisante sur les milieux politiques, et au dehors une attitude ferme et agissante à la fois, digne du passé de la France, du rôle qu'elle avait conservé dans le monde, de la place qu'elle y devait occuper dans l'avenir.

De fait, l'activité gouvernementale de M. Poincaré s'étendit souvent et largement hors du cercle fermé de la politique intérieure. Le Parlement ayant donné son approbation à la convention du 4 novembre 1911, le premier travail diplomatique à mener à bien, c'était de faire reconnaître le protectorat français sur le Maroc par les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras. La plupart donnèrent rapidement et spontanément leur adhésion, l'Italie en tête, dont la situation en Libye fut reconnue par la France quelques semaines plus tard. L'attribution d'une zone du Maroc à l'Espagne rendit plus longues et plus

délicates les négociations engagées sur ce sujet avec cette puissance. Ces négociations aboutirent néanmoins, le 27 novembre 1912, à la signature d'un accord qui donnait pleine satisfaction aux deux parties

L'activité diplomatique de la France s'affirma et se précisa également, en parfait accord avec l'activité de son alliée la Russie, au cours des profonds bouleversements qui transformèrent l'Europe orientale.

M. Poincaré, secondé par M. P. Cambon, aboutit enfin, le 22 novembre 1912, à la signature d'une entente conditionnelle, mais d'un prix inestimable pour la sécurité de l'avenir, avec l'Angleterre.

La nature des liens qui unissaient la France et l'Angleterre, leur position respective vis-à-vis de l'Allemagne, rendaient en effet nécessaire une mise au point délicate et précise de leur entente en vue d'un conflit européen.

Il n'y avait, des deux côtés du détroit, plus beaucoup d'hommes d'Etat avertis qui se fissent encore quelque illusion sur le risque grandissant d'une guerre à soutenir en commun contre l'Allemagne. L'hypothèse du concours que l'Angleterre devait apporter à la France avec sa flotte avait même été déjà envisagée, et un premier pas avait été fait deux ans auparavant dans la voie de la coopération. L'Angleterre ne pouvait, pour sa propre sécurité, admettre une action de la flotte allemande contre les côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique. L'étendue de ces côtes, autant que l'importance de l'effort militaire qu'elle avait à soutenir sur terre, empêchaient d'autre part la France de donner à sa marine de guerre l'ampleur capable de lui assurer une protection efficace. Il avait donc été admis que la France concentrerait sa flotte dans la Méditerranée. Le renforcement de l'escadre française de la Méditerranée, dû à l'initiative du ministère présidé de 1909 à 1911 par M. A. Briand, et assuré par l'amiral Boué de Lapéreyre, avait rendu possible l'exécution de ce plan.

Mais les conditions mêmes dans lesquelles, politiquement, cette coopération devait éventuellement se produire avaient besoin d'être précisées. A une alliance véritable, c'est-à-dire à l'engagement formel de l'Angleterre de joindre ses armes aux armes de la France, il n'y fallait point songer. L'Angleterre entendait jusqu'au bout montrer au monde qu'elle se refusait à admettre la possibilité d'une agression allemande. Mais si, pourtant, cette agression devenait une réalité ? Alors, il n'y avait qu'à stipuler que les gouvernements des deux pays examineraient s'ils devaient « agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix ». Et, « si ces mesures comportaient une action, les deux gouvernements prendraient aussitôt en considération les plans de leurs états-majors et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans »[1]. Et tel est en effet l'accord qui intervint.

L'Angleterre restait donc maîtresse de sa liberté d'action. Mais sur son appui effectif, la France démocratique et pacifique, la France résolue à ne jamais provoquer une guerre européenne, pouvait moralement compter si l'Allemagne l'attaquait.

Ainsi l'exercice du pouvoir, le concours que lui avaient apporté, au sein même de son cabinet, les parlementaires les plus compétents et les plus autorisés, tout grandit tellement la personnalité de M. Poincaré qu'à la fin de 1912, la succession de M. Fallières, dont le mandat venait à expiration quelques semaines plus tard, semblait tout naturellement lui devoir être dévolue. Les guerres balkaniques, les complications européennes qu'elles menaçaient d'entraîner, apportèrent une force nouvelle à ce courant d'opinion. Le 17 janvier 1913, après une très brève campagne, qui ne fut vive que les derniers jours, l'Assemblée

1. Voir à l'appendice III, le texte des lettres échangées entre sir Edward Grey et M. Paul Cambon et constatant cet accord.

Nationale, réunie à Versailles, ratifia le choix de l'opinion. M. Poincaré fut élu Président de la République[1].

Vingt-cinq ans après l'échec de Ferry, mais avec les changements apportés aux situations par le temps, la politique étrangère redevenait le facteur le plus efficace d'une élection présidentielle !

L'opinion et la presse allemande ne s'y trompèrent pas : « Jusqu'à présent, écrivit l'officieux *Lokal Anzeiger*, on s'était accoutumé à considérer à l'étranger l'élection du Président de la République comme un événement n'intéressant que la politique intérieure. Il n'en est plus de même cette fois ». Les organes libéraux s'empressèrent d'ailleurs d'insister sur le sens pacifique de l'élection : « Pendant toute la durée de la crise balkanique, résuma le *Berliner Tageblatt*, M. Poincaré a fait tous ses efforts, pour assurer le maintien de la paix européenne. Son attitude vis-à-vis de l'Allemagne fut réservée, correcte et pacifique ».

M. Poincaré, qui ne devait entrer en fonctions que le 18 février, ayant, par un sentiment de haute convenance, abandonné la Présidence du Conseil, M. Fallières eut à constituer son dernier cabinet. L'hésitation fut brève, ou plutôt il n'y eût pas d'hésitation. Le ministère qui avait assumé le pouvoir au lendemain de la crise de 1911 devait, sauf quelques modifications de personnes inévitables, demeurer aux affaires. Quant à l'homme d'État qui le présiderait, la voix l'opinion, autant que les derniers événements, le désignaient sans équivoque. Le 21 janvier, M. Aristide Briand eut donc constitué son cabinet. M. Stephen Pichon ayant, à raison de son attitude dans la discussion sur la réforme électorale, refusé le portefeuille des Affaires étrangères, ce fut un homme élevé dans

1. M. Poincaré fut élu par 429 voix contre 327 à M. Pams et 3 à divers autres candidats.

les grandes traditions politiques et administratives de la République, M. Jonnart, qui prit au Quai d'Orsay la place laissée vacante par M. Poincaré.

Le fardeau qu'assumait courageusement M. Briand était loin d'être léger. Aux inextricables complications de la situation parlementaire venait s'ajouter la redoutable nécessité de regarder en face et de résoudre, sans autre considération que l'intérêt national, le plus grave problème militaire qui se fût posé depuis 1871.

L'histoire et la reconnaissance des Français rendront à M. Briand cet hommage mérité qu'il n'eut, à prendre une décision et à remplir son devoir jusqu'au bout, aucune hésitation.

Depuis plusieurs semaines, les rapports des agents diplomatiques avaient averti le gouvernement français des projets nouveaux d'armements que le gouvernement impérial allemand venait de mettre à l'étude. Quelques précautions indispensables avaient bien été prises, des demandes de crédit pour l'armement avaient bien été déposées antérieurement devant le Parlement pour parer autant que possible aux conséquences de la loi allemande du 10 mai 1912. Mais l'accroissement annoncé en ce début de l'année 1913 dépassait considérablement l'effort précédent. Après les déclarations de l'empereur Guillaume à Kœnigsberg et celles du chancelier, aucun doute n'était plus permis : l'Allemagne entendait s'assurer la victoire, une victoire définitive contre la France.

Accepter sans agir la consolidation d'une pareille inégalité de forces, quel gouvernement français, digne de la France, aurait pu en accepter la responsabilité ?

La sécurité matérielle et immédiate du pays, d'abord, imposait une riposte sans retard. Le plan d'invasion rapide de la France adopté en Allemagne se lisait nettement sur les cartes de l'Empire. La répartition des troupes, les mailles sans cesse plus serrées d'un réseau ferré cal-

culé pour rendre cette invasion irrésistible, tout disait l'intention de l'état-major de Berlin d'en finir d'un coup et en quelques semaines avec la France. Si la redoutable machine allait se perfectionner encore, sans que fût consolidé le mur à lui opposer, c'est que la France accepterait devant le monde l'inégalité de situation qui lui serait ainsi faite. Chaque fois que, dans la plus banale des conversations qu'elle engagerait avec l'Allemagne, elle prendrait position, il serait bien et définitivement entendu qu'elle parlerait en puissance de second rang.

Pouvait-elle accepter cette déchéance ?

Aucun régime n'aurait pu répondre affirmativement, et le régime républicain moins que tout autre. Depuis la défaite de 1871, la République avait refait une nouvelle France, une France qui ne reniait rien du passé glorieux de l'ancienne, et dont tous les hommes d'État auraient pu reprendre le mot de Napoléon : « Depuis Clovis, je me sens solidaire avec tout ce qui s'est fait dans ce pays ». La République avait fait mieux : elle avait agrandi la France hors de France. Tour à tour la Tunisie, le Tonkin, le Congo, le Dahomey, le Maroc enfin, étaient devenus terres françaises. Les lettres, les arts, les sciences et jusqu'à cette chose ténue et inexprimable, mais sensible à tous les amoureux de la grâce, les modes françaises, rayonnaient sur le monde. Ses luttes intérieures même, comme les idées qui en faisaient le fond, n'avaient-elles pas quelque chose d'universel ? L'Allemagne le savait bien, le sentait bien, puisqu'elle n'avait trouvé rien d'autre, pour supprimer la rivalité irritante entre toutes, que la construction d'une machine de guerre destinée à broyer la rivale !

Il n'y avait donc aucune considération de politique intérieure qui pût diminuer l'étendue du devoir immédiat à remplir. Il fallait, pour que la France ne fût pas étouffée, vivifier les organes de sa vie extérieure, mettre sa défense apparente et réelle à la hauteur du danger grandissant

Le parti de M. Briand fut rapidement pris.

M. Poincaré à peine installé à l'Élysée et le ministère confirmé dans ses pouvoirs, d'importants projets militaires furent annoncés, d'abord officieusement, par la presse, dès le 17 février. Ils visaient trois ordres d'idées également importants.

Avant tout, et pour tout prévoir, même une surprise, il fallait assurer, dans le matériel et l'outillage, un certain nombre de réformes urgentes. Une demande de crédit de 70 millions était donc prévue et le vote devait en être demandé d'urgence au Parlement. Mais, comme la procédure parlementaire entraîne, quelque simplification que l'on apporte à ses formalités, des délais qui peuvent être dangereux en matière de défense nationale, M. Briand, s'inspirant de plusieurs précédents analogues, et sur l'avis conforme et l'approbation des présidents et rapporteurs des commissions compétentes des deux Chambres, engagea d'ores et déjà les dépenses correspondant à cet objet particulier des réformes projetées.

Un second crédit de 500 millions devait ensuite être demandé, en vue de réaliser un programme plus étendu de réformes relatives aux places fortes, à l'artillerie lourde, aux munitions et à l'aéronautique.

La question des effectifs, c'est-à-dire, au fond, le grave problème de la durée du service militaire, ferait enfin à bref délai l'objet d'un examen attentif des autorités militaires.

L'exposé des motifs, qui, quelques jours plus tard, accompagna le dépôt du projet relatif aux 500 millions de dépenses, ne laissait aucun doute sur l'esprit dans lequel cet effort militaire allait être accompli. La France ne faisait que suivre les autres nations : « Les guerres récentes, disait l'exposé, ont confirmé la nécessité pour les nations de maintenir constamment leurs moyens de défense à la hauteur des progrès de l'art et de la science militaires,

sous peine de se trouver rapidement dans un état d'infériorité auquel il deviendrait ensuite difficile de remédier... » Avant tout, il s'agit « d'organisation défensive ». Comme en 1873, comme en 1889, la France, simplement, se mettait dans la position de défense et consolidait sa cuirasse. Mais le premier coup de feu, elle entendait bien ne jamais le tirer.

Qui eût pu, d'ailleurs, en douter? Il n'y avait qu'à considérer, terme de comparaison infaillible, les dépenses d'ordre militaire dans les deux pays. Les chiffres avaient leur éloquence :

En 1902, *exposa M. Chéron à la Chambre, le budget de la guerre allemand dépasse le nôtre de* 121 *millions ; en* 1906, *de* 306 *millions ; en* 1913, *de* 327 *millions et pour* 1914, *la différence sera de* 515 *millions. En* 1913, *le budget de la marine allemand dépasse le nôtre de* 57 *millions.*

Mais voici un chiffre particulièrement suggestif : vous savez qu'il a dans le budget de la guerre français comme dans le budget de la guerre allemand une troisième section de dépenses ; c'est celle qui s'applique au perfectionnement de l'armement, celle qu'on appelle dans le budget allemand des dépenses « pour une fois ». Puisque j'examine les budgets de 1902 *à* 1913, *voulez-vous que je compare ce que, pour la troisième section du budget de la guerre, la France a dépensé pendant la période que j'envisage, et ce qu'a dépensé l'Allemagne ? La France* 980 *millions, l'Allemagne* 2 *milliards* 2 *millions, soit* 1 *milliard* 22 *millions de plus que nous, c'est-à-dire* 104,50 *p.* 100 *de plus que la France* [1].

Mais le gouvernement ne s'attarda pas à une discussion académique devant l'opinion. Les demandes de crédit avaient été justifiées par des rapports des autorités tech-

1. Séance de la Chambre des Députés du 17 février 1913.

niques. Ces mêmes autorités devaient donner leur avis sur la plus grave des questions que posaient les armements allemands, celle de l'augmentation des effectifs de l'armée française.

Le Conseil supérieur de la Guerre fut donc appelé à en délibérer et se réunit le 4 mars au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, le président du Conseil assistant également à la séance.

Plusieurs solutions furent envisagées. Les unes comportaient le retour à la main-d'œuvre civile pour certains services administratifs de l'armée, la réduction des musiques, etc. C'est ce qu'on avait pittoresquement appelé : vider les fonds de tiroir. D'autres tendaient à instituer le service de trente mois, ou le service de trois ans avec faculté de libérer, au cours de la troisième année, une portion des hommes dont l'instruction serait jugée suffisante et dans la mesure où cette libération ne ramènerait pas l'effectif de présence au-dessous d'un certain chiffre. Un dernier système tendait à l'établissement du service de trois ans pur et simple, sans aucune dispense.

La délibération dura plusieurs heures. Aucun des systèmes de « demi-mesure » proposés ne résista à l'examen. Le président du Conseil résuma finalement la discussion dans cette question précise adressée aux officiers généraux membres du Conseil supérieur de la Guerre :

« Estimez-vous qu'il est impossible d'assurer la défense du pays sans recourir au service de trois ans pur et simple ? »

A l'unanimité la réponse fut affirmative.

Deux jours après, M. Aristide Briand déposait sur le bureau des Chambres un projet de loi conforme à cet avis.

En dehors de l'utilité d'un service à longue durée pour l'instruction des hommes de certaines armes, l'exposé des motifs invoquait surtout la nécessité de parer à « toutes

les éventualités initiales de la guerre moderne » et de disposer de contingents proportionnels aux effectifs fixés par les lois des cadres. Au point de vue politique, la France serait en mesure non seulement de pourvoir ainsi à sa sécurité, mais encore de coopérer au maintien de la paix en Europe, « étroitement liée, tout le démontre, à l'équilibre des forces diplomatiques et militaires entre les grandes nations ». La politique extérieure du pays serait assurée enfin contre toute contrainte : « Il y a quelque chose concluait l'exposé, qui domine toutes les contingences, qui triomphe de toutes les hésitations, qui gouverne et détermine les élans individuels et collectifs d'une grande et noble démocratie comme la nôtre : c'est sa volonté bien arrêtée de vivre forte et libre et maîtresse de ses destinées ».

Le 18 mars, sur la question de la réforme électorale, le ministère Briand était mis en minorité au Sénat, et portait sa démission au Président de la République.

La chute de M. Briand fut accueillie en Allemagne dans des sentiments dont il est difficile de donner une explication précise. Une satisfaction à peine dissimulée en formait visiblement la base principale.

Au moins cette impression se dégageait-elle de la lecture des principaux organes de la presse germanique. Les uns pour des raisons de politique nationale, les autres pour des motifs moins nets, y virent l'effet des projets militaires dont le cabinet démissionnaire avait eu le courage de prendre l'initiative. Sortant de la réserve que leur commandait leur situation d'étrangers, les correspondants parisiens de ces journaux ne se contentèrent pas de donner sur ce sujet une appréciation basée sur des considérations d'ordre international. Ils allèrent jusqu'à prendre parti dans la polémique de la politique intérieure française, et l'on vit, spectacle paradoxal, les agents officieux d'un pays où règne l'esprit de caste, reprocher au cabinet

démissionnaire sa politique de « réaction ». La *Gazette de Francfort* exulta, le *Berliner Tageblatt* espéra. M. Max Nordau, correspondant de la *Gazette de Voss* télégraphia : « On n'a pas besoin d'être aussi pessimiste que ceux qui, aujourd'hui répétaient dans les couloirs de la Chambre que c'était une crise présidentielle. Cependant, on ne saurait se dissimuler la gravité de la situation ».

Grave, certes, la situation l'était au moins autant que le disaient ces étranges propagandistes. Mais cependant pas dans le sens où ils le voyaient ou le désiraient.

Le cabinet Barthou, en effet, succéda au cabinet Briand. Disposé aux transactions honorables sur le terrain de la politique intérieure, il annonça avec non moins de résolution que le cabinet précédent qu'il serait « barre de fer » sur la question de la défense nationale. M. Eugène Étienne, ministre de la Guerre, qui avait préparé le projet des « trois ans » conserva son portefeuille et M. Stéphen Pichon, dont on ne pouvait attendre non plus, à cet égard, aucune faiblesse, prit au Quai d'Orsay la succession de M. Jonnart.

La discussion de la loi militaire se poursuivit donc à la commission de l'armée, devant laquelle elle avait été renvoyée, dans des conditions qui ne laissaient aucun doute sur l'issue du débat. Successivement toutes les propositions qui biaisaient avec l'intérêt national furent écartées. Le 4 mai, à Caen, le président du Conseil fit un dernier et émouvant appel à l'opinion publique, devant laquelle il engagea la responsabilité gouvernementale :

« Est-ce, dit-il, par souci de cette existence gouvernementale qu'on sollicite ou qu'on espère des concessions où échouerait le principe vital de la loi ? J'en doute, mais même si elles sont sincères, ces invitations captieuses ne réussiront ni à nous émouvoir, ni à nous tenter, ni à nous ébranler. Quand le devoir prend la forme d'un intérêt national, il faut tout simplement faire son devoir. »

Cinq jours après, par 17 voix contre 4, la commission de l'armée adoptait l'ensemble du projet de loi. Quelques modifications de détail étaient seules apportées au texte primitif. Le principe du service de trois ans était accepté. Les Chambres, en séance plénière, allaient voir à casser ou à entériner cette décision.

Par une curieuse coïncidence, au moment même où le nouveau chef du gouvernement, à la suite de son prédécesseur, s'engageait ainsi dans la voie où la *politique nationale* dressait résolument la résistance française devant la menace allemande, une initiative venue de Suisse s'efforçait une dernière fois de rapprocher les deux pays. Une « conférence d'entente » s'ouvrait à Berne entre parlementaires français et allemands.

Le progrès des idées pacifistes d'une part, les nécessités d'une politique de réformes radicales de l'autre, avaient depuis plusieurs années rallié un certain nombre d'adhérents à l'idée d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne. Le gouffre sans fond des dépenses militaires « improductives » détournait de leur affectation naturelle les ressources d'une grande démocratie. Puisque la France, dans son ensemble, répudiait l'idée d'une guerre de revanche, pourquoi ne se tendrait-on pas la main, pardessus les Vosges, au lieu de se montrer un poing armé et menaçant ? M. Jaurès, chef des socialistes français et les leaders de la social-démocratie au Reichstag accusaient en même temps la bourgeoisie industrielle des deux pays de tirer des bénéfices immoraux de la politique des armements.

Dans les partis « bourgeois », quelques personnalités moins nombreuses s'appuyaient plus particulièrement sur les progrès des idées d'arbitrage et de conciliation, entrevoyaient les avantages matériels que comporte le développement des échanges et des liaisons d'intérêt entre

des nations même politiquement rivales jusque-là. A la propagande de l'*Internationale* ouvrière venait se joindre naturellement l'action moins apparente, mais plus efficace peut-être, des partisans d'une entente sur le terrain économique. Un *Comité commercial franco-allemand*, comportant une section dans chacun des deux pays, s'était formé quelques années auparavant. Sans doute, il se défendait de poursuivre un autre but que le développement des transactions et l'amélioration du régime des échanges entre les deux pays. Mais, par la force des choses, ses membres français et allemands en venaient peu à peu à concevoir comme possibles, puis à pratiquer des *associations* ou des *participations* qui glissaient ensuite sur le terrain brûlant de la politique. Puisque des deux côtés de la frontière, il se trouvait des esprits assez libérés pour faire taire dans le domaine de l'intérêt privé les haines et les rancunes nationales, pourquoi ne pourrait-on pas espérer que la somme de ces bonnes volontés s'accroissant tous les jours, un moment viendrait où la majorité des Allemands et des Français serait convertie à l'idée de l'apaisement ?

Il s'était ainsi formé en France un parti de croyants nouveaux qui nièrent d'abord la fatalité de la guerre, puis sa simple possibilité. La guerre est une « grande illusion » disaient la plupart d'entre eux avec Norman Angel. Puisqu'on ne peut plus détruire les nations ni dépouiller les individus, quel changement en attendre ?

La nature et la force de ce double courant n'avaient pas échappé aux membres du Conseil national suisse qui prirent l'initiative de la conférence. Ils y firent, dans leur lettre d'invitation, de nombreuses et transparentes allusions. « Il leur a paru, dirent-ils notamment, que l'amitié et la communauté des intérêts moraux et économiques en jeu leur confèrent le droit d'offrir à leurs collègues français et allemands, d'une façon désintéressée, l'occasion de

discuter ensemble, sur le sol neutre de la Confédération helvétique, la question des armements, et d'examiner par quels voies et moyens il serait possible d'amener un rapprochement entre la France et l'Allemagne. »

L'invitation fut accueillie, du côté français, non seulement avec faveur, mais avec empressement. « Il ne faut point dédaigner, écrivit le *Temps* du 20 avril, les initiatives qui se proposent d'instituer entre les représentants de l'Allemagne et ceux de la France des discussions loyales sur des problèmes dont ils sont également préoccupés. » Les organes socialistes et radicaux firent de leur côté une chaleureuse campagne de propagande.

L'effet en dépassa toutes les espérances.

Cent soixante-sept députés et vingt-quatre sénateurs, au total 191 parlementaires français, envoyèrent à Berne leur adhésion[1]. La majorité appartenait aux partis avancés. Mais les membres des groupes modérés y étaient en assez grand nombre pour qu'il ne fût pas niable que, dans leur ensemble, toutes les grandes fractions du parti républicain y fussent représentées.

L'enthousiasme fut moins grand du côté allemand.

Le 9 mai, trois dizaines à peine de députés au Reichstag avaient décidé de faire le voyage de Berne. Quelle que fût la disproportion numérique entre les parlements allemand et français, cette froideur ne manqua pas de produire une impression désagréable. La *Gazette de Francfort*, qui menait une campagne en faveur d'un rapprochement économique, essayant de ranimer les bonnes volontés, en souligna d'avance la portée : « Il serait déplorable, insista-t-elle, que par une participation trop réduite à la conférence de Berne, l'Allemagne donnât l'impression qu'elle ne prend pas au sérieux l'idée d'une entente, ou

1. Ces chiffres, comme ceux des parlementaires allemands, sont relevés non sur les journaux, mais sur la liste officielle publiée en deux langues, à Berne, par les soins du comité suisse d'initiative.

qu'elle veut éviter une discussion franche sur les moyens de limiter les armements. »

Les craintes de l'organe rhénan se réalisèrent pourtant. Non seulement 37 députés au Reichstag avaient seuls, à la veille de la conférence, envoyé leur adhésion, mais encore ce chiffre comprenait plus de 20 socialistes, et pas un représentant des partis gouvernementaux.

Le 11 mai, la conférence s'ouvrit à Berne, dans la grande salle de l'université. M. d'Estournelles de Constant, sénateur français, y fit un émouvant appel à l'entente contre le péril que la politique des armements faisait courir à la paix.

« Nous sommes, dit-il, les uns et les autres, Allemands et Français, de bons patriotes, mais notre patriotisme consiste à bien servir notre pays et non à l'exposer à des aventures. »

Le soir même, l'officieux *Lokal Anzeiger*, parlant des délégués à cette réunion, les rappelait à une juste appréciation de l'heure : « Il est possible que leurs efforts puissent avoir quelques succès dans un temps prochain, mais ils ne pouvaient choisir un moment moins favorable pour inaugurer une conversation. » Le monde officiel de tous les états confédérés de l'Allemagne ignorait la conférence. Des rares intellectuels qui protestaient contre les armements, il pensait justement, comme la *Taeglische Rundschau*, que leur idéal était « vague et irréalisable ».

La conférence se poursuivit cependant. Le bureau français fut composé de M. d'Estournelles de Constant, comme président, et de MM. Jaurès et Gaston Ménier comme vice-présidents ; le bureau allemand de M. Haase, socialiste, comme président, et de MM. Haussmann et Ricklin, comme vice-présidents. La commission de la conférence comprit ces deux bureaux.

Les réunions privées et les deux réunions publiques firent apparaître, certes, bien des bonnes volontés indivi-

duelles. Mais les questions essentielles durent, sous peine d'amener l'échec de la conférence, être écartées ou tournées. La plus délicate de ces questions était relative à l'Alsace-Lorraine. On en vint à bout par une transaction d'écriture : on reconnaîtrait que les représentants du *pays d'Empire* avaient « facilité le rapprochement des deux pays pour une œuvre commune de civilisation ».

Le 12 mai, à sept heures du soir, M. d'Estournelles de Constant, lut à la deuxième et dernière séance publique une brève résolution où cette attitude des Alsaciens-Lorrains se trouvait soulignée, et qui ajoutait, parlant de la conférence et de son but primitif :

Elle invite ses membres à faire tous leurs efforts pour amener les gouvernements des grandes puissances à modérer leurs dépenses navales et militaires.

La conférence appuie chaleureusement la proposition de M. Bryan, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, relative aux traités d'arbitrage. Elle demande que les conflits qui pourraient s'élever entre les deux pays et qui ne seraient pas réglés par la voie diplomatique soient déférés à l'arbitrage de la Haye, et elle compte sur ses membres pour faire engager en ce sens une action énergique et soutenue.

Elle estime qu'un rapprochement de la France et de l'Allemagne facilitera l'entente des deux groupements européens et préparera par là l'établissement de la paix.

Ce fut tout. De discussion publique, il n'y en eut point. Le résultat de la conférence se ramenait à un vœu platonique, dont le nombre restreint des délégués allemands diminuait encore la portée. « L'opposition entre la Triple Entente et la Triple-Alliance subsistera, constata le *Vorwaerts*. La masse des bourgeois et paysans français, bien qu'opposée à toute excitation chauvine et désirant vivre en paix avec l'Allemagne, continue à se méfier vivement de la politique de l'empire allemand, qu'elle considère comme un Etat guerrier et voleur, contre lequel il faut se défendre. » Un député radical français, M. Vazeille, arrivé à Berne le cœur gonflé d'espérance, disait plus

pittoresquement au retour sa désillusion : « Ce fut une journée de miracles. On y vit tenir en allemand une assemblée où 150 Français se trouvaient en face de 40 Allemands; on y vit les Français, qu'on traite de bavards, ne prononcer qu'un discours contre sept ou huit allemands; on y vit les socialistes français confier à M. Ricklin, président du Landtag alsacien et même président du centre catholique alsacien, le soin de convertir Guillaume II au désarmement; on y vit les descendants des républicains de 1793 mettre bas les armes. »

On ne pouvait mieux dire des deux parts. La discussion de la loi militaire se poursuivait en ce même temps devant le Reichstag, et les socialistes allemands, toujours répudiant le principe des armements, en rendaient possible la réalisation en votant la « couverture financière ».

Il n'y avait donc, du côté français, qu'à obtenir des Chambres la loi qui assurerait la défense française. Mais comme l'effet de cette loi ne pouvait être rétroactif, le départ de la classe qui achevait alors sa deuxième année, allait amener une insuffisance notable et immédiate d'effectifs par rapport aux effectifs allemands. Conformément aux pouvoirs que lui donnait la loi de 1905, le gouvernement décida, le 15 mai, de la maintenir une année de plus sous les drapeaux. C'était là, comme M. Barthou l'expliqua le lendemain à la Chambre en termes émouvants, une « précaution nécessaire », qu'il fallait sous peine de manquer au devoir gouvernemental, prendre en « temps utile ».

Le même jour, et comme pour prouver qu'il était bien étranger à l'esprit conciliant de cette conférence de Berne à laquelle 8 députés alsaciens-lorrains avaient assisté, le gouvernement allemand saisissait le Conseil fédéral de l'Empire de deux projets de loi dont l'un restreignait la publication et la propagation en Alsace-Lorraine des périodiques qui n'étaient pas rédigés en langue allemande, et dont l'autre livrait à l'arbitraire des autorités

l'existence des associations qui seraient jugées dangereuses pour la « sécurité publique ».

Sans se laisser détourner par ces rigueurs plus que par les explications rassurantes mais tendancieuse de l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le gouvernement français fit mettre à l'ordre du jour de la Chambre le projet de loi militaire adopté par sa commission.

La discussion commença le 2 juin.

Elle fut longue et âpre.

Une nation libérale et démocratique comme la France est peu faite pour l'effort militaire continu. Les longues périodes de présence sous les drapeaux, étant donné surtout la prédominance des familles à un ou deux enfants, gênent la culture du domaine familial ou entravent les carrières des fils de la bourgeoisie. Très nationalistes au sens large de ce mot, mais très attachés à la paix, les Français ont peine à comprendre que l'opposition des autres nationalités puisse faire courir à leur pays un risque de guerre réel et imminent. Parmi leurs hommes d'État, un grand nombre refuse d'envisager le retour, en plein xx^{e} siècle, des horreurs de la guerre. Et une grande partie de l'opinion, naturellement portée à croire ce qui légitime le moindre effort, leur fournit, en les appuyant, de nouvelles raisons de fermer les yeux à la lumière. Vous verrez pourtant, leur disait M. Clemenceau dans une courageuse campagne, des choses que la France n'a point connues depuis la guerre de cent ans.

L'opposition au texte gouvernemental fut donc très vive devant la Chambre. Sans nier la nécessité d'un renforcement de la puissance militaire du pays, les partis avancés contestaient au système des « trois ans » l'efficacité attendue. Ce n'est pas, disaient-ils, parce que vous maintiendrez dans les casernes un nombre plus grand de jeunes gens, que vous aurez au jour de la mobilisation un

nombre plus grand de soldats. Le chiffre des *mobilisables* n'est pas extensible. C'est en accroissant la puissance des réserves que vous arriverez au résultat qui importe : une nation mieux armée. Ainsi argumentèrent tour à tour M. Jaurès, socialiste, et M. Paul-Boncour, radical, et M. Messimy, lui-même ancien officier et ancien ministre de la Guerre. Et les grandes lignes de leurs contre projets s'inspiraient de ces idées générales : période de présence sous les drapeaux réduite : un an, deux ans ou vingt-huit mois ; augmentation, quant à la fréquence et à la durée, des appels de réservistes ; renforcement des troupes massées à la frontière et nommées « troupes de couverture ».

Le texte de la commission et du gouvernement ne trouva pas des défenseurs moins ardents. Des techniciens ou des « spécialisés » comme MM. Raiberti, Le Hérissé, Joseph Reinach, montrèrent une fois encore que la nécessité d'instruire des cadres suffisamment nombreux, d'obtenir une mobilisation plus rapide et une plus grande cohésion des formations, imposaient les « trois ans » de présence effective, sans exceptions ni dispenses. Elargissant et élevant le débat, M. André Lefèvre, d'une main savante et démonstrative, disséqua et étala le plan militaire de l'Allemagne : abattre la France rapidement, non seulement parce qu'il lui faudrait se retourner ensuite contre la Russie, mais encore parce que, malgré les précautions prises, elle ne pourrait, au point de vue économique, résister à une guerre d'usure. Tout disait les projets *d'attaque brusquée* de l'adversaire ; la répartition de ses troupes sur sa frontière ouest, la disposition de son réseau ferré, ses immenses gares d'embarquement à proximité de la France, du Luxembourg et de la Belgique. Et comme cette attaque brusquée supposait une *offensive diplomatique*, indispensable pour s'assurer la priorité des mesures préparatoires de la guerre, il en résultait pour la France, sous peine de menace de mort, cette nécessité impérieuse :

être toujours prête à assurer, dans le minimum de temps, à l'abri d'une « couverture indéfonçable » la mobilisation la plus rapide possible. Cette nécessité, seuls les effectifs de présence fournis par trois classes pouvaient y pourvoir.

Le 16 juin, la discussion générale fut close. Le 3 juillet seulement, trois jours après l'adoption définitive de la loi militaire allemande, les contre-projets étaient repoussés et le texte de la commission mis en discussion. Le 19 juillet enfin la Chambre votait l'ensemble de la loi, amendée en cours de débats de quelques nouvelles et graves dispositions : incorporation des recrues à vingt ans au lieu de vingt et un ans, durée de service égale strictement pour tous, allocations aux soutiens de familles nombreuses... Le Sénat, pour ne pas retarder l'application de la réforme, abrégea la discussion générale et les débats sur les articles, et le 7 août vota le texte de la Chambre.

D'émotion véritable, on en chercherait vainement les traces dans la presse allemande. Profondément convaincue de la supériorité de son armée, l'Allemagne, dans son orgueil, oubliait le conseil avisé de Bismarck au Reichstag de 1887 : « Vous déprisez la force militaire de la France. » La loi militaire française laissait intacte sa foi aveugle dans l'organisme qui devait, le grand jour venu, assurer la victoire allemande, au besoin sur toute l'Europe continentale, mais au détriment de la France. Tout au plus, put-on lire dans des leaders cette thèse paradoxale que l'effort nouveau de la France n'était qu'une nouvelle provocation, la manifestation d'une renaissance de chauvinisme, forme internationale de l'esprit de réaction !

Au fond, l'Allemagne, quelque confiance qu'elle eût dans son armée, s'irritait de constater que la France refusait la place drapée de mépris aimable qu'on lui offrait au second rang des puissances.

CHAPITRE IV

GERMANISME EN ACTION

De la fièvre des armements, le germanisme devait, par une évolution naturelle, passer à l'activité politique et, alarmant les autres nations sur le sort de leurs positions traditionnelles, mettre rapidement l'Europe sur le qui-vive.

Des séismes nouveaux, ébranlant en outre une fois encore les vieilles assises de l'Orient, n'avaient pas tardé à fournir au groupe austro-allemand les prétextes de nouvelles inquiétudes. Une seconde guerre, en bouleversant les résultats des premières victoires balkaniques, avait consolidé la barrière déjà dressée devant la poussée germanique.

Cette fois seulement, la lutte s'était livrée entre les alliés d'hier.

La Bulgarie, mécontente de la part qu'on semblait vouloir lui faire, et répudiant l'arbitrage du tsar Nicolas II, qu'elle avait naguère accepté, s'était, à la fin de juin, précipitée sur la Serbie et la Grèce. Mais battue contre son attente par les victimes de son agression, envahie au nord par l'armée roumaine, elle fut contrainte d'accepter le 6 août, à Bucarest, une paix qui distribuait les forces des anciens alliés de manière à obtenir, dans les Balkans, un équilibre politique stable ; elle perdit ainsi : Silistrie et la

Dobroudja sur le Danube ; au sud, cette partie de la Macédoine qu'elle revendiquait comme peuplée de Bulgares ; au sud-est, Andrinople, que la Turquie, mettant à profit la discorde de ses ennemis, avait réoccupée presque sans résistance.

Or, cette paix de Bucarest consommait la ruine du rêve austro-hongrois, et par répercussion, des espérances lointaines mais tenaces de l'Allemagne.

Sans doute, la Roumanie, dont le roi était un Hohenzollern et dont la politique avait longtemps gravité dans l'orbite de la Triple-Alliance, et la Grèce, dont le jeune souverain était le propre beau-frère de l'empereur Guillaume II, pouvaient passer la première pour favorable au bloc germanique, l'autre pour indifférente. Mais le grand vainqueur, c'était la Serbie. Et sa victoire ne lui valait pas seulement, dans cette Macédoine qu'avait convoitée la Bulgarie, une compensation territoriale aux sacrifices qu'elle avait faits du côté de l'Adriatique pour éviter un conflit européen. Il en résultait encore, pour le nom serbe, une gloire qui vengeait à la fois des siècles d'opprobres lointains et de récentes humiliations.

Aboli, désormais, le souvenir saignant de Slivinitza! Vengés les martyrs de la domination turque, dont les crânes entassés en pyramides monstrueuses sur les glacis de Belgrade tournaient obstinément leurs orbites creuses vers un avenir qui ne semblait jamais devoir surgir! Lorsque le voyageur, partant de la capitale héroïque, marcherait vers l'Orient, il ne trouverait plus de Serbes esclaves. La vaillance de ce petit peuple avait fait mentir jusqu'au nom que les barbares lui avaient donné.

Mais ce retour de la fortune était aussi un avertissement pour l'orgueilleux empire des Habsbourg.

Tous les Serbes en effet n'étaient pas réunis à la mère patrie. Plusieurs millions d'entre eux vivaient encore sous une loi étrangère, celle de l'Autriche-Hongrie. En Bosnie

et en Herzégovine, comme dans une région très étendue rattachée au territoire hongrois, ils formaient la majorité de la population. Doux et soumis, humbles presque, ils n'avaient conservé de leur ancienne nationalité, les uns que la langue et la religion, les autres même que la langue. Agriculteurs ou ouvriers, quelques-uns commerçants ou prolétaires intellectuels, ils paraissaient résignés, dans l'ensemble et sauf quelques révoltes isolées, à cette administration et à cet ordre autrichiens dont l'esprit méthodique et méticuleux se donnait l'apparence d'une civilisation. Même en 1908, lorsque, violant le traité de Berlin, charte des espérances balkaniques, le vieil empereur François-Joseph avait annexé à son empire la Bosnie et l'Herzégovine, c'est à peine si quelques murmures, partant de leurs montagnes, étaient allés se perdre, en ondes souterraines, jusqu'aux plaines hongroises. La résignation qui semblait leur état normal, était rapidement revenue. Eh quoi ! La mère patrie, la Serbie libre n'avait-elle pas, elle aussi, toujours pour reculer la redoutable échéance d'un conflit européen, et sur les conseils mêmes venus de Saint-Pétersbourg, accepté le fait accompli ? « La Serbie reconnaît, disait la déclaration faite à l'Autriche par le cabinet de Belgrade, qu'elle n'a pas été atteinte dans ses droits par le fait accompli créé en Bosnie Herzégovine... La Serbie s'engage dès à présent à abandonner l'attitude de protestation qu'elle a observée à l'égard de l'annexion depuis l'automne dernier, et elle s'engage en outre à changer le cours de sa politique actuelle envers l'Autriche-Hongrie pour vivre désormais avec cette dernière sur le pied d'un bon voisinage [1]. » Comment les Serbes de la Double Monarchie auraient-ils maintenu la protestation qne leurs frères libres laissaient tomber ?

1. Déclaration du 31 mars 1909.

A Vienne, cependant, l'inquiétude persistait.

On y feignait peut-être d'ignorer ce que c'est qu'une nationalité. Mais même lorsqu'on se bouche les oreilles pour ne pas entendre le bruit de la sape qui mine le terrain, peut-on ne pas percevoir les ébranlements sourds qui se propagent ? Une nation qui souffre de démembrement a des soubresauts de blessé qui ne veut pas mourir ; les membres séparés semblent, dans leurs convulsions, chercher le tronc dont on les a détachés. Il n'en pouvait être autrement des Serbes d'Autriche-Hongrie, surtout dans l'avenir. La Serbie libre peu à peu se relèverait de l'état d'épuisement où l'avaient mise deux guerres glorieuses mais meurtrières. Elle deviendrait plus forte, plus riche, plus savante et plus cultivée. Sa conscience nationale s'élargirait avec son rayonnement. Sa force d'attraction aussi. Que vaudrait alors la renonciation verbale arrachée à ses lèvres meurtries ? La foi nationale ne connaît point les frontières artificielles dont la main des politiques cisaille les territoires jadis unis. Un jour viendrait où le vieux domaine des Habsbourg verrait ses frontières mordues, rongées par un serbisme triomphant.

La déception et la peur emplissaient donc l'âme des hommes d'État de la Double-Monarchie : non seulement le rêve d'un protectorat politique ou économique sur les Balkans, d'un protectorat qui s'étendrait jusqu'à Salonique, s'évanouissait à jamais ; mais voilà qu'en dépit des renonciations officielles, le spectre d'une Grande-Serbie se dressait sur l'écran de l'avenir.

Contre cette éventualité redoutable, parce que conforme à la nature des choses, on avait donc pris à Vienne les seules mesures qu'une politique de violence comporte. L'occupation militaire des territoires peuplés de Serbes s'était changée en mobilisation permanente. La police renforcée était devenue chaque jour plus agissante ; les fonctionnaires publics avaient pris figures de garnisaires ;

les poursuites politiques s'étaient multipliées. Au célèbre procès d'Agram, qui dura plusieurs mois, 250 témoins vinrent déposer pour ou contre 53 accusés. La suspicion s'interposait entre les pouvoirs et le peuple. La délation s'organisait.

Il fallait dès lors, au milieu de 1913, que le gouvernement austro-hongrois choisît entre les deux termes de cette alternative : ou desserrer l'étreinte par laquelle il croyait contenir le serbisme, ou persévérer dans la manière forte.

De fait, il n'était pas libre de son choix.

Bon gré, mal gré, l'empire des Habsbourg était devenu le champion du germanisme au sud et à l'orient de l'Europe. La chaîne des événements passés liait définitivement son avenir.

En 1878, à Berlin, Bismarck avait promis à l'Autriche des compensations, à prendre dans les Balkans, aux diminutions que la Prusse lui avait infligées en 1866. En 1890, Guillaume II, pour rester fidèle à ce pacte, même au risque de se brouiller avec la Russie, avait congédié le chancelier de fer. Enfin, au mois de mars 1909, si la Serbie s'était « soumise », n'était-ce pas à la suite d'une menace de l'Allemagne à la Russie, encore affaiblie par sa lutte récente contre le Japon ? Un parti puissant dans la Double-Monarchie avait beau projeter de slaviser l'empire des Habsbourg, c'est encore à son alliance avec l'Allemagne que cet empire devait sa force de cohésion et son prestige. Si, sur un point quelconque de son territoire, il cédait au slavisme, il était certain de perdre son étai le plus sûr et le plus solide.

Suivre l'Allemagne dans ses méthodes et jusque dans la voie des armements où elle s'était engagée, pour l'appuyer à son tour, tel était le seul parti que pût prendre alors l'Autriche-Hongrie, et qu'elle prit en effet.

De la décision, elle passa aux actes sans perdre de temps,

et il ne dépendit point d'elle que son premier geste ne réalisât tous ses desseins.

L'encre du traité de Bucarest n'était pas séchée qu'elle se mit en mesure de préparer le terrain diplomatique à une agression. L'assentiment de ses deux alliés, l'Allemagne et l'Italie lui paraissant encore nécessaire, elle risqua un coup de sonde de leur côté. M. Giolitti, alors président du conseil des ministres italien, a fait de ces ouvertures un récit en raccourci qui vaut un long exposé :

— Au cours de la guerre balkanique, a-t-il dit, précisément le 9 août 1913, étant absent de Rome, j'ai reçu de mon collègue, l'honorable Di San Giuliano, le télégramme suivant :

L'Autriche nous a communiqué, ainsi qu'à l'Allemagne, son intention d'agir contre la Serbie et elle définit cette action une action défensive, espérant appliquer à la Triple-Alliance le casus fœderis, *que je crois inapplicable. Je cherche à concerter avec l'Allemagne des efforts en vue d'empêcher cette action autrichienne ; mais il pourrait être nécessaire de dire clairement que nous ne considérons pas cette action éventuelle comme défensive et que par conséquent, nous ne croyons pas que le* casus fœderis *existe. Je te prie de me télégraphier à Rome si tu approuves.*

— J'ai, continue M. Giolitti, répondu ainsi :

Si l'Autriche agit contre la Serbie, il est évident que le casus fœderis *n'existe pas. C'est une action qu'elle entreprend pour son propre compte ; car il n'est pas question de défense, puisque personne ne songe à l'attaquer. Il est nécessaire que cela soit déclaré à l'Autriche de la façon la plus formelle et il est à souhaiter que l'action de l'Allemagne dissuade l'Autriche de cette périlleuse aventure.*

— C'est ce qui fut fait, dit M. Giolitti en terminant son récit ; et l'interprétation donnée par nous eut le consentement de nos alliés avec lesquels nos rapports d'amitié ne furent pas le moins du monde troublés [1].

Cet échec ne découragea point le gouvernement austro-hongrois. Le cabinet de Vienne, par nature, est tenace surtout dans l'erreur. Il dissimula seulement, pour l'instant, ses desseins particuliers, et se remit avec plus d'acharnement que jamais, en attendant l'occasion qu'il souhaitait, à l'œuvre de réorganisation et de renforcement de sa puissance militaire.

Déjà, dès le début des guerres balkaniques, d'importants crédits avaient été obtenus pour l'armée et surtout pour la marine. Mais, à côté du suprême effort de l'Allemagne, leur insuffisance apparaissait.

Des projets nouveaux furent donc mis à l'étude et publiés au milieu d'octobre. La situation précaire des finances austro-hongroises empêchait seule qu'ils prissent l'ampleur désirée certainement par leurs rédacteurs. Tels quels, ils n'en étaient pas moins d'importance : l'effectif de l'armée, augmenté de 33.000 hommes, était porté à 377.000 hommes ; l'effectif de la réserve était accru de 6.000 hommes ; celui des deux landwehrs, respectivement de 14 000 et de 12.000. Enfin l'effectif de la marine était élevé à 27.000 hommes.

Ces renforcements étaient à peine décidés que le paradoxe albanais apportait au cabinet de Vienne cette occasion qu'il guettait de reprendre la politique de violence

1. C'est le texte même du récit fait à la séance publique de la Chambre italienne, le 5 décembre 1914, par M. Giolitti, qui ajouta : « La déclaration de neutralité faite au début du présent conflit est donc conforme à l'esprit et à la lettre des traités. J'ai voulu rappeler ce fait, parce que je juge utile qu'il apparaisse aux yeux de toute l'Europe que l'Italie a été complètement loyale. » Rien ne prouve mieux que ces paroles que la guerre actuelle est la conséquence d'une *agression* austro-allemande.

arrêtée deux mois plus tôt par la sagesse et la loyauté de l'Italie.

L'affaire, cette fois, se présenta dans des conditions plus favorables.

Les puissances avaient bien pu décréter d'abord qu'il y aurait un État albanais, ensuite qu'il aurait telles frontières qui paraîtraient les plus conformes à leurs convenances. Mais ce qu'il n'avait pu obtenir, c'est que cette création correspondît à une réalité nationale. Les Albanais musulmans, dédaigneux des savantes combinaisons de la diplomatie, continuaient leur séculaire tradition : guerroyer contre les gens de l'Épire au sud, contre les Serbes ou les Monténégrins à l'est et au nord. Cette meurtrière fermentation compromettant surtout la sécurité de la frontière serbo-albanaise, le cabinet de Belgrade avait fait occuper par ses troupes, en territoire albanais, mais à proximité de la ligne frontière, quelques points stratégiques importants, de manière à préserver le territoire serbe des incursions dangereuses des musulmans albanais.

Cette légitime prétention fournit à la colère austro-hongroise le motif de déchaînement qu'elle épiait. Vainement, le 17 octobre, dans une note remise par ses agents auprès des puissances, la Serbie protesta-t-elle qu'elle avait donné l'ordre à ses troupes, jusqu'à ce que la frontière fût définitivement fixée, « de ne pas pousser plus avant en Albanie ». Oubliant que cette question albanaise, résolue à Londres par les six grandes puissances, ne pouvait être évoquée par une seule d'entre elles, et inaugurant la méthode qui devait, dix mois plus tard, mettre le feu à l'Europe, le cabinet de Vienne fit de cette affaire « commune » une querelle personnelle. Le 18 octobre, son ministre à Belgrade présentait au gouvernement serbe un véritable ultimatum : la Serbie était sommée d'avoir à évacuer dans les dix jours les points du territoire albanais

qu'elle occupait. Il importait peu que la Serbie eût agi dans un but de simple sécurité. Si elle ne se soumettait pas, l'Autriche-Hongrie « agirait par ses propres moyens ».

Que l'Allemagne eût été au préalable avertie du geste comminatoire et isolé de son « brillant second », il est naturellement impossible de l'établir. Qu'elle en fût même satisfaite, il est permis d'en douter. Ce qui est certain, c'est que par sa presse et sa diplomatie, elle l'approuva et l'appuya. Jouant sur les mots, elle invoquait délibérément l'appui de l'Italie, dont l'intérêt était peut-être lié au maintien de l'État albanais, mais manifestement se trouvait lésé par une action isolée et trop violente de l'Autriche. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* toutefois, dans son numéro du 19, sans cesser de soutenir l'alliée, refusait de prendre l'affaire au tragique : « Le gouvernement allemand, disait l'organe officieux, a fait ces jours-ci à Belgrade des représentations aussi bien intentionnées qu'énergiques afin d'obtenir du gouvernement serbe, en plus du retrait de ses troupes, le respect de la convention de Londres. Le gouvernement serbe qui, à plusieurs reprises, a donné des preuves de sagesse politique et de juste discernement, peut, à condition d'agir rapidement, éclaircir la situation... On a toutes raisons de croire que la Serbie prendra à temps des décisions conformes aux désirs des puissances ».

Cette confiance menaçante, une fois encore, se trouva justifiée.

Les puissances de la Triple-Entente pouvaient-elles donner à Belgrade autre chose que des conseils de patience et de modération ? Pacifiques jusqu'à l'extrême limite, elles avaient accepté, autant pour attester leur bonne volonté à l'égard de la Triple-Alliance que pour donner à l'avenir de l'Italie dans l'Adriatique une preuve d'intérêt, la création du paradoxal État albanais. Elles avaient fait mieux : elles avaient consenti que la souveraineté de ce

nouveau royaume fût attribuée au prince allemand Guillaume de Wied, qui avait même reçu des promesses de concours financier. Les incursions des tribus albanaises en territoire serbe avaient beau constituer un juste motif d'occupation de quelques villages, si cette occupation devait servir de prétexte à une nouvelle tension européenne, mieux valait céder une fois encore.

La Serbie s'inclina.

Une note remise le 21 octobre par ses représentants aux cabinets des puissances, expliquait d'abord à la suite de quelles circonstances ses troupes avaient pénétré en territoire albanais, puis annonçait sa décision en termes dont la dignité n'excluait pas une grande franchise à l'égard de l'Autriche-Hongrie :

La Serbie a donc, par son attitude, donné une preuve suffisante qu'elle n'a pas l'intention, par une voie arbitraire et par la force de modifier les décisions des puissances. Cependant cette intention, du gouvernement royal qui n'aurait touché en aucune façon les intérêts de quiconque n'a pas encore eu le temps d'être exécutée que déjà l'Autriche-Hongrie nous adresse des reproches.

L'Autriche-Hongrie est mécontente de la déclaration du gouvernement serbe et exige par un ultimatum que nos troupes se retirent de la frontière fixée par la conférence de Londres dans le délai de huit jours, ou dans le cas contraire qu'elle prendra des mesures qui réaliseront sa demande.

Le gouvernement serbe après cette démarche inattendue, fidèle à sa politique conciliatrice et dans le désir de renouveler la preuve de son attitude correcte et pacifique, ordonne aux troupes serbes de se retirer vers la frontière fixée par la conférence des ambassadeurs à Londres, laissant la responsabilité de cet acte à ceux qui pensent de cette manière fortifier la paix de l'Europe.

L'incident était clos. Petite alerte si l'on veut, mais dont le développement servira de modèle à la grande alerte qui déchaînera la guerre européenne : même action de violence, isolée en apparence de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie, même appui donné à cette action par

l'Allemagne. Seulement, une dernière fois, la Triple-Entente aura réussi à reculer l'explosion.

Un mois après, le 19 novembre, le comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères de la Double-Monarchie, s'expliquant devant la commission de la Délégation hongroise, exposait en même temps et le point de vue officiel austro-hongrois dans les affaires balkaniques et orientales, et son attitude envers la Serbie.

On aperçut alors ce qui restait de l'ancien évangile du Ballplatz : *la marche vers Salonique*. Les guerres balkaniques, en faisant apparaître la force des petits États de la Péninsule, avaient certes obligé l'Autriche à renoncer ouvertement à tout projet avoué d'agrandissement territorial à leur détriment. Mais l'Autriche affirmait toujours ses *intérêts spéciaux* dans les Balkans en une formule équivoque : une de ces formules diplomatiques qui prétendent *réserver l'avenir*. La souveraineté des États balkaniques, personne plus que l'Autriche n'était fermement résolue à la respecter! Mais ce respect ne se concréterait en réalité que dans la mesure où cette souveraineté de deuxième zone s'inclinerait devant les *intérêts spéciaux* austro-hongrois. Si l'Autriche avait souscrit une préalable renonciation à tout agrandissement territorial, elle aurait compromis ces *intérêts spéciaux*.

Ainsi, subtilement, raisonnait le comte Bertchold. Et plus il s'efforçait de préciser, moins les développements verbaux masquaient les réticences de sa pensée :

Ces intérêts spéciaux, disait-il, *peuvent se résumer dans la création d'une Albanie autonome, dans l'empêchement d'un déplacement de forces dans l'Adriatique et dans la création de conditions de stabilité dans la péninsule balkanique*, autant que possible par des moyens pacifiques.

Le ministre austro-hongrois ne faisait d'ailleurs aucune

difficulté de reconnaître qu'à la conférence des ambassadeurs, à Londres, la Triple-Entente avait accédé à ses desiderata essentiels : la création d'une Albanie autonome, et l'attribution à la Serbie, non d'un accès politique sur l'Adriatique, mais d'un simple « débouché commercial ». Si, pendant les guerres balkaniques, l'Autriche avait maintenu ses armées sur le pied d'une mobilisation permanente, ce n'était donc pas, affirmait-il, dans une intention agressive, mais par mesure de précaution contre « une agression venue du Sud ». Il évoquait même le spectre du passé, une prétendue menace de la petite Serbie au grand empire des Habsbourg :

Nous devions en effet nous rappeler, disait-il, *qu'au temps de la Bosnie-Herzégovine, la Serbie seule et sans être soutenue par une grande puissance avait fait contre nous des préparatifs de guerre...*

Mais l'Autrichien, ayant retracé l'histoire de la crise orientale et de son dernier conflit avec le peuple serbe, était bien obligé de rendre hommage au rôle pacifique de la Russie, et cet hommage est à retenir, parce qu'il montre que de Saint-Pétersbourg aucune prévention absolue ne fermait définitivement la porte à la conciliation :

J'ai déjà eu l'occasion, dit le comte Berchtold, *de signaler que nos rapports avec l'empire russe sont restés corrects et amicaux pendant toute la durée de la crise. L'évolution de la situation dans les Balkans a écarté bien des motifs de malentendu entre les deux puissances voisines et a non seulement diminné les occasions de froissement entre elles, mais aussi a produit sous beaucoup de rapports une heureuse harmonie de conceptions et d'intérêts qui ne peut avoir qu'une excellente influence sur le développement de nos relations.*

Ainsi en veine d'optimisme, le ministre austro-hongrois envisage même la possibilité d'une politique de conciliation envers les États balkaniques, la Serbie y comprise. Les transactions commerciales en formeraient la base. N'ont-elles pas l'avantage de pouvoir se transformer à volonté en irritantes querelles politiques ? Et, sans doute dans cette arrière-pensée qui n'est pas de douceur, le comte Berchtold conclut à la nécessité de sacrifices militaires nouveaux ; le vieux refrain de la paix armée fait, sur ses lèvres, écho au fifre prussien :

Si nous nous fortifions sans cesse au point de vue politique, si nous nous tenons prêts au point de vue militaire, et si nous ne nous abandonnons pas à l'illusion qu'une coopération harmonieuse et dévouée peut, à elle seule, nous donner force et prestige, et à l'heure du danger, sécurité et confiance en nous, alors nous pourrons profiter pleinement des bienfaits de la paix pour notre développement économique et intellectuel, et réparer les dommages économiques qui furent la conséquence naturelle des grands événements historiques qui se sont déroulés sur nos frontières.

D'aussi pressantes sollicitations ne restèrent pas sans effet. Tour à tour, les deux gouvernements autrichiens et hongrois acceptèrent, avec les accroissements d'effectifs et d'armements proposés, les charges financières correspondantes. Six mois après le vote de la dernière loi allemande, la Double-Monarchie, dans la mesure de ses forces, s'était mise à l'unisson de sa puissante alliée. L'impérialisme allemand pouvait compter sur une couverture aussi robuste que possible contre le slavisme du sud et de l'est.

A son tour la Russie, à propos de laquelle le chancelier allemand avait invoqué le « péril slave » pouvait-elle rester indifférente au « péril germanique ».

Chaque année qui passait, chaque mois, chaque jour, opposaient davantage l'empire des Tsars et les empires jumelés des Habsbourg et des Hohenzollern. Qu'il était loin, le temps où, de monter la garde en commun devant le tombeau de la malheureuse Pologne, une solidarité forcée était née entre les trois empereurs! Les dernières lueurs de la Sainte-Alliance s'étaient évanouies. L'idée nationale l'emportait définitivement. L'Allemagne unifiée s'épandait sur le monde ; par elle-même ou par l'Autriche, ses intérêts s'affrontaient toujours de plus près aux intérêts russes. Il s'agissait bien de frontières polonaises! En Orient, en Perse, et jusqu'en Chine, ses entreprises économiques défrichaient la route à ses desseins politiques. Ses agents officiels ou occultes multipliaient leur activité. Sur les rives du Bosphore comme à Téhéran ou à Pékin, le germanisme en action se dressait en face des vieilles positions de l'influence moscovite. Accepter sans réplique, en Europe, la rupture d'équilibre qu'allaient produire les armements nouveaux de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, c'était abdiquer dans le monde. La Russie, pas plus que la France, ne pouvait s'y résigner. D'avoir été faible en 1909, quatre ans seulement après la paix de Portsmouth, l'empereur Nicolas II savait ce qu'il lui en avait coûté : l'obligation, sous la menace de l'intervention allemande, de sacrifier à l'Autriche son rôle traditionnel de protecteur des Slaves du sud. Cela ne devait plus arriver.

De grandes réformes militaires s'imposaient donc.

Si l'Allemagne invoquait sans cesse ses « frontières ouvertes » de tous côtés, l'éventualité à laquelle elle se trouvait ainsi exposée de conduire une lutte sur deux fronts, quels périls plus réels menaçaient la Russie! Deux grands empires, en Europe, faisaient pression sur sa frontière occidentale. Au Caucase, l'hostilité de la Turquie l'obligeait à maintenir non pas seulement des garnisons de gardiennage, mais des corps d'armée en forces et en

nombre suffisants pour entrer immédiatement en campagne. Au Turkestan et dans cette partie de l'Asie centrale d'où étaient venues jadis les invasions tartares, le caractère belliqueux des populations exigeait la présence d'effectifs importants. Dans l'immense Sibérie, enfin, la seule occupation immobilisait encore, surtout sur les confins de la Chine et du Pacifique, un ensemble de forces qui ne s'élevaient pas à moins de trois corps d'armée. L'étendue de l'empire — le continent russe, ainsi qu'on l'a appelé — à la question des effectifs ajoutait le double problème de la répartition et du transport des troupes, conditions d'une mobilisation suffisamment rapide. Sans doute, comme au temps de Napoléon, l'espace lui continuait sa redoutable collaboration défensive. Les nécessités de la stratégie moderne, notamment l'éventualité d'avoir à combattre sur le front polonais et galicien l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, commandaient toutefois au moins une amélioration du réseau ferré de première et de deuxième lignes. Bref, pour donner à l'armée russe une puissance proportionnelle aux 170 millions d'habitants de l'empire et à la menace venue de trois fronts, il fallait non seulement poursuivre la réorganisation de l'armée, l'amélioration des armements, mais aussi modifier la répartition des troupes et les systèmes de transports, de manière à avancer sur les frontières occidentales la ligne de concentration.

Le gouvernement et la Douma, dès que furent connus les projets allemands qui aboutirent à la loi du 30 juin 1913, se mirent à l'œuvre dans une même pensée : s'efforcer, comme la France, d'assurer la paix dans la dignité en créant un contrepoids suffisant à la puissance militaire allemande.

Dès le mois de mars, une décision importante intervint : le nombre de corps d'armée serait porté de 38 à 41. Un mois après, le contingent annuel était élevé de 300.000 à 450.000 hommes. L'effectif global de l'armée étant d'envi-

ron 1.400.000 hommes, il suffirait de garder sous les drapeaux une classe libérable pour avoir, sur le pied de paix, une armée de 1.850.000 hommes ! L'armement et l'organisation de cette masse imposante furent perfectionnés à leur tour; la Douma, par le vote d'importants crédits, assura au mois de juillet la mise au point progressive des services nouveaux dont la science moderne avait fait apparaître l'importance : transports automobiles, aéronautique, télégraphie sans fil... Un ou deux ans encore, quelques mois peut-être, et l'armée russe serait en mesure de jouer un rôle à la taille du plus grand empire du monde...

Ce rôle, d'ailleurs, elle ne l'assumerait point seule. Créée et entretenue pour une mission non d'attaque, mais de défense, elle pouvait compter sur la coopération, à l'autre bout de l'Europe, de son alliée, l'armée française. M. Delcassé, nommé au mois de février ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, s'employait activement à « pratiquer » cette alliance dont, vingt ans auparavant le grand Tsar Alexandre III avait jeté les bases indestructibles. Une carrière déjà longue, partagée entre l'étude et l'activité politique, sept ans passés au quai d'Orsay, huit années de méditations isolées après le « coup de Tanger » avaient fortifié dans l'esprit de l'ancien ministre des Affaires étrangères français cette conviction inébranlable : un jour viendrait, qui approchait chaque jour, où, mue par le sentiment de sa force, persuadée que la force crée un droit, l'Allemagne tenterait de réaliser cette hégémonie à laquelle tous les Allemands, depuis l'empereur jusqu'au plus humble de ses sujets, rêvaient tout éveillés.

M. Delcassé s'était donc employé à associer d'abord la puissance financière de la France au nouvel effort russe, en assurant la construction de voies ferrées stratégiques destinées à améliorer la mobilisation sur les frontières de Pologne et de Galicie. Puis, appliquant dans un esprit d'intimité grandissante la convention militaire qui liait

les deux pays, il avait fait venir au mois d'août à Pétersbourg une mission qui ne comptait pas moins de vingt officiers français et à la tête de laquelle se trouvait le généralissime Joffre. La collaboration technique prévue jadis passait de plus en plus dans la pratique courante. « Je fais des vœux, dit le grand-duc Nicolas dans un toast à Joffre, pour que les liens d'amitié réciproque et de cordiale fraternité qui unissent les deux armées alliées se resserrent toujours davantage ».

Ainsi, à mesure que, suivant son destin, l'Allemagne affirmait par une vertigineuse progression de ses armements sa prétention à l'hégémonie, sur ses deux flancs la Russie et la France préparaient patiemment, sagement, la défense des nationalités menacées.

Les avertissements, entre des périodes de calme trompeur, se multipliaient d'ailleurs à la fin de l'année 1913.

Il en vint d'abord, et de quelle gravité ! du côté de la Belgique.

Profondément ému par les crises successives qui avaient de plus en plus gravement affecté depuis quelques années les rapports entre la France et l'Allemagne, le laborieux et vaillant petit royaume envisageait avec une angoisse grandissante l'éventualité d'un choc entre les deux pays. La main qu'en 1911 l'Allemagne avait ostensiblement tendue à travers l'Afrique vers le Congo belge lui avait appris à mesurer l'appétit pangermaniste. Le long de la frontière de sa province du Luxembourg, la menace de l'invasion s'inscrivait sur le sol allemand en travaux gigantesques : les voies ferrées, dont l'inutilité commerciale décelait le but stratégique, comme celle de Malmédy-Stavelot, se multipliaient ; les quais des stations les plus infimes s'allongeaient et s'élargissaient[1] ; les camps d'instruction

1. La menace qui résultait de ces constructions était si évidente

prenaient l'aspect de camps de concentration permanente ; la répartition des troupes allemandes, si on la figurait en taches noires sur une carte, trahissait manifestement la direction que le grand état-major de Berlin avait décidé de donner à ses armées. Par-dessus les dérisoires frontières tracées par la main de l'homme, la bise venue de Germanie apportait le murmure des préparatifs guerriers et le bruit des invocations à un Dieu de conquête et de barbarie dont le christianisme n'avait changé que le nom.

Le plan s'avouait avec une telle netteté que, prévenus par leurs camarades belges, les députés socialistes au Reichstag s'en étaient émus. Le 29 avril 1913, tandis que la Commission de l'armée discutait les projets militaires, plusieurs d'entre eux, M. Ledebour notamment, avaient mis tour à tour le général von Heeringen, ministre de la Guerre, et M. de Jagow lui-même en demeure de s'expliquer sur leurs intentions à l'égard de la neutralité belge. L'un et l'autre avaient fait à l'indiscret questionneur des réponses dont la précision était purement formelle, mais dont le ton, les réticences par lesquelles elles se terminaient, en présence de la matérialité des faits invoqués,

qu'elle donna lieu à des conversations entre l'attaché militaire anglais à Bruxelles et des officiers belges en vue d'une coopération éventuelle de l'Angleterre à la défense de la neutralité belge. Ce sont ces conversations dont le chancelier de Bethmann-Hollweg, pour justifier après coup la violation de la Belgique, a voulu faire un complot. Cette allégation a été lumineusement réfutée par le Foreing-Office dans une note du 26 janvier 1915, dont le passage suivant est saisissant : « Si le chancelier allemand désire savoir pourquoi il y a eu des conversations sur des sujets militaires entre des officiers anglais et belges, il peut trouver une raison de ces entretiens dans un fait bien connu de lui, à savoir que l'Allemagne établissait un réseau complet de chemins de fer stratégiques allant du Rhin à la frontière de Belgique, à travers une région stérile et peu peuplée. Des chemins de fer certainement construits pour permettre une attaque soudaine contre la Belgique, comme celle qui a été exécutée au mois d'août dernier. »

laissaient subsister tous les soupçons. Un membre du parti du progrès, se joignant alors à M. Ledebour, avait insisté pour obtenir des assurances moins équivoques. Mais M. de Jagow avait répliqué d'un ton tranchant que « sa déclaration concernant la Belgique était suffisamment claire ». Pas plus claire cependant que le tracé du réseau stratégique allemand[1].

Le laborieux peuple des Flandres, aimable et pacifique, riche et amoureux de la vie, mais d'autant plus attaché à son indépendance qu'il avait appris au cours de son histoire les misères de la domination étrangère, s'était donc mis de plus en plus sur la position défensive. Une loi, votée le 21 avril 1913 avait déjà institué le service militaire « général ». Quelque temps après un projet portant l'armée de campagne de 100.000 à 175.000 hommes sur le pied de guerre, les forces destinées à la défense d'Anvers, Liège et Namur à 100.000 hommes, avait été présenté aux Chambres. Les motifs qui avaient déterminé le gouvernement devaient être bien graves, puisque M. de Broqueville président du Conseil, ne s'en était expliqué, le 14 février, que devant une Chambre instituée en comité secret. Mais les nécessités auxquelles répondait les projets étaient si apparentes, qu'elles avaient peu à peu rallié la majorité. Le Sénat avait acquiescé au second à la fin de juillet, et, dans la mesure des moyens dont il disposait, le gouvernement s'était mis à l'œuvre sans tarder, de manière que le

1. La réponse du général von Heeringen montre qu'un militaire peut être plus subtilement diplomate qu'on ne le croit généralement. « La Belgique, dit le ministre, ne joue aucun rôle dans la justification du projet de réorganisation militaire allemand ; celui-ci se trouve justifié par la situation en Orient. L'Allemagne ne perdra pas de vue que la neutralité belge est garantie par les traités internationaux. » (*La Gazette de l'Allemagne du Nord*, citée par le *Livre gris* belge, annexe à la pièce n° 12). Le rapprochement de cette réponse et de l'aveu du chancelier, au début d'août 1913, que l'Allemagne violait le droit des gens, ne manque pas de saveur.

nouveau régime pût recevoir un commencement d'application dès le 15 décembre 1913[1].

Un incident significatif avait, à l'automne, raffermi les hommes d'État belges dans leur résolution.

Au commencement du mois de novembre, le roi Albert avait fait en Allemagne un séjour assez prolongé, pour rendre à l'empereur Guillaume la visite que celui-ci avait faite à Bruxelles en 1910. Le roi s'était arrêté le 9 à Lunebourg, pour remettre son portrait au régiment de dragons hanovriens dont il était le chef honoraire. Le 6, à Postdam, l'empereur allemand donnait en son honneur un grand dîner auquel assistaient, avec le chancelier de Bethmann-Hollweg, les plus hautes autorités militaires de l'empire. Des conversations s'engagèrent sur le ton des confidences familiales. Guillaume II et son entourage ne pouvaient oublier les origines allemandes du visiteur. Avec une subjectivité qu'on est étonné de rencontrer dans un pays où le mot « objectif » revient à chaque instant sur toutes les lèvres, ils prenaient leurs désirs pour des réalités et leurs intérêts pour des droits. Ils s'ouvrirent presque entièrement au souverain belge.

1. Les travaux exécutés par les Allemands sur leur frontière ouest n'avaient pas soulevé une moindre émotion dans le grand-duché de Luxembourg. Dans son numéro du 7 mars 1914, *L'Indépendance luxembourgeoise* écrivait ceci :

« Il suffit de constater le formidable développement des voies ferrées de Trèves à Luxembourg, de considérer que d'Ehrang à Karthaux et à Trèves les quais d'embarquement ne sont pour ainsi dire pas interrompus, de remarquer la combinaison des trois lignes différentes qui partent de Trèves dans notre direction, de suivre les travaux incessants qui font de la ligne de Trèves-Luxembourg une ligne à quadruple voie, de scruter les nouveaux projets qui vont détourner la ligne actuelle de Berchem afin d'éviter les viaducs que nous pourrions, le cas échéant, faire sauter, et de considérer que toutes les installations de tout le matériel appartiennent à l'empire d'Allemagne. Puis, nous tournant du côté de Longwy, il suffit de chercher si la France a fait quelque chose d'analogue..,

« Devant ce parallèle frappant, est-il encore besoin de discuter ? »

Ce que le roi Albert entendit alors, ne laissa pas que de le plonger dans un étonnement profond et ému.

L'empereur n'était plus, au moins le disait-il alors, le champion de la paix contre les tendances belliqueuses de certains partis. La guerre avec la France lui paraissait inévitable. Il faudrait en venir là un jour ou l'autre.

— Ce jour-là, ajouta Guillaume II, j'espère que Votre Majesté se souviendra qu'elle est un Cobourg.

— Je me souviendrai surtout, répliqua noblement le roi Albert, que je suis Belge ! »

La riposte jeta naturellement un froid. Mais l'empereur et son entourage ne doutaient pas que leur royal interlocuteur ne réfléchît et ne modifiât ses sentiments. Le succès de l'Allemagne pouvait-il être mis en question ? Pour eux, ils avaient une telle certitude ! Le général de Moltke, chef d'état-major général, qui assistait à l'entretien, assurait le souverain belge de l'élan unanime de la nation.

— Cette fois, dit-il, il faut en finir, et Votre Majesté ne peut se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier. »

La conversation glissa ensuite sur les dispositions de l'opinion française envers l'Allemagne. On tenait ces dispositions pour hostiles, surtout depuis que l'affaire d'Agadir « avait donné aux chauvins une autorité nouvelle » !

Le roi des Belges, raconte M. Cambon, protesta que c'était travestir les intentions du gouvernement français que de les présenter de la sorte et se laisser abuser sur les sentiments de la nation française par les manifestations de quelques esprits exaltés ou d'intrigants sans conscience. Mais, l'empereur et son chef d'état-major n'en persistèrent pas moins dans leur manière de voir[1]. Pour eux l'esprit chauvin et l'hostilité contre l'Allemagne gagnaient chaque

1. *Livre jaune* français, pièce n° 6.

jour du terrain en France ; le gouvernement, on l'avait bien vu en 1911, était sans force pour résister. Mieux valait pour l'Allemagne prendre ses sûretés dès que l'occasion s'en présenterait.

La physionomie de Guillaume II avait frappé le roi Albert au moins autant que le ton de la conversation. L'empereur qui s'appliquait naguère à ne montrer que le visage souriant d'un homme sûr de lui-même, on le devinait maintenant surmené et irritable. Peut-être ses préférences secrètes allaient-elles toujours aux solutions pacifiques. « Mais, à mesure que les années s'appesantissaient sur lui, on le sentait plus accessible aux traditions familiales, aux sentiments rétrogrades de la Cour, à l'impatience des militaires. » Tenons notre poudre sèche, conclut M. Jules Cambon dans la dépêche où il rendait compte au gouvernement français de la conversation impériale que le roi des Belges lui avait, sous le coup d'une profonde émotion, rapportée.

Cet avertissement direct et émouvant était à peine parvenu de Berlin à Paris, qu'une nouvelle sensationnelle, publique celle-là, vint agiter l'opinion européenne : une mission militaire allemande allait s'installer en Turquie, dans des conditions telles qu'on ne pouvait y voir qu'une mainmise de l'Allemagne sur les forces de l'empire ottoman.

Les desseins de l'Allemagne en Orient, ses efforts méthodiques et continus pour y établir et y développer son influence étaient connus. Elle les avait souvent et depuis longtemps proclamés, surtout en ce qui concerne l'Asie-Mineure. Dès 1848, rappelle M. Chéradame, l'économiste Roscher désignait ce pays comme devant former dans l'avenir la part de l'Allemagne dans les dépouilles de la Turquie. Rodbertus allait plus loin encore. Il espérait « vivre assez longtemps pour voir la Turquie tomber entre

les mains de l'Allemagne et les soldats allemands sur les rives du Bosphore ».

C'est ce rêve qui était en train de se réaliser.

Les efforts préparatoires avaient été rapides, méthodiques et conduits avec une vigueur remarquable. Quelques sociétés commerciales et financières avaient d'abord, à titre privé, jalonné la voie d'obscures et fructueuses entreprises : banques, comptoirs, chemins de fer isolés. Des écoles et des missions religieuses avaient suivi. Le nom allemand, inconnu en Orient au milieu du XIXe siècle, s'était peu à peu répandu, puis imposé. Guillaume II, personnellement, avait enfin apporté l'appui du prestige impérial à l'effort de ses sujets. Il ne s'était pas contenté de nouer à distance, avec le sultan Abd-ul-Hamid, ces relations personnelles qui, entre souverains, facilitent les tractations politiques. Il avait fait, au mois d'octobre 1898, un voyage triomphal en Orient et aux Lieux-Saints, et l'on avait vu le casque de Lohengrin, après avoir défilé aux côtés du Commandeur des Croyants sous la porte du palais impérial, promener son orgueil par les rues de Jérusalem et jusqu'à la colline tragique où le Fils de Dieu avait agonisé pour les hommes. Les contradictions n'embarrassaient pas le Hohenzollern. Que lui importait que les massacres d'Arméniens et de Chrétiens eussent valu à son nouvel ami le triste surnom de Sultan rouge. Pour lui, sans cesser d'invoquer le nom du Christ, il se campait devant le monde, mais surtout devant les trois puissances musulmanes : Angleterre, France et Russie, en défenseur chevaleresque de l'Islam opprimé.

Cette activité avait porté des fruits rapides. Le baron Marschall de Bieberstein, le plus remarquable des diplomates allemands, avait enlevé de haute lutte, en deux ans, la concession du chemin de fer de Bagdad. La tâche d'huile s'était élargie. Elle s'étendait maintenant du Bosphore au Golfe Persique. Une mission militaire s'était en

même temps installée à Constantinople, sous les ordres du général von der Goltz, fait pacha pour la circonstance. La révolution jeune-turque, au mois de juillet 1908, loin d'ébranler l'influence allemande, l'avait au contraire consolidée. Même les victoires des Balkaniques sur l'armée turque n'avaient, en dépit des quolibets de l'Europe, porté qu'une atteinte passagère au prestige de la science militaire allemande. La mission von der Goltz s'était retirée pendant les hostilités, attendant des temps meilleurs pour reparaître sous une autre forme et sous un autre nom.

Or, deux mois s'étaient à peine écoulés depuis que Turcs et Bulgares avaient signé la paix qui consacrait le retour d'Andrinople à l'Empire ottoman[1], que l'occasion parut propice à l'Allemagne, non seulement de ressaisir son influence d'antan, mais encore de la fortifier. Et voici ce que l'Europe étonnée avait appris un jour de la fin de novembre 1913 :

Une nouvelle mission militaire allait partir de Berlin pour Constantinople. Elle comprendrait plusieurs officiers, dont on ne disait pas le nombre, mais dont tout le monde soupçonnait bien qu'elle pourrait toujours se grossir d'unités nouvelles. A sa tête, se trouverait le général Liman von Sanders, connu pour son activité et pour ses sentiments pangermanistes. Innovation impressionnante : il ne s'agissait plus cette fois d'une simple mission d'instruction. Tous les membres ainsi détachés de l'armée allemande recevraient un commandement effectif dans l'armée turque. Le général von Sanders lui-même deviendrait chef du premier corps d'armée stationné à Constantinople.

Il y eut quelques jours d'hésitation émue.

Le fait nouveau réalisé par la volonté de l'Allemagne

1. La paix entre la Bulgarie et la Turquie avait été signée le 22 septembre 1913 à Constantinople.

bouleversait les traditions orientales des chancelleries et menaçait des positions séculaires.

A cheval sur l'Europe et sur l'Asie, l'empire ottoman représentait pour toutes les nations du vieux continent le carrefour cosmopolite où chacune avait construit, à force de patience et d'ingéniosité, une citadelle d'intérêts, d'influences et de droits spéciaux. Chaque citadelle veillait jalousement à maintenir ses avantages particuliers en face de la citadelle rivale. Une d'elles obtenait-elle une concession ou une faveur nouvelle, on voyait immédiatement les commandants de toutes les autres sortir de leurs bastions pour réclamer au Grand Seigneur des concessions ou des faveurs qui maintinssent les proportions de puissance ou d'éclat. Installé par la conquête dans un pays aux innombrables nationalités, le sultan apparaissait ainsi comme un chef de garnisaires chargé d'assurer en même temps à ses troupes et aux représentants des nations qui pouvaient menacer sa position, les produits des territoires sur lesquels il étendait son glaive. La France y protégeait les chrétiens ; l'Angleterre, gardienne vigilante de la route des Indes, y maintenait une situation politique et économique privilégiée ; l'Autriche-Hongrie montait la garde sur la route de Salonique ; la Russie, protectrice des Arméniens et des Slaves du sud de l'Europe, veillait sur le sort des orthodoxes. L'accord se faisait entre toutes, tacitement ou expressément, pour que la situation d'aucune ne grandît au détriment de la situation des autres. Ainsi, peu à peu, sous le soleil d'Orient, des communautés s'étaient formées, avaient grandi et prospéré sous la protection du Commandeur des Croyants et des ambassadeurs et consuls des puissances. Toute la force du souverain turc était dans l'équilibre de ces rivalités, ou du moins jusque-là cette conviction était demeurée un dogme diplomatique.

Les pouvoirs donnés à la mission allemande, le comman-

dement attribué à son chef surtout, renversaient toutes les traditions.

De fait, le général Liman von Sanders devenait le chef de l'armée turque. Pis encore : le commandement du corps d'armée stationné à Constantinople lui valait, et par contre-coup valait à son pays une puissance politique hors de pair sur tout l'empire ottoman. Ce corps d'armée, en effet, avait fourni au parti Jeune-Turc ses adhérents les plus agissants et les plus audacieux, ceux qui avaient imposé à Abd-ul-Hamid une constitution et des ministres de leur choix, puis l'avaient détrôné! Placer ces soldats politiciens sous l'autorité effective d'un chef allemand, c'était vraiment un coup de maître. On ne consolidait pas seulement l'influence allemande sur le Bosphore, on donnait au parti jeune-turc une garantie de stabilité, dont l'Allemagne partagerait avec lui les profits.

Seulement, du même coup, la situation des autres puissances dans l'empire ottoman prenait un caractère de vassalité inquiétante. Dominant le gouvernement par sa compétence, et le palais par le gouvernement, c'est la mission allemande qui, en fait, allait régner sur Constantinople, et, de Constantinople sur tout l'empire. Tous les intérêts étrangers seraient sous son contrôle et toutes les demandes des ambassades à sa discrétion.

En Russie plus qu'ailleurs, la nouvelle devait agiter et agita en effet, avec les milieux gouvernementaux, les masses profondes de l'opinion. Le slavisme entier sentit la gravité de la menace.

Des intérêts politiques immédiats allaient d'abord se trouver compromis. Un commandement allemand installé à Constantinople, c'était les Détroits à la merci de l'Allemagne, l'embouteillage définitif de la Russie dans la mer Noire. A la première alerte, à la première complication, les navires marchands qui, d'Odessa, exportaient les céréales russes dans toute l'Europe, seraient bloqués dans

leur port d'attache ou immobilisés à leurs escales. Toute une moitié de l'empire des Tsars pouvait être, sur un geste, isolé du reste du monde.

Le front germanique, en même temps, prenait en face de la Russie, une extension soudaine et démesurée. Coupé seulement par la Roumanie et la Bulgarie, — jusque-là plutôt sous l'influence de Berlin que favorables à la Triple-Entente, — il partirait désormais de la Baltique pour aboutir à la mer Égée et même au golfe Persique. Qu'en adviendrait-il seulement dans un demi-siècle? Constantinople, la ville sainte de l'orthodoxie, dont la religion, avant Mahomet II, devint celle de la Russie, Tsargrad, comme l'appelaient les vieux auteurs moscovites, était-elle destinée à devenir, avec Berlin et Vienne, la troisième capitale du germanisme?

En dernière analyse, faisaient remarquer les journaux russes, la mission Liman von Sanders, c'était un protectorat allemand en Turquie. Et le *Novoïe Vrémia* jetait ce cri d'alarme : « Est-il désirable pour la Russie que son amie traditionnelle l'Allemagne, armée jusqu'aux dents sur notre frontière de l'ouest, allonge cette frontière jusqu'à la mer Noire, changeant son influence diplomatique sur les bords du Bosphore en un pouvoir réel sur les Détroits? Que fait le Pont des Chantres? Comment la France envisage-t-elle cette nouvelle révolution de Constantinople? Pourquoi le gouvernement anglais, qui préserva si jalousement la capitale turque en 1878, semble-t-il se taire aujourd'hui quand il s'agit du sort de l'empire ottoman tout entier? »

A la vérité personne ne se taisait, et la diplomatie de la Triple-Entente ne restait pas inactive. Mais l'Angleterre et la France, parce que la menace visait surtout la Russie, lui avaient laissé le soin d'élever la première protestation. M. Kokovtsoff, président du Conseil, faisant une tournée en Europe, était passé à Berlin le 20 novembre. Les rap-

ports officiels et de surface étaient encore mieux que courtois entre Russes et Allemands. M. Kokovtsoff avait été gracieusement reçu. Il avait déjeuné chez l'empereur, pris le thé chez un puissant banquier, conféré avec le chancelier de Bethmann-Hollweg. Des assurances sur les excellentes intentions de l'Allemagne, lorsque la conversation était venue sur la mission Liman von Sanders, on lui en avait donné autant qu'il fallait pour endormir sa confiante bonne foi jusqu'au fait accompli. La mission n'avait pas encore pris le train... On avait beaucoup exagéré... En tous cas, il ne fallait voir là aucune « pointe contre la Russie »... Et le 9 décembre, au Reichstag, M. de Bethmann-Hollweg avait encore repris cette vieille chanson de la traditionnelle amitié germano-russe qui avait bercé, pendant de si nombreuses crises, les méfiances nationales les mieux justifiées.

Mais le dimanche 14 décembre, dans la matinée, le général Liman von Sanders et neuf autres officiers allemands, vêtus de l'uniforme turc de leur grade, débarquaient sur le quai de la gare de Sirkedji, à Stamboul.

La veille, les ambassadeurs de la Triple-Entente enfin émue, avaient fait auprès du grand vizir une démarche collective. Courtoisement, ils avaient demandé à être éclairés sur l'étendue des pouvoirs conférés à la mission allemande. La réponse vint deux jours après, enveloppée de restrictions de forme, mais nette dans le fond. Le général von Sanders n'aurait le commandement ni des Détroits ni de la cour martiale. Donc, en raisonnant par élimination, il garderait le commandement du premier corps.

L'Allemagne demeurait sur sa position la plus forte.

Le 18 décembre, à une nouvelle démarche de l'ambassadeur russe, demandant que le maintien du *statu quo* des Détroits lui fût garanti, le grand vizir répondit qu'il n'avait rien à ajouter à sa réponse antérieure.

Jamais, remarqua justement un journal français, même lorsqu'en 1833 la Russie tenait la Turquie à merci, la question d'Orient ne s'était dressée, aussi menaçante, devant l'Europe alarmée ; jamais elle n'avait fait depuis plusieurs siècles un pas aussi considérable au seul bénéfice d'une puissance[1].

Le germanisme d'ailleurs, ne se contentait pas en cette fin de l'année 1913, d'élargir et de dresser au dehors son influence en face des autres nations d'abord étonnées, puis émues. A l'intérieur de l'empire il affirmait avec plus d'énergie que jamais la thèse de l'Etat-Monstre, du militarisme-Moloch, à laquelle il demandait la cohésion nécessaire pour faire de la nation allemande la masse capable d'écraser ses adversaires et d'écarter de sa route les obstacles les plus résistants.

Un dramatique fait divers, survenu en Lorraine annexée et qui déborda rapidement sur le domaine politique, offrit au militarisme prussien une occasion de s'exprimer telle qu'il ne pouvait en rêver de plus saisissante.

Au pays d'Empire, les traditions libérales de la France sont restées vivaces dans la population indigène. A l'autoritarisme prussien, la force a pu parfois soumettre Lorrains et Alsaciens. L'acceptation et la résignation ne sont jamais venus. Même ceux qui, en raison de leur âge, n'ont pas connu l'époque heureuse des débonnaires garnisons françaises, ne peuvent se résoudre à l'arrogance du militaire allemand, à la brutale théorie qui nie les droits de l'homme en face des prérogatives du représentant de la force et de l'État. Sur cette terre où se heurtent la civilisation occidentale et la sombre « Kultur » germanique, le moindre incident a des répercussions profondes. Un conflit, un simple froissement entre la population et la

1. *Le Temps* du 20 décembre 1913.

troupe met face à face deux éléments irréductibles et contradictoires.

C'est ce qui arriva à la fin de novembre dans la paisible et gracieuse ville de Saverne.

Le colonel von Reutter, du 99e régiment d'infanterie, et un de ses lieutenants, gamin de dix-neuf ans nommé von Forstner, y acquirent en même temps un triste renom. Déjà odieux pour leur arrogance, des manifestations bruyantes les avaient visés ; un incident les mit en opposition plus vive encore avec la population.

Von Forstner, s'adressant plus spécialement aux recrues alsaciennes qu'il avait coutume de traiter de « wackes »[1] leur fit un jour une allocution patriotique. L'apologie de l'Allemagne y voisinait avec les insultes à la France. Sur la manière de traiter le drapeau français, ce hobereau à monocle avait une théorie que la décence défend d'expliquer, mais qu'il ne se fit point faute de recommander aux jeunes soldats. Malheureusement pour lui, l'allocution eut plus de retentissement qu'il ne croyait. Les recrues « wackes » la soumirent au jugement de l'opinion publique par l'organe d'un journal de Strasbourg. Une enquête de l'autorité militaire suivit. La colère de Forstner contre la population indigène ne connut plus de limites. Le 26 novembre, à 11 heures du soir, comme il sortait du mess, une bande de gamins l'entoura en lui criant « wacke ». Courir à la caserne, en ramener une escouade de soldats, et foncer sur la foule qui s'était assemblée, fut pour Forstner l'affaire d'un instant. Les coups de sabre s'abattirent. Un jeune ouvrier nommé Brandt fut blessé grièvement par le lieutenant. Plusieurs citoyens paisibles furent arrêtés par les soldats et conduits à la caserne où on les retint toute la nuit, et

1. Expression intraduisible du patois alsacien et qui sert à désigner les voyous indigènes.

d'où ils ne furent relâchés que le lendemain sur les démarches du sous-préfet Mahl.

Une émotion inconnue jusqu'alors s'empara de la population alsacienne-lorraine et gagna l'Allemagne.

S'il devait être permis à des militaires de procéder, sans réquisition régulière, à des arrestations de civils, qu'allait devenir la liberté des citoyens? Les journaux libéraux de l'empire jetèrent un cri d'alarme. Mais les protagonistes du pangermanisme tinrent bon : les militaires devaient avoir le droit de faire respecter, même par la force, « l'habit du roi ». S'ils n'avaient pas ce droit, s'en était fait de l'État et de l'Allemagne. La condamnation de Forstner à quarante-trois jours de prison par le conseil de guerre de Strasbourg ne fit qu'exaspérer la polémique. Le condamné se sentant soutenu par une partie de l'opinion, approuvé à l'audience par le colonel von Reutter lui-même, fit appel.

On vit alors, à cet incident, déjà émouvant, s'ajouter un spectacle « auquel dit la *Gazette de Francfort*, on n'avait encore jamais assisté ». Le préfet de police de Berlin, M. de Jagow, proche parent du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, également pangermaniste et inféodé au parti militaire, condamna, dans une lettre rendue publique, les juges de Forstner. « Les exercices militaires, argumentait cet étrange fonctionnaire, relèvent du pouvoir souverain. Si on veut les contrarier par des obstacles, la suppression de ces obstacles relève également du pouvoir souverain. Un acte du souverain ne saurait être passible de poursuites judiciaires... Si l'état de notre législation était autre, une prompte révision s'imposerait. Nos officiers — ceux-là mêmes qui servent en pays *presque ennemi* — encourent le danger d'un blâme pour avoir assuré le libre exercice du service du roi. N'est-ce pas là un grave affront à la plus noble des professions? En tout cas, le vote d'une loi s'inspirant de la loi prus-

sienne s'imposerait comme une nécessité politique. »

La pensée pangermaniste ne s'était jamais avouée plus nettement : de la Prusse, la théorie de l'Etat-Dieu devait s'étendre, pour le soumettre, à tout l'empire allemand, et l'Empire, à son tour, devait y convertir, par la force s'il était nécessaire, l'Europe et le monde. Les nations qui reconnaissaient aux hommes des droits imprescriptibles, même contre l'État, étaient des nations anarchiques dont la destruction s'imposait.

Qu'un simple citoyen eût formulé une pareille thèse, qui n'eût pas vu là, déjà, le symptôme d'une inquiétante mentalité ? Mais, que cette thèse eût trouvé, en la personne d'un des plus hauts dignitaires de la hiérarchie prussienne, un apologiste avoué qui ne reculait même pas devant une lettre publique, n'est-ce pas l'indice certain qu'un parti de violence, prêt à faire tête à tout ce qui restait d'éléments libéraux et pondérés dans l'empire, se jugeait assez puissant pour formuler son *credo* et prononcer des excommunications?

Bien des gens en Allemagne même le pensèrent.

Si le préfet von Jagow avait osé cette lettre, c'est qu'il se sentait soutenu, encouragé. Autour des quelques partisans de la modération et de la légalité à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur de l'empire qui pouvaient rester en Allemagne, la cohorte des apôtres de la violence, des protagonistes de la force, multipliait et resserrait ses rangs chaque jour. A leur tête, le prince impérial, malgré ses incartades et les semonces paternelles, grandissait en influence et en prestige. Nommé chef de section à l'état-major général précisément au milieu du mois de décembre, il allait bientôt rentrer à Berlin, s'offrir aux acclamations d'une foule toujours enthousiasmée par l'allure décidée d'un jeune officier frondeur. Il allait aussi malheureusement devenir le centre des mécontentements et des conjurations contre la paix.

L'année 1913 avait donc été bonne pour les pangermanistes. Une mobilisation en pleine paix, une activité nouvelle et inconnue jusque-là à l'extérieur, s'exerçant même au risque de heurter les droits acquis des autres nations, un renouveau effrayant des plus dures théories étatistes, ne formaient que les résultats les plus apparents qu'il eût obtenus. Au sud de l'Europe, l'Autriche-Hongrie, qui ne se soutenait que par son adossement à l'Allemagne, se préparait à porter par procuration le défi que sa faiblesse lui interdisait de soutenir seule.

Le bloc germanique, battu et martelé jusqu'à la cohésion la plus parfaite, chauffé à blanc, se trouvait prêt à entrer en fusion pour se répandre en flots irrésistibles et dévastateurs sur l'Europe. Mais quel événement, quelle volonté devaient élever suffisamment la température pour amener cette fusion? Personne ne pouvait encore le prévoir, et l'anxiété haletante des peuples devait connaître encore six mois d'alternatives discontinues, six longs mois pendant lesquels la diplomatie impuissante allait s'épuiser à élever ses fragiles barrières autour du fléau prêt à submerger la civilisation.

CHAPITRE V

DEUX, OU TROIS?

Lorsque s'ouvre l'année 1914, le destin a déjà rédigé son arrêt. L'empire allemand, né de la guerre, ne saurait tarder à demander à la guerre le nouveau développement auquel il estime que sa force lui donne droit.

L'empereur Guillaume n'oppose plus au parti militaire qu'une résistance chaque jour amoindrie.

Peut-être, au fond de lui-même, ce titre d'empereur de la paix dont il a rêvé si longtemps, y pense-t-il encore parfois? Mais il n'est que le premier des Allemands. Accablé par la fatigue physiologique, contre laquelle il lutte vainement par les exercices violents, touché par les premiers signes de la sénilité, isolé au milieu d'une famille jeune et avide d'action, il se résigne de plus en plus à se laisser porter par le flot national vers la rive sanglante qu'il aurait voulu éviter. Il se rappelle les jours lointains où, simple héritier présomptif, il représentait le parti des impatients. Monté sur le trône à son tour, il avait réfléchi, pris conscience de ses responsabilités, évolué vers les solutions pacifiques, sans cesser d'ailleurs de travailler à la puissance de son pays. Mais alors la génération qui avait fait cette Allemagne « rassasiée » dont parlait Bismarck vivait encore. Le parti de la paix armée le soutenait.

Quel changement depuis!

Le fils a repris la tradition frondeuse des princes héritiers. Mais il n'est plus isolé comme son père autrefois. Derrière le char du jeune colonel au sourire gouailleur, dont les incartades mêmes amusent le public berlinois, la nation entière marque le pas, encadrée, dominée, hypnotisée par la plus formidable armée qu'on ait jamais vue. L'ordre impérial qui l'appelle à Berlin a-t-il été donné spontanément? Personne ne pourrait le dire. Mais tout le monde a le droit de penser qu'il correspond à quelque projet précis et donne satisfaction à un parti qui n'est pas celui de la paix. « Il est évident, dit le prince lui-même, que j'aurais, dans des cas donnés, un commandement plus important que celui d'un régiment[1]. » Ces *cas donnés*, il n'est pas difficile de deviner que l'héritier du trône en fait l'objet de toutes ses pensées et de toutes ses espérances. Oserait-il en parler s'il en était autrement?

Autour du trône, le haut personnel gouvernemental de l'Empire approuve ouvertement ou se tait.

Le chancelier de Bethmann-Hollweg continue à donner aux étrangers de marque qui le visitent, Anglais, Français ou Russes, ces assurances pacifiques dont il a été si prodigue au début qu'il a passé jusque-là en Europe pour le plus ferme champion de la paix. Mais il mêle maintenant tant de réticences à ces affirmations ! La digue qu'il oppose aux exigences du parti militaire n'offre plus qu'une si mince résistance ! Comme son souverain, il se résigne peu à peu. Il est vieilli aussi, fatigué.

Installé dans la fonction la plus en vue après celle de chancelier, M. de Jagow, secrétaire à l'Office extérieur, surveille son chef et lui impose les décisions du kronprinz et de ses amis. Les plus hauts fonctionnaires placés sous ses ordres — on l'avait bien vu par la lettre du préfet

1. Interview du kronprinz paru dans la *B. Z. am Mittag* du 10 janvier 1914.

de police au colonel von Reutter — ne craignent pas d'affirmer des solidarités qui n'eussent pas été tolérées naguère encore. Le sort en est jeté : le Trône et la Chancellerie obéissent plus qu'ils ne dirigent. Une conjuration qui se dissimule de moins en moins tient les avenues du pouvoir. Ses créatures et ses apologistes intimident ceux qu'elle ne peut convaincre, et la majorité du peuple allemand, peu à peu, vient à elle.

Quel saisissant spectacle que celui de cette nation, se convertissant graduellement, même au mépris des droits les plus sacrés de l'individu, et parce qu'elle estime que tel est l'intérêt de la collectivité, au sombre culte de la Force ! Quel film magique que celui où défileraient, dans leur ordre chronologique, mais avec la rapidité suffisante pour en faire apparaître le lieu logique, les divers tableaux de ce drame qu'offre, durant les premiers mois de 1914, la politique intérieure de l'Allemagne !

Dès les premiers jours de janvier, l'affaire de Saverne renaît et rebondit sur le tremplin de l'opinion publique. Et elle a la valeur d'un symbole.

Le colonel von Reutter, commandant du 99e régiment d'infanterie, comparaît devant le Conseil de guerre de Strasbourg. L'inculpation paraît irréfutable : en donnant l'ordre à ses officiers et à ses hommes de se rendre justice à eux-mêmes, de procéder, sans réquisitions régulières, à des arrestations de civils, voire même à tirer sur la foule, il a méconnu l'article 2 de la Constitution prussienne du 31 janvier 1850 : « La force armée ne peut être employée à réprimer des désordres intérieurs et à assurer l'exécution des lois que sur la requête des autorités civiles. » La condamnation qui l'attend, lui et ses deux coaccusés, les lieutenants Schadt et von Forstner, qui pourrait en douter ?[1]

1. Le lieutenant von Forstner avait été condamné le 28 décembre 1913. Sur son appel, une instance nouvelle avait été ouverte, à laquelle

L'opinion suit, haletante, les débats. Sauf les journaux conservateurs et pangermanistes, la presse proclame d'abord la nécessité d'une répression sévère. Les actes incriminés n'ont point d'excuse. Le colonel von Reutter, sans provocation, a fait charger un attroupement de curieux, arrêter des juges sortant du tribunal, violer le domicile de paisibles citoyens. Une cave de la caserne, la cave dite des Pandours, a servi de geôle aux prisonniers. Au président du tribunal qui protestait, il a répondu simplement : « J'agis par ordre supérieur ! » Allusion à un télégramme de félicitations que lui avait fait parvenir le kronprinz, et sur le fond duquel aucune contestation n'est possible[1].

Le chancelier lui-même, en ce moment critique, a vu le danger pour l'Allemagne de laisser s'acclimater de pareils errements. Sans se prononcer directement sur l'espèce soumise au Conseil de guerre, il a condamné l'esprit qui anime Reutter et ses subordonnés. Il a écrit au jurisconsulte Lamprecht ces lignes qu'on ne lui rappellera jamais assez : « Nous sommes un jeune peuple. Nous avons peut-être trop de foi dans la force. Nous faisons trop peu de cas des moyens plus fins, et nous ne savons pas encore que ce que la force gagne, la force seule n'est jamais capable de le garder. Il y a quelques jours Edmond Rostand, parlant de l'impérialisme de l'idée, disait : « C'est au moment qu'on veut redoubler de force qu'il faut redoubler de grâce. » Pour cette forme de l'impérialisme, nous autres, Allemands, nous ne paraissons pas mûrs. »

avaient été jointes des poursuites contre le colonel von Reutter et le lieutenant Schadt.

1. Dans le courant de décembre, le prince impérial avait adressé au colonel von Reutter un télégramme dont plusieurs journaux allemands avaient donné le texte, d'ailleurs apocryphe. Le prince lui-même, en démentant la teneur de ce texte dans une interview parue le 7 janvier 1914 dans le *Berliner Tageblatt*, confirma l'existence du télégramme.

M. de Bethmann-Hollweg n'a pas cru si bien dire, ni prophétiser si juste. La suite des débats va le lui prouver.

Le parti militaire ne tarde pas, en effet à se ressaisir. Les accusés! Mais ils ne sont pas sortis de cette légalité qu'on leur reproche d'avoir transgressée. Le tout est seulement de s'entendre sur le sens de ce grand mot: légalité. Or le sens que lui donne cette Constitution prussienne arrachée à un roi trop faible par des libéraux romantiques est en contradiction avec la tradition orthodoxe. Ce n'est pas un texte de législation constitutionnelle qui régit cette grave matière des rapports entre civils et militaires, c'est un évangile hermétique où s'est ramassée la pure doctrine qui a fait la grandeur de l'Allemagne. Une ordonnance du cabinet militaire, datée du 17 octobre 1820, ne dit-elle pas en effet :

En vue de veiller à la répression des désordres intérieurs et d'assurer l'application des lois, les ordonnants des troupes constituées ont, en dehors des réquisitions de l'autorité civile, le droit et le devoir d'intervenir : 1° lorsqu'en cas de perturbation de l'ordre public, et après examen de la situation, les autorités militaires ont, en leur âme et conscience, l'intime conviction que les pouvoirs civils tardent trop longtemps à leur adresser leur réquisition et que les moyens dont ces derniers disposent ne suffisent plus à assurer le rétablissement de l'ordre public ; 2° les autorités militaires, au moment où elles interviennent, doivent s'efforcer d'examiner si ce moment est bien choisi. Aussitôt que les circonstances qui nécessitent cette intervention se sont produites, les autorités militaires prennent seules les mesures destinées à rétablir l'ordre public. Les autorités civiles ont à s'y soumettre jusqu'à ce que le calme soit rétabli.

Peu importe que cet ordre n'ait jamais été publié, qu'il soit en contradiction flagrante avec la Constitution prussienne et avec le régime applicable en Alsace-Lorraine ! Il autorise les militaires à se faire juges de l'opportunité de leur intervention armée contre les citoyens, et cela suffit au parti militaire pour en proclamer la précellence sur tous autres textes. Ceux qui se refuseront à

en appliquer la lettre et à en approuver l'esprit seront de mauvais Allemands. Il ne s'agit pas seulement de faire sentir une poigne de fer aux populations indisciplinées de l'Alsace-Lorraine ; il y va du prestige de l'uniforme, par conséquent de la solidité de l'Etat dans tout l'empire.

Une affirmation énergiquement soutenue vaut souvent presque une preuve. Qu'en dire lorsqu'elle rencontre un terrain favorable, un humus malsain, mais fécond, de passions et d'intérêts ?

La thèse du parti militaire n'a d'abord pas de peine à rallier le ministère public. Le Conseil de guerre siège en territoire annexé. L'autorité de l'armée y doit être discutée moins que partout ailleurs. Le corps des officiers y est particulièrement dense, plus accessible par conséquent aux excitations. Un d'eux, le général von Deimling a résumé d'un mot leurs sentiments : « Nous en avons assez de tirer à blanc ! » Mot d'ordre ou passion personnelle, le commissaire du gouvernement adopte la thèse militaire : l'ordonnance de 1820 est seule applicable. Il abandonne donc l'accusation, et le 10 janvier le colonel von Reutter et ses deux lieutenants sont acquittés.

Seuls, les journaux socialistes et radicaux élèvent une protestation sans réticences. Les grands organes d'information, comme le *Berliner Tageblatt*, baromètres sensibles de l'opinion publique, amortissent prudemment leurs attaques de la veille. *La Gazette de Cologne* approuve. La presse conservatrice et pangermaniste acclame. La *Post* ouvre un jour menaçant sur l'avenir prochain : « Le prestige de l'armée est rétabli, conclut-elle. Il faut espérer que celui de l'élément civil se rétablira aussi. Nous reviendrons encore sur la question de savoir quels sont les moyens à employer pour arriver à ce résultat. »

La première indication ne se fait pas attendre. Elle vient de haut. Huit jours après son acquittement, le

colonel von Reutter reçoit l'Aigle Rouge de 3e classe avec cordon.

L'élan est donné. Les résistances peu à peu se laissent emporter.

Le chancelier donne l'exemple. Le 23 janvier, au Reichstag, le socialiste Franck lui rappelle son attitude : « M. de Bethmann-Hollweg avait déclaré, dit-il, que les autorités militaires avaient outrepassé les limites de la loi. Il avait dit que cette faute serait expiée. Les officiers von Reutter, Schadt, von Forstner ont été acquittés. On a dit que c'était un soufflet pour le chancelier. Ce furent, si vous voulez, trois coups de crosse. » M. de Bethmann-Hollweg a réfléchi depuis. Sa réponse aux interpellateurs est une amende honorable. Lorsqu'il a prononcé les paroles que lui rappelle M. Franck, il voulait dire seulement que les officiers, comme les autres citoyens doivent respect à la loi. Mais la Constitution est muette sur l'intervention de l'armée dans la répression des désordres. « La question est donc de savoir si, cette loi n'existant pas, l'armée n'a jamais le droit d'intervenir sans réquisition... » Du doute, le chancelier passe naturellement à la négation de son opinion d'antan Juriste et raisonneur, il n'a point de peine à démontrer que l'approbation qu'il apporte aujourd'hui à l'acquittement de von Reutter a toujours été dans sa pensée. Et il déclare pour terminer qu'il ne laissera pas « entamer le prestige de l'armée qui a fait la grandeur de l'Allemagne, parce que dans une ville se sont passés des incidents dont personne ne souhaite le retour ».

Sans doute la presse socialiste et libérale essaie encore de protester. Mais les clameurs de triomphe des conservateurs et des chauvins couvrent sa voix. Ce succès est pour eux décisif. Il les encourage à demander davantage encore, et le but de leurs efforts apparaît dès lors clairement : détacher les partis bourgeois du libéralisme. La

Germania voit la justification de cette tactique hors de l'empire : « Nous espérons, écrit-elle le 24 janvier, que la paix intérieure renaîtra, une entente de tous les partis bourgeois apparaissant plus nécessaire que jamais en raison de la situation extérieure. »

La bourgeoisie répond à cet appel. Elle a réfléchi. Miser sur l'idée de la force lui semble de plus en plus une excellente affaire. N'est-ce pas à la cohésion de l'Empire, à l'exemple de méthodique énergie que donnent ses agents au dehors et au dedans, qu'elle doit les profits grandissants du commerce et de l'industrie. Si elle veut que ces profits, d'un saut brusque et victorieux, atteignent à une hauteur qui soit digne de la vitalité allemande, le culte de l'armée, symbole et sauvegarde de cette vitalité, doit être servi avant tous les autres cultes. 1871 n'a été qu'un point de départ. Le vingtième siècle doit être celui de la puissance allemande.

Et de fait, le mouvement de l'opinion suit la direction indiquée. Les élections partielles le prouvent. Partout, à Cologne-Campagne, à Magdebourg-Jericho, à Bonn-Pergau, en Prusse, en Saxe, les conservateurs gagnent souvent des sièges, des voix toujours, tandis que les socialistes en perdent.

En même temps, les partis pangermanistes, conservateurs et prussiens affirment leur influence grandissante par des manifestations répétées. La « culture » allemande elle-même ne leur suffit plus. C'est à l'idéal prussien qu'ils entendent demander le « ciment » de l'Empire. Une nouvelle ligue, le *Preussenbund*, sort de cette pensée. Elle tient sa première réunion le 18 janvier, à Berlin. Les discours qu'on y entend sont sans précédent. M. de Heydebrandt, ce même député que le kronprinz avait applaudi deux ans auparavant au Reichstag, sonne un étrange cri d'alarme : « Bien des gens, dit-il, se demandent si le moment n'est pas venu de défendre en Alle-

magne la Prusse, son esprit, ses manières d'être. » Et, tout de suite un général, M. de Wrochen, prêche d'exemple : « Le rôle du colonel de Reutter, proclame-t-il, a été pour tous un réconfort. Il s'est conduit en Prussien de vieille roche. » « Il est nécessaire, ponctue un autre général, d'infuser au sang allemand une bonne dose de fer prussien. » Tout le monde devine la fin dernière de cette singulière opération : l'hégémonie allemande en Europe.

La maladresse d'un orateur risque pourtant un moment de compromettre la formation du bloc recherché. Un troisième général, nommé von Kracht, donne à son prussianisme une forme trop agressive. Il couvre de quolibets les Bavarois, coupables, dit-il, d'avoir fui en 1870, à la bataille d'Orléans. « C'est quand les Prussiens arrivent, s'écrie-t-il, que les Bavarois ont du courage! » Les applaudissements qui accueillent cette apostrophe se répercutent dans toute la Prusse soulevée d'enthousiasme. Mais ils retentissent aussi, malheureusement pour l'orateur et ses compatriotes, jusqu'en Bavière. Le gouvernement et l'opinion à Munich font entendre une protestation indignée, à laquelle se joint le Wurtemberg. Les catholiques prussiens élèvent à leur tour la voix en faveur de leurs coreligionnaires de l'Allemagne du sud contre les luthériens de Prusse. Un moment l'on peut croire que l'unité morale de l'empire pourra se trouver compromise.

Mais ce n'est là qu'une alerte. Un lien capable de résister à la pression des rivalités intestines et particularistes unit malgré tout les Allemands : l'intérêt. Seul l'Empire est assez fort pour assurer à tous les Allemands, sans distinction de classes ou d'origine « leur place au soleil ». La mission de l'armée ne peut être indifférente à aucun d'eux : aux officiers hobereaux, parce qu'elle leur apporte grades et honneurs, aux bourgeois pour l'extension indé-

finie de leur bénéfice, aux ouvriers en raison de l'élévation des salaires qu'elle leur promet. La fièvre du militarisme secoue les uns ; l'appétit des jouissances matérielles, du confort et des plaisirs allume les convoitises des autres. Au fond, tous sont impérialistes. « Nous sommes aussi de bons Allemands, crient les socialistes du Reichstag au chancelier lors de l'interpellation sur les affaires de Saverne ». Personne ne se trompe sur le sens de cette apostrophe. Entre Allemands, les socialistes distinguent entre eux et les autres. Face à l'étranger, ils ne sont plus qu'Allemands. Leur internationalisme est devenu théorique. En réalité, il s'arrête à la frontière. « En cas de guerre, dira quelques mois après le député socialiste Schulz, les démocrates socialistes ne passeront pas à l'ennemi, et ne tireront pas sur leurs officiers. Ce sont là de folles imaginations... Nous n'avons pas de haine contre la monarchie, pas de haine contre la religion, pas de haine contre l'armée. Tout cela n'est que sot bavardage [1]. »

Ce qui n'est point du bavardage, c'est d'assurer un incessant perfectionnement de l'armée. Lorsque défilent les régiments par les rues de la capitale ou des grandes villes, à quelque classe qu'ils appartiennent, tous les Allemands se sentent citoyens de l'Empire, tous acclament. Dans les assemblées électives, qu'ils votent ou ne votent point les crédits militaires, tous en leur for intérieur, les approuvent. Ils savent à quoi ils sont destinés et que l'heure approche où les sacrifices qu'ils imposent à tous seront remboursés à chacun au centuple.

Mais l'Allemand n'aime pas le risque. Le chancelier l'a dit au Reichstag en 1913 : « Ce qu'il nous faut, c'est la certitude de vaincre. » Or cette certitude, on ne peut l'acquérir qu'à deux conditions : avoir en sa possession un outil de force supérieur à celui de toutes les autres nations;

1. Séance du Reichstag du 5 mai 1914.

surprendre l'Europe par la promptitude de l'attaque. Serrant la thèse de plus près, le général de Falkenhayn, ministre de la Guerre, désigne l'ennemi à abattre d'abord par une *offensive foudroyante*. Cet ennemi, c'est la France[1]. Le général Keim, président de cette Ligue militaire dont le même général de Falkenhayn, en plein Reichstag, a approuvé l'esprit et le but[2], montre la voie à suivre pour atteindre le résultat désiré : « Les autorités militaires allemandes ne peuvent, écrit-il, réaliser leur principe d'offensive rapide qu'en renforçant nos armements[3]. »

Les autorités n'attendent pas d'ailleurs les sollicitations de la Ligue pour agir. Dès le commencement de l'année 1914, elles multiplient leurs efforts : grandes mesures d'ensemble, réformes discrètes et d'ordre technique qui échappent à la foule, mais dont la portée pratique est considérable, elles ne négligent rien de ce qui peut assurer le succès de l' « attaque brusquée ».

Le réseau des voies ferrées stratégiques est complété et mis au point. Le nombre des réservistes qui doit être appelé au cours de l'année passe de 490.000 à 625 000. En dépit de l'augmentation des impropres au service, ordre est donné d'accroître le contingent des recrues. Les champs de manœuvres et les camps d'instruction sont agrandis. L'adaptation des freins à air comprimé aux trains de marchandises assurera un énorme progrès de la mobilisation. De nouveaux et considérables crédits sont demandés pour les fortifications de la frontière orientale

1. Séance du Reichstag du 6 mai 1914.

2. Séance du Reichstag du 6 mai 1914. Voici le texte de la déclaration du ministre : « La Ligue militaire s'est imposé comme but la consolidation de la défense de l'Empire ; l'armée ne saurait donc lui être hostile. On ne peut demander aux fficiers de boycotter d'anciens camarades. »

3. Le *Tag* du 17 mai 1914.

L'aéronautique militaire enfin, cette cinquième arme encore inconnue huit ans auparavant, est renforcée et portée à son dernier degré de perfectionnement.

L'Allemagne, plus que jamais, est prête à confier à la force le soin de trancher son destin.

Mais quels adversaires appellera-t-elle à sa barre de fer ? Et dans quel ordre et quand les appellera-t-elle?

C'est ici que ses hésitations commencent. Des alarmes que ses armements navals et militaires ont semées, de la réaction que ses tendances plus ou moins avouées à l'hégémonie ont amenée chez les gouvernements et les peuples, une atmosphère commune de suspicion s'est élevée partout autour d'elle. Cette Triple-Entente, qui n'était qu'à peine ébauchée en 1907, et que d'ailleurs l'épuisement de la Russie dans les plaines de Mandchourie rendait inoffensive, va-t-elle devenir une nouvelle Triple-Alliance ? Cette lutte sur deux fronts, cauchemar de Bismarck, mais que l'Allemagne contemporaine, confiante dans sa force, envisage sans effroi, va-t-elle se changer par l'hostilité anglaise, en une gigantesque bataille contre trois adversaires, dont personne ne peut prévoir l'issue, et dont l'Allemagne ne pourrait sortir victorieuse que pour partie ?

Redoutable problème. D'autant plus pressant aussi que chaque mois, chaque semaine, chaque jour qui s'écoulent en font la solution plus urgente. L'immense peuple allemand grandit sans arrêt. Sa fortune s'accroît avec sa force productive. Son appétit de jouissances aussi. Il veut vivre sa vie. De plus en plus, ses intérêts lui paraissent des droits, et les droits des autres nations des notions périmées que le « progrès germanique » doit emporter dans sa course victorieuse. Si ses gouvernants, avec la puissance militaire mise à leur discrétion, sont impuissants à assurer de nouveaux domaines à son activité, pourquoi lui avoir demandé tant de sacrifices ?

Ah ! si un seul des anneaux de cette coalition qui lentement se forme pouvait être détaché ! Mais sur lequel porter ses efforts?

A l'est d'abord, une entente avec la Russie devient plus problématique.

La Russie! Mais c'est le grand obstacle dressé contre le germanisme militant. Lorsque le chancelier, au mois d'avril 1913, a évoqué le péril slave, certes, ce n'est pas un vain fantôme qu'il a agité devant le peuple allemand. L'obstacle est réel, il croît tous les jours. Cet immense empire de 170 millions d'habitants, qui seront demain plus de 200 millions, passe rapidement de l'étape purement agricole à l'étape industrielle. La productivité de son sol, par de sages lois agraires, augmente. En même temps des usines monstres s'y élèvent, des banques énormes s'y édifient. Il n'achète plus seulement, voici qu'il se met à vendre. Il s'avise même de concurrencer sur le marché métallurgique les produits de l'industrie allemande. Pour n'en citer que deux preuves, la production de la Russie méridionale seule a passé de 1900 à 1913, en charbon : de 11 millions à 26 millions de tonnes; en fonte : de 1.500.000 tonnes à 3.100.000 tonnes. L'empire des Tsars ne progresse pas seulement au point de vue économique, Son organisme politique devient chaque jour plus cohérent, son squelette administratif se fortifie. Un généreux empereur entreprend, contre toutes les routines, de guérir son peuple d'un vice destructeur, l'alcoolisme. Peu importe que l'État tire de ce vice près d'un milliard de roubles par an, presque le tiers du budget de l'Empire. Le salut de la nation avant tout ! Une crise financière se surmonte, et bientôt l'État bénéficiera de la productivité décuplée par une situation sanitaire excellente. Au ministère de M. Kokovtzof, adversaire de la réforme, succède un ministère Goremykine qui s'adjoint

comme ministre des finances M. Bark, courageusement décidé à résoudre le grand problème national [1].

Y a-t-il au moins quelque espoir pour l'Allemagne que ce nouveau gouvernement se montrera plus disposé que l'autre à transiger, sur le domaine politique, européen ou mondial, avec les intérêts russes ?

Rien ne permet de le penser.

Les rapports entre Berlin et Pétersbourg sont moins que cordiaux depuis le commencement de l'année. La querelle née de la mission Liman von Sanders n'a reçu qu'une solution bâtarde, et le mécontentement, de part et d'autre, persiste. Chaque partie est restée sur des positions que l'autre devine provisoires. Le 9 janvier, après de confuses et laborieuses négociations menées simultanément par la Russie à Berlin et Constantinople, les pouvoirs de Liman von Sanders ont été modifiés : de commandant du 1er corps, il est devenu inspecteur général. Mais sa situation, pour si peu qu'elle ait perdu en pouvoirs effectifs, a gagné en étendue ; à la première alerte elle redeviendra ce qu'elle était. L'intérêt du bloc germanique est trop grand pour qu'il abandonne la partie : « Une guerre avec la France, l'Angleterre et la Russie, écrit la *Gazette de Francfort*, aurait pour résultat immédiat d'interrompre tout transport par mer. Reste donc pour la Triple-Alliance l'unique voie menant par la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie vers l'Asie-Mineure. La Triple-Alliance doit être certaine que cette route lui sera toujours ouverte ». Mais la Russie aussi est essentiellement intéressée à ce que les Détroits lui soient ouverts. La solution donnée par Enver pacha, ministre de la guerre, irrite donc à la fois l'opinion des deux pays. L'officieux *Lokal Anzeiger* le traite de dictateur.

1. M. Horace Goremykine succéda à M. Kokovtzof le 11 février 1914. N'appartenant à aucun parti politique, sorti de la carrière administrative, il avait déjà été président du Conseil en 1906. M. Bark était adjoint au ministre du Commerce.

Les journaux conservateurs parlent d'un succès pour la France et la Russie. A Saint-Pétersbourg, le mécontentement n'est pas moindre. On perçoit les signes avant-coureurs d'une polémique qui pourrait glisser jusqu'au conflit.

Sur le terrain militaire aussi, la Russie persiste courageusement dans la voie de la résistance. Le principe posé et appliqué avec tant de rigueur par l'Allemagne que la puissance de l'armée doit être proportionnelle à celle de la nation, voici maintenant qu'il se retourne contre elle. L'immense Russie, sans effort, met peu à peu ses forces en harmonie avec sa population, perfectionne son organisme militaire. Des bruits circulent, vagues d'abord, de plus en plus précis ensuite, sur une augmentation prochaine du chiffre de son contingent.

Cette puissance grandissante ne menace pas seulement enfin de réaliser cet équilibre européen dont l'Allemagne a tout à redouter. Qui sait si elle ne va pas compromettre à bref délai les avantages économiques que l'industrie, l'agriculture et le commerce allemands retirent de la Russie? L'empire russe, qu'on dit inconsistant, fournit un admirable champ d'exploitation. Quand on en parle entre Allemands, n'en dit-on pas avec un dédain affecté, qu'il est « une colonie allemande »? En tous cas, les grands propriétaires prussiens y exportent en quantités croissantes le seigle et l'avoine, l'industrie ses produits les plus divers. Jusqu'ici, un traité de commerce conclu en 1894 et renouvelé en 1904 a assuré aux exportateurs allemands une situation privilégiée. Mais ce traité expire le 31 décembre 1916. Si la rivalité russo-allemande s'exaspère encore, si l'essor économique de la Russie s'accentue, l'agriculture et le commerce russes voudront s'affranchir de la tutelle allemande. Des barrières douanières vont s'élever... On en parle déjà... Déjà la poussée du nationalisme slave, faisant écho au nationalisme germain, donne de l'assurance aux

producteurs russes... Ils élèvent la voix pour réclamer la révision d'un régime douanier qui les paralyse et les livre à la discrétion de leurs rivaux.

Ainsi le formidable bloc russe, semblable à une immense falaise soulevée par quelque irrésistible travail géologique, surplombe chaque jour davantage la plaine où s'agite le peuple allemand.

Composer avec cette force de la nature, l'Allemagne peut-elle y penser? Que pèsent, à côté de cette opposition irréductible, ces « traditionnelles » relations dynastiques, sur lesquelles le cabinet de Berlin basait naguère encore sa conduite avec la Russie? Depuis que Nicolas II monta sur le trône des Romanof, que de désillusions l'attitude de l'Allemagne lui a apportées! Pacifique, il l'est toujours comme en 1896, comme en 1898 lorsqu'il conviait les nations à mettre fin à la folie des armements Mais il a lu dans le jeu allemand, et le Russe qu'il a toujours été s'oppose de plus en plus à l'Allemand.

Non, décidément, aucune transaction ne paraît entre l'Allemagne et la Russie. L'Allemagne doit envisager comme prochaine, si elle ne veut pas que l'adversaire soit devenu trop puissant, une lutte avec le grand voisin de l'est. Et elle l'envisage en effet, non sans une certaine appréhension, par conséquent non sans colère.

Pour préparer l'opinion, un grand organe d'information ouvre le feu de la polémique. Le 3 mars, la *Gazette de Cologne* expose en termes violents le danger russe. Sans doute ce danger n'est pas encore imminent. Mais il le sera en 1917, lorsque l'armée russe aura réalisé toutes ses réformes. Alors l'Allemagne sera peut-être impuissante à arrêter l'invasion de la Prusse orientale.

D'autre part, ajoute l'organe rhénan, on aurait tort de croire que le danger de troubles intérieurs diminue la force offensive de l'armée. Sans s'arrêter à des considérations politiques, il est évident, quand on regarde la carte, que c'est contre l'Allemagne que la politique

russe tournera le plus volontiers ses armes. Si l'on songe à l'attitude qu'eut l'Allemagne en 1904, il ne serait pas exagéré de parler d'une ingratitude sans exemple. Nous permîmes alors aux Russes de dégarnir leur frontière polonaise ; ils nous attaqueront au contraire tandis que nous serons occupés à l'ouest. Dans trois ans, lorsque nous négocierons un nouveau traité de commerce, lorsque la promesse donnée dans l'accord de Postdam sera échue, la Russie cherchera peut-être à provoquer des complications extérieures.

Et l'article, qui est daté de Saint-Pétersbourg, se termine sur ces injurieuses menaces :

Les messieurs qui dirigent la politique russe auraient peut-être une autre attitude s'ils savaient qu'ils ne peuvent compter du côté allemand sur la complaisance et la prévenance d'autrefois. Une grande part de la politique russe n'est que du bluff. Il serait bon, une fois pour toutes, que l'attitude des milieux politiques russes officiels mît fin à la légende d'amitié historique de la Russie et de l'Allemagne.

La catholique *Germania* précise et clarifie l'attaque. Que l'Allemagne arme jusqu'à être accusée par quelques Allemands de mobiliser en pleine paix, et elle ne fait que « consolider la paix ». Mais que la Russie suive son exemple, voilà la véritable menace contre la paix ! Ce subjectivisme naïf s'étale sans apprêt :

Sous la pression de la France, écrit le journal du Centre, on fait actuellement en Russie des préparatifs de guerre qui, en certaines circonstances, pourraient constituer une dangereuse menace pour la paix européenne. La chute de M. Kokovtzof et la nomination de M. Goremykine sont caractéristiques. Les chauvins et les violents ont de nouveau de l'influence.

La pesanteur de l'attaque en ayant exagéré peut-être les effets voulus, le monde officiel allemand se résigne à un reniement timide. Mais sur l'origine de l'inspiration personne ne se trompe, en Allemagne surtout. Le mutisme de l'agence Wolff et de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* sont, au demeurant, significatifs. « Les révélations de la

Gazette de Cologne, écrit-la *Taeglische Rundschau*, n'ont aucunement surpris nos milieux militaires. Depuis un an et demi, on observe en silence les préparatifs russes et on prend toutes les mesures nécessaires. On se rappelle la visite du chef d'état-major général autrichien von Schemua, à Berlin, à la fin de décembre 1912. Cette visite avait précisément pour objet de convenir des mesures à prendre pour parer au nouvel effort de la Russie ».

Le monde cosmopolite et mêlé des financiers ne se méprend pas davantage sur la portée de l'avertissement. Lui qui sera si bien informé quelques mois plus tard, il a vu de suite dans cette polémique les signes avant-coureurs d'inévitables complications. Il s'émeut, il réalise. Les Bourses de Paris, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, baromètres de leurs impressions, enregistrent des baisses subites. La lourdeur des marchés européens, depuis le coup d'Agadir, est devenue de la torpeur, puis de la paralysie. Les ventes diminuent, les achats se limitent aux transactions les plus urgentes. Mais de grands lancements, d'émissions nouvelles, il n'est plus question. L'argent se cache. Les taux s'élèvent. On ne fait plus d'affaires, gémissent des milliers d'intermédiaires découragés. Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce monde international, dans lequel filtrent les informations les plus confidentielles, a discerné le danger : une rivalité de nations est surtout redoutable, celle de l'Allemagne et de la Russie. Leur conflit doit entraîner un conflit européen généralisé. L'orage ne gronde pas encore, mais les nuages s'amoncellent à l'Orient. Quelle force humaine serait capable de prévenir ce déchaînement de forces naturelles ?

En attendant le premier grand coup de tonnerre, les grondements souterrains sont perceptibles entre les rives de la Sprée et celles de la Néva. Les incidents menus et irritants se multiplient. On se croirait revenu à vingt-cinq ans en arrière, à cette époque lointaine où Bismarck,

en face des velléités d'indépendance d'Alexandre III, qui l'exaspéraient d'autant plus que l'amitié soumise de la Russie entrait davantage dans ses desseins, manifestait sa mauvaise humeur dans les rapports les plus banals de chancellerie à chancellerie. L'administration russe est accusée de se complaire avec indiscrétion dans l'espionnage. Des arrestations ordonnées à la légère — on ne peut croire que ce soit sans ordre supérieur — se succèdent en territoire allemand. Un capitaine d'artillerie nommé Poliakof, en mission officielle à Dantzig, est appréhendé pendant le carnaval, à Cologne, retenu en prison sous l'inculpation de vol, et relâché huit jours après, sans explications ni excuses. « L'Allemagne, dit le *Novoïé Vrémia*, se moque de la qualité de sujet russe et de la dignité d'officier russe[1]. » Quelques semaines plus tard, M. Popof, agent du ministère des voies de communications, subit le même sort ; mais plus heureux, il est relâché au bout de trois heures. Les incidents de frontière ne sont pas moins nombreux. Bref, c'est la guerre de coups d'épingles.

Naturellement, les ripostes de la Russie ne font pas défaut. Mesures d'ordre économique d'abord, les plus sensibles à l'épiderme allemand : projet d'un droit de cinq francs sur chaque quintal de céréales importé en Russie, commandes à l'industrie métallurgique transférées en Angleterre, retrait des dépôts de fonds russes des banques berlinoises[2]. Les réponses de la presse moscovite se

1. Un mois après seulement, le 30 mars 1914, le gouvernement allemand, reconnaissant les torts de la police de Cologne, faisait ses excuses à M. Sverbeïef, ambassadeur de Russie à Berlin.

2. Ces dépôts étaient partagés entre les places de Paris et de Berlin. Ils s'élevaient au total, le 1er novembre 1912, à environ 800 millions de roubles. Au 1er janvier 1914, ils n'atteignaient plus que 504 millions de roubles, dont 431 en France.

L'importation des céréales allemandes en Russie s'élevait à 2.240.000 quintaux métriques par an. Le droit de douane, voté par la Douma le 9 avril 1914, était exactement de 30 kopecks par pond. Une mesure analogue fut prise au milieu de juin par la Finlande.

croisent avec les attaques des journaux allemands. L'officieuse *Rossyia* réplique, dans une brève note parue le 13 mars et communiquée aux agences, à l'accusation formulée contre la Russie de préparer la guerre ! Le point de vue dynastique, expose-t-elle d'abord, a perdu de son importance dans les rapports entre nations, et si la Russie arme, elle ne fait qu'user d'un droit dont aucune nation ne s'est jamais engagée à limiter pour elle-même l'exercice :

La presse allemande, conclut la *Rossyia*, ne ferait-elle pas mieux, au lieu de présenter des hypothèses quelconques sur les motifs qui inspirent le gouvernement russe quand il travaille à augmenter et à perfectionner sa puissance militaire, de s'efforcer d'aplanir avantageusement les frictions et les malentendus qui peuvent toujours surgir entre deux Etats voisins, alors même qu'ils sont unis par des liens d'amitié longuement éprouvés.

Le calme apparent qui se rétablit au mois de juin dans les rapports entre les deux empires n'illusionne que ceux qui s'en tiennent aux signes intérieurs. Non ! Ce n'est point une superficielle fissure qui s'est produite, mais une faille profonde ; et les deux continents qu'elle sépare en les opposant, aucune autre puissance que celle d'un cataclysme ne pourra rétablir entre eux de communication stable.

Le germanisme militant, s'il veut assurer son triomphe, devra donc se mesurer avec la Russie, champion du slavisme. Personne n'en doute en Allemagne, du kaiser au plus humble de ses sujets. Mais si décidé que chacun soit à la lutte, chacun au fond la redoute — d'intermittentes et gauches protestations d'amitié le prouvent — parce que tout le monde sent bien qu'*avec la Russie, l'Allemagne n'en aura jamais fini !*

Une seule formule garantirait le salut de l'Allemagne : l'entente avec la France.

Quel rêve !

La France accepterait définitivement le fait accompli. Non pas seulement le fait de son désastre du siècle dernier, mais la « supériorité de puissance » de l'Allemagne qui en est résultée et qui va sans cesse se développant. Elle ne se bornerait pas à reconnaître la suprématie allemande en Europe. Elle se déciderait, dans le monde, à se soumettre à la loi d'un nouveau code de préséances. La « vitalité » française, pense-t-on à Berlin, ne comprendra-t-elle pas, enfin, que son intérêt est de se régénérer à la vitalité germanique ? Pourquoi la France s'obstine-t-elle, contre toute logique allemande, à garder, autour du luxueux domaine que la nature lui a donné en Europe, l'immense et « inutile » parc de son domaine colonial ?

Guillaume II lui-même ne lui en veut « d'être la France » que dans la mesure où elle résiste à l'appât germanique. Sans doute, il est résigné, s'il le faut, à la guerre : résigné à rogner une fois de plus son territoire, résigné à lui imposer de contribuer par son or à la prospérité allemande, résigné à la débarrasser de son domaine d'outre-mer. Mais il n'est que résigné. S'il pouvait échapper à l'emprise des partisans de la violence, amener la France à composer avec l'Allemagne ! Un seul risque de guerre menacerait son règne, le risque d'une guerre avec la Russie. Mais alors la victoire allemande ne serait pas seulement certaine, elle s'achèterait avec un minimum de sacrifices. La France neutre, ce serait l'assurance de la neutralité anglaise. Il n'y aurait, sur la mémoire impériale, que juste ce qu'il faut de souvenir sanglant pour en rehausser la gloire. Lui, il aurait conjuré une fois pour toutes le péril russe ; ce serait à ses successeurs de venir à bout de la France et de l'Angleterre.

Ce drame de conscience qui se passe alors dans l'âme de Guillaume II, certes il est impossible d'en établir les phases sur des preuves historiques. Mais il est si vraisemblable !

Tout un passé récent témoigne du rêve de l'empereur de se rapprocher de la France : et son empressement, de 1896 à 1900, à porter sa haine de l'Angleterre au secours des dissentiments aujourd'hui apaisés entre les deux vieilles nations coloniales ; et son hésitation, en 1905, à débarquer à Tanger pour se conformer aux vœux de ses « coloniaux » ; et l'appui qu'il a donné, en 1909, aux partisans allemands d'une collaboration économique avec la France. N'est-ce pas lui qui toujours réserva aux Français de marque de passage en Allemagne l'accueil le plus cordial, s'efforçant de les convaincre de la nécessité d'une entente si profitable à la civilisation ; lui qui, le premier, dans toutes les circonstances qui mettaient la France en deuil, affirma télégraphiquement la sympathie la plus bruyante ? Sans doute, il ne conçoit cette entente qu'à l'allemande : une acceptation de suprématie. Mais il n'a certainement pas abandonné sa chimère, cette forme intellectuelle de l'impossible que les hommes préfèrent si souvent à la réalité.

Il a pu dire au roi des Belges qu'il était prêt à faire la guerre à la France, et il y est prêt en effet. Mais il a parlé, alors, devant son entourage militaire. Il a cédé peut-être plus qu'il n'a commandé. Dans son for intérieur, du moins peut-on le supposer, il revient souvent à sa chimère, il hésite...

Une série de circonstances curieuses en fournit au moins un commencement de preuve.

A l'automne précédent, le colonel von Winterfeldt, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris, a été victime d'un grave accident d'automobile au cours des manœuvres de l'armée française dans le midi. Transporté au petit village de Grisolles, dans le département de la Haute-Garonne, il y a été l'objet des soins les plus attentifs de la part des sommités de la science médicale militaire et civile. La population l'a entouré, non seulement d'égards,

mais de prévenances cordiales, et sa longue convalescence s'y achève doucement dans une tiède atmosphère de sympathie méridionale.

Deux mois après, à Melun, une terrible catastrophe de chemin de fer a coûté la vie à plus de quarante personnes. Quatre Allemands étaient parmi les blessés. Le Président de la République a visité l'hôpital, s'est arrêté à leur chevet, et, dans leur langue maternelle, les a consolés et réconfortés.

Dans une partie au moins des sphères officielles, cet incident a conduit à des réflexions d'une bienveillance inconnue depuis longtemps. La mise en liberté d'un aviateur allemand qui a atterri en territoire français produit même une certaine détente, que la *Gazette de Cologne* enregistre avec satisfaction : « Il faut se réjouir, dit-elle, de la manière simple et dénuée de passion avec laquelle les autorités françaises ont résolu cet incident. Il faut d'ailleurs admirer les soins dévoués que l'on prodigue, à Grisolles, à l'attaché militaire allemand ». Et le *Temps*, dans un bulletin du 7 octobre qui traduit vraisemblablement l'impression de certains milieux français, lui renvoie cet écho : « Tout le monde lira avec plaisir l'article que la *Gazette de Cologne* vient de consacrer aux relations franco-allemandes. La fond en est parfait comme la forme et digne de ce que doivent être, en temps de paix, les rapports de deux nobles peuples que l'histoire a séparés ».

L'empereur a saisi avec empressement cette occasion de manifester une reconnaissance au moins apparente. A la fin de décembre 1913, il a fait remettre des décorations aux diverses personnalités qui soignèrent M. de Winterfeldt[1]. Au commencement de janvier 1914, le baron de

1. Sous ce titre : *Remerciements de l'empereur d'Allemagne à la France*, le *Temps* publia le 31 décembre 1913 la note suivante : « L'empereur d'Allemagne, désirant reconnaître les soins dévoués et

Schœn vient à Berlin assister à la fête des Ordres[1]. Guillaume II le reçoit longuement, cause avec lui des rapports franco-allemands. La pensée impériale, au moins M. de Schœn l'affirme-t-il quelques jours plus tard[2], est empreinte de sympathie pour la France. Guillaume II dit la bonne impression produite en Allemagne par la conduite courtoise des Français. D'importantes tractations d'ordre économique sont engagées entre les deux pays... Un congrès douanier franco-allemand s'est réuni à Paris à la fin de

éclairés dont le lieutenant-colonel de Winterfeldt a été entouré, ainsi que les vives sympathies dont il a été l'objet, a conféré un certain nombre de décorations et des dons personnels.

« Le baron de Schœn, ambassadeur d'Allemagne, a remis récemment à M. Etienne, ministre de la Guerre, un portrait de l'empereur. Des distinctions honorifiques ont été décernées, entre autres au général Graziani, au colonel Dupont et à plusieurs officiers de l'état-major, au général de division Martin, au médecin en chef Collinet à Toulouse, au préfet et au secrétaire général de Tarn-et-Garonne, au professeur Hartmann, aux docteurs Roy et Voivenel et aux autres médecins civils et militaires qui ont prodigué leurs soins au blessé, au lieutenant Malick, au maire de Grisolles, à M. Massot, aux infirmiers et ordonnances, aux gendarmes, aux agents, au garde champêtre.

« L'empereur a en outre fait parvenir des souvenirs personnels à M. et Mme Massot, à M. Massot père, au docteur Roy, à Mme Voivenel, à Mme Rongé, au lieutenant Malick, à MM. Lavaste et Magnol, aux agents des postes de Grisolles, aux ordonnances, etc. Enfin il a fait remettre au maire de Grisolles la somme de 6.000 francs pour les œuvres de bienfaisance de la commune. »

1. Voici en quoi consiste la fête des Ordres : au mois de janvier, toutes les personnes décorées, dans l'année, d'un ordre prussien et résidant à Berlin ainsi que quelques provinciaux de marque, sont conviées au château royal de Berlin. Elles assistent le matin à une cérémonie religieuse dans la chapelle, et après la cérémonie, à un grand déjeuner « dinatoire », que préside l'empereur, et où elles s'assoient, sauf les grands dignitaires auxquels une table d'honneur est réservée, les unes à côté des autres, sans distinction de rang ou de sexe, un laquais de la cour, par exemple, à côté d'un général. L'empereur fait ensuite le tour des tables et se fait présenter quelques-uns des convives.

2. Dans une allocution prononcée au banquet donné le 27 janvier par la colonie allemande de Paris pour fêter l'anniversaire de Guillaume II.

novembre dernier, il a émis des vœux importants pour la protection réciproque des marques d'origine... Le 20 janvier, le baron de Schœn offre, à l'ambassade d'Allemagne, un dîner en l'honneur du Président de la République. L'amphytrion et sa femme, Belge de naissance, plus bourgeois que grands seigneurs, paisibles et amènes, sont particulièrement estimés dans la société parisienne ; l'hôtel Beauharnais, où le portrait de Guillaume II voisine avec les souvenirs de la reine Hortense, reçoit une foule d'invités comme on n'en avait point vue depuis les premiers temps de la mission du prince Radolin. Sans doute ces manifestations sont-elles sans grande portée politique. Elles montrent au moins qu'une atmosphère de courtoisie et de mutuelle estime n'est pas impossible à créer... De la détente à la confiance, et de la confiance à l'entente, les distances ne sont point grandes... Pourquoi n'essaierait-on pas de les franchir?

Oui, pourquoi?... Et le Hohenzollern songe. Des triomphes sans violence lui apparaissent. Des visions d'apothéose, dans une réconciliation définitive, passent devant son imagination. Est-ce possible ?

Hélas ! La réalité dresse devant le rêve sa figure rébarbative. Le sourire de cette France, dont l'empereur a peut-être désiré l'amour, n'exprime qu'une superficielle courtoisie. Entre les deux grandes nations, il n'y a point d'âme commune, et les cœurs ne connaîtront jamais le contact divin qui fait sourdre les chaudes sympathies. Mais aussi, quel étrange esprit règne en ce pays de l'esprit ! Ce n'est pas assez que la France refuse d'incliner un passé glorieux devant la jeune gloire d'un empire nouveau. Même le fait indéniable de la puissance matérielle, d'un hochement de tête poli, elle le nie et lui oppose la puissance de ses idées, auxquelles elle semble se réserver la mission de donner une forme universelle ! En vérité, que voilà une singulière nation !

Le maître de l'Allemagne, découragé, à son tour hoche la tête. L'irritation, fille du regret, succède dans son cœur à la sympathie. La solution de violence, décidément, il faut qu'il s'y résigne. Il est Allemand, d'ailleurs, avant tout; l'intérêt de l'Allemagne au-dessus de tout! *Deutschland über alles!* Avec la guerre contre la Russie, il doit envisager aussi, sans défaillance, une guerre contre la France. Et malheur à la France! Quand sonnera l'heure de cette formidable lutte sur deux fronts, c'est contre la Russie que l'Allemagne prendra ses assurances d'un avenir sans menace slave, mais c'est de l'or français, d'un morceau du territoire français, des colonies françaises, qu'elle tirera le plus substantiel bénéfice Cette idée simpliste, le langage usuel de l'Allemand moderne l'exprime même d'un mot français germanisé : *profitiren.*

Le parti colonial et militaire, celui dont le prince impérial s'est fait le chef avoué, conserve donc en réalité au début de cette année 1914 toute son influence, et l'affirme chaque jour davantage. Pour lui, la France reste l'ennemi héréditaire, celui qu'il faut abattre d'abord. Paris doit céder le pas à Berlin. Toutes les concessions que peut faire l'Allemagne ne peuvent être que provisoires. Si l'on consent encore à traiter sur le pied d'égalité, ce n'est qu'en attendant mieux, en attendant le jour où l'on pourra librement pratiquer la politique de sa force, *die politik seiner Macht.*

D'importantes négociations, dont les chemins de fer de l'Asie Mineure forment l'objet, s'achèvent dans cet esprit à Berlin.

Dans cette partie de l'empire ottoman sur laquelle l'Allemagne élève une érudite revendication, les concessions françaises et allemandes s'enchevêtrent sans ordre et se contrarient. En outre, une ventilation financière s'impose. Les guerres balkaniques ont coûté à la Turquie la plus grande partie de son territoire européen, et, par suite, a

disparu une notable partie des revenus qu'elle a concédés pour former le gage des promesses de garantie d'intérêts accordées à certaines entreprises ou à certains créanciers. Mais cette ventilation ne peut s'opérer sans une entente des « gagistes », parmi lesquels précisément figurent les concessionnaires français et allemands de voies ferrées construites ou en projet. Des négociations ont été entamées au milieu de l'année précédente, à Paris et à Berlin ; mais elles n'ont point donné de résultat. Reprises à Berlin sur des bases nouvelles par des négociateurs nouveaux, elles aboutissent enfin le 15 février 1914 à un accord qui paraît donner satisfaction aux deux parties, mais qui, simplement paraphé, reste subordonné à la conclusion d'autres accords de la Turquie avec les puissances ou des puissances entre elles.

Le dessin général de l'accord exprime la bonne volonté de la France à l'égard des besoins d'expansion de l'Allemagne. La France renonce à toute demande de concessions dans la zone économique desservie par le rail allemand, et notamment par cette fameuse « Bagdadbahn », épine dorsale de la « weltpolitik ». L'Allemagne, en retour, reconnaît à la France la même exclusivité dans l'hinterland de la mer Noire et dans le nord de la Syrie. Cet Orient moyen où les rivalités prenaient naguère encore une forme si aiguë, peut-on espérer maintenant qu'il va devenir une raison d'apaisement et de concorde ?

Quelques personnes, peut-être, des deux parts, nourrissent un moment cette illusion. En France, M. Gaston Doumergue qui a succédé à M. Barthou comme président du Conseil et qui a pris le portefeuille des Affaires étrangères, ne passe point précisément pour un nationaliste anguleux[1]. Il a voté la loi de trois ans comme simple sénateur,

1. Le cabinet présidé par M. Barthou fut renversé par la Chambre des députés sur la question de l'emprunt.
Le ministère qui lui succéda fut formé le 8 décembre 1913. Il était

mais seulement pour des nécessités de défensive. Arrivé au pouvoir, c'est dans le même esprit qu'il s'est déclaré partisan de son maintien. Au fond, il est pacifiste et humanitaire. Quelle aubaine, si l'occasion s'offrait à lui, sans rien céder de la dignité du pays et de l'indépendance de sa politique extérieure, d'amener une détente durable avec le grand empire de l'est !

Mais ce rêve est plus vaporeux encore que celui de Guillaume II. La rafale de la réalité a tôt fait de le disperser. Les polémiques et les manifestations, dont le vent venu d'Allemagne apporte le bruit, montrent vite de quel dédain le parti de la violence a accueilli cet accord asiatique du 15 février.

Dans les journaux les plus pondérés, la doctrine « néo-allemande » d'une place au soleil proportionnelle à la force de l'Empire transsude entre chaque ligne, chaque jour plus abondamment. « Certes, dit un organe habituellement inspiré en matière de politique étrangère, un optimisme sans limite pourrait seul apercevoir sous des couleurs roses la situation internationale. On peut dire cependant avec quelque raison que la nouvelle augmentation de l'armée allemande, la consolidation intérieure de la Triplice, nos négociations avec la France, avec la Turquie et avec l'Angleterre nous ont fait faire un pas en avant sur la voie que nous tracent d'avance les conditions essentielles de notre politique extérieure. Nous pourrons délimiter l'importance de ce progrès quand nous saurons de quelle façon la France va accepter le service de trois ans, quand nous saurons si les assurances des hommes

ainsi composé : *Présidence du Conseil et Affaires étrangères :* M. Doumergue ; *Jutisce :* M. Bienvenu-Martin ; *Finances :* M. J. Caillaux ; *Intérieur :* M. René Renoult ; *Guerre :* M. Noulens ; *Marine :* M. Monis ; *Instruction publique :* M. Viviani *Travaux publics :* M. Fernand David ; *Commerce :* M. Malvy ; *Colonies :* M. Lebrun ; *Agriculture :* M. Raynaud ; *Travail :* M. Métin.

d'Etat russes ont bien la valeur et la force d'une politique durable, enfin quand nous aurons appris quel est le résultat des négociations en Asie Mineure et dans l'Afrique centrale[1].

Germania in nuce! Toute la politique allemande est dans ce passage saisissant.

Au premier rang des nations dont l'obédience est ainsi sollicitée, figure naturellement la France. Que pèse ce pauvre accord du 15 février dans la balance germanique, au moment où écrit le rédacteur? L'essentiel c'est de maintenir la grande prétention à exiger que les autres peuples restreignent leurs positions et leurs droits acquis jusqu'à ce que le peuple allemand puisse se déclarer satisfait. Si la France ne veut pas de la guerre allemande, qu'elle accepte « la paix allemande » ! Et si la France refuse l'exercice du choix, alors il ne reste plus qu'à mettre l'opinion en présence du devoir à remplir! Tous les moyens sont bons pour l'échauffer jusqu'au degré voulu, toutes les réticences gouvernementales légitimes, si elles assurent à l'Allemagne des moyens efficaces de pression.

Les campagnes de presse redoublent donc, faisant chorus avec les manifestations pangermanistes.

La vieille querelle de la Légion étrangère est ranimée par les journaux les plus pondérés, le *Berliner Tageblatt* en tête. Dans des conférences qui se multiplient aux quatre coins de l'empire, cette institution est mensongèrement et sciemment représentée comme « une honte pour la civilisation ». Des officiers à la retraite présentent à des foules ignorantes et passionnés de pseudo-légionnaires « victimes des atrocités françaises ». Une ligue *ad hoc* obtient dans plusieurs états confédérés l'autorisation d'afficher dans les gares d'injurieux placards où les jeunes gens sont prévenus du traitement qui les attend s'ils cèdent à la tenta-

1. La *Gazette de Cologne* du 1er mai 1914.

tion de s'enrôler dans les « régiments maudits ». Un manifeste de cette ligue, publié au début du mois de mai 1914, recule les limites de la démence :

Parfois, dit-il, l'un ou l'autre des légionnaires a assez de force morale pour se créer une situation assurée ; mais la plupart finissent dans la peau de mendiants ou d'assassins. Ils remplissent les établissements pénitentiaires et tombent à la charge de l'assistance publique. Il est incontestable que ces anciens légionnaires constituent un danger moral, car lorsqu'ils rentrent dans leur pays d'origine, ils y propagent les vices honteux de la légion.

Le scandale prend même un moment de telles proportions que les autorités allemandes sont contraintes d'intervenir. La Ligue contre la Légion a organisé, dans une salle de spectacle de Berlin, une représentation au cours de laquelle on peut voir un homme revêtu d'un uniforme rappelant la tenue de l'armée française et qui tient un rôle peu honorable. De violentes polémiques s'élèvent en Allemagne et en France. L'ambassadeur de France fait des représentations très fermes à la Wilhelmstrasse et le gouvernement prussien se décide à interdire les exhibitions des uniformes étrangers[1].

Ces manifestations d'animosité sont-elles au moins l'expression de sentiments superficiels, sans corrélation avec

1. Il est juste d'indiquer que depuis un certain temps, et dans l'intérêt de l'ordre public, le gouvernement, en France, avait interdit l'uniforme allemand dans les spectacles publics.

Faut-il ajouter que toutes les accusations portées contre la Légion étrangère furent, à l'examen, reconnues fausses ? Quant à l'accusation de raccolage en Allemagne, on peut la juger par l'incident suivant : un député au Landtag bavarois ayant prétendu que le ministre de France à Münich favorisait des « agents recruteurs », fut obligé de reconnaître publiquement la fausseté de ses allégations et le *Moniteur officiel* bavarois exprima ses regrets à l'honorable diplomate.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que le gouvernement français recula de 18 à 20 ans l'âge à partir duquel seraient acceptés les engagements à la Légion.

l'état d'esprit des milieux gouvernementaux ? Les faits les plus précis ne permettent pas de le supposer. Les actes de courtoisie de l'automne 1913, s'ils sont sincères, n'émanent que d'une fraction impuissante à imposer ses directions. Le parti colonial, la conjuration « néo-allemande », voilà les véritables maîtres de l'heure.

Aucune occasion n'est négligée de le rappeler à la France.

Au Maroc, l'Allemagne a eu beau signer un pacte de renoncement politique, elle maintient quand même un si grand nombre de revendications de tous ordres, que leur somme équivaut à un désaveu de la signature apposée sur le traité du 4 novembre 1911. Elle a bien reconnu à la France, avec le droit d'établir son protectorat sur l'empire chérifien, la faculté de représenter le Maroc diplomatiquement ; mais elle refuse de retirer son ministre à Tanger et de le remplacer par un consul. La poste allemande continue à fonctionner dans les grandes villes marocaines. Le gouvernement impérial, interprétant à sa fantaisie l'Acte d'Algésiras et la convention de 1911, émet la prétention que ses nationaux soient admis à soumissionner, non seulement aux adjudications des travaux du gouvernement chérifien, mais encore des travaux d'édilité de toutes les villes. Il ne lui suffit pas que la porte marocaine demeure ouverte à son commerce, il entend se ménager une immixtion continue dans les administrations intérieures, fussent-elles municipales, du protectorat. Pis encore ! Faussant l'esprit de l'accord, il prétend maintenir au Maroc, avec tous les abus antérieurs, cette institution des protégés qui est la négation même du protectorat [1].

Au demeurant, aucune affaire n'aboutit entre les chancelleries des deux pays, ou, si elle reçoit une solution, ce

1. Déclaration de M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat, le 19 mai 1914, au Reichstag.

n'est qu'après de longues et âpres discussions. La délimitation, par exemple, du Congo et du Cameroun prévue par le traité de 1911, n'a pu être terminée par la commission d'abornage. La mauvaise volonté, du côté allemand, s'épuise et s'exaspère sourdement devant la patience française.

Le temps qui s'écoule ne fait qu'élargir le fossé. Les réflexions de la presse allemande à propos des élections législatives qui ont lieu en France aux mois d'avril et de mai en laissent apparaître la raison profonde et permamente. Certes, l'Allemagne, dans son orgueil aveugle, ne redoute pas les armements français, réponse à ses propres armements. Mais elle croit encore, elle veut croire à la possibilité d'intimider la France, et sa colère transparaît malgré elle lorsque les faits lui donnent un démenti.

A la veille de la consultation populaire en France, la *Gazette de Francfort* se surpasse elle-même en incompréhension : « Le verdict sur la durée du service militaire, écrit-elle le 25 avril, est la question décisive. La loi de trois ans est l'œuvre de la réaction qui a réussi à la représenter comme une nécessité patriotique ». Ce verdict populaire n'ouvre d'ailleurs les yeux à personne en Allemagne ; la majorité de l'opinion y reste convaincu, que l'intimidation est le seul moyen de « ramener » la France, c'est-à-dire de la détacher de ses alliances et de ses amitiés. Et le parti de la violence, malgré les efforts plus ou moins sincères de quelques personnalités, demeure le maître de déclancher le courant de haine susceptible de conduire à la ruée d'une nation sur une autre nation. Ce ne sont point de platoniques vœux, comme ceux émis par une conférence interparlementaire franco-allemande, réunie à Bâle à la fin de mai, qui pourront lui opposer, l'heure fatale arrivée, une suffisante résistance [1].

1. Cette conférence, suite de celle qui se réunit l'année précédente

Ainsi, au milieu de 1914, la nature des choses avait été plus forte que tous les efforts de la diplomatie allemande, ou que les désirs les plus respectables des humanitaires. La France voulait « vivre sa vie » nationale. La « paix dans la dignité et l'indépendance » cette formule qu'impliquait cette volonté, lui interdisait aussi toute intimité avec son absorbant voisin de l'est. Si l'Allemagne voulait, par un coup de force, assurer sa suprématie en Europe, la France ne pourrait pas ne pas se dresser devant elle.

Asséner à l'ours russe un coup qui le paralysât pour cinquante ans, abattre et dépouiller définitivement la France, en un mot accepter cette lutte sur « deux fronts » devant laquelle elle reculait vingt-cinq ans plus tôt, il n'y avait pas pour l'Allemagne d'autre moyen d'asseoir l'hégémonie qu'elle rêvait. Tout le monde, dans l'Empire, du souverain au plus humble sujet, l'avait compris, le savait, acceptait le risque, parce que tout le monde croyait toutes les chances de victoire du côté allemand.

Mais si un troisième adversaire, l'Angleterre, surgissait au moment décisif?

Là était le point d'interrogation le plus angoissant. Là, cette fameuse et méthodique prévoyance allemande se trouvait en défaut.

La leçon de 1911 n'avait pas été entendue. Qu'au lendemain du coup d'Agadir, lorsqu'au milieu du mois de juillet, Kiderlen-Waechter découvrit brusquement l'étendue de ses ambitions coloniales, l'Angleterre se fût rangée résolument aux côtés de la France, l'Allemagne n'avait trouvé à cette attitude que des raisons superficielles et passagères. Pour elle l'Angleterre avait obéi surtout au désir de res-

à Berne, prouva surtout la bonne volonté de certains hommes d'État français. On trouvera le texte du vœu émis par elle dans le *Temps* du 31 mai 1914.

pecter la parole donnée à la France au sujet du Maroc. Le « coup de poing » sur la table avait été trop violent, la « compensation » demandée trop volumineuse. L'honneur avait dicté sa décision au cabinet de Londres. Et la preuve, c'est que tel homme d'Etat anglais, partisan d'une entente avec l'Allemagne avant 1911, résolumeut attaché pendant la crise à une intervention en faveur de la France, était revenu ensuite à son opinion première, qui était celle d'ailleurs d'un grand nombre de membres du parti libéral.

Que l'Angleterre pût admettre ce précédent : la France dépouillée de ses colonies à main armée, on n'en doutait pas le moins du monde en Allemagne. Quant à l'hégémonie allemande sur l'Europe, il suffirait de l'assurer par une victoire foudroyante pour qu'elle fût acceptée ensuite, bon gré, mal gré.

Dès la fin de 1911, la diplomatie allemande assigne donc à ses efforts un but modeste mais très précis : nouer et entretenir avec l'Angleterre des relations qui bercent sa confiance d'illusions suffisantes pour lui masquer provisoirement les ambitions mondiales de l'Allemagne. L'appétit germanique ? Fable ! L'ogre, certes, demande à vivre, mais il n'entend dévorer personne, et l'Angleterre moins que personne. Il y a des Anglais qui, avec M. Robert Blatchford, parlent du « danger allemand ? » Quelle exagération ! Comment a-t-on pu écrire que « l'Allemagne convoite le commerce, les colonies, l'influence et l'empire que la Grande-Bretagne possède actuellement, parce que l'Allemagne ayant défait la France, s'étant reconciliée avec l'Autriche, et n'ayant plus à craindre la Russie avant quelques années, sent que la Grande-Bretagne est son seul adversaire dangereux[1] ? » Oui, comment une telle phrase a-t-elle pu sortir d'une plume britannique ?

1. *Le danger allemand*, brochure publiée en 1910 par le leader socialiste anglais Robert Blatchford.

Sans doute l'Allemagne, depuis vingt ans, a créé une flotte qui peut paraître d'ores et déjà redoutable et, pour l'avenir, menaçante. Mais le développement de son commerce maritime, ses acquisitions coloniales dispersées dans le monde, la justifient pleinement. Elle doit persévérer dans cette voie.

Au début du mois d'octobre 1913, M. Winston Churchill, dans un discours retentissant, a proposé des « vacances navales » : pendant un an, Allemagne et Angleterre arrêteront leurs constructions respectives. Mais sur ce terrain, on ne peut aboutir qu'à des discussions et des discussions à la discorde. Un journal allemand a riposté sans ambages au ministre anglais : « Nous proposons au ministre anglais de se taire pendant un an. Si pendant douze mois, il cessait de prononcer des discours sur les armements en mer, les rapports anglo-allemands deviendraient d'une exceptionnelle intimité[1]. » M. Winston Churchill, cependant, a repris la parole, mais c'est pour dire — un mois après — que l'Angleterre n'a plus qu'à suivre « une politique navale indépendante ». Cette fois, le *Lokal-Anzeiger* a donné la conclusion officieuse allemande de la polémique : « Nous pouvons faire nôtre une partie du discours de M. Churchill. Le gouvernement saisira toute occasion favorable pour mettre fin aux armements à outrance, *mais ce qui est utile doit être fait*[2] ».

Une interview conciliante de M. Lloyd George, publiée à la fin de l'année, justifie les espérances allemandes : un accord sur les programmes navals sera d'autant plus aisé que les rapports seront meilleurs, entre les deux pays, sur l'ensemble des autres questions qui pourraient les diviser. Or, comme de fait, d'importantes tractations, en cours depuis l'été dernier, sont en bonne voie d'aboutir, l'accord

1. La *Deutsche Tageszeitung* du 23 octobre 1913.
2. Le *Lokal-Anzeiger* du 11 novembre 1913.

naval semble, au commencement de l'année 1914, devoir se rapprocher. Le 4 février, à la commission du budget du Reichstag, l'amiral von Tirpitz déclare qu'il considère comme acceptable le rapport de 16 à 10 proposé par l'Angleterre pour la force respective des flottes anglaise et allemande. L'accord deviendra-t-il une réalité? Demeurera-t-il dans le domaine des chimères? Personne encore ne peut le dire. Mais le fait seul qu'il soit envisagé comme possible est un résultat suffisant pour la diplomatie allemande. Les négociations engagées sur les autres questions pourront ainsi aboutir à de solides accords, gages d'une neutralité bienveillante, du moins le pense-t-on en Allemagne, au cas d'un conflit européen.

Les efforts immédiats de la Wilhelmstrasse se concentrent donc sur les deux plus riches matières à tractations : l'Asie turque et l'Afrique portugaise.

Les colonies du petit royaume lusitanien n'ont pas cessé de faire l'objet des convoitises allemandes. Que ce minuscule État, égaré à l'extrémité de l'Europe, dont la vie se ramène au culte d'un passé glorieux, ait conservé en Afrique d'aussi riches et d'aussi vastes territoires, le cerveau allemand se refuse à l'admettre. L'Angola surtout a pris une exceptionnelle importance. Sa contigüité avec le Haut-Congo belge en fait la route la plus directe pour atteindre le riche distrit minier du Katanga et son port de Lobito constitue le plus beau mouillage de toute la côte occidentale d'Afrique. Que l'Angleterre consente à adapter le traité qu'elle a conclu en 1898 avec l'Allemagne au sujet des colonies portugaises aux exigences d'une situation nouvelle, et un accord sera possible, qui donnera, dans une large mesure, satisfaction aux besoins d'expansion de l'Allemagne.

Le gouvernement anglais, en effet, fait preuve de la même bonne volonté que la France. Sans vouloir porter atteinte à la souveraineté du Portugal, son allié depuis de

longues années, il recherche avec les négociateurs allemands, une formule qui donne satisfaction à tous les intérêts[1]. A Berlin, au moins d'après ce qu'on peut en juger par les renseignements qui filtrent dans la presse[2], le rêve d'une emprise allemande sur l'Afrique centrale hante les imaginations.

Le 1er février, la voie ferrée qui, de Dar-es-Salam, sur l'Océan indien, va rejoindre le lac Tanganyika à Cigoma, se trouve achevée. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* célèbre avec enthousiasme les espérances qu'on peut fonder: « On sait, dit-elle, que le chemin de fer belge remontant la rivière de l'Oukaga sera terminé vers le milieu de 1914. La ligne allemande prolongée par cette ligne belge et par la voie fluviale Kabalo-Bukuma, constitue une nouvelle voie d'accès par l'est dans la région minière du Katanga. » Un journal moins officiel, mais pour l'espèce très officieux, précise, et dispose avec un naïf sans-gêne du bien d'autrui : « On va maintenant pouvoir procéder à l'exploitation économique de l'important domaine du Katanga, dans le Congo belge, qui est un des éléments des négociations actuellement poursuivies entre Berlin et Londres[3]. » Mais si l'Allemagne pouvait s'assurer la prépondérance sur la propriété du chemin de fer de Lobito-Bay au Katanga, elle tiendrait cette province entre les deux branches d'une formidable pince; il ne lui reste-

1. M. Bernardino Machado, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères a fait à la Chambre portugaise, le 1er et le 9 mars 1914, des déclarations qui ne laissent aucun doute sur les intentions de l'Angleterre de respecter la souveraineté du Portugal sur ses colonies.

Cette question des colonies portugaises a fait, au cours de l'année 1898, et pendant la guerre anglo-transvaalienne, l'objet de nombreuses négociations restées à peu près ignorées.

2. Notamment dans une correspondance berlinoise de la *Gazette de Francfort* du 25 février 1914.

3. La *Morgen Post* du 1er février 1914.

rait plus alors qu'à prolonger le réseau ferré de sa colonie du Cameroun jusqu'au bas Congo — et c'est à quoi elle travaille avec sa méthodique énergie — pour encercler complètement le vaste empire africain qui donne au petit peuple belge la figure d'une grande puissance coloniale [1].

Les négociations se poursuivent donc à Londres dans ce double esprit : du côté anglais, trouver une soupape de sûreté à la force expansive de l'Allemagne ; du côté allemand, poser sur le terrain économique, les fondations d'un avenir politique dans l'Afrique centrale. Financiers, armateurs, commerçants de Hambourg, de Berlin, de Francfort, s'avancent en formations serrées vers cette conquête ; un an auparavant, un syndicat s'est fait céder, dans le capital de la société du chemin de fer du Benguela, une part qui lui assure la majorité. Il ne s'agit plus que de faire approuver cette cession par les gouvernements de Londres et de Berlin. On obtiendra ensuite du Portugal des facilités douanières, des concessions territoriales, des avantages économiques dont la somme sera telle qu'un

1. Les efforts de la diplomatie allemande à Londres doivent être rapprochés d'une vive campagne de presse poursuivie en Allemagne, et même en Belgique, en faveur de la vente à l'Allemagne de la partie du Congo belge située au nord et au nord-est du fleuve Congo. La concordance mérite d'être notée. On lira à ce sujet avec fruit une intéressante correspondance de M. Roland de Marès dans le *Temps* du 8 mai 1914 ; il est juste d'ajouter que les bruits mis en circulation dans la presse allemande furent démentis par une note d'allure officieuse de la *Gazette de Cologne* du 9 mai 1914. Mais combien suggestive est la conclusion de cette note. Qu'on en juge : « Assurément, dit la *Gazette*, rien n'est éternel ici-bas. Personne ne saurait dire si tel ou tel pays pourra conserver à la longue ses possessions transatlantiques. La France a perdu son immense empire colonial du XVIII[e] siècle ; elle en a reconstitué un second. On peut même dire que le coq gaulois a vraiment trop pris de sable en Afrique. La France possède plus de territoires qu'elle n'en peut administrer. Son œuvre en Algérie et en Afrique équatoriale est lamentable. Les bavards de la politique pourraient donc tout aussi bien dire de la France ce qu'ils laissent entendre de la Belgique, à savoir qu'elle devra renoncer un jour à une part de ses possessions. »

jour ou l'autre, une domination politique nouvelle se substituera naturellement à la souveraineté portugaise affaissée.

Au commencement du mois de juin, les pourparlers semblent avoir abouti à un accord de principe. La presse et l'opinion allemandes, chaque fois qu'il s'agit d'une détente dans les relations avec l'Angleterre, laissent apparaître une joie spéciale, celle qu'on éprouve à être délivré d'un cauchemar. Cette fois, la joie déborde. Le rêve colonial se double d'une assurance contre un risque redoutable en Europe.

Mais un accord anglo-allemand n'est pas moins indispensable sur la question de l'Asie turque. Là aussi, les intérêts actuels de l'Allemagne s'affrontent à d'anciennes positions anglaises. Il importe d'autant plus de prévenir toute friction immédiate que les ambitions allemandes sont à plus longue portée. L'hostilité russe est inévitable. A tout prix il faut écarter, au moins pour un temps, l'opposition anglaise.

Les négociations engagées à Londres depuis plusieurs mois sont poussées du côté allemand avec un visible désir d'entente. Si complexe qu'en soit l'objet, on veut en venir à bout, et, comme dans tout sujet touffu, on divise pour éclaircir. La délimitation des zones respectives à desservir par chaque nation est d'abord abordée et résolue. On passe ensuite à la navigation sur le Tigre, puis à l'irrigation de la Mésopotamie, puis à la délimitation de l'hinterland d'Aden.

Le 15 juin, l'accord est paraphé à Londres. L'entente semble établie entre l'Allemagne et l'Angleterre. La flotte anglaise va venir assister à Kiel aux fêtes d'inauguration des nouveaux agrandissements du canal de Kiel[1]. Qui

1. La flotte anglaise arriva à Kiel le 24 juin.
La portée des accords anglo-allemands a été exposée le 19 juin 1914 à la Chambre des Communes par sir E. Grey. Voir le *Times* du 20 juin.

pourrait croire qu'elle puisse un jour se ranger en bataille contre une nation avec laquelle il est si aisé d'accommoder les immenses intérêts devant lesquels elle monte une garde vigilante? L'Angleterre d'ailleurs, n'est-elle pas divisée, déchirée par les querelles intestines? La question du *Home rule,* qui l'affaiblit depuis plus d'un siècle, est entrée dans sa phase la plus aiguë. En Irlande même, on a vu toute une province, l'Ulster, se dresser contre les autres habitants de l'île en même temps que contre les autorités centrales. On a même vu, spectacle fantastique pour des yeux allemands, des officiers discuter la légitimité des ordres à eux donnés pour contenir ou réduire les révoltés. Que redouter d'un pays où, même sous l'uniforme du roi, le citoyen conserve des droits et l'homme une conscience individuelle?

Au milieu de 1914, l'Empire allemand, hérissé, compact, et tous les éléments dont il est formé unis en un alliage qu'il croit indissoluble par l'intérêt ou le cercle de fer de la discipline, dresse donc à l'est et à l'ouest une vertigineuse lame prête à s'écrouler en un flot irrésistible sur l'immense et « incohérente » Russie et sur la « faible » France. De l'autre côté de la mer du Nord, il compte que le dogue anglais, accroupi dans son île, assistera impassible devant ce formidable et double raz de marée ou interviendra trop tard.

Il ne lui reste plus qu'à peser les concours sur lesquels il pourra faire fonds, qu'à mesurer exactement la valeur de l'appui autrichien et la qualité de la neutralité italienne. Sur l'horloge du vieux Dieu allemand, il avancera alors ou il retardera, au gré de son désir et de son intérêt, l'heure tragique de la grande ruée.

CHAPITRE VI

KONOPISCHT ET SARAJEVO

Au cœur de la Bohême, sur le sommet d'une colline aux flancs boisés, le château féodal de Konopischt dresse ses tours romantiques. En plein pays tchèque, entre Berlin et Vienne, il semble avoir été destiné par la nature autant que préparé par la main de l'homme à servir de rendez-vous et de terrain d'entente aux deux Allemagnes : celle qui, ouverte sur la Baltique et la mer du Nord, rêve d'une domination germanique sur le nord de l'Europe, et celle qui, adossée aux Alpes, regarde vers l'Adriatique, la Méditerranée et l'Orient.

Autour du vieux domaine seigneurial, point de grande ville moderne. Une humble gare de village, où les curieux se réduisent à quelques paysans taciturnes, amène les hôtes au château. Le mystère et le silence enveloppent le parc et les bâtiments. Quel séjour plus favorable aux méditations et aux conférences qui préparent ou décident le sort des peuples?

Il n'y eut donc point d'étonnement, en Autriche ou en Allemagne, lorsqu'au milieu du mois de mai le bruit commença à se répandre que, quelques semaines plus tard, l'empereur Guillaume II et l'archiduc héritier François-Ferdinand devaient se rencontrer à Konopischt. Aussi bien cela ferait-il, en six mois, la quatrième entrevue des deux augustes personnages : la première à Konopischt

même, la deuxième en Prusse et la dernière sur les bords de l'Adriatique, au château de Miramar, lors du voyage de l'empereur à Corfou[1].

Les relations, un moment attiédies, entre le chef des Hohenzollern et l'héritier des Habsbourg semblaient depuis quelque temps progresser vers la collaboration intime. Visiblement impatienté par les menaces sans lendemain de l'empire allié aux Slaves du sud, par l'interminable mobilisation austro-hongroise, Guillaume II avait d'abord conçu les mêmes sentiments que ses sujets. Comparée au bloc d'acier allemand, la Double-Monarchie lui était apparue, au cours des conflits balkaniques, hésitante, timide, et, pour tout dire d'un mot, impuissante. C'est un fait connu qu'il fut un moment où, dans les cercles berlinois les mieux informés, un axiome de découragement avait cours : « Nous ne comptons plus sur l'Autriche », *Auf Œsterreich rechnen wir mehr nicht*. La crise financière qui sévissait à l'état permanent en Autriche-Hongrie, où le gouvernement empruntait à des taux qui dépassaient six pour cent, semait en outre l'inquiétude chez les banquiers berlinois, déjà émus par les répercussions économiques de la politique des armements.

Mais que faire? Ce n'était pas seulement les affinités naturelles qui avaient lié le sort des deux empires germaniques, c'était aussi l'évolution générale de la politique européenne. Puisque tous les essais d'entente russo-alle-

1. Guillaume II. allant à Corfou faire une villégiature à son château de l'Achilleïon, partit de Berlin le 22 mars au soir, arriva le 23 au matin à Vienne, où il fut reçu par l'empereur François-Joseph et eut un entretien avec le comte Berchtold. Le souverain allemand quitta Vienne le même jour dans l'après-midi et arriva le 24 mars à Venise, où il eut, le 25 une entrevue avec le roi Victor-Emmanuel. Le 27, Guillaume II, à bord du yacht *Hohenzollern*, arrivait en vue du château de Miramar, non loin de Trieste. L'archiduc François-Ferdinand vint lui faire visite, puis le reçut à son tour à bord du cuirassé autrichien *Viribus-Unitis*.

mande, au moins dans le sens et avec la portée désirés par l'Allemagne, avaient jusqu'ici échoué, force était bien de s'accommoder de cette alliance autrichienne qui durait depuis 1879, et au sujet de laquelle Bismarck, en 1890, s'était heurté et brouillé avec son jeune souverain. Le refroidissement austro-allemand n'avait donc point duré. Guillaume II avait réfléchi. L'Autriche-Hongrie, en perfectionnant son organisme militaire, pouvait encore jouer, contre l'immense Russie, le rôle utile de *couverture*, et, par l'accroissement de sa puissance navale, apporter dans l'Adriatique et dans la Méditerranée le contre-poids d'une force imposante aux forces franco-anglaises.

Le souverain allemand s'était donc peu à peu rapproché de l'archiduc François-Ferdinand, auquel l'âge avancé de l'empereur François-Joseph promettait, pour un temps qui ne pouvait plus être éloigné, le trône le plus ancien de l'Europe.

L'âge et la mentalité respective de l'un et de l'autre avaient facilité d'ailleurs cette quasi-réconciliation. Piétistes tous les deux, quoique de religion différente, ils se prenaient, de bonne foi peut-être à force de le dire, pour les représentants de Dieu sur la terre. Leur fonction souveraine leur apparaissait comme une mission divine, et le rôle de « leurs peuples » comme « écrit » d'avance dans lès annales de la Providence. Appuyés l'un sur l'autre, quelles grandes choses ne pourraient ils réaliser? L'Allemand, en réduisant à merci ses deux adversaires de l'est et de l'ouest, assurerait à la Germanie un avenir mondial. A l'Autrichien devait échoir l'empire sur l'Europe méridionale, la succession effective de la Turquie sur le vieux continent. Sans doute proclamait-on à Vienne, depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par le comte d'Aerenthal, qu'on était « saturé » de territoires, qu'on ne désirait point de nouvelles conquêtes. Mais on y pratiquait, sous une forme nouvelle, cette politique de la « poussée

vers l'est », du *Drang nach Osten* qui devait consoler l'Autriche de ses pertes au cours du siècle dernier : on avait inventé le principe des « droits spéciaux » de la Double-Monarchie, de la « route libre vers Salonique ». Que la souveraineté des États balkaniques s'accommodât ou non de cette étrange « liberté », que des nationalités vivantes dussent être comprimées par le succès de ce principe, voilà ce dont on se souciait peu. Régner à tout prix, même sur ceux que la nature destinait à être libres, s'imposer, commander, tel était le but à atteindre. Ainsi l'antique notion de l'*imperium* romain, dont la large compréhension avait servi de sauvegarde à tant de nations, on s'en faisait maintenant une arme d'asservissement.

Être fort plus que jamais, armer sur mer, armer sur terre, voilà donc déjà la première idée commune à ces deux hommes, celle qui, certainement, avait tenu la plus grande place dans leurs récents entretiens L'Allemagne avait, sur ce terrain, donné son maximum d'effort. L'Autriche-Hongrie avait suivi. Le 30 avril 1914, les Délégations réunies à Budapest avaient reçu du gouvernement des demandes de crédits extraordinaires qui dépassaient tout ce qu'on pouvait prévoir.

Malgré la crise économique, l'ensemble de ces crédits s'élevait en effet à 509.836.000 couronnes[1].

La plus grande partie, 426.836.000 couronnes, était destinée à la marine, et devait être affectée à la construction de quatre dreadnoughts de 24.500 tonnes chacun, de trois croiseurs de 4.800 tonnes, de six torpilleurs, de deux monitors pour le Danube, d'une flottille aérienne... Le but politique de ces accroissements avait été indiqué dans l'exposé des motifs :

1. Depuis 1913, les armements de l'Autriche avaient été continus. Pour n'en citer qu'un exemple, une ordonnance impériale du 21 mars 1914 avait élevé le contingent de l'armée autrichienne de 5.600 hommes pour l'active et de 4.600 hommes pour la landwehr.

Les changements historiques qui se sont produits dans l'Orient proche font prévoir d'importants déplacements d'équilibre dans les forces maritimes de la Méditerranée. En conséquence, c'est une urgente nécessité pour la monarchie austro-hongroise de prendre les mesures indispensables pour maintenir sa position dans la Méditerranée, vu que non seulement les grandes puissances, mais aussi les plus petits États méditerranéens ont notablement augmenté leurs forces maritimes.

Le jour même où ces demandes avaient été présentées, le comte Berchtold, après avoir exposé la version officielle des rapports de l'Autriche-Hongrie avec les États balkaniques, avait, pour conclure, insisté sur la nécessité du relèvement économique de la Monarchie. Tout le monde avait compris ce qu'il avait voulu dire sans préciser. La situation du commerce austro-hongrois dans les Balkans périclitait d'une manière inquiétante : ses importations, en Serbie, ne représentaient plus que 20 p. 100 des importations totales, au lieu de 62 p. 100 en 1884 ; en Turquie, 15,20 p. 100 au lieu de 19,60 p. 100 ; en Albanie, 1.900.000 francs, en 1906, centre 2.635.000 francs en 1900... Et cette déchéance ne pouvait que s'aggraver, si une politique de violence ne venait y porter remède, si un protectorat économique n'accompagnait pas, dans les Balkans, un protectorat politique plus ou moins déguisé de l'Autriche-Hongrie sur la route qui s'interposait entre elle et Salonique.

Une question banale en elle-même, et d'une solution en toute autre circonstance aisée, résumait cet état d'esprit et synthétisait une politique : l'affaire des Chemins de fer Orientaux. Au cours de la guerre contre la Turquie, le gouvernement serbe s'était emparé du tronçon de voie ferrée conduisant de son ancienne frontière à sa frontière d'aujourd'hui, et l'avait exploité. La paix conclue, la Société

fermière[1] qui exploitait ce tronçon naguère turc, avait demandé à être remise en possession. La Serbie avait refusé, et arguant de ses droits de souveraineté les moins contestables, offert de racheter les droits de la Société. Celle-ci, soutenue par le gouvernement austro-hongrois, soucieux de conserver un motif d'intervention dans les affaires intérieures de la Serbie et invoquant ses fameux « intérêts spéciaux » si souvent proclamés à Vienne ou à Budapest, s'était récusée à son tour. Des affaristes accommodants avaient proposé un régime international des Chemins de fer Orientaux, et engagé des pourparlers avec le Ballplatz. Mais les négociations, près d'aboutir un jour, échouaient le lendemain, et personne ne pouvait dire quand ni comment elles prendraient fin. L'Autriche cherchait la formule qui réservât son protectorat et son débouché sur Salonique !

A l'ouest de la Double-Monarchie, du côté italien, les sujets de satisfaction n'étaient pas moins maigres, les motifs d'inquiétude pas moins permanents.

Les efforts officiels avaient beau, des deux parts, se multiplier pour rapprocher les riverains de l'Adriatique, aucune cordialité ne pouvait, décidément, adoucir leurs relations. La population italienne de l'empire austro-hongrois maintenait, à Trieste et à Fiume, ses revendi-

1. Dans la péninsule balkanique et en Orient, l'établissement du réseau ferré donne lieu à la combinaison financière suivante : une première société est formée pour obtenir la concession du gouvernement intéressé ; une deuxième société, la plus fructueuse, se charge de la construction ; une troisième société, dite « fermière », en assure l'exploitation.

Deux personnalités, aujourd'hui disparues, mais très répandues dans la société parisienne il y a vingt-cinq ans, ont joué un rôle considérable dans la fondation du réseau ferré dont il est ici question. Ce sont M. Bontoux, créateur de l'Union générale, célèbre dans les annales de la finance, pour les chemins de fer serbes, et, pour la Turquie, le baron Hirsch, dont le tortil flambant neuf et le faste asiatique ont inspiré maint roman et mainte pièce de théâtre.

cations irritantes. L'université nationale qu'elle réclamait, au lieu de l'édifier dans le grand port de l'Adriatique, on l'avait exilée en plein pays allemand, à Innsbrück. A Fiume, le gouvernement hongrois avait tenté une magyarisation violente de la municipalité qui avait soulevé en Italie une profonde émotion. Enfin les tendances non dissimulées du gouvernement impérial et royal à suivre dans les Balkans une politique qui ne s'inspirât que des « seuls intérêts austro-hongrois », avait amené, même dans les milieux gouvernementaux de Rome, une gêne profonde. Vainement le comte Berchtold et le marquis di San Giuliano avaient-ils essayé, au cours d'une entrevue qu'ils avaient eue à Abbazzia le 14 avril, de ramener entre leurs deux pays une concorde qui fût assez profonde pour pénétrer les masses populaires. Le peuple italien ne s'y était pas mépris : la politique impérialiste de l'Autriche-Hongrie compromettait l'avenir et les aspirations de l'Italie. Son triomphe eût été une défaite italienne. La confiance verbale des communiqués officiels n'avait eu aucun écho et l'on avait même vu des journaux italiens connus jusque-là pour leur attachement à la politique triplicienne, entreprendre des campagnes anti-autrichiennes.

Il n'était pas, enfin, jusqu'à l'Albanie qui ne fût devenue entre les deux pays un sujet de méfiance et de soupçon. Ce royaume de féérie menaçait de sombrer dans la tragédie, et son naufrage imminent mettait les puissances qui l'avaient créé en une situation singulièrement embarrassée.

Un accord signé le 6 novembre 1897 avait stipulé le désintéressement respectif de l'Autriche et l'Italie. Mais il avait été convenu en même temps que si la souveraineté ottomane venait à disparaître, aucune puissance européenne ne pourrait lui substituer la sienne. D'où la décision prise par la conférence de Londres, sur l'intervention de la Triple-Alliance, de créer un royaume d'Albanie. Le

prince de Wied, neveu de la reine de Roumanie, qui avait accepté cette nouvelle couronne, et débarqué au début de 1914 à Durazzo, n'avait jusque-là mené à bien que deux actes politiques : la restauration du vieux titre de *m'bret* et un emprunt dont un dixième lui avait été versé à titre d'avance. Par ailleurs, ses sujets, insensibles aux enluminures populaires qui représentaient leur souverain, affublé d'un costume de cirque ou entouré de sa famille, avaient continué à vivre loin de lui dans leur montagne, les musulmans parce qu'ils ne voulaient pas d'un infidèle, les catholiques et les Grecs orthodoxes par aversion pour un protestant.

Au mois d'avril, la situation avait encore empiré.

Tous les gouvernements européens avaient désigné leurs représentants à Durazzo. Mais comme il n'y avait, dans la « capitale » albanaise, aucune construction digne d'abriter leur splendeur diplomatique, des maisons en bois démontables avaient été expédiées. Seul, cependant, le ministre d'Autriche-Hongrie occupait l'unique hôtel de pierre disponible. Et cette différence de situation n'était pas un simple symbole. L'influence du représentant de la cour de Vienne était manifestement devenue très vite prépondérante, en sorte que Durazzo donnait l'illusion d'une station balnéaire où une société cosmopolite et bigarrée se divise en deux classes suivant les aspirations de chaque « baigneur ».

En même temps, à « l'intérieur » du royaume, la guerre civile se déchaînait. Essad pacha, chef de l'élément musulman, prenait une attitude si menaçante que le *m'bret* le faisait arrêter et transporter en Italie. Les Epirotes, qui se refusaient à être livrés sans défense aux musulmans, se soulevaient et proclamaient, le 7 mars, leur indépendance. Le 18 mai seulement, après de longs pourparlers, ils signaient à Santi-Quaranta un accord qui leur assurait certaines garanties. La situation du royaume d'Albanie ne

s'en trouvait d'ailleurs éclaircie qu'au sud. Autour de Durazzo, l'insurrection musulmane resserrait si fortement son étreinte que les faubourgs de la ville essuyaient tous les jours des coups de feu et qu'un jour, le *m'bret* Guillaume, par une fuite hâtive et un retour non moins précipité, perdait ce qui lui restait de prestige auprès même de ses commettants européens.

Quels projets d'avenir édifier sur un terrain ainsi miné? Si ce royaume artificiel venait soudain à s'évanouir, qu'en adviendrait-il de l'accord austro-italien? Les pactes de désintéressement n'assurent la bonne entente des contractants que si le *statu quo* se maintient. Mais le jour où il faut s'entendre pour le partage?... Tous les événements récents justifiaient les soupçons de l'Italie touchant les projets égoïstes de l'Autriche-Hongrie[1].

De quelque côté que l'on envisageât, de l'extérieur, le cercle des nationalités qui entouraient l'empire des Habsbourg, on ne trouvait donc que méfiance, suspicion, motifs à armements. Vue de l'intérieur, la situation de la Double-Monarchie n'en était pas moins grave, dans le sud surtout, où l'élément serbe, minait sourdement et naturellement le terrain et où le parti de la magyarisation à outrance, une magyarisation qui s'appuyait sur le bloc allemand pour s'en servir suivant la formule du comte Tisza, semblait faire naître et attiser à plaisir les rancunes et les haines nationales.

Ainsi à la veille du nouvel et procheiu voyage de Guillaume II à Konopischt, le destin entraînait l'Autriche-Hongrie, à la suite de l'Allemagne, dans la voie de l'impé-

1. Le ministère Giolitti s'étant retiré fut remplacé le 21 mars par un ministère présidé par M. Salandra et dans lequel M. di San Giuliano conserva le portefeuille des Affaires étrangères. Le portefeuille de la Guerre fut d'abord offert au général Porro qui exigeait 600 millions de crédit pour son département ; cette demande ayant été jugée impossible à satisfaire, ce fut le général Grandi qui devint ministre de la Guerre le 25 mars seulement.

rialisme agissant. La force seule, une force qui nie ou diminue les droits des peuples moins forts, pouvait lui permettre de se maintenir et de s'étendre. La date fatidique à laquelle cet impérialisme se heurterait aux résistances qui se dressaient déjà pouvait être reculée, non supprimée. Un jour viendrait où il devrait s'affirmer, c'est-à-dire se mesurer avec ceux dont l'écrasement ou l'asservissement assurerait sa durée. Les nations, comme toutes les choses de la nature, si elles ne veulent pas diminuer, doivent grandir. Tout arrêt est un signe de mort.

Le 11 juin, dans la soirée, l'empereur Guillaume II partit de Potsdam pour la Bohême.

Fait significatif : l'amiral von Tirpitz, le créateur de la flotte allemande, accompagnait son souverain. « Il est clair, souligna la *Taeglische Rundschau*, que la politique jouera dans l'entrevue de demain un rôle prépondérant. La présence de l'amiral von Tirpitz donne encore plus d'importance à cette rencontre. »

La visite, cependant, se passa dans toute la simplicité compatible avec le rang des châtelains et celui de l'impérial visiteur.

L'archiduc François-Ferdinand affectionnait particulièrement, pour sa solitude et son charme, le château de Konopischt. N'était-il point situé dans ce royaume de Bohême où son épouse morganatique, la duchesse de Hohenberg, était née? L'héritier du trône des Habsbourg y venait souvent oublier, dans les joies intimes de la famille, les soucis des charges qu'il assumait chaque jour en plus grand nombre. Là, les deux sentiments qui dominaient sa vie intérieure : sa foi religieuse et son affection pour sa femme, pouvaient s'épanouir sans contrainte. S'il pensait à la double couronne qui, bientôt, lui serait échue, c'était certainement pour associer cette redoutable éventualité à ses rêves familiaux. On a dit qu'il projetait de modifier,

avec l'aide du Saint-Siège, l'inexorable Pragmatique qui excluait du trône sa femme et ses enfants parce que la duchesse n'était point de maison souveraine. Supposition après tout légitime, pensée naturelle surtout au moment où la duchesse fait à l'empereur allemand les honneurs de sa demeure. Mais alors comment ne pas supposer en même temps que François-Ferdinand n'ait déjà formé, au moins dans ses grandes lignes, un plan d'action politique qui, exécuté et mené à bien, pourrait justifier plus tard la modification constitutionnelle qu'il ne pouvait pas ne pas désirer ?

Quoi qu'il en fût, d'ailleurs, des dispositions et des pensées de l'archiduc, si simple qu'elle fût, la visite de Konopischt n'en présenta pas moins certainement, comme l'avait fait remarquer la presse allemande, une « haute portée politique ».

Le 12 juin au matin, dès l'arrivée de Guillaume II, l'étendard des Hohenzollern fut hissé sur la tour du château. Les présentations faites, vint le tour du propriétaire, inévitable pour les grands comme pour les humbles, puis le déjeuner. Mais dans l'après-midi, Guillaume II et son hôte firent en voiture une de ces longues promenades si favorables aux entretiens confidentiels. Le lendemain 13, la visite du domaine continua, coupée comme la veille d'entretiens à deux. Le soir, après un dîner de trente-un couverts qui réunit à la table de l'archiduc tous les hôtes « illustres » présents, Guillaume II prit congé de la duchesse. François-Ferdinand l'accompagna à la gare. « Les adieux de l'empereur et de l'archiduc, dirent les compte-rendus de presse, ont été très chaleureux. L'hôte et l'invité se sont embrassés à deux reprises et longuement serré la main. »

Ils ne devaient plus se revoir.

Sans doute, malgré sa mise en scène romantique, ne faut-il point accorder à cette entrevue de Konopischt un

caractère décisif. Le contact a toujours été permanent, depuis vingt-cinq ans, entre les cours de Berlin et de Vienne. Après les nuages qui avaient un moment assombri les rapports de Guillaume et de François-Ferdinand, leurs entretiens répétés, depuis quelques mois, étaient dans la nature des choses, et il n'y a point de raison de croire qu'ils se soient mis d'accord sur la date et l'heure où leurs pays devraient risquer leur va-tout. Mais de là à présenter cette visite comme purement familiale, à prétendre, comme le fit la *Wiener Allgemeine Zeitung*, que c'était « leur amour commun de la nature » et des roses qui les avaient réunis, il y a des nuances qu'il importe de noter. Si Guillaume n'avait obéi qu'à sa curiosité horticole, l'amiral von Tirpitz n'eût sans doute pas été du voyage. La loquacité habituelle de l'empereur, son penchant à mêler les considérations familiales aux entretiens politiques les plus graves, sont en outre trop connus pour autoriser l'hypothèse de l'idylle printanière ébauchée par la presse viennoise.

Pourquoi ne pas admettre plus simplement que la présence du secrétaire d'Etat allemand à la marine donnait à l'entretien sa véritable portée ?

Depuis un an, l'Allemagne avait décidé de maintenir une division navale dans la Méditerranée orientale. Au mois de mars 1914, l'amiral von Tirpitz avait annoncé au Reichstag le dépôt prochain d'un projet de loi portant augmentation de la flotte. Rapprochés de l'accroissement décidé récemment des forces navales austro-hongroises, ces faits, étant donné le caractère de Guillaume II, permettent de reconstituer par approximation l'essence des entretiens de Konopischt. L'empereur, passionné et subjectif comme tout bon Allemand, rapporte tout à son pays, entend que tout se subordonne à l'intérêt et aux ambitions de l'Allemagne. L'Autriche augmente sa flotte ? Comment cette augmentation ne se proposerait-elle pas le même but que

celle de la flotte allemande? Les deux empires ne sont-ils pas alliés, les deux Etats les plus intimement alliés qu'on ait jamais vus? Sans tarder, il faut dégager le but commun à atteindre, s'entendre pour une collaboration éventuelle : en Orient pour soutenir la Turquie, ou ce qu'il en reste, contre la Triple-Entente; au nord pour permettre à la flotte allemande, dégagée de toute autre préoccupation, d'intimider l'Angleterre en la contraignant à la neutralité... L'Italie, bon gré mal gré, soutiendra de son abstention bienveillante ses deux alliés...

Des accords particuliers, les entretiens s'élèvent naturellement aux sujets plus généraux. Empereur et archiduc abordent la situation spéciale de chacun des pays d'Europe dont l'attitude peut affecter leurs propres intérêts.

La France, à leurs yeux, voit décroître sa force de résistance. Imprégnés tous les deux d'idées rétrogrades, ils ne conçoivent pas une démocratie organisant une solide défense nationale. Ils confondent l'anarchie avec le libre jeu des institutions libérales. L'épanouissement spontané de l'individu dans l'Etat est une notion qui leur est étrangère. Comme à tous les Allemands, les élections législatives qui ont eu lieu en France quelques jours auparavant, leur semblent marquer un déclin de l'idée nationale; ils ignorent que le plus fongueux socialiste de Paris est plus près de M. Déroulède que des théoriciens cosmopolites de l'Allemagne. De la Russie, *mutatis mutandis*, ils ne saisissent pas davantage le nationalisme profond. Ils prennent pour de la faiblesse la générosité du Tsar, et pour un signe de décomposition l'agitation ouvrière des grandes villes russes. Quant à l'Angleterre, trop absorbée par la grave question du Home rule pour regarder autour d'elle, on l'a enchaînée par des transactions compromettantes au char germanique. Au pis, elle comprendra trop tard pour intervenir efficacement la portée de la lutte qui s'ouvrira. Non, décidément, l'Allemagne seule est grande et forte, et

capable, si les peuples qui l'entourent se refusent à accepter la paix allemande, d'entreprendre la guerre allemande !

Mais la paix allemande est peut-être encore la solution favorite de Guillaume : une paix, dans laquelle les nations de « second rang » comme la France, ou encore « inorganiques » comme la Russie, se résigneraient au protocole de préséance écrit par l'Allemagne. A assurer cette paix allemande, l'Autriche-Hongrie contribuerait pour sa part — une part de « brillant second » — en mettant à la raison les Slaves du sud, insupportable barrière entre la Germanie et l'Orient.

Et si, par malheur, cette paix est impossible à assurer par la persuasion ou le simple étalage de la puissance militaire, la force est là, dernier argument de l'impérialisme, pour l'imposer aux récalcitrants !

Les deux journées de Konopischt ne sont donc peut-être pas « historiques » au sens populaire qu'on a donné à ce mot. L'empereur et l'archiduc n'ont décidé ni la guerre, ni la paix. Ils n'ont même pris aucune de ces résolutions qui créent un grand fait nouveau dans la politique continentale. Mais ils ont scellé leur réconciliation, constaté la communauté de leurs vues, précisé un détail de plus de leur collaboration éventuelle. Du donjon du château, leurs empires leur sont apparus comme deux immenses forteresses accotées aux versants d'une même montagne et marquées par le destin pour une œuvre de domination. On ne désirait peut-être pas le combat, mais on sentait qu'il y aurait une heure où il faudrait le provoquer : celle qui précéderait la préparation défensive efficace de l'adversaire. La Germanie, sous peine de tomber de son rêve, devait sonner la charge avant que la grande Russie fût tout à fait prête à la lutte, avant que l'Angleterre fût tout à fait alarmée.

Et de fait, immédiatement après l'entrevue de Kono-

pischt, le gouvernement austro-hongrois accentue la direction militaire de sa politique, le sens de ses « précautions » contre ses voisins du sud. Le général Conrad von Hetzendorf, chef d'état-major général, rentré en grâce, prépare sur les frontières méridionales de la monarchie, des grandes manœuvres d'une ampleur inaccoutumée, presque une « répétition ». Quelques jours auparavant, à Budapest, centre de la politique antislave, un journal germanophile, le *Perter Lloyd*, avait publié, sur la nécessité de fortifier les confins de la Transylvanie, de la Serbie et du Monténégro, une série d'articles trop documentés pour ne pas être inspirés. Il s'agit, avait-il dit ensuite en substance le 13 juin à propos des manœuvres, « *d'étudier le moyen de repousser une offensive serbo-monténégrine en Bosnie, Croatie et Hongrie méridionale, qui aurait lieu en même temps qu'une offensive russe en Galicie, et de fixer les circonstances qui se produiraient en pareil cas aussi bien pour l'attaque que pour la défense* ».

Ce thème ne semble-t-il pas, aujourd'hui, une prophétie?

Rien, dans la situation internationale, ne justifiait d'ailleurs ce redoublement de précautions d'apparence défensive. Quoi de plus anodin, de moins menaçant, que le calendrier des faits qui, autour du bloc austro-allemand, succédèrent à l'entrevue de Konopischt?

En France, la tendance démocratique et pacifiste maintenait la politique extérieure dans une direction qui n'autorisait, à l'étranger, aucune alarme.

Radicaux et modérés obéissaient à la même inéluctable nécessité, lorsque le pouvoir tombait successivement entre leurs mains, d'assurer une paix digne du grand pays qu'ils étaient appelés à gouverner, en maintenant la défense nationale à la hauteur de ses devoirs. Mais tous étaient également éloignés d'une politique d'aventure. Une confé-

rence interparlementaire franco-allemande s'étant réunie à Bâle à la fin du mois précédent, on avait vu des membres de la gauche et du centre mettre le même empressement à rechercher, avec quelques dirigeants du Reichstag allemand, ce terrain d'entente dont on avait tant parlé sans qu'on pût le trouver, un an auparavant à Berne [1]. Le 9 juin, le ministère présidé par M. Doumergue s'était retiré et M. Ribot avait assumé la Présidence du Conseil. Mis en minorité trois jours après à la Chambre, il avait cédé le pouvoir à M. Viviani [2]. Mais ces changements successifs, s'ils gardaient une signification intérieure, ne modifiaient point la position de la France en Europe. En déclarant que son ministère resterait fidèle à la loi « de trois ans », M. Viviani montra que, pas plus que ses successeurs, il n'entendait admettre que son pays fût traité en puissance de second rang. Par ailleurs, et une déclaration conditionnant l'autre, il entendait assurer, par une pratique loyale de l'alliance russe et de l'amitié anglaise, le maintien de l'équilibre européen. Si l'Allemagne n'avait aucune aspiration à l'hégémonie, quel grief pouvait-elle faire à la France d'avoir pris une telle position?

Les justes motifs d'inquiétude ne faisaient pas moins défaut du côté anglais.

Libérale comme la France, l'Angleterre continuait à s'absorber dans le problème irlandais qui prenait, au moins aux yeux prévenus de l'étranger, l'aspect d'une

1. Cette conférence franco-allemande tint deux séances, les 29 et 30 mai. A la fin de la deuxième séance elle adopta le texte d'une déclaration conciliante où se trouvaient recommandés, pour amener l'entente entre les deux pays, le recours à la procédure d'arbitrage, et la rectification et la mise au point des nouvelles fausses ou tendancieuses propres à maintenir la mésintelligence.

2. Le ministère Ribot s'était assuré, comme ministre des Affaires étrangères, le concours de M. Léon Bourgeois. M. Viviani, en prenant la Présidence du Conseil, conserva ce portefeuille pour lui-même.

guerre civile menaçante. D'un conflit avec l'Allemagne, personne ne voulait. Le parti des accommodements, qui avait favorisé la conclusion d'une entente sur la question africaine, multipliait ses efforts pour obtenir un accord analogue au sujet de la Mésopotamie. On sembla même un moment si près de la réconciliation la plus cordiale que tout le monde, en Allemagne et en Angleterre, trouva naturelle la visite de l'escadre anglaise, le 24 juin, à Kiel. « Les vaisseaux anglais et allemands, dirent les *Daily News*, mouillés côte à côte à Kiel donnent bien en ce moment la preuve la plus frappante que des instruments de guerre puissent donner, que la cause internationale de la paix est au moins en bonne voie de triompher après les graves dangers qui l'ont mise récemment à l'épreuve. » Le 25, l'empereur Guillaume II fit une longue visite au vaisseau-amiral *King-George V*, dont l'amiral Warrender lui fit les honneurs. Il n'y eut qu'une ombre sur cette idylle passagère : de Kiel, l'escadre anglaise devait se rendre à Cronstadt. La pensée d'accordailles possibles entre l'Angleterre et la Russie mettait quelque inquiétude dans l'opinion allemande; on en trouverait aisément la preuve dans maints articles des journaux berlinois et notamment dans le *Berliner Tageblatt* du 26 juin. Mais dans l'ensemble, l'Allemagne, peuple et gouvernement, était convaincue d'avoir pour quelque temps au moins neutralisé l'Angleterre.

A l'est de l'Europe, sur le flanc oriental de l'Allemagne, les projets militaires et navals de la Russie entraient à peine dans la voie de la réalisation. Des grèves successives survenues dans les grands centres industriels, surtout à Saint-Pétersbourg, pouvaient donner l'impression qu'un péril révolutionnaire menaçait la paix intérieure de l'empire des Tsars. Au demeurant, une campagne habilement menée ou entretenue par des agents allemands avait efficacement réveillé, en Suède, d'anciennes méfiances contre

la Russie. Un mouvement « populaire », où l'élément paysan dominait, avait forcé le roi Gustave V à dissoudre la Chambre. Un nouveau ministère, présidé par un jurisconsulte, M. de Hammerskjœld, qui avait pris le portefeuille de la Guerre, avait déposé, à la fin du mois de mai, un projet de loi qui augmentait dans de notables proportions les forces militaires du royaume. Ainsi, l'on pouvait espérer en Allemagne qu'un jour viendrait où le plan de la mobilisation russe devrait comporter le maintien en Finlande de plusieurs corps d'armée. Et ce serait toujours autant de forces russes distraites du front allemand. Aucun détail, dans la préparation du plan d'hégémonie de l'Allemagne, ne pouvait être tenu pour négligeable.

Au sud de l'Europe et en Orient seulement, l'incertitude commençait et imposait aux deux empires germaniques l'obligation de manœuvres constantes et attentives.

Le 14 juin, le tsar Nicolas II vint rendre visite à Constantza au roi Carol de Roumaine. Les deux souverains échangèrent des toasts cordiaux, qui exprimaient la communauté d'intérêts de leurs pays dans plusieurs questions essentielles, celles de la liberté des Détroits notamment, indispensable au commerce au moins autant qu'à la sécurité politique des deux nations.

Le 24 juin, un événement dont la gravité échappa à la majorité de l'opinion européenne, assombrit les relations austro-serbes : M. M. Vesnitch, plénipotentiaire serbe spécialement délégué à cet effet, et Mgr Merry del Val, représentant le Saint-Siège, signèrent à Rome le premier Concordat entre le Vatican et une nation orthodoxe.

On a quelque peine à se représenter, dans nos pays évolués, où la religion déborde de moins en moins le domaine de la vie privée, l'importance des questions rituelles en Orient. Mais dans les Balkans, la religion est intimement mêlée au conflit des nationalités, et la langue dans laquelle se dit la messe, ou la liturgie en usage, y

deviennent motifs à d'interminables querelles, voire même à des guerres civiles. La cour de Vienne, en outre, a toujours aspiré à un protectorat des catholiques d'Orient, appendice précieux au protectorat politique et économique auquel elle prétend ; certains évêques, Mgr Strossmayer à Sarajevo, se sont acquis dans ce rôle d'agents à demi politiques, à demi religieux, une célébrité qui dure encore, et n'ont point été étrangers à de grands événements, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par exemple.

Le Concordat serbe, préparé silencieusement depuis six mois par un obscur ecclésiastique français, curé d'une paroisse des environs de Nice, constituait un véritable succès pour la diplomatie du roi Pierre Ier. La Serbie en effet voyait sa capitale érigée en archidiocèse comprenant un diocèse suffragant, dont la capitale était précisément cette ville d'Uskub, chef-lieu des territoires conquis sur la Turquie, où l'Autriche exerçait jusque-là le protectorat des catholiques. La presse viennoise ne s'y trompa point. La *Zeit* qualifia le Concordat de « défaite autrichienne ». Un de ses arguments est caractéristique : l'*autonomie* définitive de la Serbie est désormais, dit-elle, un fait acquis.

Le gouvernement austro-hongrois, néanmoins, resta muet. Préféra-t-il se consacrer uniquement à l'œuvre militaire préparatoire qu'il avait entreprise ? Fut-il surpris par les événements ? La deuxième supposition semble la plus vraisemblable.

En tout cas, tandis qu'au milieu des incertitudes, les diplomaties européennes tendaient l'oreille ou se recueillaient, le destin fixait le sort des nations. Le drame d'où allait sortir la plus grande guerre de l'histoire humaine, dans l'ombre se préparait.

Depuis le 6 octobre 1908, l'ordre autrichien régnait dans les deux provinces de Bosnie et d'Herzégovine. Entendez par là que les administrations publiques y fonctionnaient

et que la police y veillait avec cette régularité minutieuse indispensable au maintien d'une domination étrangère. Le service des chemins de fer donnait l'exemple, par ses horaires scrupuleusement observés, de l'existence chronométrée. Dans des locaux nets et hygiéniquement disposés, l'administration des postes surveillait automatiquement le courrier des particuliers. Des écoles, peu à peu, s'ouvraient sur le territoire, et les maîtres stylés y semaient avec zèle, parmi la jeunesse rurale, la bonne et loyale parole. Au touriste égaré dans le Balkan, tout paraissait donner l'illusion de « la civilisation ».

Au fond le conflit couvait silencieusement entre cette administration qui, à force d'être méthodique, se prenait pour une « culture », et l'ensemble de la population, sourdement travaillée par ce malaise collectif qui atteint toute nationalité comprimée en mal d' « une civilisation » qui veut naître et vivre sa vie.

Les éléments en présence se dessinaient avec une netteté parfaite, d'après les documents autrichiens eux-mêmes : d'un côté une population autochtone de 1.800.000 individus environ, de l'autre environ 100.000 immigrés. Les autochtones comprenaient 782.831 orthodoxes, 602.200 musulmans, 400.481 catholiques et 11.000 israélites, *dont la langue nationale commune, même pour les israélites, était le serbe*[1]. Seuls les immigrés connaissaient et parlaient l'allemand. En considérant dans leur ensemble les deux rites chrétiens, les musulmans ne formaient donc qu'environ un tiers de la population. Si l'on se rappelle que les envahisseurs sont en général en nombre infime par rapport aux envahis, et que par conséquent, la majeure partie de ces musulmans ne pouvait être, comme le prouvait d'ailleurs la langue dont ils faisaient usage, que de race serbe, on était donc autorisé à conclure que l'Au-

1. Recensement officiel de 1907.

triche-Hongrie occupait un territoire serbe, destiné par la nature et le droit à évoluer dans l'orbite de la nation serbe.

Ces éléments de vitalité nationale trouvaient en outre, hors de la Bosnie et de l'Herzégovine, des appuis solides et étendus. Au loin en effet, en territoires légalement autrichiens ou hongrois, le *serbisme* luttait pour l'existence : en Hongrie (Croatie-Slavonie), plus de 2.600.000 orthodoxes ou catholiques, en Autriche (Carniole, Dalmatie, Carynthie, Styrie...) près d'un million d'individus parlaient serbe [1].

Quelles que soient les distances que créent les religions, la langue les franchit. Comment empêcher que ceux qui parlent le même idiome finissent par avoir des mœurs, une civilisation, une âme communes ?

Or c'est pourtant cette œuvre de compression à laquelle méthodiquement, froidement, les agents de la souveraineté austro-hongroise s'étaient attelés et qu'ils prétendaient mener à bout. Le parti des *trialistes* — ainsi appelait-on ceux qui voulaient grouper les Slaves du sud en un état autonome sous le sceptre des Habsbourg — avaient fait bien peu de prosélytes. Germanisants de Vienne et magyarisants de Budapest, avides des situations administratives et des profits matériels que leur position de conquérants leur assurait, se trouvaient d'accord pour maintenir coûte que coûte et pour développer leur domination politique. Le mépris de leurs malheureux *sujets* n'était pas seulement chez eux l'expression d'un sentiment patriotique, il accompagnait une vision très nette d'intérêts privés parfaitement définis.

Le régime auquel avait été soumise la Bosnie-Herzégovine n'était donc que l'application méthodique de ces principes. La statistique administrative en donnait une preuve

1. En ajoutant à ces chiffres les Slovènes et les musulmans de race serbe, le nombre des Slaves du sud habitant la monarchie austro-hongroise peut être fixé à environ 8 millions.

saisissante : sur 322 fonctionnaires d'autorité que comptait en 1910 la seule Bosnie, 31 seulement étaient Serbes ; 12 Serbes étaient professeurs de lycée, contre 125 immigrés ; les finances, le corps médical, présentaient le même tableau. Dans les campagnes appauvries par des siècles de dévastation, des colons allemands se heurtaient à la population autochtone. Le prosélytisme religieux rivalisait avec un innombrable personnel policier pour soutenir, canaliser ou réprimer les manifestations jugées déloyales du traditionnalisme le plus sacré. La délation s'érigeait en institution d'État, la trahison avait ses tarifs officiels.

Les quelques vagues garanties inscrites dans la constitution octroyée à la Bosnie étaient devenues lettre-morte. Le gouverneur civil avait été remplacé par un gouverneur militaire, le général Potiorek, et, à la suite de rixes dues à l'attitude provocante des officiers allemands de la garnison, un projet avait été mis à l'étude, qui avait pour but de soumettre les deux provinces au régime des *marches* militaires.

La liste des attentats politiques commis en quatre ans dans cet infortuné pays témoigne des résultats de cette politique. Le 6 juin 1910, c'est le général Varétchanine, gouverneur de la Bosnie, qui est visé par un Bosniaque le jour même de l'inauguration de la Diète. Le 8 juin 1912, un catholique tire sur le commissaire royal. Le 30 septembre de la même année, un autre catholique tire sur le ban de Croatie. Le 10 août 1913, autre attentat sur le même haut fonctionnaire, l'auteur, par une coïncidence curieuse, étant toujours catholique...

Cette série rouge devait malheureusement se clore par un crime plus effrayant...

Les journaux viennois avaient à peine fini de commenter les conséquences possibles de l'entrevue de Konopischt que les grandes manœuvres de l'armée austro-hongroise commençaient en Bosnie-Herzégovine. L'archiduc Fran-

çois-Ferdinand et le ministre de la Guerre quittaient la capitale pour y assister. Le 27 juin, l'empereur François-Joseph partait pour Bad-Ischl, où il devait passer l'été. Le même jour les manœuvres prenaient fin et l'archiduc adressait aux 15e et 16e corps, qui y avaient pris part, un ordre de félicitation et de remerciement. Le dimanche 28, il était à Sarajevo...

Cette visite devant être une fête et un avertissement, la duchesse de Hohenberg était venue rejoindre son mari. La ville était pavoisée officiellement, et les vêtements dominicaux des paysans bosniaques et des citadins donnaient l'illusion d'une atmosphère de joie et d'apaisement.

Dans la matinée, comme l'archiduc et sa femme se rendaient en automobile découverte à l'hôtel de ville où une réception avait été annoncée, un ouvrier typographe nommé Cabrinovitch lança dans la direction de la voiture une bombe remplie, dit-on, de clous et de plomb haché. Une formidable explosion retentit. Les rideaux de fer des boutiques environnantes, racontèrent les premiers télégrammes d'agences, furent transpercés en plusieurs endroits. Vingt personnes environ furent légèrement blessées, parmi lesquelles le colonel Boos-Waldeck, aide de camp de l'archiduc, et un fonctionnaire du gouvernement principal furent plus grièvement atteints. Mais le couple princier sortit indemne de l'attentat.

Les autorités militaires et civiles, qui paraissaient au premier abord n'avoir pas pris toutes les mesures préventives nécessaires, se mirent en devoir de réparer leur oubli. Mais l'archiduc intervint. Il entendait qu'on ne prît point de précautions plus apparentes que celles qui avaient déjà été prises, ni que rien ne fût modifié dans le programme de la réception.

Le cortège reprit donc au milieu des acclamations, disent les télégrammes, le chemin de l'hôtel de ville. Le bourgmestre, à la tête du conseil municipal, reçut Fran-

çois-Ferdinand et la duchesse. Comme il ouvrait la bouche pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes, l'archiduc, lui coupant la parole, lui dit avec animation :

— Monsieur le bourgmestre, on arrive à Sarajevo pour faire une visite et on vous lance une bombe : c'est indigne !

Il y eut un moment de gêne et de silence, après lequel l'archiduc ajouta :

— Eh bien, maintenant vous pouvez parler.

Le bourgmestre prononça alors son allocution, à laquelle l'archiduc répondit :

— C'est avec un plaisir particulier que j'accepte ici l'assurance de votre fidélité inébranlable et de votre attachement à Sa Majesté notre empereur et roi et que je vous remercie, Monsieur le bourgmestre, avec joie, des ovations enthousiastes que la population nous a réservées. De plus, j'y vois l'expression de la joie que cause la non-réussite de l'attentat. Je vous exprime la satisfaction sincère qui m'a été donnée de pouvoir personnellement me rendre compte du développement heureux de ce magnifique pays, développement auquel j'ai toujours pris le plus vif intérêt.

Et, en langue serbe, François-Ferdinand ajouta :

— Je vous prie d'adresser à la population de cette belle capitale de la Bosnie mes salutations les plus cordiales et de l'assurer de mon attachement inébranlable.

Quelques instants après le couple princier remonta en automobile pour se rendre à l'hôpital militaire afin d'y visiter l'aide de camp de l'archiduc blessé par la bombe.

Le cortège était parvenu à l'angle de la rue François-Joseph et de la rue Rudolf, lorsqu'un tout jeune homme, presque un gamin, se précipita contre la voiture où se trouvait l'archiduc en sortant rapidement un revolver de sa poche.

Deux détonations retentirent.

Le premier coup, racontent les télégrammes d'agence, transperça la paroi de l'automobile et pénétra dans le côté

droit du ventre de la duchesse ; le deuxième coup atteignit l'archiduc héritier à la gorge et transperça l'artère carotide.

La scène avait été si rapide et les détonations si grêles que plusieurs personnes de la suite des princes ne s'en étaient même pas aperçues.

Transportés immédiatement au Konak, l'archiduc et sa femme expirèrent quelques instants après, sans avoir repris connaissance.

Les renseignements recueillis dans l'après-midi firent connaître la personnalité du meurtrier : il s'appelait Garilo Princip, il était né à Grahow, dans le district de Livono. Agé de dix-neuf ans à peine, il était encore élève de la huitième classe du Lycée. Comme Cabrinovitch, il était donc sujet austro-hongrois. Les autorités estimaient acquise l'existence d'un complot, du fait même de la succession des deux attentats, l'un à l'aller et l'autre au retour du cortège, du fait aussi qu'après le meurtre une bombe fut trouvée non loin du lieu du crime, abandonnée évidemment par un troisième complice dont la réussite de l'attentat consommé par Princip avait rendu le concours « inutile ».

A quatre heures de l'après-midi, le Conseil municipal réuni pour la circonstance entendit une allocution émue de son bourgmestre, puis leva la séance en signe de deuil. Une heure après, à la Diète, même cérémonie. La soirée, à Sarajevo, fut agitée. Visiblement, un mot d'ordre courait, excitant les Croates contre les Serbes. Les manifestants parcoururent la ville en cortège, portant des drapeaux cravatés de deuil et auxquels étaient attachés des portraits de l'empereur, de l'archiduc-héritier et de la duchesse. Deux cents maisons ou boutiques appartenant à des Serbes furent pillées ou détruites. Les installations des journaux serbes *Srbska-Rice*, *Narod* et *Savic* furent mises à sac. Des arrestations en masse furent opérées, puis l'état de

siège décrété. Des désordres semblables se produisirent dans presque toutes les villes de Bosnie, ainsi qu'à Agram.

L'impression produite par l'attentat, et l'évolution de l'opinion dans les deux capitales de la Double-Monarchie, offrirent immédiatement après le drame le spectacle d'une divergence significative.

A Vienne, le deuil fut profond, mais, sauf quelques manifestations isolées, digne et calme. L'officieux *Fremdenblatt* exprima des sentiments de tristesse, non de haine ou de vengeance. « Nous pensions, dit-il, avoir traversé les périodes les plus tragiques quand la mort nous avait enlevé dans la force de la jeunesse et de l'activité le prince héritier Rodolphe, l'espoir de toute l'Autriche. Nous croyions avoir bu le calice jusqu'à la lie quand notre impératrice bien-aimée est tombée à Genève sous le poignard d'un fanatique. Le destin nous réservait encore ce nouveau coup. » Le lendemain, des étudiants ayant parcouru la ville en criant : « A bas la Serbie ! A bas les assassins ! », la *Neue Freie Presse* répliqua par des exhortations au calme. « La plus grande faute que nous puissions commettre, écrivit-elle, serait de faire de l'attentat le point de départ d'une politique hostile aux Serbes de la monarchie et de réaliser ce que voulaient précisément les meurtriers, dont le but était de creuser un abîme entre le peuple serbe et la monarchie. Toute vengeance tirée de l'attentat par une persécution politique générale ne pourrait que faire le jeu de l'agitation irrédentiste. »

A Budapest, bien que l'archiduc défunt fût connu pour son indifférence à l'égard des Magyars, l'émotion, peut-être plus superficielle, s'exprima en termes plus violents à l'égard des Serbes et de la Serbie. Le mépris des Hongrois pour les Slaves du sud est systématique, parce que le territoire de la Hongrie, qui forme dans la Double-Monarchie un empire en miniature, est peuplé en majorité non de Hongrois, mais de Slaves, et que la domination de ceux-

là sur ceux-ci devient ainsi une question d'État. Le meurtre de François-Ferdinand était une trop belle occasion d'attiser la haine contre les Serbes pour qu'on la laissât échapper. Le comte Tisza, président du Conseil des ministres, se distingua dans cet ordre d'activité.

L'opinion du monde civilisé fut unanime à réprouver l'attentat et, quels que fussent les mobiles auxquels ils aient obéi, à condamner les meurtriers. Les gouvernements et les parlements de la Triple-Entente furent les premiers à adresser au vieux souverain, dont on reconnaissait qu'il avait été jusque-là un des plus fermes soutiens de la paix, des condoléances qui avaient le son de la sincérité et de la tristesse. Le tsar Nicolas, le roi Georges V, le président Poincaré envoyèrent à François-Joseph des télégrammes chaleureux. Malgré les menaces qu'elle devinait autour d'elle, la Serbie renia et flétrit les assassins. Le bureau de la presse du ministère des Affaires étrangères à Belgrade publia même une note qu'il est juste de citer :

> Profondément émus des attentats qui ont eu lieu à Sarajevo, nous ne trouvons pas de mots pour condamner ces assassinats et prenons part à la douleur de la mort inattendue de l'héritier austro-hongrois et de son épouse atteignant la cour et le souverain de la monarchie voisine et tous les peuples. Nous sommes en mesure d'affirmer que ces attentats ont soulevé dans notre pays la plus vive indignation et ont été sincèrement condamnés.

Cette dignité dans l'affliction fut de courte durée. Brusquement, et avec une simultanéité qu'on ne peut pas ne pas souligner, la presse viennoise et la presse allemande, sans attendre que la dépouille des victimes fût mise au tombeau, se déchaînèrent contre la Serbie. La *Reichspost* et la *Militärische Rundschau* sommèrent le gouvernement austro-hongrois d'obtenir une réparation éclatante, on devine de qui et de quoi : la Serbie devait reconnaître sa complicité et faire amende honorable. « A la moindre tentative de la Serbie de nier ou de louvoyer, notre seul

réponse doit être, enfin, enfin, la marche sur Belgrade. »

On n'était ni moins net ni moins violent à Berlin : « L'Europe, lit-on dans le *Berliner Tageblatt* du 30 juin, a maintenant à régler un des plus grands dangers qui la menacent : le mouvement panserbe, qui, dans l'esprit de ses promoteurs, ne peut se régler que par une guerre européenne. L'archiduc François-Ferdinand meurt parce qu'on craignait qu'il ne trouvât à ce problème une solution pacifique ménageant les intérêts de l'Autriche. Les Slaves du sud vont maintenant redoubler d'énergie. On ne pourra plus parler de la politique de la Triplice sans songer à ce danger ». Quel écho symptomatique et lointain au discours de M. de Bethmann-Hollweg sur le conflit du germanisme et du slavisme !

Mais les peuples et les gouvernements sont naturellement portés à ne point croire à ce qu'ils redoutent secrètement. Du côté de la Triple-Entente, on se refusait à conclure du drame de Sarajevo au drame plus effroyable d'une conflagration générale. De l'image sanglante des deux victimes on détournait les yeux vers un tableau idyllique : l'héritier du trône des Habsbourg était maintenant l'archiduc Charles-François, à peine âgé de vingt-sept ans. Marié à la princesse Zita de Bourbon-Parme, père d'un tout jeune prince, on lui prêtait des sentiments bienveillants pour la France. Ce couple gracieux, qui semblait fait pour l'imagerie populaire, faisait oublier les deux cercueils et les haines de nationalités qui les avaient ouverts. L'humanité peut-elle s'immobiliser, agenouillée, sur le seuil des tombeaux ?

CHAPITRE VII

LE DÉFI

Quel événement, cependant, pouvait mettre en péril plus grave la paix de l'Europe, que cette disparition dramatique de l'héritier de Habsbourg sous la balle d'un Serbe ?

Aux confins méridionaux de la monarchie, les victoires récentes des Balkaniques préparaient une lente dislocation. Faisant sur eux-mêmes une demi-révolution, ce n'est plus vers le nord que les huit millions de Slaves sujets de l'Empire austro-hongrois tournaient depuis lors leurs regards. Belgrade brillait maintenant dans leur nuit comme un phare d'espérance. Des plus proches au plus éloignés, tous, pour en apercevoir les lueurs, tournaient le dos à la capitale allemande du Sud. Une faille gigantesque, entre les deux éléments nationaux de la monarchie, peu à peu béait. Et ce n'était pas assez qu'un pareil séisme fît entendre ses premiers craquements ; l'avenir économique de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, intimement lié à son prestige et à sa suprématie politiques, s'annonçait sous des couleurs d'autant plus sombres, que la crise chaque jour plus aiguë qui sévissait à Vienne comme à Budapest ne pouvait que s'aggraver à chaque pas vers l'indépendance des nations slaves échelonnées sur la route de l'Orient. Le jour ne viendrait-il pas bientôt où ces nations, soutenues par des forces financières étrangères, non seulement fermeraient leurs propres marchés aux produits

venus des Allemagnes, mais encore iraient disputer leurs positions aux industriels et aux commerçants autrichiens ?

Un cataclysme prémédité, une grande guerre extérieure, devait donc nécessairement apparaître à la monarchie des Habsbourg, à ses dirigeants politiques et économiques, comme un des moyens de refondre à nouveau dans un effroyable creuset les fractions nationales de l'Empire près de se dissocier, comme un des moyens de leur assurer, au dehors, des éléments nouveaux de prospérité et de prépondérance. Il faut en finir, il faut sortir de là ! Cette formule était devenue à Vienne, à la fin, le mot d'ordre d'un parti militaire que l'accroissement discontinu des armements rendait chaque jour plus puissant, et le cri d'espérance du monde des affaires. Quelle aubaine pour tous les deux que ce drame de Sarajevo qui avait l'air de frapper la majesté impériale à la face !

Quelle aubaine aussi pour l'Allemagne !

Au moment précis où la grande nation slave, la Russie, se décidait à organiser sa puissance, mais venait à peine de se mettre à l'œuvre, au moment par conséquent où le germanisme méthodique et ordonné pouvait penser se mesurer encore sans désavantage avec le géant, voici qu'un événement imprévu risquait d'opposer l'empire allié à une petite nation slave ! L'occasion n'était-elle point tentante, pour prendre ses sûretés d'avenir, d'infliger au slavisme une défaite ou une humiliation dont il ne pourrait plus se relever ? Quels appuis le slavisme pourrait-il trouver ? La France ? Incapable, du fait de son régime, du moins le pensait-on à Berlin, d'une résistance sérieuse, son armée était en pleine transformation. L'Angletere ? On venait de conclure, ou on allait conclure avec elle, deux importants accords ; et d'ailleurs, en proie elle aussi aux plus graves dissensions intérieures, à la guerre civile presque, il lui faudrait, avant de voir le danger et y parer, un temps assez

long pour que l'Allemagne pût mettre ses adversaires hors de combat.

Telles étant les conditions générales de l'Europe à ce moment, quelles autres pensées que de violence pouvaient venir aux éléments agissants du germanisme? L'étonnant eût été au contraire que les pondérés, les pacifiques l'emportassent.

Les premiers jours de juillet s'écoulèrent, en Allemagne comme en Autriche-Hongrie, dans un calme officiel apparent, mais au milieu des plus violentes polémiques de presse.

L'enquête sur les circonstances du drame se poursuivait. Ministres, fonctionnaires réservaient leur jugement, ou se taisaient. Des notes officieuses annonçaient seulement que Princip et Cabrinovitch avaient fait des aveux, et que de ces aveux, il résultait nettement qu'ils avaient eu des complices à Belgrade. Il fallait donc attendre, même pour donner la plus légère indication, que l'instruction eût précisé l'étendue et la nature de ces complicités. On verrait à ce moment si des indications pourraient être fournies. Jusque-là on ne pouvait rien dire. Le comte Berchtold qui avait, le 1er juillet, un entretien d'une heure avec l'empereur François-Joseph, ne lui avait-il pas, d'après ce qu'on racontait, conseillé d'attendre lui-même, pour publier une proclamation à ses peuples, les premiers résultats de l'enquête?

Le premier mot d'ordre, dans les centres officiels, est donc le silence. Mais rien n'empêche ceux qui ne parlent pas eux-mêmes de laisser parler. A Budapest et à Vienne, des bruits courent, dès le 1er juillet, sur des projets d'intervention militaire en Serbie, sans que rien soit fait pour rassurer l'opinion. La *Nouvelle Presse libre*, annonçant que le comte Berchtold a eu la veille une entrevue avec le ministre de la Guerre et le chef d'état-major général, ajoute

que le gouvernement austro-hongrois aurait décidé de demander au gouvernement serbe de poursuivre sur son territoire l'enquête relative à l'attentat, « étant donné que les fils du complot conduisent à Belgrade ». Coïncidence curieuse, c'est des mêmes expressions que le même jour se sert la presse de Berlin, acharnée elle aussi dans sa campagne antiserbe. « Les fils de la conjuration, écrit la *Gazette de la Croix*, conduisent jusqu'à Belgrade. L'histoire des Serbes est une série de régicides et de meurtres sanglants. » De Belgrade, un écho attristé répond avec modération : « La Serbie, dit une note officieuse, est remplie d'indignation au sujet de l'attentat de Sarajevo et de ses auteurs. Nous pouvons à peine concevoir la possibilité que la presse allemande puisse inculper la Serbie et l'attaquer pour cet acte inqualifiable d'un jeune homme d'une mentalité maladive, d'autant plus que récemment, elle fit de son mieux pour rendre meilleurs et amicaux les rapports avec la monarchie voisine[1]. Le gouvernement royal, en raison des tristes événements de Sarajevo, prendra des mesures envers les éléments sujets à caution qui peuvent se trouver sur son territoire ».

Cette même bonne volonté attristée se retrouve dans l'attitude officielle du gouvernement serbe. Le même jour, 1er juillet, M. Pachitch écrit à tous les représentants du Roi à l'étranger : « La Serbie a toujours veillé, et depuis les derniers événements elle redoublera de vigilance, sur les éléments anarchistes ; si elle en découvre en Serbie, elle prendra contre eux, avec énergie, les mesures les plus sévères. De plus elle fera tout son devoir, et par tous les moyens en son pouvoir, pour calmer, à l'intérieur de ses frontières, les esprits exrltés. Seulement, elle ne peut nullement permettre que la presse austro-hongroise induise

1. Allusion aux pourparlers relatifs aux Chemins de fer Orientaux. Ces pourparlers avaient été interrompus le 30 juin (V. plus haut, p. 134).

en erreur l'opinion publique en Europe...[1] » Cette protestation ne rend-elle point le son de la sincérité ? A supposer même que certains sujets serbes aient prêté la main à la préparation de l'attentat de Sarajevo, quelle autre volonté demander au gouvernement serbe d'exprimer ? D'ailleurs, ce gouvernement ne s'est pas contenté d'une simple intention, il a déposé sur le bureau de la Skoupchtina un projet de loi sur les anarchistes, et il a donné la preuve que ce n'était point là, dans son esprit, une vaine manifestation qui devait rester sans suite.

Le lendemain 2 juillet, tandis que le train funèbre transporte la dépouille des victimes de Trieste à Vienne, on apprend que l'empereur Guillaume II, qui avait tout d'abord décidé d'assister aux funérailles, a renoncé à son projet. Le souverain, disent les journaux, souffre d'un lumbago. D'ailleurs, François-Joseph a décidé que la cérémonie se déroulerait dans la plus stricte intimité. Mais les haines de parti ne connaissent point la trêve du deuil et de la douleur. Les écarts de langage de la presse allemande ne diminuent ni à Berlin, ni à Vienne, ni en Hongrie : « C'en est assez des provocations serbes, dit le journal *Budapest !* que l'on mette fin à la comédie ! »

Ces excitations continues s'accompagnent nécessairement de mouvements populaires. Dans la soirée et dans la nuit, à Vienne, des bandes de manifestants viennent jusque sous les fenêtres de la légation de Serbie exiger l'enlèvement du drapeau serbe. M. M. Jovanovitch refuse, et la police doit le protéger. Mais le lendemain les journaux viennois, « surtout ceux de la nuance clérico-populaire », accablent l'honorable diplomate d'invectives, dans ses articles intitulés : « Les provocations du ministre de Serbie »[2].

1. *Livre Bleu* serbe, pièce n° 8.
2. *Ibid.*, pièce n° 11.

Le 3 juillet, après la cérémonie funèbre, M. Jovanovitch se rend au Ballplatz où il est reçu non par le comte Berchtold, mais par le baron Macchio, chef de section. Les attaques de la presse contre son pays ne peuvent le laisser indifférent. S'il est vrai que l'auteur de l'attentat soit de race serbe, tout le peuple serbe et le royaume de Serbie ne sont pas coupables pour cela, et on ne peut pas les accuser comme on le fait à présent.

Mais le baron Macchio reste dans l'équivoque favorite de la diplomatie autrichienne :

— Personne, dit-il, n'accuse le Royaume, ni le gouvernement serbe, ni tout le peuple serbe. Nous accusons seulement *ceux qui entretiennent les projets panserbes et qui travaillent à leur réalisation*[1].

M. Jovanovitch ne peut tirer aucun autre éclaircissement de son interlocuteur qui, visiblement, répète un mot d'ordre. L'essentiel pour le gouvernement austro-hongrois est de se maintenir sur une absolue réserve jusqu'à ce que l'habileté de ses magistrats instructeurs lui permette d'étendre l'inculpation, en cercles centrifuges, jusqu'au point qu'il jugera favorable à sa politique. Et justement, le jour même où cette conversation se tient au Ballplatz, la nouvelle se répand à Vienne que de nouvelles arrestations ont eu lieu en Bosnie, que Princip et Cabrinovitch ont fait des aveux complémentaires : c'est à Belgrade qu'ils ont décidé et préparé leur crime ; un ancien lieutenant austro-hongrois, aujourd'hui attaché au chef d'état-major serbe, Milan Pibritchevitch, qui est aussi secrétaire de l'association panserbe « Narodna Odbrana », les mit en rapport avec un comitadji qui, à son tour, par ses intelligences avec l'arsenal de Kragoujevatz, leur permit de se procurer des explosifs, des revolvers et, aussi, du cyanure de potassium pour se suicider après l'attentat.

1. *Ibid.*, pièce n° 12.

Cette sombre histoire de brigands, adaptation moderne des drames qui illustrent depuis des siècles l'histoire de l'Autriche, est acceptée sans contrôle par l'opinion austro-allemande. Que Milan Pibritchevitch appartienne à l'état-major ou lui soit étranger, que ses fonctions le mettent ou non en mesure de rendre aux assassins les services dont ils ont parlé au magistrat, peu importe[1] ! L'essentiel c'est que la « Narodna Odbrana » soit mêlée à l'affaire et que par elle on puisse inculper tel ou tel fonctionnaire serbe avec d'autant plus de sûreté que l'association étant secrète, on peut lui attribuer tous les adhérents utiles à la cause. Il n'y a qu'à laisser vagabonder l'imagination populaire et s'égarer la presse, sans apporter aucune rectification. Lorsqu'on jugera le moment opportun, on interviendra. En attendant, on multiplie à Vienne et on fait donner à Berlin, des assurances apaisantes. « Le gouvernement allemand, télégraphie M. de Manneville après avoir vu M. Zimmermann, ne paraît pas partager les inquiétudes qui se manifestent dans une partie de la presse allemande au sujet d'une tension possible des rapports entre les gouvernements de Vienne et de Belgrade, ou du moins il ne veut pas en avoir l'apparence[2]. »

Tactique organisée ou prudence instinctive, cette demi-réserve et ces demi-réticences ne cessent point vite.

Le 4 juillet, le vieil empereur François-Joseph rompt le silence. Il écrit au comte Sturgkh, président du Conseil en Autriche, au comte Tisza, président du Conseil en Hongrie, et à M. de Bilinski, ministre commun des Finances, administrateur de Bosnie-Herzégovine, une lettre où il évoque en termes émouvants ses malheurs passés et le drame sau-

1. Le 4 juillet, le commandant Pibritchevitch publia à Belgrade une note où il démentait catégoriquement avoir « eu aucune relation avec les auteurs de l'attentat, ni connexité avec les événements de Sarajevo ».

2. *Livre Jaune*, pièce n° 9.

glant qui a ravi l'existence à l'archiduc François-Ferdinand. Mais il parle de ses peuples, non de la nation serbe :

Le vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur ne saurait, dit-il, cependant ébranler les liens sacrés qui nous unissent, moi et mes peuples ; il ne peut atteindre les sentiments d'affection profonde qui ont été manifestés à nouveau d'une manière si touchante envers moi et envers ma maison régnante depuis des siècles.

Le souverain ne prononce donc aucun ostracisme à l'intérieur de son pays. Mais il reste muet sur les répercussions extérieures possibles du drame. Par contre, le même jour, dans un ordre à l'armée et à la flotte, il se complaît au spectacle de sa puissance :

Nous nous inclinons avec mélancolie devant la volonté insondable du Tout-Puissant qui a exigé une si haute victime de moi, de mes troupes de terre et de mer et de la patrie. Cependant je ne renonce pas à l'espoir d'un avenir prospère, car je suis convaincu que dans toute situation difficile, l'Autriche-Hongrie peut compter pour sa défense sur son armée et sa flotte, inébranlablement fidèles à leur devoir.

Ce coup de fanfare de ce vieillard est symptomatique. Il y a au moins, dans le monde européen, deux milieux où il est entendu, où on le rapproche des circonstances qui l'ont amené, de l'attitude obstinément réservée du cabinet de Vienne : ce sont les milieux financiers de Vienne et de Berlin, dont l'émotion se traduit à la Bourse, et les milieux slaves. La presse de Pétersbourg, dès le premier jour, ne s'est pas méprise sur le sens des attaques austro-allemandes. Ce même 4 juillet, tandis que François-Joseph s'adresse à son armée, tandis qu'on ensevelit dans les caveaux du château d'Arstetten les corps de François-Ferdinand et de

la duchesse de Hohenberg, la presse russe fait entendre de véhémentes protestations contre ce qu'elle appelle des « pogroms antislaves ». « Il faut qu'on sache en Autriche, avertit le *Courrier de Saint-Pétersbourg,* que l'opinion russe suit avec attention les événements de Bosnie. Au nom de considérations d'humanité, la Russie doit remplir son devoir envers des frères qui se trouvent sous le joug. » Un conseil des ministres russes a eu lieu la veille et, bien qu'il n'ait été suivi d'aucun communiqué explicite, il est permis de supposer que le ton de la délibération est en accord avec le ton de la presse.

Le surlendemain 6 juillet, en effet, M. Sazonof reçoit le comte Czernin, chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie. Celui-ci laisse entendre à son interlocuteur que son gouvernement sera peut-être obligé de rechercher sur le territoire serbe les instigateurs de l'attentat de Sarajevo.

M. Sazonof interrompt le comte :

— Ne vous engagez pas dans cette voie, conseille-t-il. Aucun pays plus que la Russie n'a eu à souffrir des attentats préparés en territoire étranger. Avons-nous jamais prétendu employer contre un pays quelconque les procédés dont vos journaux menacent la Serbie [1] ?

Mais est-il pires sourds que ceux qui ne veulent entendre?

Au point où en est la polémique germano-slave le 6 juillet, aux indiscrétions échappées à la presse ou aux agents diplomatiques, on peut légitimement croire que, d'ores et déjà, le gouvernement austro-hongrois a envisagé, en présence des premiers résultats obtenus par son magistrat instructeur à Sarajevo, l'éventualité d'une démarche attentatoire aux droits souverains de la Serbie. Quel sera l'objet précis de cette démarche, sa forme, le but lointain qu'elle poursuivra, aucun de ces points n'est

1. *Livre Jaune*. pièce n° 10.

peut-être encore précisé dans son esprit. Mais il est dans le même état d'âme que nombre de ses financiers et de ses commerçants. Pour lui, comme pour eux, il faut en finir !

Le départ de Guillaume II pour Kiel et la mer du Nord, ce même jour, 6 juillet, peut-il être considéré comme significatif ? Faut-il penser qu'il établit l'absence de toute velléité d'entente entre les dirigeants de l'Allemagne et de l'Autriche ? Manifestement non. L'empereur allemand, quelle que soit son autorité personnelle, n'est que le premier serviteur de son pays. La polémique engagée par la presse allemande contre le panserbisme, et par-dessus le panserbisme, contre le slavisme, exprime trop bien la pensée profonde de son peuple pour qu'il puisse songer un instant à la condamner ou à la comprimer. Le pouvoir d'intervention de son gouvernement n'est pas beaucoup plus grand. M. de Jagow — comme certains autres de ses collègues — est dans la main des pangermanistes, auxquels il doit tout, jusqu'à son poste de secrétaire d'État à l'Office extérieur. Souverain et ministres approuvent donc, d'ores et déjà, du fond du cœur, le point de vue autrichien tel qu'il commence à se former et à se formuler. L'alliance austro-allemande, dès le début, ne pouvait pas jouer sur un terrain plus favorable. Qu'importe donc que Guillaume II parte ou ne parte pas le 6 juillet pour sa croisière annuelle ? N'aura-t-il pas de toutes manières, à son retour, le dernier mot ? N'a-t-il point la conviction, disposant de la force allemande, d'imposer à l'Europe, le moment venu, la paix allemande ou la guerre allemande ?

Du départ de Guillaume II, il ne peut donc pas plus être conclu à des dispositions pacifiques de l'Allemagne et de l'Autriche, que du voyage, fixé à la mi-juillet, de M. Poincaré en Russie, à l'insouciance ou à l'abdication de la France. Le destin des nations ne dépend plus uniquement, aujourd'hui, de la volonté de quelques hommes.

Le 7 juillet, menus événements encadrant un fait de grande portée.

François-Joseph, qui a reçu la veille pendant plus d'une heure le comte Berchtold, part à 8 heures du matin pour Ischl. A Salzbourg, le président de la Chambre autrichienne des députés, se répand en violents reproches contre la France et ses publicistes : il faut, ajoute-t-il comiquement, boycotter la langue française, qui n'est une langue mondiale que grâce à une vieille convention. M. Schébéko, ambassadeur de Russie, rend visite au comte Berchtold. A Berne, le président de la Confédération helvétique reçoit officiellement le roi des Belges.

A onze heures du matin un conseil des ministres communs austro-hongrois se tient à Vienne. Il prend fin seulement à 6 heures du soir. Quelles délibérations a-t-il arrêtées? Un communiqué officiel prétend en informer le public en ces termes :

Le Conseil des ministres communs a été réuni pour délibérer sur les mesures qui doivent être prises relativement à l'administration intérieure de la Bosnie-Herzégovine. Il a saisi cette occasion de s'occuper des grandes lignes du budget commun de l'année prochaine, en vue duquel il a convoqué, pour l'explication de quelques questions techniques, le chef d'état-major et le représentant du commandant de la marine.

Sans doute, il convient d'éviter le ridicule de prédire le passé ; éclairé à la lumière des événements qui suivirent, ce communiqué prend un relief qu'il est trop facile de faire apparaître. Mais, même le jour de sa publication, les circonstances qui l'ont précédé, les indiscrétions et les violences de la presse, ne lui donnent-ils pas déjà un sens suffisamment menaçant? Il est question depuis plusieurs jours d'une démarche à Belgrade, les journaux viennois et allemands y reviennent, et les ministres communs convoquent les chefs de l'armée et de la marine! Qu'est-ce à

dire, sinon que la démarche envisagée peut nécessiter une intervention militaire?

Coïncidences à retenir : à partir du 8 juillet, et pendant quelques jours, tandis que des conférences qu'on devine décisives vont se multiplier entre ministres ou hommes d'État, c'est la presse autrichienne qui donnera l'exemple d'une modération relative, ce sont les journaux allemands, même ceux habituellement le mieux informés, qui partiront en campagne avec le plus de violence.

Le calendrier de la polémique vérifie cette observation.

Le 8 juillet, séance d'interpellation à la Chambre hongroise. Le comte Tisza s'y exprime avec une mesure et une pondération qui étonne même les milieux viennois. Le *Pester Lloyd*, germanophile et généralement bien informé, fait écho au ministre hongrois : « Il ne sera demandé, écrit-il, au gouvernement serbe rien qui puisse affecter l'amour-propre national ni les intérêts primordiaux du pays, mais on n'oubliera pas de signaler à son gouvernement qu'il y a dans le pays des rongeurs qui sont le véhicule de germes empoisonnés, et qui franchissent la frontière pour propager la mort dans la monarchie ». A Berlin, le zèle serbophobe gagne la police, qui opère une perquisition, d'ailleurs infructueuse, dans un club d'étudiants serbes.

Le 9 juillet, le comte Berchtold se rend à Ischl auprès de l'empereur François-Joseph, dont il a une audience d'une heure et demie. Point de commentaires dans les journaux officieux viennois. Quelle décision a-t on prise? En a-t-on même pris une? Personne ne pourrait encore le dire avec certitude ; mais l'on peut supposer que le point de vue austro-hongrois ayant été fixé dans ses grandes lignes, on attend seulement des résultats « meilleurs ou plus complets » de l'enquête de Sarajevo. C'est ce que d'ailleurs, dans une note plus violemment haineuse, le *Berliner Lokal-Anzeiger* laisse entendre le même jour :

« Jusqu'à ce que cette enquête soit terminée et qu'elle ait apporté la preuve que des personnalités privées ou des personnages officiels serbes ont été les instigateurs de l'attentat, il convient d'accepter avec réserve toutes les nouvelles relatives à des mesures prises par la monarchie dualiste. On ne peut donc que se féliciter de voir le gouvernement austro-hongrois attendre avec calme les résultats de l'enquête ».

Il l'attendait avec d'autant plus de calme qu'il prenait en même temps d'importantes mesures militaires sur la frontière serbe. Les troupes qui avaient manœuvré en Bosnie quelques jours auparavant y formaient le noyau d'une véritable concentration de forces nouvelles. Les garnisons des villes et frontières étaient doublées...

Le 10 juillet, la Diète de Bosnie est prorogée. Les décisions principales des ministres communs, approuvées la veille par François-Joseph dans son entretien avec le comte Berchtold, filtrent dans la presse avec précision. Elles comportent des mesures d'une rigueur inconnue jusqu'alors, destinées à arrêter « la propagande serbe » dans les provinces annexées, et une démarche à Belgrade, dont on n'indique pas le détail, mais dont le but apparaît nettement : « L'enquête de Sarajevo, dit la *Neue Freie Presse* dans un article qu'il est impossible de ne pas rappeler, indique des complicités à Belgrade et compromet même certains milieux militaires serbes. Son résultat sera officiellement publié la semaine prochaine et aussitôt communiqué à Belgrade, avec prière à la Serbie de continuer l'enquête sur son territoire, de châtier les coupables et de donner des garanties qu'à l'avenir les relations entre les deux États voisins ne seront plus troublées par l'agitation panserbe. Les diplomates n'auront, cet été encore, pas de vacances... » Un autre journal, le *Deutsche Volksblatt*, précise même que le cabinet de Vienne exigera que l'enquête « soit poursuivie à Belgrade par

des fonctionnaires de la police austro-hongroise »[1].

Quoi qu'on pense de la valeur historique des informations de presse, il est donc impossible de ne pas retenir comme un ensemble de témoignages précis et concordants sur les intentions du gouvernement austro-hongrois les indications publiées par les journaux de la Double-Monarchie. A cette date du 10 juillet, la décision des hommes d'État de Vienne et Budapest est prise, et elle a l'approbation du souverain : l'Autriche-Hongrie exigera de la Serbie un geste humiliant pour ses droits souverains.

A ce moment aussi, tandis qu'une courte trêve s'observe dans la presse, tandis que meurt à Belgrade M. de Hartwig, ministre de Russie, le gouvernement austro-hongrois prend contact intime avec le gouvernement allemand. Il lui communique les premiers résultats de l'enquête, lui fait part de ses intentions : « Le gouvernement impérial et royal, dit le *Livre Blanc*, nous avisait de ces machinations (panserbes) et nous demandait notre avis. De tout notre cœur, nous pouvions dire à notre alliée que nous partagions sa manière de voir et l'assurer qu'une action, qu'elle jugeait nécessaire pour mettre fin en Serbie à l'agi-

1. Il n'est que juste d'ajouter qu'un journal viennois, la *Zeit*, publia ce jour, 10 juillet, un article d'une modération remarquable : « Il n'y avait contre la Serbie que deux griefs : l'importation de bombes et l'enthousiasme pour l'idée panserbe. En ce qui concerne la bombe, venue en effet de Belgrade, ce n'est pas elle qui a tué l'archiduc, mais la balle d'un browning, arme autrichienne importée de Belgique. Quant à l'idée panserbe, on ne la supprimerait pas en supprimant toutes les associations qui la propagent. Une démarche diplomatique ne peut supprimer le panserbisme, non plus que le pangermanisme ou le panslavisme. D'ailleurs l'idée panserbe n'est criminelle qu'en Autriche, où elle prépare une diminution de l'Etat. Elle ne l'est pas en Serbie, où elle prépare son agrandissement. Le seul crime est la propagande par le fait, l'anarchisme, qu'il vise un but national ou un but social, et le devoir de la Serbie est de le combattre de toutes ses forces Mais l'exemple de l'Italie montre le succès incertain de la répression. Protégeons-nous donc nous-mêmes, non avec une inutile démarche diplomatique, mais avec une bonne politique des nationalités et avec une police active et vigilante. »

tation dirigée contre l'existence de la Monarchie, aurait toutes nos sympathies. Nous avions conscience que des actes d'hostilité éventuels de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie pourraient mettre en scène la Russie, et nous entraîner dans une guerre de concert avec notre alliée; mais nous ne pouvions, sachant que les intérêts vitaux de l'Autriche-Hongrie étaient en jeu, ni conseiller à notre alliée une condescendance incompatible avec sa dignité, ni lui refuser notre appui dans ce moment difficile. »[1] Et comme pour dater avec plus de précision cette approbation, le document allemand ajoute quelques lignes plus loin : « Nous laissâmes, par conséquent, l'Autriche entièrement libre d'agir à sa guise contre la Serbie ». Le rédacteur a beau conclure : « Ainsi, nous n'avons pris aucune part aux préliminaires »[2], il n'en établit que plus fortement la complicité initiale de l'Allemagne dans la politique de violence adoptée par l'Autriche-Hongrie contre la Serbie.

Il n'est donc guère permis de douter que ce soit vers le 10 juillet, c'est-à-dire quelques jours après le départ de Guillaume II pour sa croisière dans la mer du Nord, que l'accord de principe s'est établi entre Vienne et Berlin. L'empereur allemand — qui pouvait d'ailleurs se maintenir en contact avec son chancelier — eût-il été présent dans sa capitale, que la solution n'eût pas été différente. Comme le montre très bien le *Livre Blanc*, l'attitude prise par l'Autriche-Hongrie ne pouvait pas ne pas avoir l'approbation de son alliée. Mieux : il n'y avait plus dès lors, ni Allemagne, ni Autriche-Hongrie, mais un bloc germanique qui se dressait consciemment et méthodiquement contre le bloc slave,

Il ne reste donc qu'à savoir quand et comment l'accord

1. *Livre Blanc* allemand, préface.
2. *Ibid.*

s'est fait entre les deux éléments du bloc germanique sur les termes précis de la sommation à adresser à la Serbie.

Or, les événements survenus du 10 au 20 juillet montrent que cette entente doit être située entre ces deux dates.

Le 14 juillet, tandis que Belgrade célèbre les obsèques de M. de Hartwig, le comte Berchtold tient une longue conférence avec les comtes Tisza et Sturgkh et M. Burian. M. Jovanovitch signale à son gouvernement la part prise par les cercles allemands, c'est-à-dire par M. de Tschirschsky, ambassadeur d'Allemagne, à la campagne antiserbe de la *Neue Freie Presse :* « Ce journal, mande le diplomate serbe, est toujours animé d'un esprit antiserbe à outrance. La *Neue Freie Presse* qui a assez de lecteurs et d'amis dans les hauts cercles financiers et qui, lorsqu'il le faut, écrit suivant les instructions du Bureau de la presse de Vienne, résume l'affaire en quelques mots : « *Nous devons régler nos affaires avec la Serbie par la force des armes ; il est évident qu'il n'est pas possible d'y arriver par des moyens pacifiques. Et puisqu'on arrivera à la guerre plus tard, il vaut mieux en finir tout de suite* » [1].

Et M. Jovanovitch, qui connait bien les relations existant entre la haute finance et le gouvernement, signale avec raison comme un symptôme défavorable la forte baisse qui s'est produite le jour même à la Bourse de Vienne.

Le 15 juillet, M. Poincaré part pour la Russie. Le comte Tisza prononce à la Chambre hongroise un discours modéré. Le cabinet de Vienne continue à garder le silence, officiellement. Mais les indices défavorables ne manquent pas. La *Neue Freie Presse* poursuit sa campagne de violence. Le gouvernement italien prend une mesure militaire importante : il appelle la classe de 1891, cadres compris, soit environ 100.000 hommes.

1. *Livre Bleu* serbe, pièce n° 22.

Est-ce à cette date précise du 15 juillet ou autour d'elle, qu'il faut situer l'accord entre le parti de la guerre en Autriche et le même parti en Allemagne ? Peut-être. On a dit, non sans vraisemblance, que les deux chefs d'état-major des empires alliés s'étaient rencontrés en Bohême[1], que le comte Berchtold avait eu, dans une ville d'eaux allemande, une entrevue secrète avec M. de Jagow[2]. Aucune de ces versions ne peut être établie; mais elles sont toutes deux plausibles et dans la tradition austro-allemande et triplicienne. A Berlin, M. de Jagow, homme médiocre et sans personnalité, doit son portefeuille au parti militaire, à la coterie du prince impérial; à Vienne, M. de Tchirschsky est le plus violent protagoniste de la campagne antislave. Une conjuration savamment ourdie, un « acte d'énergie allemande » soigneusement concerté, au milieu d'une Europe distraite et qu'ils croient affaiblie, n'est-ce pas dans leur mentalité ? La France ne s'attarde-t-elle pas toujours à de mesquines querelles de personnes? En Angleterre, l'Irlande en armes ne prépare-t-elle pas toujours la guerre civile, tandis qu'en Russie, des grèves compliquées d'attentats paraissent à l'observateur superficiel impliquer une forte décomposition intérieure? M. Poincaré et le kaiser en mer, quel moment favorable à de souterraines manœuvres contre la paix !

Au demeurant, quoi qu'il en soit des circonstances dans lesquelles l'entente s'est établie entre Vienne et Berlin pour une action *énergique* contre la Serbie, ce qui ne paraît point discutable c'est que du 10 au 20 juillet, cette

1. Auguste Gauvain : *Les origines de la guerre européenne*, p. 84.

2. C'est M. L. Boudouresque, correspondant à Rome pendant douze ans du *Petit Parisien* et du *Petit Marseillais* qui a donné cette version dans le *Petit Marseillais* du 5 mars 1915. M. Boudouresque, dont le témoignage ne saurait être mis en doute, avait reçu à ce sujet les confidences de Naby bey, ambassadeur de Turquie à Rome, son ami, lequel connaissait à son tour ce détail par une circulaire de son gouvernement.

entente est devenue plus intime, plus complète. Le 16, en effet, M. de Jagow dit au ministre de Serbie à Berlin la croyance du gouvernement allemand au complot panserbe[1]. Le 19, un point précis de l'accord est public : le bloc germanique n'admettra point de tiers entre lui et la Serbie. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit : « L'intérêt solidaire de l'Europe qui, jusqu'à présent, s'est manifesté dans le maintien de la paix pendant la longue guerre balkanique, fait désirer que les explications entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie demeurent *localisées* »[2].

Le 20 juillet, au moment où M. Poincaré débarque à Cronstadt, une très forte baisse se produit à la Bourse de Berlin. Les financiers qui, par leurs ordres de vente, l'ont amenée, doivent être bien renseignés. Le jour même en effet, le gouvernement allemand prend des dispositions qui s'accordent avec les mesures préliminaires de la mobilisation : un rapport du docteur Morgan au ministre de la Guerre français signale que des dispositions sanitaires ont été prises en vue d'une prochaine concentration[3], et le lendemain M. Jules Cambon donne un avis plus précis encore, qui doit bien avoir mis vingt-quatre heures pour lui parvenir à lui-même : « Il m'a été assuré d'ailleurs, mande l'ambassadeur de France à Berlin, que, dès maintenant, les avis préliminaires de mobilisation qui doivent mettre l'Allemagne dans une sorte de « garde à vous »

1. *Livre Bleu* serbe, pièce n° 26.

2. Voici une autre preuve de la conscience qu'on avait, dans certains milieux, dès le 16 juillet, de la gravité de la situation : à cette date, le marquis Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Constantinople, avait déjà mis le gouvernement ottoman au courant de la *sévérité* de la démarche qui serait faite à Belgrade. Plusieurs ministres ottomans en avaient parlé à des diplomates et à des journalistes. Ce fait est très connu de tous ceux qui ont vécu à Constantinople à cette époque.

3. Le *Petit Parisien* du 10 janvier 1915. Cité par M. P. Saintyves, dans son livre : *Les responsabilités dans la guerre de 1914*.

pendant les époques de tension, ont été adressées ici aux classes qui doivent les recevoir en pareil cas. C'est là une mesure à laquelle les Allemands, étant donné leurs habitudes, peuvent recourir sans s'exposer à des indiscrétions et sans émouvoir la population »[1].

Lors donc que, le 21 juillet, M. de Jagow affirme au ministre de Serbie et à M. J. Cambon qu'il ignore « absolument le contenu de la Note » que le gouvernement austro-hongrois s'apprête à faire remettre à Belgrade[2], on est autorisé à tenir pour acquis qu'à tout le moins il joue sur les mots. Le secrétaire d'État n'a peut-être pas eu connaissance du texte même du document, mais il est fixé sur l'essentiel des exigences du cabinet allié. La *Gazette de Francfort*, dont le correspondant à Berlin, M. Stein, est un des confidents de la Wilhelmstrasse, a un sursaut de bon sens qui révèle une information singulièrement sûre : elle jette un cri d'alarme et supplie l'Autriche de ne point consommer « la folie » qu'elle projette. Au demeurant, deux jours après, et avant que la « folie » ait pu être connue officiellement, M. Allizé, ministre de France à Munich mande à M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim : « Le président du Conseil m'a dit aujourd'hui que la note autrichienne, *dont il avait connaissance*, était, à son avis, rédigée dans des termes acceptables pour la Serbie, mais que la situation actuelle ne lui en paraissait pas moins très sérieuse[3] ».

Ainsi les assurances apaisantes que les diplomaties autrichienne et allemande prodiguaient officiellement ne peuvent être tenues que pour ce qu'elles étaient en effet : des moyens d'endormir la méfiance de l'Europe.

1. *Livre Jaune*, pièce n° 15.
2. *Ibid.*, pièce n° 15.
3. *Ibid.*, pièce n° 21.

Le jeudi 23 juillet l'empereur Guillaume II poursuit sa croisière ; M. Poincaré est toujours en Russie avec M. Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, qui s'est fait accompagner du directeur politique ; en Serbie, M. Pachitch, retenu à l'intérieur du pays par la campagne électorale, s'est fait suppléer à la présidence du Conseil et aux Affaires étrangères par M. Patchou ; M. Schébéko, ambassadeur de Russie à Vienne, confiant dans les propos rassurants qu'on lui avait tenus, est parti en congé ; M. Descos, ministre de France à Belgrade, gravement malade, a laissé la gérance de la légation à un chargé d'affaires ; M. Iswolsky est à Saint-Pétersbourg, M. Sverbeief, son collègue à Berlin, également ; le généralissime serbe Putnik est aux eaux de Gleichenberg, en Autriche. En revanche, par une coïncidence curieuse, tous les ministres d'État et tous les chefs de missions diplomatiques allemands et austro-hongrois sont à leurs postes.

A six heures du soir, le baron Giesl, ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade se présente au palais de la Présidence du Conseil et remet, d'ordre de son gouvernement, à M. Patchou, la note dont le mystère tient l'opinion publique européenne en haleine depuis vingt-cinq jours.

Ce défi du bloc germanique au slavisme et à l'Europe ne sera jamais trop répandu. En voici le texte *in extenso :*

Le 31 mars 1909, le ministre de Serbie à Vienne a fait, d'ordre de son Gouvernement, au Gouvernement impérial et royal la déclaration suivante :

La Serbie reconnaît qu'elle n'a pas été atteinte dans ses droits par le fait accompli créé en Bosnie-Herzégovine et qu'elle se conformera par conséquent à telle décision que les Puissances prendront par rapport à l'article XXV du Traité de Berlin. Se rendant aux conseils des grandes puissances, la Serbie s'engage dès à présent à abandonner l'attitude de protestation et d'opposition qu'elle a observée à l'égard de l'annexion depuis l'automne dernier et elle s'engage, en outre, à changer le cours de sa politique actuelle envers l'Autriche-Hongrie

pour vivre désormais avec cette dernière sur le pied d'un bon voisinage.

Or, l'histoire des dernières années et notamment les événements douloureux du 28 juin ont démontré l'existence en Serbie d'un mouvement subversif dont le but est de détacher de la Monarchie austro-hongroise certaines parties de ses territoires. Ce mouvement, qui a pris jour sous les yeux du Gouvernement serbe, est arrivé à se manifester au delà du territoire du royaume par des actes de terrorisme, par une série d'attentats et par des meurtres.

Le Gouvernement royal serbe, loin de satisfaire aux engagements formels contenus dans la déclaration du 31 mars 1909, n'a rien fait pour supprimer ce mouvement. Il a toléré l'activité criminelle des différentes sociétés et affiliations dirigées contre la Monarchie, le langage effréné de la presse, la glorification des auteurs d'attentats, la participation d'officiers et de fonctionnaires dans les agissements subversifs, une propagande malsaine dans l'instruction publique, toléré enfin toutes les manifestations qui pouvaient induire la population serbe à la haine de la Monarchie et au mépris de ses institutions.

Cette tolérance coupable du Gouvernement royal de Serbie n'avait pas cessé au moment où les événements du 28 juin dernier en ont démontré au monde entier les conséquences funestes.

Il résulte des dépositions et aveux des auteurs criminels de l'attentat du 28 juin que le meurtre de Sarajevo a été tramé à Belgrade, que les armes et explosifs dont les meurtriers se trouvaient être munis, leur ont été donnés par des officiers et fonctionnaires serbes faisant partie de la « Narodna Odbrana » et enfin que le passage en Bosnie des criminels et de leurs armes a été organisé et effectué par des chefs du service-frontière serbe.

Les résultats mentionnés de l'instruction ne permettent pas au Gouvernement impérial et royal de poursuivre plus longtemps l'attitude de longanimité expectative qu'il avait observée pendant des années vis-à-vis des agissements concentrés à Belgrade et propagés de là sur les territoires de la Monarchie ; ces résultats lui imposent au contraire le devoir de mettre fin à des menées qui forment une menace perpétuelle pour la tranquillité de la Monarchie.

C'est pour atteindre ce but que le Gouvernement impérial et royal se voit obligé de demander au Gouvernement serbe l'énonciation officielle qu'il condamne la propagande dirigée contre la Monarchie austro-hongroise, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie des terri-

toires qui en font partie, et qu'il s'engage à supprimer, par tous les moyens, cette propagande criminelle et terroriste.

Afin de donner un caractère solennel à cet engagement le Gouvernement royal de Serbie fera publier à la première page du *Journal officiel* en date du 13/26 juillet l'énonciation suivante :

Le Gouvernement royal de Serbie condamne la propagande dirigée contre l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tolérances que aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie austro-hongroisi des territoires qui en font partie, et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels.

Le Gouvernement royal regrette que des officiers et fonctionnaires serbes aient participé à la propagande susmentionnée et compromis par là les relations de bon voisinage auquel le Gouvernement royal s'était solennellement engagé par ses déclarations du 31 mars 1909.

Le Gouvernement royal, qui désapprouve et répudie toute idée ou tentative d'immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère de son devoir d'avertir formellement les offficiers, les fonctionnaires et toute la population du royaume que dorénavant il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, agissements qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer.

Cette énonciation sera portée simultanément à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour de Sa Majesté le Roi et sera publiée dans le *Bulletin officiel de l'armée.*

Le Gouvernement royal serbe s'engage en outre :

1° A supprimer toute publication qui excite à la haine et au mépris de la Monarchie, et dont la tendance générale est dirigée contre son intégrité territoriale ;

2° A dissoudre immédiatement la Société dite « Narodna Odbrana », à confisquer tous ses moyens de propagande, et à procéder de la même manière contre les autres sociétés et affiliations en Serbie qui s'adonnent à la propagande contre la Monarchie austro-hongroise ; le Gouvernement royal prendra les mesures nécessaires pour que les sociétés dissoutes ne puissent pas continuer leur activité sous un autre nom et sous une autre forme ;

3° A éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie, tant en ce qui concerne le corps enseignant que les moyens d'instruction, tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie ;

4° A éloigner du service militaire et de l'administration en général

tous les officiers et fonctionnaires coupables de la propagande contre la Monarchie austro-hongroise et dont le Gouvernement impérial et royal se réserve de communiquer les noms et les faits au Gouvernement royal;

5° A accepter la collaboration en Serbie des organes du Gouvernement impérial et royal dans la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intrégrité territoriale de la Monarchie;

6° A ouvrir une enquête judiciaire contre les partisans du complot du 28 juin se trouvant sur territoire serve; des organes délégués par le Gouvernement impérial et royal prendront part aux recherches y relatives;

7° A procéder d'urgence à l'arrestation du commandant Voija Tankosic et du nommé Milan Ciganovic, employé de l'Etat serbe, compromis par les résultats de l'instruction de Sarajevo;

8° A empêcher, par des mesures efficaces, le concours des autorités serbes dans le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière;

A licencier et punir sévèrement les fonctionnaires du service-frontière de Schabatz et de Loznica coupables d'avoir aidé les auteurs du crime de Sarajevo en leur facilitant le passage de la frontière;

9° A donner au Gouvernement impérial et royal des explications sur les propos injustifiables de hauts fonctionnaires serbes tant en Serbie qu'à l'étranger qui, malgré leur position officielle, n'ont pas hésité après l'attentat du 28 juin de s'exprimer dans des interviews d'une manière hostile envers la Monarchie austro-hongroise. Enfin,

10° D'avertir, sans retard, le Gouvernement impérial et royal de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents.

Le Gouvernement impérial et royal attend la réponse du Gouvernement royal au plus tard jusqu'au samedi 25 de ce mois à cinq heures du soir[1].

Un mémoire concernant les résultats de l'instruction de Sarajevo

1. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a adressé au ministre des Affaires étrangères, par lettre particulière, la rectification suivante, dans la journée du 24 juillet : « Dans la copie de la dépêche que j'ai eu l'honneur de remettre ce matin à Votre Excellence, il était dit que mon Gouvernement attendait la réponse du Cabinet de Belgrade au plus tard jusqu'au samedi 25 de ce mois à *cinq* heures du soir. Notre ministre à Belgrade n'ayant remis sa note hier qu'à *six* heures du soir, le délai pour la réponse se trouve prorogé de ce fait jusqu'à demain samedi *six* heures du soir.

« J'ai cru de mon devoir d'informer Votre Excellence de cette légère modification dans l'expiration du délai fixé pour la réponse du Gouvernement serbe. » (Note insérée au *Livre Jaune*.)

à l'égard des fonctionnaires mentionnés aux points 7 et 8 est annexé à cette note.

J'ai l'honner d'inviter Votre Excellence de vouloir bien porter le contenu de cette note à la connaissance du Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, en accompagnant cette communication du commentaire que voici :

Le 31 mars 1909 le Gouvernement royal serbe a adressé à l'Autriche-Hongrie la déclaration dont le texte est reproduit ci-dessus.

Le lendemain même de cette déclaration, la Serbie s'est engagée dans une politique tendant à inspirer des idées subversives aux ressortissants serbes de la Monarchie austro-hongroise et à préparer ainsi la séparation des territoires austro-hongrois, limitrophes à la Serbie.

La Serbie devint le foyer d'une agitation criminelle :

Des sociétés et affiliations ne tardèrent pas à se former qui, soit ouvertement, soit clandestinement, étaient destinées à créer des désordres sur le territoire austro-hongrois. Ces sociétés et affiliations comptent parmi leurs membres des généraux et des diplomates, des fonctionnaires d'Etat et des juges, bref, les sommités du monde officiel et inofficiel du royaume.

Le journalisme serbe est presque entièrement au service de cette propagande, dirigée contre l'Autriche-Hongrie, et pas un jour ne passe sans que les organes de la presse serbe n'excitent leurs lecteurs à la haine et au mépris de la Monarchie voisine ou à des attentats dirigés plus ou moins ouvertement contre sa sûreté et son intégrité.

Un grand nombre d'agents est appelé à soutenir par tous les moyens l'agitation contre l'Autriche-Hongrie et à corrompre dans les provinces limitrophes la jeunesse de ces pays.

L'esprit conspirateur des politiciens serbes, esprit dont les annales du royaume portent les sanglantes empreintes, a subi une recrudescence depuis la dernière crise balkanique ; des individus ayant fait partie des bandes jusque-là occupées en Macédoine sont venus se mettre à la disposition de la propagande terroriste contre l'Autriche-Hongrie.

En présence de ces agissements auxquels l'Autriche-Hongrie est exposée depuis des années, le Gouvernement de la Serbie n'a pas cru devoir prendre la moindre mesure. C'est ainsi que le Gouvernement serbe a manqué au devoir que lui imposait la déclaration solennelle du 31 mars 1909. et c'est ainsi qu'il s'est mis en contradiction avec la volonté de l'Europe et avec l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie.

La longanimité du Gouvernement impérial et royal à l'égard de

l'attitude provocatrice de la Serbie était inspirée du désintéressement territorial de la Monarchie austro-hongroise et de l'espoir que le Gouvernement serbe finirait tout de même par apprécier à sa juste valeur l'amitié de l'Autriche-Hongrie. En observant une attitude bienveillante pour les intérêts politiques de la Serbie, le Gouvernement impérial et royal espérait que le royaume se déciderait finalement à suivre de son côté une ligne de conduite analogue. L'Autriche-Hongrie s'attendait surtout à une pareille évolution dans les idées politiques en Serbie, lorsque, après les événements de l'année 1912, le Gouvernement impérial et royal rendit possible, par une attitude désintéressée et sans rancune, l'agrandissement si considérable de la Serbie.

Cette bienveillance manifestée par l'Autriche-Hongrie à l'égard de l'Etat voisin n'a cependant aucunement modifié les procédés du royaume, qui a continué à tolérer sur son territoire une propagande dont les funestes conséquences se sont manifestées au monde entier le 28 juin dernier, jour où l'héritier présomptif de la Monarchie et son illustre épouse devinrent les victimes d'un complot tramé à Belgrade.

En présence de cet état de choses, le Gouvernement impérial et royal a dû se décider à entreprendre de nouvelles et pressantes démarches à Belgrade afin d'amener le Gouvernement serbe à arrêter le mouvement incendiaire menaçant la sûreté et l'intégrité de la Monarchie austro-hongroise.

Le Gouvernement impérial et royal est persuadé qu'en entreprenant cette démarche, il se trouve en plein accord avec les sentiments de toutes les nations civilisées qui ne sauraient admettre que le régicide devînt une arme dont on puisse se servir impunément dans la lutte politique, et que la paix européenne fût continuellement troublée par les agissements partant de Belgrade.

C'est à l'appui de ce qui précède que le Gouvernement impérial et royal tient à la disposition du Gouvernement de la République française un dossier élucidant les menées serbes et les rapports existant entre ces menées et le meurtre du 28 juin.

Une communication identique est adressée aux représentants impériaux et royaux auprès des autres Puissances signataires.

Vous êtes autorisé de laisser une copie de cette dépêche entre les mains de M. le ministre des Affaires étrangères.

A cet ultimatum est joint, en annexe, l'analyse de l'information judiciaire qui lui a servi de base :

L'instruction criminelle ouverte par le tribunal de Sarajovo contre

Gravillo Princip et consorts du chef d'assassinat et de complicité y relative, crime commis par eux le 28 juin dernier, a jusqu'ici abouti aux constatations suivantes :

1° Le complot ayant pour but d'assassiner, lors de son séjour à Sarajevo, l'archiduc François-Ferdinand fut formé à Belgrade par Gravillo Princip, Nedeljko Cabrinovic, le nommé Milan Ciganovic et Trifko Grabez avec le concours du commandant Voija Tankosic.

2° Les six bombes et les quatre pistolets Browning avec munitions, moyennant lesquels les malfaiteurs ont commis l'attentat, furent livrés à Belgrade à Princip, Cabrinovic et Grabez par le nommé Milan Ciganovic et le commandant Voija Tankosic.

3° Les bombes sont des grenades à main provenant du dépôt d'armes de l'armée serbe à Kragujevaks.

4° Pour assurer la réussite de l'attentat, Ciganovic enseigna à Princip, Cabrinovic et Grabez la manière de se servir des grenades et donna, dans une forêt près du champ de tir à Topschider, des leçons de tir avec pistolets Browning à Princip et à Grabez.

5° Pour rendre possible à Princip, Cabrinovic et Grabez de passer la frontière de Bosnie-Herzégovine et d'y introduire clandestinement leur contrebande d'armes, un système de transport secret fut organisé par Ciganovic.

D'après cette organisation, l'introduction en Bosnie-Herzégovine des malfaiteurs et de leurs armes fut opérée par les capitaines-frontières de Sabac (Popovic) et de Loznica, ainsi que par le douanier Rudivoj Grbic de Loznica, avec le concours de divers particuliers.

Même en tenant pour établis ces résultats de l'instruction criminelle autrichienne, c'est-à-dire, en définitive, la complicité isolée de quelques fonctionnaires subalternes serbes dans l'attentat de Sarajevo, les termes de l'ultimatum apparaissent immédiatement comme une monstruosité juridique et diplomatique.

Toutes les formes de l'injure s'y trouvent rassemblées : le ton de la rédaction, l'ensemble des demandes qui tendent à imposer à la Serbie une diminution de sa souveraineté, l'exiguïté du délai accordé pour la réponse. Encore l'insuffisance de ce délai se trouve-t-elle aggravée du fait que l'ultimatum lui-même n'est communiqué aux chancelleries que le lendemain 24 juillet et qu'ainsi, en fait, la

Serbie n'a qu'un jour franc pour consulter ses amis, délibérer et répondre.

En d'autres termes, la Serbie est placée dans l'alternative d'accepter ou une rupture avec l'Autriche, avec toutes les conséquences que cette rupture pourra comporter pour elle-même et pour l'Europe, ou la déchéance irrémédiable.

Il n'y a donc plus moyen de se méprendre sur le sens de l'ultimatum austro-hongrois : le cabinet de Vienne, qui ne peut ignorer que la Russie ne laissera ni humilier ni écraser la Serbie, n'a envisagé qu'une issue à la situation dont il est ainsi l'auteur : la guerre. Et cette tragique solution, ce n'est qu'avec l'approbation de l'Allemagne, son alliée contre la Russie, qu'il a pu l'accepter.

Dès le lendemain, en effet, de la remise de l'ultimatum à Belgrade, le 24 juillet, c'est-à-dire dans un délai que le plus vulgaire bon sens se refuse à estimer suffisant pour que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne prennent les dispositions diplomatiques et militaires appropriées à la situation en face de laquelle elles placent l'Europe, les représentants des deux empires alliés sont déjà en possession du texte des déclarations qu'ils doivent faire aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Ces déclarations ne font que reprendre la thèse qu'on a lu plusieurs jours auparavant dans tous les journaux autrichiens et allemands : le différend doit être *localisé* à l'Autriche-Hongrie et à la Serbie.

De fait, ce 24 juillet, à cinq heures après midi, M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris, se rend au quai d'Orsay, où M. Bienvenu-Martin remplace M. Viviani, et, devant M. Berthelot, directeur par intérim des affaires politiques, lit une note verbale, dont il refuse de laisser copie, et dont la longueur et les termes, mûrement pesés, interdisent de penser qu'elle a pu être improvisée et arrêtée en quelques heures. Le gouvernement allemand y

reprend et y adopte tous les griefs de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie, et approuve à l'avance le gouvernement austro-hongrois dans le choix des moyens auxquels il croira pouvoir s'arrêter pour exercer sur le gouvernement serbe telle pression qu'il jugera utile à ses intérêts.

Et pour qu'il n'y ait aucune équivoque sur l'attitude de l'Allemagne, M. de Schœn attire l'attention particulière du ministre sur les deux derniers paragraphes de sa note, paragraphes dont M. Bienvenu-Martin copie littéralement le texte :

Le gouvernement allemand, dit-il, estime que la question actuelle est une affaire à régler exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, et que les puissances ont le plus sérieux intérêt à la restreindre aux deux parties intéressées.

Le gouvernement allemand désire ardemment que le conflit soit localisé, *toute intervention d'une autre puissance devant, par le jeu naturel des alliances, provoquer des conséquences incalculables*[1].

Ainsi, le 24 juillet enfin, la situation est « éclaircie » autant qu'on peut le désirer.

L'Autriche-Hongrie est résolue à écraser la Serbie ou à la réduire en vasselage ; l'Allemagne signifie à l'Europe sa volonté : ou l'Europe laissera faire, ou l'Europe, c'est-à-dire la Russie et toutes les puissances qui se rangeront aux côtés de la Russie, trouveront l'Allemagne, avec l'Autriche son alliée, devant elles.

Or, sur l'attitude de la Russie, personne ne peut se tromper : sa tradition historique, ses intérêts vitaux actuels répondent d'elle, et M. Sazonof, son ministre des Affaires étrangères pourra dire un jour sans réticences : « Il est clair que la domination autrichienne de la Serbie

1. *Livre Jaune*, pièce n° 28.

est aussi intolérable pour la Russie que le serait la domination allemande des Pays-Bas pour l'Angleterre. En fait, c'est pour la Russie une question de vie ou de mort ».

La formule diplomatique dans laquelle l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont résumé la situation ressemble donc à une équation où le signe : *localisation du conflit*, placé dans le premier terme, appelle nécessairement, dans le deuxième terme, cet autre signe : *guerre*. Pour faire disparaître celui-ci, il faudrait supprimer celui-là.

Une stupeur sans précédent, tel est le sentiment dans lequel fut unanimement accueilli l'ultimatum autrichien.

A Londres, sir Edward Grey, dans cette forme mesurée mais nette qui est dans le tempérament anglais, s'en explique avec le comte Mensdorff, ambassadeur austro-hongrois : « Dans la conversation qui suivit, avec Son Excellence, mande-t-il, j'ai remarqué qu'il me paraissait être très regrettable qu'on ait insisté sur une limite de temps, et sur une limite si courte, au point où l'on en était. L'assassinat de l'archiduc et quelques-unes des circonstances concernant la Serbie, citées dans la note, inspiraient de la sympathie pour l'Autriche, et ce n'était que naturel; mais en même temps, je n'avais jamais vu auparavant un État adresser à un autre État indépendant un document aussi formidable. La demande n° 5 serait à peine compatible avec le maintien de la souveraineté indépendante de la Serbie si elle voulait dire, comme cela paraissait possible, que l'Autriche-Hongrie devrait être investie du droit de nommer des fonctionnaires qui exerceraient de l'autorité au dedans des frontières de la Serbie[1]. »

Le secrétaire d'État anglais ajoute d'ailleurs qu'il s'occupe de la question, non au point de vue du fond de

1. *Correspondance du Gouvernement britannique*, pièce n° 5.

la dispute entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, mais dans l'intérêt de la paix européenne.

M. Jules Cambon, à Berlin, au nom de la France, présente en termes plus enveloppants à M. de Jagow des observations non moins embarrasssantes. La question du délai imparti à la Serbie lui paraît, comme à sir Edward, capitale. « Je ne doute pas, dit-il, que la Russie fasse effort auprès du cabinet de Belgrade pour l'amener aux concessions acceptables; mais ce qu'on demande à l'un, pourquoi ne pas le demander à l'autre; et si l'on compte que des conseils seront donnés à Belgrade, n'est-il pas légitime de compter que, d'un autre côté, des conseils seront aussi donnés à Vienne ?[1] »

A Saint-Pétersbourg, on n'est ni moins résolu ni moins conciliant. L'opinion publique ne tolèrerait pas que le gouvernement laissât écraser la Serbie, mais on est prêt à tout tenter pour amener le cabinet de Belgrade à l'extrême limite des concessions, et par conséquent pour maintenir la paix[2].

Une quatrième puissance, l'Italie, est disposée, elle aussi, à joindre ses efforts désintéressés aux efforts de la Triple-Entente. On ne lui a point communiqué, avant de le remettre à sa destination, le texte de l'ultimatum, car si on le lui avait communiqué elle ne l'aurait vraisemblablement pas approuvé[3] : l'action de l'Autriche, comme au 19 octobre 1913, est en contradiction avec les accords qui la lient à l'Italie. Mais il n'est pas douteux que l'influence italienne ne saurait s'exercer que dans un sens modérateur.

Toutes ces bonnes volontés pourraient donc obtenir un premier et heureux résultat : une prolongation du délai fixé par l'ultimatum austro-hongrois.

1. *Livre Jaune*, pièce n° 30.
2. *Ibid.*, pièce n° 38.
3. *Ibid.*, pièce n° 36.

La raideur de l'attitude allemande paralyse dès l'origine tous les efforts. M. de Jagow insiste toujours auprès de M. J. Cambon sur la nécessité de *localiser* le conflit. Le prince Lichnowsky, ambassadeur d'Allemagne à Londres, demande même à sir Edward Grey d'user de son influence à Saint-Pétersbourg pour y *conseiller* l'abstention. Qu'est-ce à dire, sinon que, malgré les protestations conciliantes, on entend à Berlin ne rien concilier? Le point de vue allemand, ou les plus graves complications, on n'y connaît point d'autre terme à l'alternative en face de laquelle on place l'Europe. Quant à obtenir une prolongation de délai, y peut-on songer? A Berlin, on ne promet qu'une chose : on en transmettra la demande, sans l'appuyer. A Vienne, on la reçoit, mais en la repoussant.

S'il y avait un doute sur les intentions du bloc austro-allemand, l'officieux *Berliner Lokal-Anzeiger* se chargerait de le dissiper : « Cette note (l'ultimatum), écrit-il, est une gifle pour la Serbie qui doit, aujourd'hui, payer les fautes du passé. Si elle refuse de se soumettre, les fusils autro-hongrois vont entrer en action, ces fusils qui, tant de fois, ont été chargés et durent être déchargés sans avoir fait feu. Le gouvernement serbe va peut-être, avant de prendre une décision, s'adresser à Saint-Pétersbourg, Paris, Bucarest et Athènes. Cela ne servira de rien. Le gouvernement austro-hongrois sait ce qu'il veut et ne reculera devant aucune considération. »

A la surprise générale, la réponse de la Serbie, remise le 25 juillet, à 5 h. 45 après-midi, contenait une acceptation intégrale des demandes austro-hongroises.

Le gouvernement serbe acceptait de faire la déclaration solennelle qui était exigée de lui et de l'insérer dans son *Journal officiel*; de dissoudre la *Narodna Odbrana* et toutes les sociétés analogues de propagande ; de prendre contre les fonctionnaires serbes qui lui étaient désignés

par la note austro-hongroise toutes les mesures indiquées, même à admettre en principe des fonctionnaires austro-hongrois à participer à l'enquête sur les complicités qu'avaient pu trouver en Serbie les auteurs de l'attentat de Sarajevo...

Sur cette participation, il ne fait, aux articles 5 et 6, que deux réserves, mais combien légères : la *collaboration* demandée devra répondre « aux principes du droit des gens et à la procédure criminelle, ainsi qu'aux bons rapports de voisinage » et la *coopération* devra s'entendre en ce sens que « dans des cas concrets, des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux organes austro-hongrois ». L'eût-il voulu, le gouvernement serbe ne pouvait pas ne pas formuler ces réserves. N'était-il point lié, comme tous les gouvernements constitutionnels, par ses lois organiques?

Et, pour conclure, la réponse serbe laissait la porte ouverte à une dernière voie de conciliation :

Aussitôt que chaque mesure aura été ordonnée et exécutée, dans le cas où le gouvernement impérial et royal ne serait pas satisfait de cette réponse, le gouvernement royal serbe, considérant qu'il est de l'intérêt commun de ne pas précipiter la solution de cette question, est prêt, comme toujours, à accepter une entente pacifique, en remettant cette question soit à la décision du tribunal international de la Haye, soit aux grandes puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le gouvernement serbe a faite le 18/31 mars 1909.

Il n'y a qu'un mot pour caractériser la réponse serbe : c'était la soumission complète.

Quelques instants après cependant, sans avoir eu matériellement la possibilité d'examiner avec l'attention qu'il

méritait le document qui lui avait été remis, le baron Giesl, ministre d'Autriche-Hongrie, écrivait à M. Pachitch pour l'informer qu'il n'était pas satisfait de la réponse serbe, que « par le fait de la remise de sa lettre, les relations diplomatiques entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie étaient complètement rompues ». Dans la soirée, le ministre, avec le personnel de la légation, quittait Belgrade.

D'explication à la rupture ainsi consommée, le gouvernement austro-hongrois n'en fournit point sur le moment. Quelques jours après seulement, il risqua quelques justifications embrouillées. La plus sérieuse n'était, au fond, qu'un prétexte : il avait demandé la participation de ses fonctionnaires, non à ces « enquêtes judiciaires », auxquelles faisait allusion la réponse serbe, mais à « des recherches de police » !

Dès que la rupture austro-serbe fut connue à Vienne et à Berlin, elle y provoqua des manifestations d'une joie populaire débordante. Des cortèges bruyants parcoururent les principales rues, acclamant ici l'Allemagne, là l'Autriche-Hongrie, partout huant et conspuant la Serbie et sa « complice » la Russie. Les journaux officieux et nationalistes, le lendemain, firent chorus.

En Angleterre, la surprise domina. Depuis plusieurs semaines, l'attention publique était surtout absorbée par les affaires d'Irlande. Afin d'amener une conciliation définitive entre « unimistes » et « irlandais », le roi Georges V avait pris, le 19 juillet, l'initiative d'une conférence entre les chefs des partis opposés. Mais le 24, cette tentative généreuse avait complètement échoué. Tous se demandaient avec angoisse quelle issue pourrait bien être trouvée à cette terrible crise. La rupture austro-serbe rappela l'opinion anglaise aux réalités européennes. Au Stock-Exchange, les consolidés anglais perdirent plusieurs

points. Sir Maurice de Bunsen, ambassadeur à Vienne, de passage à Londres, partit le soir même pour rejoindre son poste.

Pour l'opinion française, prompte à clarifier les imbroglios diplomatiques les plus compliqués, le problème se présentait surtout sous sa face allemande. L'Allemagne voulait-elle la guerre ? Toutes les propositions d'intervention étaient alors vouées à l'échec le plus complet. Et si l'Allemagne voulait la paix, à qui ferait-on croire qu'elle était tellement attachée à ce dogme de la « localisation du conflit » qu'elle ne pouvait peser sur son alliée l'Autriche-Hongrie, pour l'amener à une attitude plus modérée et plus équitable envers la Serbie ?

M. Bienvenu-Martin, gérant des Affaires étrangères, et M. Berthelot, directeur politique, ne dirent en fait, le 26 juillet, pas autre chose au baron de Schœn. L'ambassadeur d'Allemagne était venu au Quai d'Orsay demander que la France fît auprès de la Russie une démarche « dans un sens pacifique ».

— L'Autriche, dit-il, a fait déclarer à la Russie qu'elle ne poursuivait ni agrandissement territorial ni atteinte à l'intégrité du royaume de Serbie ; sa seule intention est d'assurer sa propre tranquillité et de faire la police. C'est des décisions de la Russie qu'il dépend qu'une guerre soit évitée ; l'Allemagne se sent solidaire de la France dans l'ardent désir que la paix puisse être maintenue, et a le ferme espoir que la France usera de son influence dans un sens apaisant à Pétersbourg.

— Sans doute, répondit M. Bienvenu-Martin. Mais la Russie également est modérée. Elle n'a accompli aucun acte qui puisse faire douter de sa modération, et nous sommes d'accord avec elle pour rechercher la solution pacifique de ce conflit. Mais à titre de contre-partie, est-ce que l'Allemagne ne doit pas agir à Vienne, où l'efficacité de son action est certaine, en vue d'éviter des

opérations militaires tendant à l'occupation de la Serbie[1] ?

L'ambassadeur s'était dérobé. La question, répétait-il, ne regardait que l'Autriche et la Serbie.

La volonté de l'Allemagne et de son alliée, qui apparaissait depuis plusieurs semaines, s'affirmait maintenant irréductible : ou la Russie, reniant sa tradition, sacrifiant ses intérêts vitaux les plus essentiels, laisserait l'Autriche, sous prétexte d'expédition « de répression », anéantir la souveraineté et l'indépendance de la Serbie, ou la Russie, si elle intervenait dans le « dialogue austro-serbe » verrait l'Allemagne à son tour intervenir entre elle et l'Autriche. Le système des alliances jouerait. Ce serait la conflagration générale.

Accepter le point de vue allemand, ou se résigner à la guerre. Tel était toujours le dilemme en face duquel l'Allemagne plaçait l'Europe.

La Triple-Entente tenta l'impossible. Elle essaya la conciliation des inconciliables.

L'honneur de cette initiative revient à sir Edward Grey. La position prise par l'Angleterre dans le conflit lui donnait une incontestable autorité. De la querelle austro-serbe, l'opinion anglaise se désintéressait ; mais il n'en était pas de même d'une querelle possible entre l'Autriche et la Russie, qui risquait de compromettre la paix européenne elle-même. Sir Edward Grey proposa donc que les représentants de l'Allemagne, de la France et de l'Italie se réunissent avec lui, à Londres, en une conférence officieuse qui aurait cherché à concilier les exigences autrichiennes et les offres serbes, si rapprochées déjà, en réalité, qu'aucune divergence essentielle ne les séparait. Mais il aurait été convenu que pendant la durée de cette conférence l'Autriche, la Serbie et la

1. *Livre Jaune*, pièces n^os^ 56 et 57.

Russie « s'abstiendraient de toute opération militaire »[1].

La France et l'Italie acceptèrent la proposition de sir Edward Grey. La Russie y souscrivit également, sous la réserve naturelle qu'elle devait attendre la réponse de l'Autriche à une proposition parallèle de conversation à deux que lui avait faite M. Sazonof.

L'Allemagne, seule, refusa.

Refus donné en parfaite connaissance de cause. L'empereur Guillaume II était rentré précipitamment à Berlin, deux jours auparavant, de sa croisière dans la mer du Nord. Que s'était-il passé entre lui et le parti de la violence ? Peu importe au regard des responsabilités engagées. Ce qui est certain c'est que, lorsqu'aux sollicitations pressantes de l'ambassadeur de France, M. de Jagow répond par un *non possumus* inébranlable, ministre et souverain se sont mis d'accord : l'Allemagne est décidée à s'interposer, les armes à la main, entre l'Autriche et la Russie, et même pour éviter à l'Europe la conflagration générale qui en résultera, se refuse à détourner son alliée de l'odieux projet de se lancer, contre la Serbie, dans une expédition de répression. Sans qu'on puisse rien affirmer, on est cependant autorisé à penser qu'elle n'est pas étrangère à l'échec de la proposition faite par M. Sazonof à Vienne, d'une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg.

L'arrière-pensée de l'Allemagne apparaît d'ores et déjà si menaçante que l'Angleterre prend une première mesure de précaution. Le jour même, c'est-à-dire le 27 juillet, tandis que M. Poincaré, renonçant à ses visites à Copenhague et à Christiania, rentre à Paris, l'amirauté anglaise arrête la démobilisation de la première flotte qui s'était formée quinze jours auparavant pour exécuter de grandes manœuvres navales.

1. *Correspondance britannique*, pièce n° 36.

Le lendemain 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie ; une guerre à l'issue de laquelle elle se refuse, d'accord avec l'Allemagne, à promettre qu'elle ne respecterait pas l'indépendance de sa victime. Et ce même jour, à 10 h. 45 du soir, alors que l'irréparable est consommé, l'empereur Guillaume II ose télégraphier au Tsar Nicolas II :

En souvenir de la cordiale amitié qui nous lie tous deux étroitement depuis longtemps, j'use de toute mon influence pour décider l'Autriche-Hongrie à en venir à une entente loyale et satisfaisante avec la Russie. Je compte bien que tu me secourras dans mes efforts tendant à écarter toutes les difficultés qui pourraient encore s'élever[1].

Le 29 juillet, le gouvernement russe remplissait à la fois son devoir de fraternité envers la petite nation slave menacée et son devoir de grande puissance envers l'équilibre européen : il prenait sur sa frontière autrichienne les dispositions nécessaires et suffisantes pour appuyer ses déclarations antérieures. Quatre arrondissements militaires, ceux d'Odessa, de Moscou, de Kief et de Kazan, comportant quatorze corps d'armées, soit au total 700.000 hommes, étaient mobilisés. Les opérations de mobilisation devaient durer huit à dix jours. Aucune mesure analogue n'était prise à la frontière allemande.

Mais le Tsar tient à marquer qu'il ne s'est résigné qu'à la dernière extrémité à cette attitude. L'Autriche-Hongrie seule est responsable. Dans un télégramme en réponse à celui du Kaiser, et daté de Peterhof, ce même 29 juillet, à 1 heure après-midi, Nicolas II supplie son cousin d'intervenir :

Une guerre honteuse a été déclarée à une faible nation ;

1. *Livre Blanc* allemand, annexe 20.

je partage entièrement l'indignation qui est immense en Russie. Je prévois que très prochainement je ne pourrai plus longtemps résister à la pression qui est exercée sur moi et que je serai forcé de prendre des mesures qui conduiront à la guerre. Pour prévenir le malheur qui serait une guerre européenne, je te prie, au nom de notre vieille amitié, de faire tout ce qui te sera possible pour empêcher ton alliée d'aller trop loin[1].

La réplique ne se fit pas attendre, ou plutôt il vint de Berlin deux répliques. Quelques instants après qu'eut été expédié le télégramme du Tsar, M. de Pourtalès, ambassadeur d'Allemagne, vint informer M. Sazonof de « la résolution prise par son gouvernement de mobiliser, si la Russie ne cessait pas ses préparatifs militaires ». En même temps, Guillaume II télégraphiait une seconde fois à son cousin. Était-ce pour l'assurer qu'il interviendrait dans un sens modérateur à Vienne ? Loin de là. Pour l'empereur allemand, la guerre de l'Autriche-Hongrie « n'était pas une guerre honteuse ». On ne pouvait se fier aux promesses des Serbes, mais il fallait se contenter de la promesse du gouvernement austro-hongrois qu'il ne poursuivait aucune acquisition territoriale. Aux garanties possibles relatives au respect de la souveraineté serbe, Guillaume II ne faisait toujours aucune allusion. Il disait :

Je crois qu'une entente directe entre ton gouvernement et Vienne est possible et désirable attendu que, comme je te l'ai déjà télégraphié, mon gouvernement essaie de toutes ses forces de la favoriser[2].

Mais il n'indique point ce qui est tenté à Vienne pour amener cette modération si désirable. Encore moins le

1. *Ibid.*, annexe n° 21.
2. *Ibid.*, annexe n° 22.

gouvernement allemand fait-il quelque effort dans ce sens. C'est ce que le Tsar fait remarquer à Guillaume II dans le deuxième télégramme qu'il lui adresse dans cette journée du 29 juillet, et où, dans sa bonne foi, il va même jusqu'à parler d'arbitrage !

Merci, dit Nicolas II, *pour votre télégramme conciliant et amical. Attendu que le message officiel présenté aujourd'hui par votre ambassadeur à mon ministre était conçu dans des termes très différents, je vous prie de m'expliquer cette différence. Il serait juste de remettre le problème austro-serbe à la conférence de la Haye. J'ai confiance en votre sagesse et en votre amitié*[1].

Le même jour l'empereur François-Joseph, dans un manifeste à *ses* peuples faisait une nouvelle fois, à la manière autrichienne, l'historique de ses relations avec la Serbie, qu'il accusait d'avoir provoqué la guerre en rejetant ses « demandes modérées » !

A Berlin, le principe de la guerre européenne irrévocablement accepté, la certitude de la victoire régnait dans les esprits. Un seul point d'interrogation créait un certain malaise : quelle serait l'attitude de l'Angleterre ? M. de Bethmann-Hollweg, après avoir vu l'empereur, fit appeler sir E. Goschen :

« Il me dit, raconte l'ambassadeur britannique, que si la Russie attaquait l'Autriche, il craignait qu'une conflagration européenne ne devînt inévitabte, étant données les obligations qu'imposait à l'Allemagne son alliance avec

1. Ce télégramme ne figure pas au *Livre Blanc* allemand. Il a été publié le 31 janvier à Pétrograd par le *Messager officiel*. Il était rédigé en anglais. Comme il ne contient pas l'indication de l'heure à laquelle il a été expédié, il est malaisé de le situer dans la correspondance télégraphique échangée entre Guillaume II et Nicolas II, mais il semble qu'il se soit croisé avec le télégramme de Guillaume II auquel il est, immédiatement auparavant, fait allusion.

l'Autriche, malgré les efforts qu'il ne cessait de faire pour le maintien de la paix.

« Ceci dit, il continua la conversation en offrant une forte enchère pour s'assurer la neutralité britannique. Il me dit que, selon sa conception du principe essentiel de la politique britannique, la Grande-Bretagne ne consentirait jamais à se tenir à l'écart de façon à laisser écraser la France dans un conflit qui pourrait avoir lieu. Là, cependant, n'était pas le but de l'Allemagne. Si la neutralité de la Grande-Bretagne était assurée, son gouvernement recevrait toutes les assurances que le gouvernement impérial n'avait pour but aucune acquisition territoriale aux frais de la France, en supposant que la guerre s'ensuivît et qu'elle se terminât à l'avantage de l'Allemagne ».

Mais sir E. Goschen connaissait trop bien l'arrière-pensée des hommes d'État allemands pour ne pas deviner où le chancelier voulait en venir :

« J'ai posé à son Excellence, ajoute-t-il, une question au sujet des colonies françaises. Il me répondit qu'il ne pouvait s'engager d'une manière semblable à cet égard. »

C'était l'aveu que les colonies françaises devaient former l'un des principaux bénéfices à retirer de la guerre par l'Allemagne.

De ce côté le voile tombait complètement. On le soulevait à demi seulement pour les autres questions intéressant l'Angleterre :

« Pour la Hollande, poursuit l'ambassadeur, son Excellence me dit que, tant que les adversaires de l'Allemagne respecteraient l'intégrité et la neutralité des Pays-Bas, l'Allemagne serait prête à assurer le gouvernement de Sa Majesté qu'elle en ferait autant. Les opérations que l'Allemagne pourrait se trouver dans la nécessité d'entreprendre en Belgique dépendraient de ce que ferait la France ; après la guerre, l'intégrité de la Belgique serait respec-

tée si ce pays ne se rangeait pas contre l'Allemagne[1]. »

Le plan de la « guerre allemande » s'avouait là en un raccourci saisissant. A ce point de sa réalisation, il n'était plus temps, pour ses organisateurs, de reculer. Même si l'Autriche, apercevant l'abîme où son imprudence pouvait la mener, devait manifester des velléités de transaction, l'Allemagne n'avait plus qu'un parti à prendre : faire sienne la querelle de son alliée.

C'est ce qui arriva en effet[2].

Le 31 juillet, dans la matinée, l'Autriche-Hongrie décrétait la mobilisation de toutes ses forces. Au milieu de la même journée, la Russie répliquait par une mesure semblable. L'Allemagne à son tour déclarait l'*état de menace de guerre* (*Kriegsgefahrzustand*), et s'opposait au règlement de la querelle austro-serbe par une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg, *acceptée dans les deux capitales*, sous prétexte que la mobilisation russe paralysait ses efforts modérateurs à Vienne[3]. Ce n'était plus l'Autriche qui repoussait le principe de l'intervention de la Russie et de l'Europe dans le règlement d'une affaire balkanique, c'était l'Allemagne. Autrement dit l'Allemagne évoquait à sa barre le procès austro-serbe et mettait délibérément l'Europe en demeure d'accepter ou son arrêt ou la guerre.

— Que fera la France en cas de guerre germano-russe ? » vint demander M. de Schœn au Président du Conseil.

— La France, répondit M. Viviani, fera ce que ses intérêts lui commanderont[4]. »

1. *Correspondance britannique*, pièce n° 85.

2. L'exposé détaillé des négociations qui précédèrent immédiatement la guerre sortant du cadre de cet ouvrage, nous renvoyons le lecteur aux publications officielles des gouvernements intéressés, et à la brochure de MM. E. Durkheim et E. Denis : *Qui a voulu la guerre ?*

3. V. E. Durkheim et E. Denis : *Qui a voulu la guerre?* p. 43 sqq.

4. *Livre Blanc* allemand, annexe 27.

Le lendemain, 1er août, l'ordre de mobilisation générale était lancé à peu près à la même heure en France et en Allemagne. A 7 heures et demie du soir, M. de Pourtalès, au nom de son gouvernement, déclarait la guerre à la Russie. Le 2, les troupes allemandes pénétraient au mépris des conventions internationales, dans le grand-duché de Luxembourg, tandis qu'à Bruxelles, le ministre d'Allemagne, dans un ultimatum longuement prémédité, sommait le royaume de Belgique d'ouvrir son territoire à l'armée allemande. Le 3, le roi Albert et son gouvernement repoussaient cette sommation injurieuse; l'Allemagne déclarait la guerre à la France; l'Italie notifiait aux belligérants sa volonté d'observer la neutralité.

Le 4 août, l'Angleterre, sur le refus du gouvernement allemand de respecter la neutralité de la Belgique, déclarait à son tour la guerre à l'Allemagne. La Triple-Entente devenait le champion du droit et de la liberté contre la prétention exhorbitante d'une nation ivre de force brutale à l'hégémonie de l'Europe et du monde.

La guerre allemande commençait.

CONCLUSION

Que l'on évoque rapidement par la pensée cette succession d'événements qui s'est déroulée de la fin de 1911 au milieu de 1914. Les causes lointaines et prochaines de la guerre qui désole l'Europe n'apparaissent-elles pas en un relief saisissant ?

Le 4 novembre 1911, l'Allemagne conclut avec la France un marché dont elle s'estime la dupe. Tout, dans sa mentalité collective, exaspère sa déception.

On lui a appris et elle croit que le droit se mesure à la puissance, que la place à laquelle une nation peut prétendre au soleil de Dieu est proportionnelle aux effectifs de ses armées, au chiffre de ses naissances, à la hauteur de ses statistiques industrielles et commerciales. Des générations de professeurs lui ont enseigné la supériorité de la science allemande, de la littérature allemande, de l'histoire allemande. Semblable à cette lampe dont parle Kant, et qui, brûlant au milieu d'une lanterne à verres rouges, croit que le monde entier est rouge autour d'elle, elle n'a de vision du monde extérieur qu'à travers le prisme allemand. Tout étranger qui se permet une autre vision est un ennemi. Toute précaution que peut prendre cet étranger est une provocation. La menace allemande seule n'est pas une menace ; c'est une garantie que prend l'Allemagne contre les oppositions possibles à son « légitime développement

ultérieur ». Les droits acquis, la prescription historique et juridique, assises sacrées de la paix et bases de toute civilisation, ne valent qu'à son bénéfice. Il y a des cas même, celui des neutres qui l'entourent, celui du régime douanier des colonies françaises, où sa diplomatie pense et laisse entendre qu'à l'égard d'un peuple comme le peuple allemand, d'un peuple qui a une pareille armée, une telle puissance productive, le droit de souveraineté des nations qui ne sont pas la nation allemande n'est *peut-être* pas entier et intangible...

Cette conception morale et politique, indice d'une irrémédiable subjectivité, s'alimente d'ailleurs à des sources sans rapports avec l'idéal.

Depuis vingt-cinq ans, le peuple allemand s'est enrichi. A l'unité nationale, a correspondu l'unité de vues dans la direction à donner aux forces productives de l'Empire. Les bénéfices commerciaux et industriels ont apporté à des classes jusqu'ici condamnées à des formes de vie très grossières des satisfactions sur lesquelles elles se sont jetées avec l'impétuosité ingénue des inassouvis. Les revenus de la bourgeoisie, appointements d'État ou de sociétés, ont presque doublé. Les salaires des ouvriers se sont élevés avec d'autant plus de rapidité que la spécialisation industrielle augmentait la valeur de l'éducation technique. Le rendement chaque année plus considérable des impôts a permis cette amélioration constante des services publics qui rend tangibles les avantages de la solidarité nationale. L'Empire n'a plus été une formule vide de juriste. Il est devenu une raison sociale, une firme, à la prospérité de laquelle tous les citoyens se sentent intéressés, qu'ils soient catholiques ou protestants, vieux-conservateurs ou socialistes, Bavarois ou Prussiens.

Que cette extension et ce perfectionnement des services publics, que cette prospérité générale ne soient pas sans grandeur, c'est ce que personne de bonne foi n'a nié, pas

plus en France qu'en Angleterre. Mais le résultat en a été, dans une large mesure, déplorable. Une sorte de bas impérialisme s'est répandu dans la population allemande. A côté d'une caste de hobereaux, convaincus que la force allemande a été créée pour leur assurer fonctions et honneurs, un peuple innombrable de travailleurs, armés par l'instruction primaire ou supérieure allemande, non du sens critique qui permet d'apprécier les droits d'autrui, mais d'une accumulation de notions d'où sort l'illusion de la culture généralisée, s'imagine de bonne foi que ses besoins même lui créent des titres contre les autres nations. La France a des colonies de peuplement qu'elle ne peut pas peupler, des positions financières et politiques, en Orient par exemple, qui ne sont point proportionnelles à sa puissance réelle : si elle ne les abandonne pas à l'Allemagne, en tout ou en partie, c'est un geste d'hostilité qu'elle fait contre l'Allemagne ! Qu'on ne rie point de ces prétentions ! Il y a eu en Allemagne des partis, celui du comte de Reventlow par exemple, qui ont examiné sérieusement la question de savoir si, l'Allemagne ayant un jour besoin d'argent pour assurer le développement de ses transactions commerciales, le refus que la France lui opposerait de lui consentir les avances nécessaires ne devrait pas être considéré comme un *casus belli !*

C'est donc cet état d'esprit de l'Allemagne qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut apprécier à sa valeur historique la déception de l'opinion allemande lorsque fut publié l'accord du 4 novembre 1911. Un seul mot peut en donner une idée : ce fut de la folie.

Prendre une revanche éclatante de cette *défaite diplomatique*, mais surtout obtenir par la force ou par la menace une place au soleil en rapport apparent plus exact avec sa puissance, telle fut la pensée fixe de l'Allemagne. Ou la guerre allemande, ou la paix allemande, voilà le dilemme en face duquel il fallait placer la France. Mais

que la France choisisse l'un ou l'autre terme, la rançon devait être à la mesure de l'adversaire : des colonies, de l'or, un statut douanier, économique et d'établissement pour les sujets allemands qui fasse de la France une dépendance de l'Allemagne ! Et si, décidément, c'est la guerre, eh bien ! c'est la France qui, matériellement, en fera les frais.

Les lois militaires allemandes de 1912 et de 1913 sont donc faites, d'abord, pour l'écrasement certain, définitif, de la France.

Que la France n'en conçoive pourtant pas trop d'orgueil. Sans mésestimer précisément sa valeur défensive, l'Allemagne la considère plutôt comme un obstacle « irritant », qui n'est pas susceptible de grandir : le régime démocratique, du moins elle le pense avec son empereur, est incompatible avec tout perfectionnement sérieux de l'organisme militaire, et la décroissance de sa natalité lui interdit la puissance des effectifs.

Mais l'adversaire redoutable, parce qu'il représente ces deux inconnues : l'immensité de superficie et l'immensité du nombre ; l'adversaire qu'il faut maîtriser et contenir avant qu'il soit organisé, c'est la Russie.

En 1912 et 1913, la Russie entreprend sa réorganisation militaire, met en chantier de nouvelles unités navales. Grâce à l'épargne française qui doit lui fournir cinq nouveaux milliards, elle va compléter son réseau ferré de manière que sa mobilisation et sa concentration, accélérées, puissent dans deux ou trois ans, ajouter l'effet de la vitesse à la force du nombre. L'Allemagne a ordonné méthodiquement son rêve d'inonder la France de ses armées. A son tour, l'immense flot slave dresse une terrifiante menace de submersion sur sa frontière orientale. Pis même : déjà la puissance productrice de l'Allemagne est menacée d'une concurrence « monstrueuse » : sur les

marchés du monde, la fonte russe, le charbon russe, font leur apparition. Le traité de commerce que la Russie a signé en 1904, alors que son armée livrait à 8.000 kilomètres une lutte épuisante, tout prouve qu'elle ne le renouvellera pas en 1916, lorsqu'il viendra à expiration.

La notion précise de ses intérêts politiques et de ses intérêts économiques, la conscience profonde de sa supériorité militaire, tout dresse donc, dès la fin de 1913, l'Allemagne contre la Russie. La querelle diplomatique née de l'affaire Liman von Sanders ne fait que rendre plus saisissant pour elle le danger dont elle se croit menacée, simplement parce que les droits de la Russie s'opposent aux siens. La querelle de l'Autriche, son alliée, et de la Serbie, petite nation slave protégée de la Russie, devient donc naturellement sa querelle. Elle tire l'épée pour elle-même, tout en se donnant l'avantage de la fidélité à ses amitiés.

Guerre préventive contre la Russie, mais dont la France fera les frais, telle est donc la guerre allemande.

L'intervention de l'Angleterre, l'Allemagne, confiante dans les derniers accords relatifs aux colonies portugaises et à la Mésopotamie, ne l'a pas prévue ou l'a prévue à l'expiration d'un délai qui devait lui permettre de s'assurer définitivement l'hégémonie de l'Europe. La France écrasée et Paris occupé au bout de quelques semaines, toutes ses forces retournées contre la Russie, l'Allemagne comptait bien intimider le léopard britannique assez à temps pour l'empêcher de bondir.

La sublime résistance de la Belgique, l'héroïque contre-offensive de l'armée française sur les rives de la Marne, la rapidité imprévue de l'intervention anglaise, enfin la formidable besogne de destruction menée à bout par la valeureuse armée russe, ont précipité l'Allemagne de son rêve!

L'Allemagne avait tout prévu, sauf la force de cohésion des droits menacés des nationalités et des individus.

Son triomphe assurait l'asservissement des nations libres à une autre nation, l'écrasement des droits de l'homme sous une sinistre théorie de l'État. Une ligue naturelle s'est formée entre les nations que son ambition mettait le plus directement en péril. Tous les cœurs généreux et loyaux, dans le monde entier, ont été soulevés d'horreur au récit des attentats monstrueux commis par ses troupes contre ces droits de la personne humaine qui sont supérieurs à toutes les raisons d'État. Les alliés, France, Angleterre, Russie ne sont pas apparus seulement, aux yeux des autres nations, comme les défenseurs d'intérêts nationaux. Ils sont devenus les champions du Droit.

Même, d'ailleurs, si son armée et sa marine avaient respecté les règles du droit des gens et les lois de la guerre, la guerre entreprise par l'Allemagne devrait être condamnée au nom de la civilisation. Quoi qu'en ait écrit récemment un grand écrivain anglais, sir Arthur Conan Doyle, l'idée seule de « faire, l'épée à la main, son chemin dans le monde », est une idée immorale. Si d'autres nations l'ont fait autrefois, est-ce une raison pour les imiter aujourd'hui ? Si le geste allemand n'est pas un geste de Barbare, qu'est-ce donc, au vingtième siècle, que la barbarie ? Et si les soldats des alliés ne meurent pas précisément pour qu'on ne voie plus jamais cette barbarie, où est donc la supériorité des principes au nom desquels ils meurent ?

[illegible] triomphe assuré? Les événements des derniers jours [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] péril. Tous les cœurs [illegible]

APPENDICES

I

LES GRANDES DATES DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

DEPUIS LA FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

A. — *De Guillaume Ier à Guillaume II.*

1871. 18 janvier. **Proclamation, à Versailles, de l'Empire allemand.**

31 mars. Traité de Londres, qui supprime la neutralisation de la mer Noire.

10 mai. Signature, à Francfort, du traité de paix entre la France et l'Allemagne.

Adoption par le Reichstag d'un triennat militaire.

1872. **Alliance des trois Empereurs.**

1873. Loi française sur les cadres de l'armée.

1874. Adoption par le Reichstag d'un septennat militaire.

21 février. Constitution du ministère Disraéli.

1877. Guerre russo-turque.

1878. 13 juillet. **Traité de Berlin** (il fixe le statut territorial de la Bulgarie, de la Serbie et du Monténégro ; de lui date la première fissure entre l'Allemagne et la Russie).

1879. 7 octobre. **Traité d'alliance défensive entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie contre la Russie.**

1880. 28 avril. Constitution du ministère Gladstone.

1881. Conquête de la Tunisie par la France.
13 mars. Assassinat du Tsar Alexandre II.
Vote, par le Reichstag allemand, d'un deuxième septennat.
29 novembre. Le comte Kalnoky devient ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

1882. 20 mai (date probable). **Signature, à Vienne, de la Triple-Alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.**
Occupation de l'Égypte par l'Angleterre.

1884. 21 mars. **Traité de Skiernewice**, entre l'Allemagne et la Russie. (L'Allemagne s'engage à ne pas se joindre à une attaque autrichienne contre la Russie.)

1885. Conquête du Tonkin par la France.
26 février. Convention de Berlin relative au Niger et au Congo.
24 juin. Constitution du ministère Salisbury.

1886. 6 février. Constitution du ministère Gladstone (lord Rosebery, ministre des Affaires étrangères).
3 août. **Constitution du ministère Salisbury**.

1887. 11 mars. Adoption, par le Reichstag allemand d'un troisième septennat militaire.
Ferdinand de Saxe-Cobourg devient prince de Bulgarie.
20 avril. Incident de frontière franco-allemand (affaire Schnaebelé).
19-20 février. Renouvellement pour cinq ans de la Triple-Alliance.
Premiers arrangements anglo-italiens relatifs à la Méditerranée (date exacte inconnue ; date probable : 6 octobre).

1888. 9 mars. Mort de Guillaume I^{er}, empereur d'Allemagne ; avènement de Frédéric III.

Avril. Établissement, en Alsace-Lorraine, du régime des passeports pour les voyageurs venant de France.

15 juin. Mort de Frédéric III, empereur d'Allemagne ; **avènement de Guillaume II.**

1889. 15 juillet. Loi militaire française établissant le service de trois ans obligatoire pour tous.

B. — *De l'avènement de Guillaume II à la guerre russo-japonaise.*

1890. 20 mars. **Démission du prince de Bismarck,** chancelier de l'Empire allemand. (Bismarck voulait « laisser en plan l'Autriche » pour une alliance avec la Russie ; Guillaume II entendait rester fidèle à son alliée).

5 août. Accord franco-anglais relatif à Zanzibar et à Madagascar.

Péremption vraisemblable de l'accord russo-allemand de Skierniewice.

1891. 18-26 février. Visite de l'impératrice Frédéric à Paris. Grave incident franco-allemand.

17 mars. Inauguration des travaux du Transsibérien.

24 mars-15 avril. Accords anglo-italiens relatifs au golfe d'Aden.

Juin. Renouvellement de la Triple-Alliance. — Ce renouvellement fut suivi à son tour d'une mise au point des accords anglo-italiens relatifs à la Méditerranée.

27 août. **Signature à Paris, de la déclaration qui établit l'entente diplomatique entre la France et la Russie** en vue du maintien de la paix et de l'équilibre européen.

1892. Août. Convention militaire franco-russe.
18 août. Constitution du ministère Gladstone (lord Rosebery ministre des Affaires étrangères).

1893. 15 juillet. Nouvelle loi militaire allemande augmentant les effectifs.
Première grande loi navale allemande.

1894. 3 mars. Constitution du cabinet libéral Rosebery.
6 mars. Conventions anglo-italiennes relatives au golfe d'Aden.
Mars. Conclusion définitive, sous le ministère Casimir-Périer, de l'**alliance franco-russe**.
24 juin. Assassinat de M. Carnot, Président de la République francaise. M. Casimir-Périer lui succède.
Août. Guerre sino-japonaise.
26 octobre. Le prince Clovis de Hohenlohe succède au général de Caprivi à la chancellerie de l'Empire allemand.
1er Novembre. **Mort d'Alexandre III**, empereur de Russie, et avènement de Nicolas II.

1895. Janvier. M. Casimir-Périer, Président de la République française, donne sa démission. M. Félix Faure lui succède.
Mort de M. de Giers, ministre des Affaires étrangères de Russie.
Avril. Intervention de la France, de l'Allemagne et de la Russie pour amener le Japon à renoncer aux avantages du traité de Shimonaseki.
2 juillet. **Constitution du ministère Salisbury**.
31 décembre. Raid Jameson au Transvaal.

1896. 6 janvier. Télégramme de Guillaume II au Président Krüger.
Premières manifestations de l'hostilité allemande contre l'Angleterre.

5-10 mars. Chute du ministère Crispi. Constitution du ministère di Rudini.

16 mai. Le comte Goluchowski succède au comte Kalnoky comme ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

8 septembre. Signature à Berlin d'un contrat relatif à l'établissement d'un chemin de fer russe à travers la Mandchourie.

16 octobre. L'empereur Nicolas II débarque à Cherbourg, d'où il part pour Paris.

1897. Janvier. Mort du prince Lobanof, ministre des Affaires étrangères de Russie.

Guerre gréco-turque.

23 août. L'empereur Nicolas II et le président Félix Faure échangent à bord du *Pothuau* des toasts où l'alliance franco-russe est proclamée.

Juin. Renouvellement automatique de la Triple Alliance.

6 novembre. Accord austro-italien relatif à l'Albanie.

1898. Cessions à bail par la Chine : à la Russie, de Port-Arthur ; à l'Angleterre, de Weï-Haï-Weï ; à l'Allemagne, de Kiao-Tcheou ; à la France, de Konang-Tchéou-Onan. (Dates diverses).

28 juin. M. T. Delcassé devient ministre des Affaires étrangères.

Août. L'empereur Nicolas II invite les puissances à une conférence pour la limitation des armements.

10 juillet-4 novembre. Incident de Fashoda. L'Angleterre occupe le Soudan égyptien.

Octobre (?) Accord anglo-allemand (non publié) relatif aux colonies portugaises.

1899. 18 janvier. M. Loubet est élu Président de la République française.

21 mars. Convention franco-anglaise relative à la dé-

limitation des sphères d'influence dans la vallée du Haut-Nil (ce fut le préludede l'Entente cordiale).

Juin. Première conférence de la Haye.

Octobre. **L'Angleterre déclare la guerre au Transvaal.**

Novembre. Accord anglo-allemand relatif aux Samoa, à Tonga et au Togo.

Décembre. Dépôt, au Reichstag allemand, d'un projet de **sexennat naval**.

1900. Exposition universelle de Paris (l'Allemagne y participe officiellement.)

Juin. M. Mouravief, devient ministre des Affaires étrangères de Russie.

22 août. Suppression définitive du régime des passeports en Alsace-Lorraine.

29 juillet. Assassinat, à Monza, du roi d'Italie Humbert I^er^.

15 octobre. M. de Bülow succède, à la chancellerie de l'Empire allemand, au prince de Hohenlohe.

1901. 22 janvier. **Mort de la reine Victoria** de Grande-Bretagne. Avènement d'Édouard VII.

1902. Accord franco-italien relatif au Maroc et à la Libye (non publié ; date probable de la signature : au milieu de l'année).

30 janvier. **Alliance anglo-japonaise.**

28 juin. Renouvellement anticipé, pour six ou douze ans, de la Triple Alliance (non officiel).

Pacification définitive de l'Afrique du Sud.

12 juillet. Constitution du ministère Balfour (Lord Lansdowne ministre des Affaires étrangères).

3 novembre. Inauguration du chemin de fer transsibérien.

1903. Révolution à Belgrade.

Juillet. Voyage de M. Loubet à Londres.

C. — *De la guerre russo-japonaise aux guerres balkaniques.*

1904. Février. Début de la **guerre russo-japonaise**.
8 avril. **Accord franco-anglais** relatif au Maroc, à l'Égypte, à Terre-Neuve.
Mai. Voyage de M. Loubet à Rome.
3 octobre. Accord franco-espagnol relatif au Maroc.

1905. Révolution russe. Le Tsar accorde une Constitution.
21 mars. Loi instituant en France le service militaire de deux ans.
31 mars. Visite de Guillaume II à Tanger.
6 juin. Démission de M. Delcassé.
12 août. Renouvellement de l'alliance anglo-japonaise.
5 septembre. **Traité de paix russo-japonais**.
Quinquennat militaire allemand.
26 octobre. Dissolution de l'union suédo-norvégienne.
5 décembre. **Constitution du ministère Campbell Bannermann** (Sir Edward Grey ministre des Affaires étrangères).

1906. 18 janvier. M. A. Fallières est élu Président de la République française.
7 avril. Adoption, par la Conférence d'Algésiras, d'un statut international du Maroc.
21 octobre. Le baron d'Aerenthal succède au comte Goluchowski comme ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

1907. Mai. Accords anglo-espagnols et franco-espagnols relatifs à l'Atlantique et à la Méditerranée.
Juin-octobre. Deuxième conférence de la Haye.

31 août. **Arrangements anglo-russes** concernant la Perse et le Tibet.

1908. 8 avril. M. Asquith succède à sir H. C. Bannermann, décédé.

23 juillet. Révolution jeune turque à Constantinople.

7 octobre. **Annexion de la Bosnie-Herzégovine** par l'Autriche-Hongrie. Ouverture d'une grave crise en Orient.

Loi navale allemande.

Octobre-novembre. Incident franco-allemand des déserteurs de Casablanca.

1909. 9 février. Accord franco-allemand relatif au Maroc.

Mars. **Démarche comminatoire** de l'ambassadeur d'Allemagne en Russie pour amener cette puissance à abandonner à leur sort les États balkaniques.

31 mars. La Serbie accepte le fait accompli en Bosnie-Herzégovine.

Avril. Proclamation de l'indépendance bulgare.

27 avril. Abd-ul-Hamid, sultan de Turquie, est déclaré déchu et remplacé par Mohamed V.

15 juillet. M. de Bethmann-Hollweg est nommé chancelier de l'Empire allemand, en remplacement du prince de Bülow.

1910. Novembre. Entrevue, à Postdam, des empereurs Guillaume II et Nicolas II, et conclusion d'un accord russo-allemand relatif aux chemins de fer turco-persans. (Signé le 19 août 1911).

1901. Avril. Expédition française à Fez.

1er juillet. L'Allemagne envoie un croiseur devant Agadir. **Crise franco-allemande.**

29 septembre. Guerre italo-turque.

4 novembre. Convention franco-allemande relative **au Maroc et au Congo.**

D. — *Les prodrômes de la guerre.*

1912. 17 février. Mort du comte d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie. Le comte Berchtold lui succède.

10 mai. **Loi militaire allemande.**

Octobre. **Les États balkaniques déclarent la guerre à la Turquie.**

Paix de Lausanne entre l'Italie et la Turquie.

Novembre. Loi navale allemande.

22 novembre. Entente franco-anglaise en vue d'une action commune éventuelle.

6 décembre. Renouvellement de la Triple-Alliance.

30 décembre. Mort de M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'État à l'Office extérieur allemand. Il est remplacé par M. de Jagow.

1913. 17 janvier. M. Poincaré est élu Président de la République française.

18 mars. Assassinat, à Salonique, du roi Georges de Grèce.

21 avril. Loi belge instituant le service militaire « général ».

30 mai. Préliminaires de paix entre les États balkaniques et la Turquie.

30 juin. **Le Reichstag vote une loi qui porte à 866.000 hommes l'effectif de paix de l'armée allemande.**

30 juin. Guerre entre la Bulgarie et ses anciens alliés balkaniques. Intervention de la Roumanie.

Juillet. La Douma russe vote des crédits militaires.

6 août. Paix de Bucarest.

7 août. **Loi militaire française** portant à trois ans la durée du service.

9 août. Projet d'agression de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie; il échoue par suite de l'opposition de l'Italie.

22 septembre. Paix bulgaro-turque.

18 octobre. **Ultimatum austro-hongrois à la Serbie** qui est sommée d'évacuer la partie du territoire albanais occupée par ses troupes. La Serbie s'incline.

6 novembre. Visite du roi Albert de Belgique à Berlin; conversation alarmante avec Guillaume II.

14 décembre. Arrivée à Constantinople de la **mission Liman von Sanders.**

1914. 9 janvier. Modifications des attributions de la mission Liman von Sanders.

11 février. M. Gorémykine succède à M. Kokovtzof à la Présidence du Conseil des ministres de Russie.

15 février. Signature d'un accord franco-allemand relatif aux chemins de fer de l'Asie turque.

3 mars. La *Gazette de Cologne* ouvre une violente polémique contre la Russie.

5 mars. Dissolution du Parlement suédois, à la suite de l'agitation sur la question de la défense nationale.

6 mars. Proclamation d'indépendance de l'Epire.

15 mars. Accord anglo-italien au sujet de la ligne Adalia-Bourdour.

22 mars. Constitution, en Italie, du ministère de M. Salandra.

25 mars. Entrevue, à Venise, de Guillaume II et de Victor Emmanuel III.

9 avril. Accords financiers franco-turcs.

14 avril. Entrevue, à Abbazzia, du marquis di San-Giuliano et du comte Berchtold.

Mai. **Pourparlers anglo-allemands** en vue d'un accord sur les colonies portugaises.

17 mai. Accord albano-épirote.

19 mai. Arrestation d'Essad pacha à Durazzo.

1er juin. Démission du ministère Doumergue.

9 juin. Constitution du ministère Ribot.

11 et 12 juin. **Entrevue, au château de Konopischt,** de Guillaume II et de l'archiduc héritier d'Autriche.

12 juin. Chute du ministère Ribot.

14 juin. Constitution du ministère Viviani.

15 juin. **Accord anglo-allemand** relatif à la Mésopotamie paraphé à Londres.

23 juin. Visite de la flotte anglaise à Kiel.

24 juin. Signature du Concordat serbe.

25 juin. Début des grandes manœuvres austro-hongroises en Bosnie.

27 juin. Départ de l'empereur François-Joseph pour Ischl.

E. — *La guerre.*

1914. 28 juin. **Assassinat, à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand** et de la duchesse de Hohenberg.

4 juillet. Lettre de François-Joseph à ses ministres.

6 juillet. Départ de Guillaume II pour une croisière dans la mer du Nord.

9 juillet. Communication à François-Joseph des résultats de l'enquête officielle austro-hongroise sur l'attentat de Sarajevo. Concentration des troupes austro-hongroises à la frontière serbe.

11 juillet. Mort de M. de Hartwig, ministre de Russie à Belgrade.

13, 14, 15, 16 juillet. Des financiers avertis provo-

quent, **dans plusieurs Bourses, des paniques** par leurs ordres de vente.

1914. 16 juillet. Discours belliqueux du comte Tisza à la Chambre hongroise.

19 juillet. Le roi George V réunit à Londres, une conférence pour régler la question du Home-Rule.

20 juillet. M. Poincaré et le tsar Nicolas II échangent à Saint-Pétersbourg des toasts chaleureux.

23 juillet. **Ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie.**

24 juillet. La Russie décide de ne pas rester indifférente au sort de la Serbie. Grèves à Saint-Pétersbourg. Echec de la conférence du Home-Rule.

25 juillet, samedi. Réponse de la Serbie à l'Autriche-Hongrie. Le ministre austro-hongrois quitte Belgrade.

27 juillet, lundi L'Allemagne refuse, la France, la Russie et l'Italie acceptent la proposition de sir E. Grey de réunir à Londres une conférence officieuse chargée de rechercher les moyens de concilier l'Autriche et la Serbie. L'empereur Guillaume II arrive à Postdam.

Demi-mobilisation de l'armée belge.

28 juillet, mardi. **Déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie.**

29 juillet, mercredi. Mobilisation russe sur la frontière austro-hongroise.

Proclamation de François-Joseph à ses peuples.

30 juillet, jeudi. Bombardement de Belgrade.

31 juillet, vendredi. **Mobilisation générale en Russie.** Proclamation, en Allemagne, de l'état de menace de guerre.

Ultimatum de l'Allemagne à la Russie et à la France.

1914. 1er août, samedi. **Déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.**

Ordre de mobilisation générale en France et en Allemagne.

2 août, dimanche. Occupation du Luxembourg par les troupes allemandes.

Ultimatum de l'Allemagne à la Belgique.

3 août, lundi. Réponse de la Belgique à l'ultimatum de l'Allemagne.

L'Italie proclame sa neutralité.

Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

4 août, mardi. **Déclaration de guerre de l'Allemagne à la Belgique.** Les troupes allemandes pénètrent en territoire belge.

Rupture diplomatique entre l'Allemagne et la Serbie.

L'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne.

5 août. **L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Russie.**

7 août. Le Monténégro déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

8 août. Mobilisation en Suisse.

11 août. Rupture diplomatique entre la France et l'Autriche-Hongrie.

12 août. **L'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Autriche-Hongrie.**

16 août. Ultimatum du Japon à l'Allemagne.

23 août. **Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.**

25 août. L'Autriche-Hongrie déclare la guerre au Japon.

27 août. Remaniement du ministère Viviani. M. Delcassé succède au Quai d'Orsay à M. Doumergue, qui passe aux Colonies.

28 août. L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Belgique.

4 septembre. **Déclaration de Londres**. La France, la Grande-Bretagne et la Russie s'engagent à ne pas conclure de paix séparée.

10 octobre. Mort du roi Carol de Roumanie.

30 octobre. La France, la Grande-Bretagne et la Russie déclarent la guerre à la Turquie.

II

LA TRIPLE ALLIANCE

L'origine de la Triple-Alliance remonte au Congrès et au traité de Berlin par lequel, en 1878, les puissances réglèrent les questions soulevées en Orient par la guerre russo-turque. De cette époque, en effet, date le refroidissement des rapports entre l'Allemagne et la Russie, lésée dans ses intérêts et atteinte dans son prestige par le règlement intervenu, lequel comportait surtout des avantages présents et à venir pour l'Autriche-Hongrie.

De cette situation naquit d'abord l'alliance austro-allemande, qui s'élargit ensuite par l'adhésion de l'Italie, et devint la Triple-Alliance.

Mais cette accession se trouvant à son tour dominée par la nature des rapports austro-italiens, l'Italie a nécessairement, dans la Triple-Alliance, une position spéciale qui demande à être précisée.

A. — *Alliance austro-allemande.*

L'Alliance austro-allemande fut négociée par Bismarck et Andrassy au cours des années 1878 et 1879, et signée à Vienne le 7 octobre 1879.

Tenue secrète pendant quelques années, elle fut publiée par Bismarck le 3 février 1888, pendant une des plus graves périodes de tension russo-allemande.

Le caractère essentiel de l'alliance est défensif. Il est

indiqué et précisé dans les deux principaux articles du traité et dont voici le texte :

Article 1er. — Si, contrairement à ce qu'il y a lieu d'espérer, et contrairement au sincère désir des deux hautes parties contractantes, l'un des deux empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de la puissance militaire de leur empire, et par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord.

Art. 2. — Si l'une des deux hautes parties contractantes venait à être attaquée par une autre puissance, l'autre haute partie contractaute s'engage par le présent acte, non seulement à ne pas soutenir l'agresseur contre son haut allié, mais, tout au moins, d'observer une neutralité bienveillante à l'égard de la partie contractante. Si toutefois, dans le cas précité, la puissance attaquante était soutenue par la Russie, soit sous forme de coopération active, soit par des mesures militaires qui menaceraient la puissance attaquée, alors l'obligation d'assistance réciproque avec toutes les forces militaires, obligation stipulée dans l'article premier, entrerait immédiatement en vigueur, et les opérations de guerre des deux hautes parties contractantes seraient aussi, dans cette circonstance, conduites conjointement jusqu'à la conclusion de la paix.

Quelques années après, les rapports russo-allemands s'étant améliorés, Bismarck, sans renoncer au bénéfice de l'alliance autrichienne, négocia avec la Russie, et conclut le 21 mars 1884, à Skierniewice, un traité dit de « contre-assurance », aux termes duquel l'Allemagne s'engageait à ne pas se joindre à l'Autriche au cas où cette puissance attaquerait la Russie. Etant donné l'élasticité de ces termes: *offensive, défensive, agression,* il n'est pas douteux que Bismarck cherchait à s'assurer sa liberté d'action en cas de conflit austro-russe.

On est donc autorisé à penser, surtout après la publication des mémoires du prince Clovis de Hohenlohe, ancien ambassadeur à Paris et ancien chancelier de l'Empire, que Bismarck, pour éviter cette guerre sur deux fronts (contre la France et contre la Russie) dont il avait la hantise,

cherchait à se rapprocher de la Russie. Cette supposition est d'autant plus légitime que Bismarck, qui professait un mépris connu pour les peuples d'Orient, ne se souciait pas de prendre au pied de la lettre les promesses qu'il avait faites en 1878 à l'Autriche-Hongrie, et de soutenir réellement une politique active de cette puissance dans les Balkans.

Le calcul de Bismarck fut déjoué. Des troubles survenus en Bulgarie en 1885 et la guerre bulgaro-serbe rapprochèrent la France et la Russie. La politique du gouvernement russe en Pologne contrecarrait d'autre part les projets et les idées du chancelier allemand. Une nouvelle tension russo-allemande se produisit et, à son échéance, c'est-à-dire vraisemblablement au cours de l'année 1890, l'accord de Skierniewice ne fut pas renouvelé. Entre temps d'ailleurs, Guillaume II était devenu empereur et son attachement à l'alliance autrichienne avait été une des causes de la démission du chancelier de fer, au mois de mars 1890. L'Allemagne et son souverain commençaient en même temps à jeter les bases de leur politique mondiale, et, leurs vues sur l'Orient différant totalement de celles de la politique bismarckienne, une entente de plus en plus étroite avec l'empire austro-hongrois s'imposait à l'un et à l'autre.

Pour ces diverses raisons, ainsi sommairement résumées, l'alliance avec l'Autriche est demeurée le pivot de la politique allemande.

B. — *L'Italie et la Triple-Alliance.*

L'accession de l'Italie à l'alliance austro-allemande constitua la Triple-Alliance.

Les conditions précises de cette accession : engagements pris par l'Italie envers ses contractants, ou inversement : forme du pacte, sont toujours demeurés strictement

secrets. Seuls, les divers renouvellements du traité (ou des traités) ont fait l'objet de quelques déclarations officielles soit devant les divers Parlements, soit dans un communiqué.

Néanmoins, certaines circonstances et certaines filtrations ont permis de reconstituer approximativement l'histoire de ce célèbre groupement.

Le traité d'alliance aurait été signé à Vienne le 20 mai 1882. Comme le traité austro-allemand, il est, dans son but, défensif : chacune des parties contractantes doit venir au secours de ses cosignataires, au cas où l'un d'eux, ou les deux autres seraient l'objet d'une agression.

Il n'y aurait pas de traité séparé entre l'Italie et l'Allemagne, ni entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie. Ceci explique que certains hommes d'État italiens aient pu dire : « Nous n'avons pas d'alliance avec l'Autriche-Hongrie ». L'Italie serait l'alliée d'un groupe de deux puissances. Cette induction, toutefois, pourrait ne pas être rigoureusement exacte en ce qui concerne les rapports italo-allemands.

Les signataires de la Triple-Alliance se sont-ils garanti l'intégrité de leurs possessions territoriales en Europe? Au dire de Crispi, l'affirmative doit être adoptée [1].

Il est généralement admis que le traité de 1882, lors de son premier renouvellement en 1887, a été l'objet d'amendements dans un sens favorable à l'Italie. Mais sur

1. Un des documents les plus affirmatifs qu'on ait sur la Triple-Alliance est le télégramme suivant adressé de Naples par Crispi, au début du mois de juillet 1896, à la *Tribuna* et à la *Riforma :*

« La Triple-Alliance est un traité dont le but définitif n'est pas agressif et par lequel les trois puissances se garantissent réciproquement le *statu quo* territorial. Je n'y ai contribué en aucune manière pendant le temps que j'étais au gouvernement. Je n'ai même pas eu l'occasion de renouveler le traité qui, conclu par Mancini en 1882, renouvelé par M. de Robilant en 1887, seulement pour cinq ans, a été renouvelé ensuite pour une période de douze ans par le marquis di Rudini. »

l'étendue et la nature de ces modifications, on est réduit aux hypothèses.

Il est également admis que les instruments diplomatiques qui constatent la Triple-Alliance sont assez nombreux. Il y a vraisemblablement, d'abord, le traité d'adhésion de l'Italie à l'alliance austro-allemande ; des lettres échangées entre les souverains et par lesquelles ceux-ci engagent leur parole royale ; des conventions militaires réglant, non la force militaire de chacun des alliés, mais les modalités d'une coopération éventuelle ; peut-être des accords financiers (mais ceci est moins probable).

Voici maintenant les dates des renouvellements successifs de la Triple-Alliance, la dernière date étant seule officielle : 1°, 19-20 février 1887 (durée : 5 ans) ; 2°, juin 1891 (renouvellement anticipé ; durée 12 ans, chacun des contractants ayant la faculté de rompre le pacte au bout de 6 ans) ; 3°, juin 1897 (renouvellement automatique : durée 6 ans) ; 4°, 28 juin 1902 (signé à Berlin ; durée probable : 6 ou 12 ans) ; 5°, 6 décembre 1912 (renouvellement anticipé ; date officielle ; durée vraisemblable : 6 ou 12 ans).

Deux observations importantes pour compléter ce schéma :

S'il est exact que l'adhésion de l'Italie à l'alliance austro-allemande ait seule constitué la Triple-Alliance, et s'il est vrai que ce pacte soit, par essence, un pacte de garantie territoriale, le premier et le plus important mobile qui aurait ainsi amené l'Italie à engager sa signature aurait donc été la recherche d'une assurance allemande contre une revendication autrichienne et contre une politique française trop active dans la Méditerranée.

Il semble en outre également que les traités tripliciens comportent des stipulations relatives à l'Orient. Supposition naturelle, les contractants ayant eu certainement au moins pour objectif accessoire de préciser leur interprétation respective du traité de Berlin du 13 juillet 1878.

Ainsi l'on est amené à penser qu'il est intervenu, à la signature et aux divers renouvellements des traités tripliciens, ou même entre ces diverses dates, des stipulations ou des arrangements additionnels relatifs au Sandjak de Novi-Bazar, à la Macédoine, à la Bosnie-Herzégovine...

Sur le contenu de ces stipulations ou arrangements on est réduit encore, ou aux hypothèses, ou à rechercher dans les principes directeurs de la politique générale de chacun des contractants, des éléments d'information qui ne sauraient conduire à aucune incertitude.

Mais, au témoignage de Bismarck, le pacte triplicien proprement dit ne comportait aucune stipulation relative à la Méditerranée, où la politique italienne conservait sa liberté d'action. Il est vraisemblable aussi que cette même liberté existait pour l'interprétation des clauses de la Triple-Alliance intéressant spécialement l'Italie et l'Autriche-Hongrie.

L'Italie a donc pu conclure, d'abord avec chacune des autres puissances tripliciennes prise séparément, puis avec d'autres puissances non tripliciennes, des accords particuliers qui, tout en demeurant juridiquement étrangers à la Triple-Alliance, avaient néanmoins sur elle des répercussions plus ou moins profondes. Ces derniers accords ont reçu un nom pittoresque ; on les a appelés « les tours de valse de l'Italie ».

Ces accords particuliers de l'Italie sont nombreux ; les uns sont publics et connus ; pour les autres, tenus secrets, on ne peut en reconstituer qu'approximativement et par hypothèse le contenu et la portée.

a) **Accords italo-allemands.** — Au nombre de ces accords, il importe de ne pas oublier les traités de commerce qui ont joué parfois, au moment de la rupture douanière avec la France par exemple, un rôle important.

Mais y a-t-il eu des accords particuliers de nature politique entre l'Allemagne et l'Italie ?

Dans certains milieux diplomatiques on le nie. Dans d'autres on l'affirme, sans qu'il puisse être produit, à l'appui de la négation comme de l'affirmation, aucune preuve ou document.

Parmi les hypothèses les plus curieuses qui ont été émises, on peut citer celle d'un accord italo-allemand, qui aurait été conclu en 1887, et dont la Méditerranée, peut-être même le Maroc, auraient fait l'objet. L'Allemagne se serait engagée à soutenir l'Italie au cas où la politique française prendrait certaines directions contraires aux intérêts italiens et susceptibles de rompre l'équilibre dans la Méditerranée ; mais l'Italie n'aurait pris, par contre, aucun engagement réciproque à ce sujet envers l'Allemagne. Cette stipulation, si elle est réelle, rapprochée des accords avec l'Angleterre, dont nous allons parler, expliquerait le mot de Robilant, lorsqu'il quitta le pouvoir : « *Lascio l'Italia in una botte di ferro !* » Je laisse l'Italie dans un tonneau de fer !

b) **Accords austro-italiens.** — Outre les accords contenus vraisemblablement, comme on l'a vu plus haut, dans les traités tripliciens, la péninsule des Balkans a fait l'objet, entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, de divers arrangements à deux.

Le double principe général posé par ces accords serait le suivant : les deux contractants s'engagent à respecter le *statu quo* territorial dans les Balkans, et, au cas où ce *statu quo* serait modifié, à se concerter sur l'attitude à adopter.

L'application la plus importante de ce principe aurait été faite dans le traité relatif à l'Albanie signé le 6 novembre 1897, par Goluchowski pour l'Autriche-Hongrie et Visconti-Venosta et di Rudini pour l'Italie. Les stipulations essentielles de ce traité pourraient se résumer ainsi :

1° Les deux parties contractantes déclarent respectivement leur désintéressement territorial en Albanie ; 2° Elles se déclarent en faveur du *statu quo*, c'est-à-dire de la souveraineté ottomane ; 3° Elles se garantissent respectivement, au cas où une modification serait apportée à ce *statu quo*, l'autonomie ou l'indépendance de l'Albanie, qui ne devrait pas tomber sous la souveraineté d'une tierce puissance.

Cet accord assurait un certain équilibre dans l'Adriatique.

c) **Accords anglo-italiens.** — On a vu plus haut l'hypothèse d'un accord italo-allemand séparé relatif à la Méditerranée. Que cette hypothèse réponde ou non à une réalité, l'intérêt de l'Italie à « réserver son avenir » dans la Méditerranée, c'est-à-dire à maintenir le *statu quo* jusqu'au jour où elle serait assez forte pour s'assurer les avantages qu'elle estimait devoir lui être dus, cet intérêt était trop puissant pour ne pas l'amener à rechercher et à nouer une entente avec l'Angleterre, au moins aussi intéressée dans cette question, en raison des affaires d'Égypte et de sa préoccupation d'assurer la liberté de la route des Indes.

L'accord fut en effet conclu en 1887, à peu près à la même date que celle du premier renouvellement de la Triple-Alliance. Il ne s'agit vraisemblablement pas ici d'un traité proprement dit, mais d'une entente diplomatique. Son contenu a été résumé par M. di Rudini, au Parlement italien, le 29 juin 1891 : « L'Italie et l'Angleterre se proposent de maintenir la paix et le *statu quo* ».

Cette entente est devenue une des grandes assises de la politique italienne. Elle a donné naissance à plusieurs accords spéciaux, notamment aux accords relatifs à Aden et à la mer Rouge, occupées par l'Italie, à la ligne Adalia-Bourdour en Asie-Mineure, etc.

d) **Accords franco-italiens.** — Les rapports entre la France et l'Italie, troublés et souvent tendus à la suite des affaires de Tunisie, s'améliorèrent à partir de 1896. Le 28 novembre 1896, en effet, une convention de commerce et de navigation intervint entre les deux pays au sujet de la Tunisie. Des accords commerciaux améliorèrent ensuite le régime des échanges entre les deux métropoles.

Mais l'instrument diplomatique le plus important qui ait été signé par la France et l'Italie est relatif au Maroc et à la Libye. Négocié au début de l'année 1902, les dispositions en étaient arrêtées au cours de l'été; les signatures officielles furent échangées à la fin de l'année. La France laissait à l'Italie les mains libres en Libye. L'Italie prenait le même engagement envers la France en ce qui concernait le Maroc. Chacun des contractants a strictement observé sa parole et occupe, sous des modes divers, les deux pays visés par le traité.

e) **Accords italo-russes.** — L'origine des accords italo-russes remonte aux négociations poursuivies à Milan, en novembre 1891, entre M. de Giers, ministre des Affaires étrangères de Russie et M. di Rudini. Une entente suivit, dont l'Orient faisait l'objet, et dans laquelle, probablement, la Russie qui venait de conclure un accord diplomatique avec la France, s'engageait à intervenir amicalement auprès de cette puissance dans certaines hypothèses.

La crise orientale de 1908-1909 amena un nouveau rapprochement italo-russe, et au cours de conversations diplomatiques, notamment lors du voyage de l'empereur Nicolas II à Racconiggi, à l'automne de 1909, il a été sans doute pris, de part et d'autre, certains engagements. Mais il n'a été rien publié d'officiel à ce sujet, et toutes les hypothèses qu'on peut se permettre se ramènent à cette

formule : il est possible que la Russie et l'Italie soient aujourd'hui d'accord en principe sur l'étendue de leurs droits respectifs sur la Méditerranée orientale, en Asie mineure, ainsi que, peut-être depuis quelque temps, sur le règlement de la question de Constantinople. Mais, il faut le répéter, ce ne sont là que des hypothèses.

III

LA TRIPLE ENTENTE

Qu'est-ce que la Triple-Entente, ou simplement, comme on dit depuis un certain temps, l'Entente ? Comment s'est-elle formée ? A quelles nécessités politiques s'est-elle proposée de répondre ? Comment s'est-elle affirmée au point d'assurer, dès les premiers jours du mois d'août 1914, la coopération militaire de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie contre les deux puissances germaniques de l'Europe centrale, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ?

Si l'on veut bien se rappeler les circonstances qui ont donné naissance, après la dissolution du *Dreikaiserbund*, à la mésintelligence germano-russe[1], on saisira aisément pourquoi les réponses à ces diverses questions doivent être fournies dans un ordre chronologique. N'était-il pas naturel en effet, que la Russie, se détachant de l'Allemagne, fût attirée d'abord vers la France ? Et pour qu'un rapprochement devînt ensuite possible entre la Grande-Bretagne et la Russie, ne fallait-il pas d'abord que la France scellât, par un règlement définitif, sa réconciliation avec son ancienne rivale sur le domaine de l'expansion coloniale ?

Tracer, même sommairement, l'histoire de la Triple-Entente cela revient donc, en somme, à expliquer chronologiquement ces trois grands faits de la période con-

1. Voir plus haut, p. 223.

temporaine : l'alliance franco-russe, l'entente cordiale franco-anglaise, l'entente anglo-russe.

A. — *L'alliance franco-russe.*

L'idée première d'où est sortie l'alliance franco-russe : créer un groupement capable de faire contre-poids aux puissances de l'Europe centrale, afin d'amener un *état d'équilibre* et d'assurer ainsi une paix digne et honorable pour toutes les nations vivant sur le vieux continent, cette idée est très ancienne et peut être même attribuée à Pierre le Grand.

Pour des raisons diverses et successives, les guerres de la Révolution et de l'Empire d'abord, la question d'Orient ensuite, certaines considérations d'ordre monarchique enfin, la réalisation n'en apparut comme possible que vers 1886, au moment où la Bulgarie occupa la Roumélie orientale. C'est à M. de Freycinet, alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, que revient l'honneur d'avoir préparé dès cette époque les voies à un rapprochement entre les deux grandes nations *latérales* de l'Europe.

Les premiers pourparlers mirent d'ailleurs un très long temps à aboutir. La Russie, avant de prendre quelque engagement que ce fût avec la France, devait se dégager des liens politiques qui l'attachaient à l'Allemagne. C'est ce qui se produisit, vraisemblablement en 1890, lorsque survint l'échéance probable du fameux traité dit de contre-assurance russe, signé en 1884 par Bismarck. Ce traité ne fut pas renouvelé, et la tension diplomatique s'accentuant entre l'Allemagne et la Russie d'une part, et, d'autre part entre la France et l'Allemagne, M. Alexandre Ribot, alors ministre des Affaires étrangères, et M. de Freycinet, devenu ministre de la Guerre, donnèrent, d'accord avec l'empereur Alexandre III et son gouverne-

ment, une nouvelle impulsion aux négociations antérieures.

Le 27 août 1891. — ainsi que M. de Freycinet l'a raconté dans ses *Souvenirs* — M. Ribot et M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, signaient une *déclaration* par laquelle la France et la Russie s'engageaient à se concerter chaque fois que le maintien de la paix et l'équilibre européen seraient menacés. La portée et les conditions de cette entente ont été expliquées par M. Ribot à la séance du Sénat du 6 avril 1911.

Un an après, au mois d'août 1892, sur l'initiative de M. de Freycinet, et avec la collaboration technique des généraux de Boisdeffre et Obroutchef, cette entente diplomatique était complétée par une *convention*, conclue entre les départements ministériels compétents des deux pays, et destinée à assurer une entente militaire se proposant le même but.

Au printemps de 1894 et vraisemblablement au mois de mars, les deux conventions diplomatique et militaire étaient rendues parfaites par la conclusion d'un véritable *traité d'alliance*, portant les signatures de M. Casimir Périer, ministre des Affaires étrangères, pour la France, et de M. de Giers, son collègue russe. Les deux puissances contractantes étaient désormais tenues de se porter réciproquement secours au cas où elles seraient attaquées. Le texte du traité désigne sans doute nommément la puissance dont l'agression était prévue. Mais, précisément pour cette raison, aussi bien que pour des motifs de haute convenance, ce texte et celui des deux conventions qui l'avaient précédé, n'ont jamais été publiés.

Le pacte franco-russe, que les gouvernements intéressés avaient seulement laissé tout d'abord soupçonner, fut *proclamé* le 23 août 1897, à bord du *Pothuau*, dans deux toasts portés respectivement par l'empereur Nicolas II et par M. Félix Faure, Président de la République française.

Depuis cette époque, l'alliance franco-russe ou *Duplice* est toujours allée s'affermissant.

En Allemagne, elle a d'abord été accueillie dans un sentiment où un scepticisme, trop systématique pour être sincère, se mêlait à une grave appréhension. Lorsqu'au mois d'août 1898, l'empereur Nicolas II proposa la réunion d'une conférence destinée à étudier la grave question de la limitation des armements, la presse allemande, comme si elle obéissait à une inspiration unique, présenta l'initiative du Tsar sous un jour faux et injurieux pour la France. « Voyez, semblait-elle dire, l'attitude du souverain russe : en dépit du traité d'alliance autour duquel on fait tant de bruit chez nos voisins de l'ouest, la proposition de Nicolas II revient à imposer aux Français une nouvelle et irrévocable acceptation, dans toutes ses conséquences, de leur défaite de 1870. Que signifie, en effet, cette proposition de fixer la proportion des armements entre les nations européennes, si elle ne tend pas à consacrer le *statu quo* territorial créé par le traité de Francfort qui a enlevé l'Alsace-Lorraine à la France ? »

Cette interprétation de la pensée du Tsar était tout à fait erronée et injuste. Par cela même qu'il était strictement défensif, le traité d'alliance excluait, cela va sans dire, toute idée que la France aurait pu attendre un secours quelconque de la Russie, au cas où elle aurait entrepris une guerre de revanche contre l'Allemagne. Mais, parce que dans la généreuse pensée de soulager les nations du fardeau que faisaient peser sur elles des armements croissant chaque année, l'empereur de Russie proposait une limitation volontaire de ces armements, était-ce une raison pour que la France, si jamais l'Allemagne se livrait sur elle à une agression qui précisément *fît jouer* l'alliance russe, renonçât à l'avance à tirer de cette lutte réouverte contre son gré, toutes les conséquences qu'elle était en droit d'espérer ? Le caractère du

Tsar, sa loyauté protestent contre une telle interprétation.

Depuis 1898, l'alliance franco-russe a été *pratiquée* en maintes circonstances graves, et notamment pendant les crises marocaines de 1905 et 1911 et pendant les crises orientales de 1908, 1909 et 1913; à ces différentes époques, d'ailleurs, l'alliance franco-russe s'était fortifiée de l'entente franco-anglaise, puis de l'entente anglo-russe, dont nous allons parler.

B. — *L'entente franco-anglaise.*

Colonisatrices toutes les deux depuis la découverte de l'Amérique et les explorations en Afrique et en Asie, il était inévitable que l'Angleterre et la France aient vu leurs rapports profondément affectés par cette rivalité. Des guerres au XVIII^e^ et au commencement du XIX^e^ siècles, des périodes de tension répétées au cours des cinquante dernières années, tel fut le résultat de cette situation. L'occupation de l'Egypte et de la vallée du Nil par l'Angleterre en marque le point culminant.

Mais au fur et à mesure que les explorations et les prises de possession diminuaient dans le monde la superficie des *terres libres*, les sujets à controverses et à litiges se réduisaient en même temps en étendue. Sauf pour la vallée du Nil, il n'y avait plus entre les deux pays que des contestations de moins en moins graves sur des questions de délimitation.

Ainsi, dès 1890, une convention réglait entre les deux pays la question du Niger. En 1898, l'incident de Fachoda se résolvait en une acceptation par le gouvernement français de la thèse anglaise suivant laquelle la vallée du Nil se trouvait dans la zone politique de l'Egypte. Cette solution, acceptée sans arrière-pensée par la France, a été, comme le remarque très justement le prince B. de Bülow dans son livre sur *La politique allemande*, le véritable

point de départ de la réconciliation entre les deux pays. Quelques mois après, au printemps de 1899, un accord délimitait leurs sphères respectives d'influence au Soudan central.

La guerre du Transvaal empêcha pendant quelques années cette convention de porter ses fruits naturels. Mais au début du règne d'Edouard VII, et lors du voyage du président Loubet à Londres en 1903, des conversations très précises s'engagèrent entre lord Lansdowne et M. Delcassé. Les négociations, poursuivies pendant plusieurs mois, aboutirent, le 8 avril 1904, à la conclusion d'un ensemble d'*arrangements* qui supprimait définitivement les plus graves causes d'opposition entre les deux pays :

La France acceptait le fait accompli de l'occupation anglaise en Egypte et s'engageait à ne pas faire obstacle aux réformes que l'Angleterre jugerait opportun de proposer au gouvernement khédivial. De son côté l'Angleterre prenait un engagement analogue vis-à-vis de la France en ce qui concerne le Maroc. Seulement, *pour assurer la liberté des grandes voies de communication maritimes*, préoccupation qui a toujours dominé sa politique, elle obtenait, au centre d'une zone réservée à l'Espagne, l'internationalisation de la ville de Tanger, sur le détroit de Gibraltar.

D'autres conventions réglaient dans des conditions également avantageuses pour les contractants d'anciennes questions litigieuses relatives à Terre-Neuve, aux Nouvelles-Hébrides, etc.

De la signature de ces arrangements date ce qu'on a appelé l'*Entente cordiale*. Depuis lors, en effet, non seulement tous les engagements stipulés ont été loyalement observés par les deux diplomaties, mais encore la réconciliation a été chaque jour plus complète entre les deux peuples.

En 1905 et 1911, l'intervention menaçante de l'Allemagne au Maroc trouva l'Angleterre aux côtés de la France.

A la Conférence d'Algésiras, aussi bien qu'après l'envoi d'un croiseur dans les eaux d'Agadir, le gouvernement britannique appuya vigoureusement la légitime prétention de la France à faire reconnaître ses *intérêts spéciaux* dans l'empire chrétien.

La crise de 1911 amena même les deux gouvernements à resserrer encore les liens qui les unissaient. D'alliance proprement dite, il ne pouvait être question. Elle eût été contraire à l'esprit de la constitution aussi bien qu'à l'opinion publique anglaises.

Mais le danger d'une *menace allemande*, plus prompte chaque jour à se dresser pour tirer des avantages matériels de l'étalage de la *force allemande*, avait fait apparaître la nécessité d'envisager une conflagration qui aurait contraint les deux pays à défendre en même temps leurs patrimoines respectifs.

Il fut donc convenu qu'un accord *conditionnel* serait conclu, en vertu duquel certaines mesures seraient prévues pour l'hypothèse d'une agression.

D'où les lettres échangées le 22 novembre 1912 et dont voici le texte :

FOREING OFFICE

Londres, 22 novembre 1912.

Mon cher Ambassadeur,

A différentes reprises, au cours des dernières années, les états-majors militaires et navals de la France et de la Grande-Bretagne ont échangé leurs vues. Il a toujours été entendu que ces échanges de vues ne portent pas atteinte à la liberté de l'un et de l'autre gouvernement de décider à n'importe quel moment, dans l'avenir, s'il doit ou non soutenir l'autre avec ses forces armées.

Nous avons admis que des échanges de vues entre techniciens ne constituaient pas et ne doivent pas être regardés comme constituant un engagement qui obligerait l'un ou l'autre gouvernement à intervenir dans une éventualité qui ne s'est pas présentée et qui peut ne jamais naître.

Par exemple la répartition actuelle des flottes française et anglaise ne repose pas sur un engagement de collaborer en cas de guerre.

Vous avez cependant fait remarquer que si l'un ou l'autre gouvernement avait de graves raisons de redouter une attaque de la part d'une tierce puissance sans aucune provocation, il pourrait être essentiel de savoir si, dans cette circonstance, il pourrait compter sur l'assistance militaire de l'autre puissance.

J'accepte que si l'un ou l'autre gouvernement a de graves raisons de craindre une attaque sans provocation de la part d'une tierce puissance ou tout autre événement menaçant pour la paix générale, ce gouvernement devrait examiner immédiatement avec l'autre s'ils ne doivent pas agir tous deux ensemble pour empêcher l'agression et maintenir la paix, et dans ce cas rechercher les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun.

Si ces mesures comportaient une action militaire, les plans des états-majors généraux seraient aussitôt pris en considération et les deux gouvernements décideraient alors la suite qu'il conviendrait de leur donner.

Signé : Edward Grey.

A cette lettre du secrétaire d'État anglais, l'ambassadeur de France à Londres répondit :

Londres, le 23 novembre 1912.

Cher Sir Edward,

Par votre lettre en date d'hier, 22 novembre, vous m'avez rappelé que, dans ces dernières années, les autorités militaires et navales de la France et de la Grande-Bretagne s'étaient consultées de temps en temps ; qu'il avait toujours été entendu que ces consultations ne restreignaient pas la liberté pour chaque gouvernement de décider, dans l'avenir, s'ils se prêteraient l'un l'autre le concours de leurs forces armées ; que de part et d'autre ces consultations entre spécialistes n'étaient et ne devaient pas être considérées comme des engagements obligeant nos gouvernements à agir dans certains cas ; que cependant, je vous avais fait observer que si l'un ou l'autre des deux gouvernements avait de graves raisons d'appréhender une attaque non provoquée de la part d'une tierce puissance, il deviendrait essentiel de savoir s'il pourrait compter sur l'assistance armée de l'autre.

Votre lettre répond à cette observation et je suis autorisé à vous déclarer que dans le cas où l'un de nos deux gouvernements aurait

un motif grave d'appréhender soit l'agression d'une tierce puissance, soit quelque événement menaçant pour la paix générale, ce gouvernement examinerait immédiatement avec l'autre si les deux gouvernements doivent agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix.

Dans ce cas, les deux gouvernements délibèreraient sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun.

Si ces mesures comportaient une action, les deux gouvernements prendraient aussitôt en considération les plans de leurs états-majors et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans.

Signé : Paul CAMBON.

C'est en vertu de cet accord que le gouvernement britannique, ayant jugé comme un *casus belli* la violation de la neutralité belge par l'Allemagne, déclara la guerre à cette puissance, et devint effectivement l'alliée de la France.

C. — *L'entente anglo-russe.*

On a quelque peine, aujourd'hui que les armées anglaises et russes combattent un ennemi commun, à se représenter ce que fut naguère encore la rivalité anglo-russe. Une expression populaire, qui caractérisait parfaitement cette rivalité, est cependant restée dans toutes les mémoires. Lorsqu'on parlait il y a vingt ans de l'éventualité d'une lutte entre la grande puissance navale et la grande puissance continentale, on attendait, disait-on, « le duel de l'éléphant et de la baleine », ou encore de « l'ours et de la baleine ».

La rivalité anglo-russe était née de la politique d'expansion suivie par les deux nations sur le continent asiatique. Leur activité respective s'exerçait et se rencontrait, au point de vue commercial, en Chine. Politiquement, l'une pour couvrir l'empire des Indes, l'autre pour s'assurer l'Asie centrale et s'ouvrir un débouché vers l'Océan Indien, elles se heurtaient au Thibet, en Afghanistan, en Perse.

La réconciliation anglo-française de 1904 d'abord, la fin de la guerre russo-japonaise ensuite, contribuèrent à rapprocher peu à peu la Russie et l'Angleterre. Des pourparlers s'engagèrent. Ils aboutirent, le 31 août 1907, à une série d'arrangements qui supprimèrent les points de friction les plus importants existant entre les deux pays.

Un premier arrangement visait la Perse, qui était divisée en trois zones. Au nord, une zone était réservée à l'influence russe. Dans cette zone, l'Angleterre s'engageait « à ne pas rechercher pour elle-même et à ne pas appuyer en faveur de sujets britanniques, aussi bien qu'en faveur de sujets de puissances tierces, de concessions quelconques de nature politique ou commerciale, telles que les concessions de chemins de fer, de banques, etc... et à ne pas s'opposer, directement ou indirectement, à des demandes de pareilles concessions soutenues par le gouvernement russe ». La Russie prenait un engagement identique pour une zone méridionale attribuée à l'influence britannique. Entre ces deux zones, une troisième zone se trouvait en quelque sorte neutralisée : les deux contractants s'engageaient à ne pas s'opposer, sans un concert préalable, à ce que des concessions politiques ou économiques y fussent attribuées à des sujets russes ou britanniques. Certaines clauses réglant des questions d'ordre financier complétaient ces stipulations.

Un deuxième arrangement visait l'Afghanistan : Russie et Grande-Bretagne s'engageaient à ne pas en modifier le statut politique.

Le troisième et dernier arrangement réglait la question du Thibet. Les deux parties contractantes reconnaissaient les droits suzerains de la Chine sur le Thibet, dont elles s'engageaient à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale. Elles s'engageaient également « à n'y rechercher ou obtenir, ni pour leur propre compte, ni en faveur de

leurs sujets, aucune concession de chemins de fer, routes, télégraphes et mines ».

Cet arrangement était complété par trois annexes, l'une visant l'occupation de la vallée de Chambi par l'Angleterre ; la seconde portant engagement de la part de l'Angleterre de ne pas envoyer de mission scientifique au Thibet pendant trois ans, sans accord préalable avec la Russie ; et la troisième constatant un engagement semblable de la part de la Russie.

Depuis la signature des accords de 1907, la confiance n'a cessé de régner dans les rapports anglo-russes, et la France, alliée de l'une et amie de l'autre, a servi de lien entre les deux anciennes rivales, réconciliées à leur tour. La Triple-Entente est née et a donné, au cours des crises diplomatiques les plus graves, notamment de celles survenues en Orient, les preuves les plus manifestes de l'efficacité de son action et de son attachement à la paix. L'agression austro-allemande l'a naturellement changée en alliance. La déclaration de Londres du 4 septembre 1914 a scellé cette alliance : la Grande-Bretagne, la France et la Russie ont pris le solennel engagement de ne pas conclure avec l'ennemi de paix séparée. Le sang qu'elles versent en commun pour la cause de la liberté et du droit des nations garantit que leur amitié réciproque survivra aux terribles événements qui les ont si intimement rapprochées.

IV

L'ALLIANCE ANGLO-JAPONAISE

Le 16 août 1914, d'ordre de son gouvernement, le chargé d'affaires du Japon à Berlin remettait à l'Office extérieur allemand l'ultimatum suivant :

Le Gouvernement impérial japonais estime qu'il est, dans les circonstances actuelles, d'une nécessité urgente de prendre des mesures pour supprimer, en Extrême-Orient, toutes les causes qui peuvent troubler la paix et pour sauvegarder l'intérêt général qui fut envisagé par le traité d'alliance conclu entre le Japon et la Grande-Bretagne, en vue d'assurer dans l'Asie orientale une paix solide et durable, dont l'établissement est le but même dudit accord.

Il considère donc comme un devoir de conscience de donner au Gouvernement impérial allemand le conseil d'exécuter les deux propositions suivantes :

1° Retirer sans retard des eaux japonaises et chinoises les vaisseaux de guerre allemands et bâtiments armés de toute espèce et de désarmer immédiatement ceux qui ne peuvent pas être retirés;

2° Livrer, jusqu'au 15 septembre 1914 au plus tard sans conditions et sans indemnité, aux autorités impériales japonaises l'ensemble du territoire affermé de Kiao-Tchéou, en vue d'une restitution éventuelle de ce territoire à la Chine.

Le Gouvernement impérial japonais annonce en même temps que, si jusqu'au 23 août 1914 à midi, il n'a pas reçu du Gouvernement Impérial Allemand une réponse qui signifie l'acceptation sans condition des conseils ci-dessus à lui donnés par le Gouvernement Impérial Japonais, il se verra dans l'obligation de prendre telles mesures que la situation lui imposera comme nécessaires.

Cet ultimatum était en même temps communiqué à l'ambassadeur d'Allemagne à Tokio.

Le 23 août, l'Office extérieur allemand faisait au chargé d'affaires du Japon à Berlin la déclaration verbale suivante :

Le Gouvernement allemand n'a aucune réponse à donner aux

exigences du Japon. Il se voit donc dans l'obligation de rappeler son ambassadeur à Tokio et de remettre ses passeports au chargé d'affaires japonais à Berlin.

La guerre européenne s'étendait donc à l'Extrême-Orient. Le 7 novembre, Tsing-Tao, forteresse de Kiao-Tchéou, capitulait. La base de la politique d'expansion allemande en Chine était ruinée à jamais. La flotte japonaise assurait en outre la sécurité des mers de Chine et du Pacifique.

Cette entrée en scène du Japon a suscité d'innombrables commentaires. Elle était cependant toute naturelle.

L'alliance anglo-japonaise, qui en était la raison d'être, datait en effet de plus de douze ans et s'expliquait par la nécessité dans laquelle s'étaient trouvées, à cette époque, les deux puissances contractantes, de garantir à leurs immenses intérêts en Asie une mutuelle protection.

Le premier traité d'alliance fut conclu le 30 janvier 1902. Il fut renouvelé le 12 août 1905. C'est ce dernier texte qui se trouve encore en vigueur. En voici les passages essentiels :

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Japon, désireux de remplacer l'accord conclu entre eux, le 30 janvier 1902, par de nouvelles stipulations, ont accepté, d'un commun accord, les articles suivants, qui ont pour but :

a) Le raffermissement (*consolidation*) et le maintien de la paix générale dans les régions de l'Asie orientale et des Indes ;

b) Le maintien des intérêts communs de toutes les puissances en Chine, en assurant l'indépendance et l'intégrité de l'empire chinois et le principe de l'égalité (*equal opportunities*) pour le commerce et pour l'industrie de toutes les nations en Chine ;

c) Le maintien des droits territoriaux des hautes parties contractantes dans les régions de l'Asie orientale et des Indes, et la défense de leurs intérêts spéciaux dans lesdites régions.

Article premier. — Il est convenu que, toutes les fois que la Grande-Bretagne ou le Japon croiront voir les intérêts plus haut cités en danger, les deux gouvernements s'en feront part en toute franchise et étudieront, d'un commun accord, les mesures à prendre pour sauvegarder lesdits intérêts.

Art. 2. — Si, par suite d'une attaque ou d'une agression quel-

conque d'une ou plusieurs puissances quelconques, une des hautes parties contractantes se trouvait en état de guerre pour la défense de ses intérêts territoriaux ou d'un des intérêts spéciaux mentionnés dans le préambule ci-dessus, l'autre partie contractante se portera immédiatement au secours de son alliée au titre de belligérante, et ne signera la paix que d'un commun accord avec elle.

Art. 3. — Le Japon ayant en Corée des intérêts prépondérants aux points de vue politique, militaire et économique, la Grande-Bretagne lui reconnaît le droit de prendre telles dispositions de contrôle, de protection ou de direction qu'il jugera convenable de prendre pour sauvegarder ses intérêts dans la mesure où lesdites dispositions ne seront pas contraires au principe des facilités égales pour le commerce et l'industrie de toutes les nations.

Art. 4. — La Grande-Bretagne ayant des intérêts tout particuliers sur toute la frontière des Indes, le Japon lui reconnaît le droit de prendre dans les environs de cette frontière telles mesures qu'elle jugera nécessaires pour la protection de ses possessions dans l'Inde.

Art. 5. — Ni l'une ni l'autre des hautes parties contractantes ne conclura, sans consulter l'autre partie contractante, avec une autre puissance quelconque, des arrangements indépendants préjudiciables aux buts qu'expose le préambule de cet accord.

Art. 7. — Les conditions auxquelles l'une des deux puissances devra accorder à l'autre des secours militaires dans les circonstances auxquelles il est fait allusion dans cet accord, ainsi que les moyens par lesquels les secours devront être rendus disponibles, seront réglés par les autorités navales et militaires des parties contractantes, qui se consulteront de temps en temps l'une l'autre, pleinement et librement, au sujet de toutes les questions ayant un intérêt commun.

Art. 8. — Compte étant tenu des termes de l'article 6, l'accord actuel doit entrer en vigueur immédiatement après la date de la signature et demeurera en vigueur pendant une période de dix ans, à partir de cette date. Dans le cas où ni l'une ni l'autre des hautes parties contractantes n'aurait signalé, douze mois avant l'expiration desdites dix années, l'intention de le terminer, l'accord doit demeurer en vigueur jusqu'à expiration d'un an, à partir du jour où l'une ou l'autre des deux hautes parties contractantes l'aura dénoncé. Cependant, dans le cas où, au moment où la date fixée pour l'expiration sera arrivée, l'un ou l'autre des alliés sera en train de faire la guerre, l'alliance sera maintenue *ipso facto* jusqu'à conclusion de la paix.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Abd-ul-Hamid, ex-sultan de Turquie, 18, 79, 82, 216.

Aerenthal (baron d'), ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, 215, 217.

Albert Ier, roi des Belges, 76, 77, 78, 111, 168, 199, 218.

Alexandre II, empereur de Russie, 210.

Alexandre III, empereur de Russie, 108, 112.

Allizé, diplomate français, 176.

Andrassy (comte), ancien ministre austro-hongrois, 223.

Angel (Norman), publiciste, 49.

Asquith, premier ministre de Grande-Bretagne, 216.

Balfour, premier ministre de Grande-Bretagne, 214.

Bannermann (sir Henry Campbell), premier ministre de Grande-Bretagne, 215, 216.

Bark, ministre des finances russe, 102,

Barthou (Louis), président du Conseil des ministres français, 47, 53, 116.

Berchtold (comte), ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, 67, 68, 69, 131, 134, 136, 160, 168, 169, 170, 173, 174, 217, 218.

Berthelot (Philippe), diplomate français, 184, 191.

Bethmann-Hollweg (von), chancelier de l'empire allemand, 5, 22, 23, 24, 28, 30, 31, 33, 35, 74, 76, 84, 91, 93, 94, 96, 157, 196, 216.

Bilinski (de), ministre commun des Finances d'Autriche-Hongrie, 164.

Bismarck (feu le prince Otto von), ancien chancelier de l'Empire allemand, 24, 30, 31, 32, 35, 56, 61, 90, 101, 107, 132, 211, 223, 224, 225, 228, 234.

Blachtford (Robert), socialiste anglais, 13, 123.

Boisdeffre (Le Mouton de), général français, 235.

Boncour (Paul), député français, 55.

Bontoux, financier français, 135.

Boos-Waldeck (colonel), aide de camp de l'archiduc François-Ferdinand, 152.

Boudouresque (Léon), publiciste, 174.

Boué de Lapeyrère, amiral français, 38.

Bourgeois (Léon), ancien président du Conseil et ministre français, 145.

Brandt, ouvrier lorrain, 86.

Briand (Aristide), président du Conseil des ministres français, 38, 40, 41, 43, 45, 46, 47.

Broqueville (de), président du Conseil des ministres belges, 75.

Bryan, homme d'Etat américain, 52.

Bülow (Bernard, prince de), ex-

chancelier de l'Empire allemand, 15, 214, 216, 237.
Bunsen (sir Maurice de), ambassadeur britannique, 191.
Burian (comte), ministre autrichien, 173.

Cabrinovitch, ouvrier bosniaque, 152, 154, 160, 163, 183.
Caillaux (Joseph), ancien président du Conseil des ministres français, 36, 117.
Cambon (Jules), ambassadeur français, 12, 77, 78, 175, 176, 187, 188.
Cambon (Paul), ambassadeur français, 38, 39, 241.
Caprivi (général von), ancien chancelier de l'empire allemand, 212.
Carnot (Sadi), président de la République française, 212.
Carol Ier, roi de Roumanie, 147, 222.
Casimir-Périer (Jean), président de la République française, 212, 235.
Charles-François-Joseph, archiduc-héritier d'Autriche, 157.
Chéradame, publiciste, 78.
Chéron, député français, 44.
Churchill (Winston), ministre de la marine anglais, 33, 124.
Ciganovic, ou Ciganovitch (Milan), officier serbe, 180, 183.
Claas, président de la Ligue pangermaniste, 8, 9, 11.
Clemenceau (Georges), ancien président du Conseil des ministres français, 54.
Clovis, roi de France, 42.
Collinet, médecin, 113.
Comert (Pierre), publiciste, 17.
Conan Doyle (sir Arthur), 205.
Crispi, président du Conseil des ministres italien, 213, 226.
Czernin (comte), diplomate austro-hongrois, 166.

David (Fernand), ministre français, 117.
Deimling (von), général prussien, 95.
Delcassé, ambassadeur et ministre des Affaires étrangères français, 72, 213, 215, 221, 238.
Denis (Emile), universitaire français, 198.
Déroulède (Paul), patriote français, 142.
Descos, diplomate français, 177.
Disraéli, premier ministre de Grande-Bretagne, 209.
Doumergue (Gaston), président du Conseil des ministres français, 116, 145, 219, 221.
Dupont (colonel), 113.
Durkheim (Emile), universitaire français, 198.

Edouard VII, roi d'Angleterre, 214, 238.
Enver pacha, ministre de la Guerre ottoman, 103.
Erzberger, député au Reichstag allemand, 8.
Essad pacha, chef albanais, 137, 219.
Estournelles de Constant (d'), sénateur français, 51, 52.
Etienne (Eugène), ministre de la Guerre français, 47, 113.

Falkenhayn, ministre de la Guerre prussien, 100.
Fallières (Armand), président de la République française, 36, 39, 40, 215.
Faure (Félix), président de la République française, 212, 213, 235.
Ferdinand Ier (de Saxe-Cobourg), roi de Bulgarie, 210.
Ferry (feu Jules), ancien président du Conseil français, 40.
Forstner (von), lieutenant prussien, 86, 87, 92, 96.

François-Ferdinand, archiduc héritier d'Autriche, 130, 131, 132, 139, 140, 141, 143, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 165, 183, 219.
François-Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie, 59, 131, 132, 152, 156, 160, 162, 164, 165, 168, 169, 170, 196, 219, 220.
Franck, député au Reichstag allemand, 96.
Frédéric III, empereur allemand, 210, 211.
Frédéric (Victoria), impératrice d'Allemagne, 211.
Freycinet (Charles de), ancien président du Conseil des ministres français, 234, 235.

Gauvain (Auguste), publiciste, 174.
Georges Ier, roi des Hellènes, 217.
Georges V, roi d'Angleterre, 156, 190, 220.
Giers (Nicolas de), ministre des Affaires étrangères de Russie, 212, 231, 235.
Giesl, diplomate austro-hongrois, 177, 190.
Giolitti, président et ex-président du Conseil d'Italie, 4, 62, 63, 138.
Gladstone, premier ministre de Grande-Bretagne, 209, 212.
Goltz (général von der), 80.
Goluchowski (comte), ancien ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, 213, 215, 229.
Goremykine, président du Conseil des ministres russes, 102, 103, 106, 218.
Goschen (sir Edward), ambassadeur britannique, 196, 197.
Grabez (Trifko), 183.
Grandi, général italien, ministre de la Guerre, 138.
Graziani, général français, 113.
Grbic (Rudivoj), douanier serbe, 183.
Grey (sir Edward), ministre des Affaires étrangères britannique, 39, 128, 186, 187, 188, 192, 193, 215, 220, 240.
Guillaume Ier, empereur allemand, 209, 210.
Guillaume II, empereur allemand, 11, 24, 30, 41, 53, 58, 61, 76, 77, 78, 79, 90, 110, 112, 113, 114, 115, 130, 131, 132, 138, 139, 140, 141, 143, 146, 162, 167, 172, 177, 193, 194, 195, 196, 209, 211, 212, 215, 216, 218, 219, 220, 225.
Guillaume (Frédéric), prince impérial d'Allemagne, 7, 35, 91, 93, 97.
Gustave V, roi de Suède, 147.

Haase, député au Reichstag allemand, 51.
Hammerskjœld (de), président du Conseil des ministres suédois, 147.
Harden (Witkowski, dit Maximilien), publiciste allemand, 13.
Hartmann (professeur), médecin français, 113.
Hartwig (de), diplomate russe, 171, 173, 219.
Haussmann, député au Reichstag allemand, 51.
Heeringen (von), ministre de la Guerre prussien, 16, 24, 74, 75.
Hetzendorf (général Conrad von) chef d'état-major général autrichien, 144.
Heydebrandt (von), député au Reichstag allemand, 7, 97.
Hirsch, financier, 135.
Hohenberg (comtesse Chotek, duchesse de), épouse morganatique de l'archiduc héritier François-Ferdinand, 139, 152, 153, 154, 166, 219.
Hohenlohe (Clovis, prince de),

ancien chancelier de l'Empire allemand, 212, 224.
Hortense de Beauharnais, 114.
Humbert Ier, roi d'Italie, 214.

Iswolsky, ambassadeur russe, 177.

Jagow (von), ambassadeur puis secrétaire d'État allemand à l'Office extérieur, 7, 8, 18, 22, 74, 75, 91, 167, 174, 175, 176, 187, 188, 193, 217.
Jagow (von), préfet de police de Berlin, 87, 88.
Jameson (capitaine), officier sud-africain, 212.
Jaurès (Jean), député français, 48, 51, 55.
Joffre (général), chef d'état-major général français, 73.
Jonnart, ministre des Affaires étrangères français, 41, 47.
Jovanovitch, diplomate serbe, 162, 163, 173.

Kalnoky (comte), ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, 210, 213.
Kant, philosophe allemand, 200.
Keim (général), président de la Ligue militaire allemande, 100.
Kiderlen-Wæchter (von), secrétaire d'Etat allemand à l'Office extérieur, 5, 7, 8, 9, 12, 22, 122, 217.
Kleinow, publiciste, 8, 9.
Kokovtzof, président du Conseil des ministres russe, 83, 84, 102, 103, 106, 218.
Kracht (von), général prussien, 98.
Kruger, président de la République du Transvaal, 212.

Lamprecht, jurisconsulte allemand, 93.
Lansdowne (lord), ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, 214, 238.
Lasson (Adolf Lazarussohn, dit), professeur allemand, 13.
Lavaste, 113.
Lebaudy (Jacques), commerçant français, 10.
Lebrun, ministre français, 117.
Ledebour, député au Reichstag allemand, 74, 75.
Lefèvre (André), député français, 55.
Le Hérissé, député français, 55.
Lichnowsky (prince), ambassadeur allemand, 188.
Liman von Sanders, général prussien, 80, 82, 83, 84, 103, 204, 218.
Lindequist (von), secrétaire d'Etat allemand aux colonies, 5.
Lloyd George, chancelier anglais de l'Echiquier, 5, 124.
Lobanof (prince), ministre des Affaires étrangères de Russie, 213.
Loubet (Emile), président de la République française, 213, 214, 215, 238.

Macchio (baron), diplomate austro-hongrois, 163.
Machado (Bernardino), président du Conseil et ministre des affaires étrangères portugais, 126.
Magnol, 113.
Mahl, sous-préfet de Saverne, 87.
Mahomet II, sultan de Turquie, 83.
Malick, lieutenant français, 113.
Malvy, ministre français, 117.
Mancini, ancien ministre italien, 226.
Mannessmann (les frères), hommes d'affaires allemands, 9.
Manneville (de), diplomate français, 164.
Marès (Roland de), publiciste belge, 127.

MARSCHALL VON BIEBERSTEIN, ambassadeur allemand, 17, 18, 79, 80.
MARTIN (Bienvenu), ministre français, 117, 176, 184, 185, 191.
MARTIN, général français, 113.
MARTINO (di), diplomate italien, 2.
MASSOT, famille française, 113.
MENIER (Gaston), sénateur français, 51.
MENSDORFF (comte), ambassadeur austro-hongrois, 186.
MERRY DEL VAL (cardinal), secrétaire d'Etat du Saint-Siège, 147.
MESSIMY, député et ancien ministre de la Guerre français, 55.
MÉTIN, ministre français, 117.
MOHAMED V, sultan de Turquie, 216.
MOHRENHEIM (baron de), ambassadeur russe, 235.
MOLTKE (général de), chef d'état-major général prussien, 77.
MONIS, ministre français, 117.
MORGAN (Dr), 175.
MOURAVIEF, ministre des Affaires étrangères de Russie, 214.

NABY BEY, ambassadeur ottoman, 174.
NAPOLÉON Ier, empereur des Français, 42, 71.
NICOLAS II, empereur de Russie, 57, 70, 105, 147, 156, 194, 195, 196, 212, 213, 216, 220, 231, 235, 236.
NICOLAS NICOLAÏEVITCH (grand-duc), 73.
NORDAU (Max), publiciste allemand, 47.
NOULENS, ministre français, 117.

OBROUTCHEF, général russe, 235.

PACHITCH, président du Conseil des ministres serbe, 161, 190.
PALLAVICINI (marquis), 175.
PAMS, sénateur français, 40.
PATCHOU, ministre serbe, 177.
PIBRITCHEVITCH (Milan), officier serbe, 163, 164.
PICHON (Stephen), ancien ministre des Affaires étrangères français, 40, 47.
PIERRE Ier (le Grand), empereur de Russie, 234.
PIERRE Ier, roi de Serbie, 148.
POINCARÉ (Raymond), président du Conseil, puis président de la République française, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 45, 112, 156, 167, 173, 174, 175, 177, 193, 217, 220.
POLIAKOF, capitaine russe, 109.
POPOF, fonctionnaire russe, 109.
POPOVIC, capitaine-frontière serbe, 183.
PORRO, général italien, 138.
POTIOREK, général autrichien, 151.
POTTHEF (Dr), député au Reichstag allemand, 27.
POURTALÈS (comte de), ambassadeur allemand, 195, 199.
PRINCIP (Garilo), étudiant bosniaque, 154, 160, 163, 183.
PUTNIK, généralissime serbe, 177.

RADOLIN (prince), ancien ambassadeur allemand, 114.
RAIBERTI, député français, 55.
RAYMOND, ministre français, 117.
REINACH (Joseph), député français, 55.
RENOULT (René), ministre français, 117.
REUTTER (von), colonel prussien, 86, 87, 92, 93, 95, 96, 98.
REVENTLOW (comte von), député au Reichstag allemand, 202.
RIBOT (Alexandre), ancien président du Conseil et ministre français, 145, 219, 234, 235.
RICKLIN, député au Reichstag allemand, 51, 53.
RIPLER, député au Reichstag allemand, 8.

Robilant (de), ancien ministre et diplomate italien, 226, 229.
Rodbertus, historien allemand 78.
Rodolphe, archiduc-héritier d'Autriche, 155.
Roscher, économiste, 78.
Rosebery (lord), ministre des Affaires étrangères et premier ministre de Grande-Bretagne, 212.
Rostand (Edmond), poète français, 93.
Rougé (Mme), 113.
Roy, médecin, 113.
Rudini (Di), président du Conseil des ministres italien, 213, 229, 230, 231.

Saintyves, publiciste, 175.
Salandra, président du Conseil des ministres italien, 138, 218.
Salisbury (lord), premier ministre de Grande-Bretagne, 210, 212.
San Giuliano (marquis di), ministre italien des Affaires étrangères, 22, 62, 136, 138, 218.
Sazonof, ministre des Affaires étrangères de Russie, 166, 185, 193, 195.
Schadt, lieutenant prussien, 92, 93, 96.
Schébéko, ambassadeur russe, 168, 177.
Schœn (baron von), ambassadeur allemand, 113, 114, 184, 185, 191, 198.
Schemua (général von), chef d'état-major général autrichien, 107.
Schnæbelé, 210.
Schulz, député au Reichstag allemand, 99.
Stein, publiciste, 176.
Strossmayer, évêque de Sarajevo, 148.
Sturgkh, (comte), président du Conseil des ministres autrichien, 164, 173.
Sverbeïef, ambassadeur russe, 109, 177.

Tankosic ou Tankositch (Voija), fonctionnaire serbe, 180, 183.
Tchirschsky (von), ambassadeur allemand, 18, 173, 174.
Tirpitz (amiral von), ministre de la Marine allemande, 125, 139, 141.
Tisza (comte), président du conseil des ministres hongrois, 138, 156, 164, 169, 220.

Varétchanine, général autrichien 151.
Vazeille, député français, 52.
Vesnitch (Milenko), diplomate serbe, 147.
Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, 4, 10, 218.
Victoria, reine de Grande-Bretagne, 214.
Visconti-Venosta (marquis de), ministre des Affaires étrangères d'Italie, 229.
Viviani (René), ministre, puis président du Conseil des ministres français, 117, 145, 177, 184, 198, 219, 221.
Voivenel (Dr et Mme), 113.

Warrendee, amiral anglais, 146.
Wied (Guillaume, prince de), m'bret d'Albanie, 66, 137, 138.
Winterfeldt (colonel von), attaché militaire allemand 111, 112, 113.
Wrochen (von), général prussien, 98.

York, général allemand, 24.

Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat à l'Office extérieur allemand, 120, 164.
Zita de Bourbon-Parme, archiduchesse-héritière d'Autriche, 157.

TABLE ANALYTIQUE

Pages

Table des matières. VII

Introduction. IX

CHAPITRE PREMIER. — **UN PEUPLE MÉCONTENT** . 1

Maroc et Libye, p. 1. — Le coup d'Agadir, p. 2. — La guerre italo-turque, p. 2. — Les raisons d'agir de l'Italie, p. 3. — Violentes polémiques en Allemagne, p. 5. — Attaques contre la France, p. 6. — Une manifestation du kronprinz, p. 7. — Procès de presse, p. 8. — Injures à l'Italie, p. 10. — Elections au Reichstag (janvier 1912), p. 11. — La politique de la force, p. 12. — Convoitises coloniales, p. 13. — Projet allemand de loi militaire, p. 15. — Vote du projet (10 mai 1912), p. 17. — Le baron Marschall à Londres, p. 17.

CHAPITRE II. — **POUR VAINCRE**. 19

Exécution hâtive de la loi militaire allemande, p. 19. — Les guerres balkaniques, p. 19. — Le paradoxe albanais, p. 20. — Le fantôme panslaviste, p. 21. — Le renouvellement de la Triple-Alliance (6 décembre 1912), p. 22. — Préparation d'un nouveau projet de loi militaire en Allemagne, p. 23. — Publication des grandes lignes de ce projet, p. 25. — Les dépenses et la « couverture financière », p. 26. — Le trésor de guerre, p. 26. — Mobilisation en pleine paix, p. 27. — Discours de M. de Bethmann-Hollweg au Reichstag, p. 28. — « Slaves et Germains », p. 28. — « Conflit austro-russe inévitable », p. 30. — Les rapports franco-allemands, p. 31. — « La France au second rang », p. 32. — Vote de la loi militaire allemande (30 juin 1913), p. 33. — Un aveu du kronprinz, p. 34.

CHAPITRE III. — **PARADE FRANÇAISE** 36

Le ministère Poincaré, p. 36. — L'accord franco-anglais du

22 novembre 1912, p. 38. — Election de M. Poincaré à la Présidence de la République, p. 39. — Ministère Briand, p. 40. — Le devoir français, p. 41. — Projets de loi militaires, p. 43. — Caractère défensif de ces projets, p. 44. — La question des « trois ans », p. 44. — Conseil de défense nationale à l'Elysée, p. 45. — Chute du ministère Briand, p. 46. — Ministère Barthou, 47. — La commission de l'armée vote les projets militaires, p. 48. — Conférence interparlementaire franco-allemande à Berne, p. 48. — Empressement des parlementaires français, p. 50. — Réserve allemande, p. 50. — Vote d'une résolution équivoque, p. 52. — Maintien sous les drapeaux de la classe libérable, p. 53. — Lois d'exception en Alsace-Lorraine, p. 53. — Discussion publique de la loi des « trois ans », p. 54. — Vote de la loi à la Chambre et au Sénat, p. 56.

CHAPITRE IV. — **GERMANISME EN ACTION** . . . 57

La seconde guerre balkanique, p. 57. — La paix de Bucarest, p. 57. — La renaissance de la Serbie, p. 58. — Inquiétude à Vienne, p. 60. — Projet d'agression austro-hongrois contre la Serbie (9 août 1913), p. 62. — Les armements de l'Autriche, p. 63. — Un ultimatum austro-hongrois à la Serbie (18 octobre 1913), p. 64. — Sagesse de la Serbie, p. 65. — Discours du comte Berchtold aux Délégations (19 novembre 1913), p. 67. — Les précautions de la Russie, p. 69. — L'ambassade de M. Delcassé, p. 72. — Les appréhensions de la Belgique, p. 73. — La loi militaire belge, p. 75. — Le roi Albert en Allemagne (novembre 1913), p. 76. — Evolution de Guillaume II, p. 78. — Nouvelle mission militaire allemande en Turquie, p. 78. — La Turquie sous le protectorat allemand, p. 80. — Arrivée de Liman von Sanders à Constantinople, p. 84. — Démarches de la Triple-Entente, p. 84. — Les incidents de Saverne, p. 85. — Polémiques en Allemagne, p. 87. — Lettre du préfet von Jagow, p. 87.

CHAPITRE V. — **DEUX, OU TROIS ?** 90

Les premiers jours de 1914, p. 90. — L'état d'esprit à Berlin, p. 90. — Le procès du colonel von Reutter, p. 92. — Un mot du chancelier, p. 93. — L'acquittement et l'opinion allemande, p. 95. — Elections symptomatiques, p. 97. — Manifestations pangermanistes, p. 97. — Perfectionnements de l'organisme militaire, p. 100. — Les adversaires à abattre, p. 101. — L'adversaire russe, p. 102. — La Russie et la mission Liman von Sanders, p. 103. — Les relations commerciales russo-allemandes, p. 104. — Un article de la *Gazette de Cologne*, p. 105. — Incidents de frontière et de police, p. 107. — Polémiques

russes, p. 108. — L'adversaire français, p. 109. — Guillaume II et la France, p. 110. — Le cas Winterfeldt, p. 111. — Détente passagère, p. 112. — Une allocution de M. de Schœn, p. 113. — L'impossible réconciliation, p. 114. — L'accord au sujet de l'Asie turque (15 février 1914), p. 115. — Ministère pacifique de M. Doumergue, p. 116. — Nouvelles campagnes de presse anti-françaises, p. 117. — La Légion étrangère, p. 118. — Les affaires marocaines, p. 120. — Les élections françaises et la presse allemande, p. 121. — L'énigme anglaise, p. 122. — Projets d'accords navals, p. 124. — Négociations au sujet de l'Asie turque et de l'Afrique portugaise, p. 125. — L'Allemagne et le Congo, p. 126. — L'accord au sujet de l'Angola, p. 127. — L'accord au sujet de l'Asie turque, p. 128. — La crise irlandaise, p. 129. — Les calculs de l'Allemagne, p. 129.

CHAPITRE VI. — **KONOPISCHT ET SARAJEVO** . . . 130

Guillaume II et François-Ferdinand, p. 131. — L'Autriche et l'Allemagne, p. 131. — Demande de crédits militaires aux Délégations, p. 133. — La question des chemins de fer « Orientaux », p. 134. — L'Autriche et l'Italie, p. 135. — L'Albanie et l'Epire, p. 136. — Guillaume II à Konopischt, p. 139. — Portée de l'entrevue, p. 140. — La France pacifique, p. 142. — L'escadre anglaise à Kiel, p. 146. — Suède et Russie, p. 146. — Le Concordat serbe, p. 147. — L'ordre autrichien en Bosnie-Herzégovine, p. 148. — Le drame de Sarajevo, p. 152. — Journées et soirées de bagarres, p. 154. — Modération de la presse autrichienne immédiatement après l'attentat, p. 155. — Revirement : violentes polémiques antiserbes à Vienne et à Berlin, p. 156.

CHAPITRE VII. — **LE DÉFI** 158

Gravité de la situation, p. 158. — Calme officiel, violentes polémiques, p. 160. — La Serbie dénoncée, p. 161. — Funérailles d'archiduc, p. 162. — Premiers résultats de l'instruction, p. 163. — Lettres de François-Joseph à ses ministres, p. 164. — Entretien Sazonof-Czernim, p. 166. — Départ de Guillaume II pour la mer du Nord, p. 167. — Conseil des ministres communs à Vienne (7 juillet), p. 168. — Entretien de François-Joseph et du comte Berchtold (9 juillet), p. 169. — L'Autriche décidée à la violence, p. 171. — Le gouvernement austro-hongrois se met d'accord avec l'Allemagne, p. 171. — Entrevues secrètes probables, p. 173. — M. Poincaré part pour la Russie, p. 173. — Un article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* (19 juillet), p. 175. — L'Allemagne dans la position de « garde à vous », p. 175. — L'ultimatum austro-hongrois à la Serbie, p. 177. — Une démarche de M. de Schœn, p. 184. — Efforts inutiles de la

Triple-Entente, p. 187. — Réponse de la Serbie, p. 188. — Rupture des relations diplomatiques austro-serbes, p. 189. — Proposition de sir E. Grey, p. 192. — Déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, p. 194. — Mobilisation partielle en Russie, p. 194. — Offres de l'Allemagne à l'Angleterre, p. 196. — Mobilisation générale en Autriche-Hongrie, p. 198. — La guerre européenne, p. 199.

CONCLUSION 200

Les déceptions et la mentalité de l'Allemagne, p. 200. — Impérialisme matérialiste, p. 201. — Convoitises, p. 202. — Le dilemne allemand, p. 202. — La guerre préventive contre la Russie, p. 203. — L'échec du plan allemand, p. 205.

APPENDICES 207

I. Les grandes dates de la politique européenne depuis la fondation de l'Empire allemand 209

A. De Guillaume Ier à Guillaume II, p. 209. — *B*. De l'avènement de Guillaume II à la guerre russo-japonaise, p. 211. — *C*. De la guerre russo-japonaise aux guerres balkaniques, p. 215. — *D*. Les prodromes de la guerre, p. 217. — *E*. La guerre, p. 219.

II. La Triple-Alliance. 223

A. Alliance austro-allemande, p. 223. — *B*. L'Italie et la Triple-Alliance, p. 225. — *a*) accords italo-allemands, p. 228. — *b*) accords austro-italiens, p. 229. — *c*) accords anglo-italiens, p. 230. — *d*) accords franco-italiens, p. 231. — *e*) accords russo-italiens, p. 231.

III. La Triple-Entente. 233

A. L'alliance franco-russe, p. 234. — *B*. L'entente franco-anglaise, p. 237. — *C*. L'entente anglo-russe, p. 241.

IV. L'alliance anglo-japonaise. 244

Index 247

BIBLIOTHÈQUE ... LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

DESACIDIFIE
À SABLÉ - 2012

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

G
1033

P. ALBIN

D'AGADIR
A
SARAJEVO

SCIENCES
POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

1915